This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,265,994

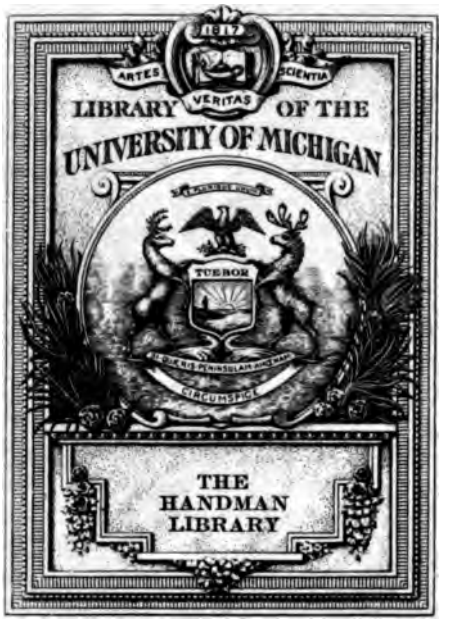

COLLECTED BY
MAX SYLVIUS HANDMAN 1885-1939
PROFESSOR OF ECONOMICS 1931-1939
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNE ÉNIGME HISTORIQUE,

LES ROUMAINS
AU MOYEN-AGE

PAR

A. D. XÉNOPOL
(PROFESSEUR D'HISTOIRE ROUMAINE A L'UNIVERSITÉ DE JASSY)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1885

LES ROUMAINS

AU MOYEN-AGE

UNE ÉNIGME HISTORIQUE

LES ROUMAINS
AU MOYEN-AGE

PAR

A. D. XÉNOPOL
PROFESSEUR D'HISTOIRE ROUMAINE A L'UNIVERSITÉ DE JASSY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1885

Gen. Lit
Handman
5-19-48
539271

LES ROUMAINS AU MOYEN-AGE

INTRODUCTION

Le peuple roumain, malgré son importance numérique (il compte près de 10,000,000 d'âmes [1]), était presque inconnu il y a encore peu de temps. Confondu avec les Turcs, les Grecs et les Slaves, auxquels il se rattachait par certains côtés de son existence, il n'était point considéré comme une race particulière. Il était Turc, parce qu'une partie des pays qu'il habitait était compris dans l'empire ottoman; il était Grec par le fait que des hospodars grecs gouvernaient ses destinées; enfin, il était Slave par sa religion, orthodoxe comme celle de la Russie.

Aussitôt que les Roumains commencèrent à renaître à la vie nationale, ils voulurent faire connaître aux nations occidentales, dont ils espéraient secours et protection, leur véritable caractère, revendiquant avec force leur origine latine. Soutenus par quelques savants de l'Europe, ils arrivèrent petit à petit et malgré les efforts contraires des écrivains slavons, à être reconnus pour ce qu'ils étaient en réalité, une fraction de la grande famille latine perdue sur les confins de l'Orient.

1. Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, Paris, 1876, I, p. 211, ne donne que 8,555,000.

C'était presque une découverte dans notre siècle si avide de choses nouvelles. Il était donc très naturel que la nationalité roumaine devînt l'objet de recherches savantes; la science se proposa, en effet, d'étudier surtout ces deux faits principaux de l'existence de toute nation : sa langue et son histoire.

La philologie établit d'une manière irréfutable que le peuple roumain était d'origine latine, et qu'il appartenait à cette race généreuse qui « marche à la tête des autres races, répandant sur ses pas la lumière », comme dit un poète roumain [1].

Son histoire présentait plus de difficultés. On admit bientôt que les Roumains étaient les descendants des colonies que l'empereur Trajan établit dans la Dacie, lors de la conquête de cette province; mais comment ces colons traversèrent-ils les temps difficiles des invasions barbares, pour apparaître de nos jours en nombre si considérable? Cette question a soulevé bien des controverses, qui font de l'existence des Roumains au moyen âge une véritable énigme historique.

Les difficultés que rencontra l'histoire des Roumains, pendant cette période de l'histoire européenne, proviennent surtout du manque presque absolu de documents qui fassent mention de cette nationalité pendant la plus grande partie du moyen âge (270-1200). Que sont devenues, pendant cet immense intervalle de temps, les colonies de Trajan, quel rôle ont-elles joué dans les invasions barbares? Comment expliquer l'introduction du slavon dans l'église et dans la langue officielle des Roumains? Enfin, et surtout les Roumains sont-ils restés dans leur ancienne patrie, ou bien l'ont-ils quittée pour n'y revenir que longtemps après? Autant de questions auxquelles, dans l'état actuel des sources de l'histoire roumaine, il est malheureusement difficile de répondre autrement que par des conjectures. On aurait cependant résolu la plus importante partie du problème, si l'on pouvait déterminer quels ont été les pays habités par les Roumains avant l'organisation de leurs états. Aussi nous bornerons-nous à étudier ce point essentiel et à mettre en lumière les origines d'un peuple appelé à jouer un grand rôle dans l'histoire de l'Orient européen.

Puisque la Dacie a été colonisée par Trajan, et qu'on retrouve aujourd'hui les descendants de ces colons dans le pays même de leurs ancêtres, il semblerait naturel d'admettre qu'ils ne l'ont jamais quitté [2].

1. M. B. Alecsandri dans le « Chant de la race latine » couronné à Montpellier, en 1880.

2. Heinrich Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*; Berlin, 1878, p. 337 : « Das

Pourtant il n'en est point ainsi : sous l'influence des intérêts et des passions politiques, une théorie toute différente a pris naissance, qui compte encore aujourd'hui de nombreux partisans.

La Transylvanie et une partie de la Hongrie sont, comme on sait, habitées par un grand nombre de Roumains, qui forment l'élément le plus considérable de la population de ces contrées. Ces populations d'origine roumaine vivaient, jusque dans les derniers temps, dans l'esclavage le plus ignominieux et sont, même de nos jours, loin de jouir de toutes les faveurs de la liberté. Les Roumains prétendent avoir été réduits en cet état par l'avidité de leurs conquérants, Hongrois, Szèkles et Allemands et ils revendiquent un traitement plus humain, au nom du droit historique, qu'ils invoquent comme étant le peuple le plus ancien de ces pays. L'idée de la justice est tellement puissante qu'elle est invoquée même par ceux qui la foulent aux pieds ; les conquérants voulurent donc justifier leurs droits aux yeux du monde, et, comme les Roumains invoquaient en leur faveur le droit historique (*prior tempore, potior jure*), ce fut justement celui-ci qui devint l'objet des attaques de leurs adversaires.

Les Roumains prétendaient être le peuple le plus ancien de la Transylvanie et de la Hongrie, et avoir été réduits en esclavage par les conquérants de ces pays. Quelles preuves apportaient-ils à l'appui de cette thèse? Le fait seul que Trajan avait colonisé la Dacie n'était point un argument suffisant, car plusieurs auteurs anciens attestent d'une manière formelle que les colons romains quittèrent ce pays du temps de l'empereur Aurélien et se retirèrent sur la rive droite du Danube, dans la Moesie. Comme de plus, disait-on, aucun chroniqueur, aucun document du moyen âge ne mentionne l'existence des Roumains dans la Dacie Trajane [1], on en concluait tout naturellement que ce peuple n'y avait pas habité durant cette longue période historique, et qu'il n'y était retourné qu'à partir du XIIIe siècle, époque où l'on trouve les plus anciens documents qui en parlent. Les Hongrois et les Allemands qui étaient venus occuper ces pays avant le XIIIe siècle, seraient donc de plus anciens habitants du pays que les Roumains. Ceux-ci représentent une population immigrée dans un pays étranger et doivent subir la condition qu'ils se sont créée à eux-

entscheidende bleibt doch der wiederholt von mir geltend gemachte Gegengrund des fast vollständigen Zusammentreffens des heutigen rumænischen Sprachgebietes mit den Grenzen der Provinz Dakia. »

1. Nous verrons par la suite ce que cette prétention a de trop absolu.

mêmes lorsqu'ils se sont établis dans cette nouvelle patrie. Ils ne peuvent donc invoquer le droit historique, qui ne leur appartient point, et doivent attendre l'amélioration de leur sort du bon vouloir de leurs maîtres légitimes.

A l'époque où une pareille théorie vit le jour, les Roumains étaient loin d'être scientifiquement préparés pour la combattre; ils ne trouvèrent à lui opposer que des phrases, non des arguments. Peu à peu, cependant, la vérité se fit jour et, tandis que les Roumains se tenaient, pour ainsi dire, à l'écart dans une discussion qui intéressait si hautement leurs intérêts nationaux, des savants étrangers abordèrent sérieusement le problème et admirent l'opinion d'après laquelle les Roumains n'ont jamais quitté le pays qu'ils habitent aujourd'hui. La question, soulevée à l'origine dans une intention plutôt malveillante à l'égard des Roumains, prit donc avec le temps un caractère scientifique ; c'est ainsi surtout qu'elle est considérée de nos jours, où le droit historique ne saurait plus être invoqué pour justifier l'oppression de nos semblables.

I

HISTORIQUE DE LA QUESTION

Vers la fin du siècle passé, Jean Thunmann, professeur d'éloquence et de philosophie à l'Université de Halle, apprit qu'il y avait des Roumains en Macédoine et, s'intéressant à leur histoire et à leur origine, ainsi qu'à celles des autres peuples orientaux avec lesquels ils avaient été en contact, il publia un livre intitulé : « Recherches sur l'histoire des peuples orientaux, » qui fut imprimé à Leipzig en 1774 [1]. Il arrive à la conclusion que ces Roumains sont les descendants des colonies latines que les Romains, après avoir conquis la Macédoine, établirent dans le pays, au milieu des populations autochthones de race thrace qui les occupaient depuis la plus haute antiquité. Quant aux Roumains établis au nord du Danube, ils sont, dit-il, « frères de ceux de la Macédoine, descendants des Thraces, qui jouèrent un rôle si important sous le nom de Gètes et de Daces. Sous la domination romaine, ils s'approprièrent la langue et les habitudes romaines, et, lorsque Caracalla leur eut accordé le droit de cité, ils prirent le nom de Roumains. On ne saurait admettre que l'empereur Aurélien ait fait repasser le Danube à tous les habitants de la Dacie ; il en resta encore naturellement un grand nombre dans un pays aussi étendu et aussi

1. J. Thunmann, *Untersuchungen über die Geschichte der œstlichen europaeischen Voelker*, Leipzig, 1774. Nous ne nous occuperons que des auteurs qui ont traité *ex professo* la question roumaine. La non continuité des Roumains dans la Dacie trajane a été effleurée incidemment aussi par Benkœ, *Transilvania* et Lucius, *De regno Dalmatiæ*, pendant que la thèse contraire l'a été par Gibbon, *History of the decline and fall of roman empire;* Amédée Thierry, *Attila;* Mommsen dans plusieurs écrits, etc.

montagneux. Pendant l'invasion des Vandales, Goths, Huns, Gépides, Slaves, Avares et Bulgares, ils se réfugièrent dans les montagnes qui protégèrent leur existence; mais ils devinrent nomades. L'invasion des Hongrois en 894 les trouva en Transylvanie et dans la Hongrie située en deçà du Danube. Mais les Valaques occupaient aussi depuis longtemps la Valachie et la Moldavie et ne s'y établirent pas pour la première fois dans le courant du XIIIe et du XIVe siècle sous Rodolphe le Noir et Bogdan. » L'ouvrage de Thunmann ouvre, pour ainsi dire, l'ère historique des Roumains. Il fut bientôt suivi par d'autres écrits où l'on voit apparaître la nouvelle théorie sur l'origine de ce peuple.

Cette théorie fameuse fut exposée, en effet, pour la première fois dans « l'Histoire de la Dacie transalpine » par Sulzer [1], publiée à Vienne en 1781.

Sulzer était juge dans les colonies saxonnes de la Transylvanie; il se trouvait souvent en contact avec les Roumains qui, soumis alors à un révoltant esclavage, étaient réduits à la plus complète misère. Il voulut, en quelque sorte, justifier à ses propres yeux les abus que commettaient ses compatriotes et qu'il avait été souvent obligé de consacrer lui-même dans l'exercice de ses fonctions, en prouvant que les Roumains se trouvaient dans le pays depuis une date récente, qu'ils étaient par conséquent des intrus, dont on tolérait l'existence, et non une nation qui avait droit au respect.

La nouvelle théorie rencontrait un obstacle sérieux dans le témoignage de deux chroniqueurs, l'un Hongrois, l'autre Russe : d'après eux, lorsque les Hongrois occupèrent l'ancienne Pannonie et la Transylvanie, ils y trouvèrent des Valaques qu'ils durent combattre et vaincre Ces deux chroniqueurs étaient l' « anonymus Bellae regis Notarius » et le Russe Nestor. Nestor, il est vrai, ne parle que des Valaques rencontrés par les Hongrois, sans déterminer d'une manière précise la région habitée par ces Valaques; aussi Sulzer, pour détruire ce témoignage, voulut-il voir dans ce passage des Francs de l'empire carlovingien [2], qui, un siècle auparavant, avaient conquis la Pannonie sur les Avares. Quant à l'Anonyme qui incontestablement parlait des Valaques de la Transylvanie et dont le texte ne pouvait se plier à l'interprétation de Sulzer, il fut tout simplement déclaré

1. Fr. Jos. Sulzer, *Geschichte des transalpinischen Daciens d. i. der Walachei Moldau und Bessarabiens im Zusammenhang mit der Geschichte des übrigen Daciens, als ein Versuch einer allgemeinen dacischen Geschichte, mit kritischer Freiheit entworfen*, Wien, 1781 (voir le vol. II, §§ 101-114).

2. Interprétation impossible, ainsi que nous le verrons plus bas.

suspect, et depuis lors tous les auteurs qui ont voulu nier la continuité des Roumains dans la Dacie, ont pris à tâche d'écarter tout d'abord ce témoignage malencontreux.

Le terrain une fois déblayé, les arguments qui devaient venir en aide à la nouvelle théorie ne furent pas difficiles à trouver. Sulzer objecta qu'il était peu probable que tout le courant des invasions eût passé sur les Valaques sans laisser de trace dans leur idiome. Il était tout aussi peu probable que le peuple le plus nombreux et qui se prétendait le plus ancien de la Transylvanie, n'y apparût point comme une nation, qu'il n'y possédât ni liberté de conscience, ni droits civils, ni propriété ; s'il avait jamais possédé de pareils droits, comment expliquer qu'il les eût perdus avec le temps ? D'ailleurs, les plus anciens documents n'en faisaient aucune mention. En outre, la religion chrétienne des colons de la Dacie a dû disparaître dans le cataclysme de l'invasion ; comment donc les Roumains auraient-ils, au milieu d'une population où dominaient le catholicisme et le protestantisme, embrassé la religion grecque orthodoxe ? Il faut bien admettre qu'ils l'avaient reçue sur la rive droite du Danube. En dernier lieu, Sulzer invoque l'identité de langage qui rattache étroitement le roumain de la Macédoine à celui de la Dacie ; cette identité demeure pour lui tout aussi inexplicable, si l'on prétend que ces deux branches d'un même peuple se sont développées séparément.

Cette théorie, qui répondait si bien aux besoins politiques des oppresseurs de la nation roumaine, fut aussitôt universellement adoptée. Elle fut érigée en dogme ; tout vrai patriote, allemand transylvain ou hongrois dut la partager. C'est ainsi que J. Ch. Engel l'expose à nouveau dans sa dissertation sur les expéditions de Trajan [1]. Un peu plus tard, dans son Histoire de la Moldavie et de la Valachie [2], il la reproduit à peu près de la manière suivante : l'empereur Aurélien, voyant que la Dacie ne pouvait plus être défendue contre les invasions des Goths, en retira les légions et les établit dans la Moesie, où il créa deux nouvelles Dacies, l'une près de la rive du Danube (*Dacia ripensis*), l'autre plus avant dans les terres, du côté des Balkans (*Dacia mediterranea*). Les Romains transplantés sur la rive droite du Danube, eurent à souffrir d'abord l'invasion des Slaves, qui s'établirent au milieu d'eux, introduisant dans leur natio-

1. Chr. Engel, *Commentatio de expeditionibus Trajani ad Danubium et origine Walachorum*, Wien, 1794.
2. Chr. Engel, *Geschichte der Moldau und Walachei*, Halle, 1804.

nalité l'élément slavon. Plus tard ils furent soumis aux Bulgares qui, étant originaires du Wolga, leur imposèrent le nom qu'ils portaient eux-mêmes, celui de Valaques (Woloch = Wolga). Les Bulgares étendirent bientôt leur domination sur la rive gauche du Danube, soumettant à leur pouvoir la Valachie proprement dite, le Banat et la Transylvanie. Un de leurs rois, Crum, commença à transplanter sur cette rive un grand nombre de familles valaques. C'est ainsi que les Roumains apprirent de nouveau la route de leur ancienne patrie.

La seule différence entre Sulzer et Engel consiste en ce que ce dernier fait remonter plus haut l'immigration des Roumains sur la rive gauche du Danube (vers l'année 813), et, par conséquent, n'est point forcé de déclarer comme apocryphe le notaire du roi Bella.

Ces deux écrivains étaient d'ailleurs d'accord pour soutenir que l'élément slavon, qui entre pour une bonne part dans la formation de la nationalité roumaine, n'avait pu s'acquérir qu'au sud du Danube, car ils tenaient pour certain que la Transylvanie n'avait jamais été occupée par les peuples slaves. Cette thèse amena les Slavistes en ligne à leur tour; Schafarick prouva, en invoquant surtout la présence de nombreuses dénominations géographiques d'origine slave en Transylvanie, que ce pays avait été inondé par les flots de l'invasion slavonne au ve siècle de notre ère, tout aussi bien que les régions transdanubiennes. L'opinion de ce savant partagée par quelques autres slavistes, tels que Kopitar, est que « les deux tronçons de la race valaque, tant celui des Valaques transdanubiens que celui qui se trouve en deçà du fleuve, ont une origine semblable (non commune), qu'ils sont issus en même temps du mélange des Thraces, des Gètes et des Romains. Du viie au xe siècle, ils se tinrent dans les montagnes de la Dacie, de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Albanie et, lorsque les temps se furent un peu calmés, ils se répandirent dans les plaines environnantes » [1].

Un autre slaviste, le célèbre auteur de la grammaire comparée des langues slaves, Fr. Miklosisch, penche plutôt pour la théorie de Sulzer. Il admet que les Romains de la Dacie ont été tous transplantés en Moesie par l'empereur Aurélien et se demande quand et comment ils sont revenus occuper les pays qu'ils habitent aujourd'hui ? « Il nous semble probable, dit-il, que la cause de cet événement doit être cherchée dans la conquête des pays balkaniques orientaux par les Slovènes vers la fin du ve siècle. C'est à la même époque qu'il faut placer

1. Schafarick, *Slavische Alterthümer, deutsche Ausgabe*. II, p. 205.

aussi l'émigration des Valaques vers le sud, car l'identité de langage nous empêche d'admettre que les Valaques de la Macédoine se soient développés séparément de ceux de la Dacie [1] ».

L'ouvrage de Robert Rœsler « Etudes roumaines » [2] donna une nouvelle impulsion aux recherches sur l'origine des Roumains. L'intention malveillante de l'auteur à l'égard de ce peuple éclate à chaque pas. Il commence par regretter que l'on ait accordé aux Roumains, à cause de leur position géographique, une importance politique qu'ils ne méritent à aucun égard, ni par leur nombre, ni par leurs mœurs. Il ne craint point que les lecteurs allemands découvrent une tendance politique dans ses études; « mais, ajoute-t-il, il en est autrement pour les Roumains, dont les yeux, habitués aux ténèbres des préjugés nationaux, ne peuvent supporter le moindre rayon de lumière, et où la corruption la plus étendue nourrit toute sorte de méfiance [3]. » Après de pareilles appréciations sur le peuple dont il veut écrire l'histoire, il entreprend de reconstituer à nouveau la théorie de Sulzer, sans pourtant mentionner nulle part le nom de son devancier. Rœsler place à une date plus rapprochée de nous l'époque où s'accomplit la prétendue immigration des Roumains dans l'ancienne Dacie trajane; il soutient que c'est pendant les luttes entreprises par les Valaques et les Bulgares de la péninsule balkanique contre l'oppression des empereurs byzantins (fin du XIIe siècle) que les Roumains traversèrent pour la première fois le Danube et s'établirent dans les régions situées au nord du cours inférieur de ce fleuve. « Souvent forcés de passer le fleuve pour trouver un refuge en Valachie, les Valaques ne tardèrent pas à s'apercevoir des avantages que les plaines étendues de ce pays offraient à la vie qu'ils menaient encore, et mainte famille, mainte association villageoise préféra s'établir sur la rive gauche du fleuve plutôt que de s'exposer au pillage et aux massacres qui ensanglantaient leur ancienne patrie [4]. » Quoique Rœsler soutienne sa thèse avec beaucoup de parti pris, ce qui le pousse à une foule de fausses interprétations, de déductions forcées, d'étymologies impossibles, on ne saurait nier que ses arguments sont fortement enchaînés; il possède surtout un talent remarquable

1. Fr. Miklosisch, *Die Slavischen Elemente im Rumunischen*, Wien, 1862.
2. *Romænische Studien, Untersuchungen zur ælteren Geschichte Romæniens*, Leipzig, 1871. Ce livre réunit et complète les études antérieures de l'auteur sur la question roumaine.
3. *Ibid.*, p. VIII.
4. *Ibid.*, p. 117.

pour entremêler le vrai et le faux, de manière à en faire un tout presque inextricable.

Son livre, qui traitait une question, pour ainsi dire, vierge dans la science historique (les écrits de Sulzer et d'Engel étant presque oubliés), ne manqua pas d'attirer de nombreux adhérents. Faute d'une théorie contraire qui fût soutenue avec le même entrain et le même appareil scientifique, on se rallia à son hypothèse, et, chez les peuples intéressés à la faire valoir, elle passa dans les livres d'histoire comme une vérité au-dessus de toute controverse. Les professeurs et les instituteurs de la Transylvanie et de la Hongrie l'enseignèrent du haut de leurs chaires, et les Roumains se virent tout à coup dépossédés de leurs droits en théorie aussi bien qu'en fait, à la grande satisfaction de leurs rivaux, qui leur disputaient, avec la priorité de leur présence dans la région des Carpathes, le droit d'exister et de respirer librement dans le pays de leurs ancêtres [1].

Néanmoins une réaction ne tarda pas à se produire. Les savants étrangers eux-mêmes sentirent combien la théorie de Rœsler était insoutenable. Le premier qui se prononça, contre cette hypothèse fut M. W. Tomaschek, professeur à l'université de Gratz, dans un compte-rendu détaillé du livre de Rœsler, publié en 1872 [2]. Il avait déjà auparavant fait observer qu'on ne pouvait invoquer une « prétendue identité » de langage entre le dialecte des Roumains de Macédoine et celui des Roumains de Dacie pour en conclure qu'ils avaient, pendant de longs siècles, vécu côte à côte d'une vie commune, car les ressemblances de ces deux dialectes pouvaient fort bien s'expliquer par l'identité des éléments qui ont concouru à former ces deux peuples [3].

M. Tomaschek ne resta pas pourtant fidèle à ses opinions; il se rapprocha plus tard de la théorie de Rœsler. Dans un compte-rendu

1. Parmi les nombreux partisans de la théorie Rœslérienne, nous citerons : E. Dümmler, dans *Sybel's historische Zeitschrift*, XXVII, 1872, p. 475; Fr. Krones dans *Zeitschrift für Oesterreichische Gymnasien*, 1875, p. 228; Fr. Meyer, *Geschichte Oesterreichs*, I, p. 19; Teutsch, *Geschichte des Siebenbürger Sachsens*: p. 7. Un savant français, M. Gaston Paris, s'est prononcé dans le même sens. Voir l'analyse du livre de M Jung, *Rœmer und Romanen in den Donaulændern*, dans la *Romania*, 1878, p. 608 et suiv. G. de la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 68, l'a admise aussi.

2. *Zeitschrift für Oester. Gymn.*, 1872, pp. 141-157.

3. *Brumalia und Rosalia*, par le même auteur, dans *Sitzungeberichte der Wiener Akademie*, 1868, p. 402.

sur le livre de M. Jung : *Rœmer und Romanen in den Donaulændern*, il soutient, contrairement à ses vues antérieures, que « l'*identité démontrée* » du langage des Daco-Roumains et des Roumains de la Macédoine, l'empêchait d'admettre qu'ils aient pu se développer d'une manière indépendante. La seule différence qui le sépare de Rœsler, c'est que celui-ci place l'origine de la nation roumaine en Moesie, tandis que, pour lui, il la trouve dans la romanisation du peuple besse, qui aurait vécu au moyen âge dans la région centrale des Balkans; de là, la nation roumaine aurait émigré d'un côté vers le nord, dans le Dacie trajane, de l'autre vers le sud, dans le Pinde et la Thessalie [1].

Cette conversion de M. Tomaschek à la théorie de Rœsler est d'une date tout à fait récente : elle est de 1877. Un an auparavant, en 1876, il ne l'admettait pas encore. Dans un article intitulé « zur Walachischen Frage, » M. Tomaschek, commentant un passage de Cinnamus qui mentionne les Roumains à l'année 1164, combat l'opinion de Rœsler, lequel rapporte ce passage aux Roumains du sud du Danube ; et il s'exprime sur le compte de Rœsler de la manière suivante : « La critique négative, malgré tout l'esprit dépensé pour la faire triompher, a tout de même ses parties faibles et l'on trouvera certainement, pour mettre en doute la théorie de Rœsler, des raisons que ne pourront renverser tous les efforts de la sophistique [2]. » Comment se fait-il que M. Tomaschek renie ses convictions à une année d'intervalle, quand, pendant ce temps, aucun écrit nouveau n'avait paru qui eût prouvé l'identité des dialectes roumains parlés au nord et au sud du Danube? C'est ce que nous ne saurions expliquer.

Dans sa dernière publication relative aux Roumains, M. Tomaschek [3] expose à nouveau sa théorie favorite qui fait provenir ce peuple des Besses romanisés des monts Balkans. Il place l'époque de l'immigration des Roumains dans la Dacie trajane avant la révolte des Valaques de l'Haemus, entre les années 1074 et 1141.

M. Bidermann, professeur à l'Université de Gratz, a exposé sur l'origine des Roumains une théorie nouvelle, mais qui pourtant se rattache à celle de Rœsler [4]. Il croit, lui aussi, que leur nation s'est

1. *Zeitschrift für Oester. Gymn.*, 1877, p. 115.
2. *Zeitschrift für Oester. Gymn.*, 1876, p. 315.
3. *Zur Kunde der Hæmus-Halbinsel, topographische, archæologische und ethnologische Miscellen*, Wien, 1882.
4. *Die Romanen und ihre Vertreibung in Oesterreich*, Gratz, 1877.

formée dans la péninsule des Balkans, et il attribue une origine commune à tous les Roumains, tant à ceux de la Dacie qu'à ceux de la Macédoine ; mais il les fait descendre d'un élément celto-ligure qui aurait été très répandu dans cette région. Les divers tronçons de cette race se seraient séparés plus tard.

Deux autres savants, plus fermes dans leurs opinions, combattent la théorie de Rœsler; ce sont MM. Julius Jung [1] et M. J. Ladislas Pic [2], tous les deux professeurs à l'Université de Prague. Le premier, auteur de plusieurs écrits importants sur la question roumaine, a pris à tâche de démontrer que la Dacie avait été traitée par les Romains d'une manière particulière. Sa position géographique, qui en faisait un boulevard contre les invasions barbares, d'autre part ses mines d'or et de sel attirèrent une foule de citoyens romains de toutes les parties de l'empire et augmentèrent ainsi l'élément romain dans une proportion tout à fait exceptionnelle, ce qui contribua pour beaucoup à la rapide et complète dénationalisation du peuple dace. M. Jung admet, tout aussi bien que Rœsler, le départ des Romains lorsque Aurélien retira ses légions de la province, mais il ajoute « que la masse du peuple dace, qui n'avait connu que les fardeaux et non les avantages de la domination romaine, resta sur place, payant aux nouveaux maîtres l'obole qu'il avait payée aux anciens, et ne conservant de l'époque romaine que la langue d'où dérive le roumain actuel ».

La thèse de M. Jung, développée avec beaucoup de vigueur, rencontra une opposition presque unanime et la théorie de Rœsler sembla devoir garder le dessus dans cette lutte opiniâtre. Ainsi, en dehors de M. Tomaschek, MM. Gaston Paris et Schwicker [3] (ce dernier hongrois) ont tous, en rendant compte des ouvrages de M. Jung, combattu la continuité des Roumains dans la Dacie.

Quant à M. Pic, il a fait observer avec raison que si les Romains ont dû quitter la Dacie de Trajan au temps des invasions barbares, ils n'ont pu trouver un refuge assuré dans la Moesie, où le pillage et la dévastation étaient au moins aussi violents. M. Pic cherche ensuite à découvrir dans les documents plus récents, qui mentionnent pour

1. *Die Anfænge der Romænen* dans la *Zeitschrift für Oester. Gymn.*, 1876. — *Rœmer und Romanen in der Donaulændern*, Insbruck, 1877. — *Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches*, Insbruck, 1881, pp. 314-481 (Die Donaulandschaften).

2. *Ueber die Abstammung der Rumænen*, Leipzig, 1880.

3. M. Gaston Paris dans la *Romania*, 1878, pp. 608 et suiv. M. Schwicker dans *Ausland*, 1877, n° 39; *Comparez*, 1878, n° 10, et 1879, n°s 12 et 15.

la première fois les Roumains, des preuves de leur ancienne existence au nord du Danube. Sa méthode est des plus sûres, car elle prend toujours pour point de départ des faits positifs, et non des hypothèses.

Avant de clore la liste des auteurs qui se sont occupés de la question roumaine, il reste encore à parler de M. Hunfalvy, membre de l'Académie hongroise. Cet auteur a plusieurs fois écrit sur les Roumains; nous nous occuperons seulement des deux ouvrages qui traitent la question d'une manière spéciale. Le premier en date est l'*Ethnographie de la Hongrie*. L'auteur y expose les idées suivantes : lors de l'occupation de la Hongrie par les Hongrois, ceux-ci n'y trouvèrent que des Slaves, qui disparurent plus tard, absorbés par l'élément roumain; l'apparition des Roumains en Transylvanie et en Hongrie est d'une date de beaucoup postérieure. Les Ruthènes ne purent se montrer dans ces régions qu'après l'établissement de la dynastie de Rurick, qui donna à une partie des Slaves le nom de Russes, d'où dérive celui de Ruthènes. Les Serbes, quoiqu'ils aient pu sans aucun doute exister dans la Hongrie dès leur invasion dans l'Europe méridionale, ne se multiplièrent dans ce pays qu'à partir de l'extension des Turcs dans la péninsule des Balkans; il en est de même des Slovakes, dont le nombre augmenta en Hongrie à partir de la guerre des Hussites. Les Allèmands se sont, comme on sait, établis dans le pays après les Hongrois. La conclusion est que les Slaves, le seul peuple qui pourrait disputer aux Hongrois la priorité de l'occupation du pays ayant disparu dans le sein des Roumains qui sont d'une date plus récente, les Hongrois seraient, d'après le droit historique, les seuls maîtres légitimes du pays [1]. La méthode employée par M. Hunfalvy, qui est d'admettre comme vérités démontrées toutes les hypothèses favorables à ses idées préconçues, aurait pu tout aussi bien établir que les Hongrois sont le peuple le plus ancien de l'Europe.

Cette théorie, dont la tendance politique n'a pas besoin d'être relevée, est développée par rapport aux Roumains avec force détails dans le dernier ouvrage de M. Hunfalvy : « Les Roumains et leurs prétentions ». Ainsi que le titre l'indique, c'est un ouvrage d'actualité politique, provoqué vraisemblablement par le congrès général des

1. *Ethnographie Ungarn's*, von Prof. H. Schwicker, Budapest, 1877, p. 378 : « Wenn man die Croaten welche die Nachkommen der vom Kaiser Heraclius hierher gerufenen Croaten sein kœnnen, ausnimmt, so sind unter allen uebrigen Nationen des Landes *die Magyaren die aeltesten Bewohner desselben* ».

Roumains de la Transylvanie tenu à Sibiu, en mai 1881 ; là les Roumains posèrent de nouveau la question de l'autonomie du pays, englobé depuis 1866 dans le royaume de Hongrie et que les mesures arbitraires prises par le gouvernement hongrois menacent dans sa nationalité. Guidé par Rœsler, qu'il surpasse en bien des points, il s'efforce de démontrer la fausseté de la base historique sur laquelle les Roumains fondent leurs droits en Transylvanie, et par conséquent l'inanité de ces droits eux-mêmes. L'auteur évoque aussi, mais pour le repousser, un spectre bien autrement menaçant, le royaume daco-roumain de l'avenir. Le livre de M. Hunfalvy a donc été fait, non pour établir une théorie scientifique, mais pour servir un intérêt politique. Or, qu'est-ce qui peut troubler davantage la recherche de la vérité que la préocupation d'un intérêt actuel [1] ?

1. *Die Rumænen und ihre Ansprüche*, Wien, 1883. Voici les lignes qui terminent cette longue dissertation : « Die romanische « Irredenta » im neuen Kœnigreiche und die rumænischen Führer in Siebenbürgen, pochen auf ein eingebildetes historisches Recht, dem eitle Fabeln zu Grunde liegen. Beide, sowohl die rumænische Irredenta als auch die siebenburgischen Rumænenführer müssen die Aufmerksamkeit der ungarischen und oesterreichischen Regierungen auf sich ziehen. An der Wissenschaft liegt es aber den Schutt der Maerchen und Fabeln von der wirklichen Geschichte abzutragen, und diese in mœglicher Reinheit darzustellen ; dem nur wahre Geschichte, nicht aber Fabeln und Maerchen kann des Lebens Lehrerin werden ». Nous verrons par la suite comment M. Hunfalvy entend écrire l'histoire !

II

L'ÉVACUATION DE LA DACIE

La Dacie, conquise par Trajan, resta sous la domination romaine pendant cent soixante-quatre ans (de 106 à 270); puis elle fut délaissée par l'empereur Aurélien, qui ne pouvait plus défendre l'empire contre l'invasion des Goths. Les historiens romains qui rapportent cette évacuation de la province, la présentent comme ayant été complète. Ainsi Flavius Vopiscus dit que non-seulement les légions en furent retirées, mais que les habitants eux-mêmes furent rappelés : « Cum vastatum Illyricum ac Moesiam deperditam videret, provinciam Daciam a Traiano constitutam, sublato exercitu *et provincialibus,* reliquit, desperans eam posse retineri, *abductosque ex ea populos* in Moesia collocavit, appellavitque eam Daciam, quae nunc duas Moesias dividit [1] ». Sextus Rufus exprime la même chose d'une manière plus concise : « Dacia Gallieno imperatore amissa est, et per Aurelianum *translatis exinde Romanis,* duae Daciae in regionibus Moesiae et Dardaniae factae sunt [2] ». Enfin Eutrope ajoute que les colons furent retirés des villes et des campagnes : « Provinciam Daciam intermisit vastato omni Illyrico et Moesia, desperans eam posse retineri, *abductosque Romanos ex urbibus et agris Daciae*, in mediam Moesiam collocavit, appellavitque eam Daciam, quae nunc duas Moesias dividit [3] ».

1. *Aurelian.*, c. XXXIX.
2. *Breviarium*, c. VIII.
3. *Hist. rom.*, IX, 15. Les autres écrivains qui rapportent ce fait n'offrent rien de nouveau : comp. Rœsler, *Romænische Studien*, p. 67, note 1.

Si l'on s'en tenait à l'interprétation littérale des textes, il est évident que l'on devrait admettre une évacuation complète de la Dacie ; mais il ne faut point oublier que bien souvent annalistes et chroniqueurs, rapportent les faits d'une manière erronée ou exagérée, et que c'est précisément l'œuvre de la critique historique de réduire leurs paroles à leur juste valeur. Jung a fait observer avec raison que si l'on s'en tenait à la lettre des passages, on devrait admettre tout aussi bien une évacuation complète de la Rhétie par les Romains, car Eugippius dans la vie de saint Sévérin, dit catégoriquement que, conformément aux prédictions du saint, *tous les habitants du pays* furent transplantés dans l'empire romain [1]. Or, la fausseté de cette assertion a été démontrée d'une manière évidente.

Rœsler, pour donner plus de poids aux paroles de Vopiscus, en fait un historien très sensé, qui basait ses assertions sur une étude consciencieuse des faits et qui disposait d'un riche matériel historique [2]. Rien de plus faux ! Tous les historiens de l'époque impériale, à l'exception de Tacite et de Marcellin, sont des gens sans aucun esprit critique qui s'inquiètent uniquement de rapporter les anecdotes relatives à la vie des empereurs et qui s'occupent bien peu du sort des peuples [3]. Vopiscus avoue d'ailleurs lui-même le motif qui l'a poussé à écrire la vie de l'empereur Aurélien. Ce sont les insistances d'un parent d'Aurélien, Junius Tiberianus, qui ne pouvait se faire à l'idée que la vie d'un si grand monarque restât inconnue. Il lui conseilla même indirectement de ne pas dire toute la vérité, car il aurait pour collègues dans le mensonge, des auteurs dont on admirait l'éloquence historique [4].

Tel est cet historien que Rœsler traite de « très sensé ». Nous verrons bientôt sur quoi se basait son « étude consciencieuse des faits ».

L'évacuation du pays est rapportée sans aucune restriction par les historiens romains. Faut-il y croire? Était-elle possible; était-elle nécessaire? Voilà ce que nous allons examiner.

1. Jung, *Anfænge der Romænen Zeitschrift* dans la *für Oester. Gymn.*, 1876, p. 92.
2. *Rom. Stud.*, p. 68.
3. M. Mommsen, *Die Schweiz in rœmischer Zeit,* dit de l'époque impériale que « l'histoire de ce temps s'occupe en premier lieu du gouvernement; elle ne touche qu'incidemment à la nation dominante et ne traite que par hasard des peuples soumis ».
4. In Aureliano, c. II : « Habiturus mendaciorum comites, quos historiae eloquentiae miramur auctores ».

Les sources que nous avons citées disent que la population de la Dacie fut transplantée en Moesie, qui prit le nom de Dacie aurélienne. Pourtant ces mêmes sources nous apprennent que « l'Illyrie et *la Moesie étant dévastées* et perdues, Aurélien se décida à abandonner la Dacie ». En effet, la Moesie fut avant et après Aurélien tout au moins aussi exposée à l'invasion des barbares que la Dacie; aussi déjà l'empereur Hadrien, successeur de Trajan, avait-il fait démolir le magnifique pont construit sur le Danube par le conquérant de la Dacie.

La Moesie étant une province plus rapprochée du centre de l'empire, pleine de grandes villes et contenant de grandes richesses, offrait aux barbares une proie bien plus désirable. Rœsler lui-même fait un tableau désolant des dévastations auxquelles ce pays avait été exposé : « Les barbares habitant des contrées froides et marécageuses étaient attirés par une force irrésistible vers les chaudes effluves et les fruits savoureux du sud, vers les régions fertiles de la Moesie et de la Thrace avec leurs forêts magnifiques, leurs gras pâturages, leurs riantes vallées. C'est ainsi que se prépara pour *la grande péninsule des Balkans* une invasion incomparablement plus forte et plus ruineuse que celle qui se répandit sur les péninsules italique et espagnole. Continuellement exposée à être tuée ou emmenée en esclavage, la population indigène, surtout la classe aisée, fut excessivement réduite en nombre. Les régions de la rive droite du Danube avaient énormément souffert par les invasions des terribles Goths et avaient vraisemblablement grand besoin d'une augmentation de population [1]. » Après avoir fait ce tableau lamentable du pays où se réfugièrent, d'après lui, les colons de la Dacie, Rœsler ajoute : « Ce qui resta de l'ancienne population *de la Moesie et des deux Dacies* (d'Aurélien), c'était, dans les villes, la classe pauvre, qui survit à toutes les révolutions; dans les campagnes, *les bergers* qui cherchèrent un refuge dans les endroits les plus inaccessibles et attendirent la fin de l'ouragan. Même chose arriva en Thrace; ici aussi la partie romanisée du peuple thrace, notamment les Besses, ne s'est conservée que dans la classe nombreuse *des bergers* [2]. »

1. *Rom. Stud.*, p. 74, comp. p. 68. Il va sans dire que Rœsler veut seulement montrer que la Moesie étant complètement dévastée, pouvait recevoir dans son sein la population de la Dacie. Il ne remarque pas que cette dévastation terrible de la province la rendait bien impropre à devenir un lieu de refuge pour les fuyards de la rive gauche du Danube.

2. *Rom. Stud.*, p. 75.

Ainsi Rœsler admet que les Romains, devant l'invasion des Barbares, durent quitter la Moesie tout aussi bien que la Dacie ; il devrait logiquement en conclure que les Roumains, immigrés (?) dans la Dacie trajane, venaient des régions où les Valaques se trouvent mentionnés pendant le moyen âge, c'est-à-dire des pays situés au-delà des Balkans, dans la Macédoine et la Thrace. Il n'en est rien cependant. Pour lui, c'est de la Moesie qu'ils vinrent, de la Moesie où subsistaient les débris déshérités de l'ancienne population romaine; mais il ne réfléchit pas que de semblables débris auraient pu tout aussi bien mener leur misérable existence dans l'ancienne Dacie que dans la Moesie. « Ces Valaques de la Moesie, dit-il, les fondateurs du nouvel empire valacho-bulgare, sont *les restes de l'ancienne population romaine dans les villes du Danube situées en Moesie unis aux colons romains, qui étaient sortis de la Dacie à partir du* IIIe *siècle* et s'étaient établis au sud du Danube. Ce qui survécut aux malheurs des temps, appartenait surtout *à la race puissante des bergers* [1]. » Toutes ces idées sont contradictoires et Rœsler semble ne s'être pas bien rendu compte de ce qu'il voulait établir. Il dit, en effet, dans la première partie de ce passage, que les Roumains de la Moesie étaient les restes de l'ancienne population des villes, mêlés aux colons chassés de la Dacie. Dans la seconde, il en fait des bergers, qui seuls auraient pu survivre aux malheurs dont ces pays étaient le théâtre. Bergers et habitants des villes sont deux qualités qui s'excluent, et puis, si les bergers seuls survécurent à l'invasion, ils auraient tout aussi bien pu garantir leur existence dans les gorges des Carpathes que dans celles des Balkans.

Comment expliquer alors le témoignage des historiens romains?

L'empire romain se sentait faiblir, mais il ne voulait point avouer sa faiblesse. Il s'efforçait d'en imposer au monde par le mirage d'une force qui avait disparu. Voilà pourquoi il cachait ses défaites sous des dehors glorieux et maint empereur, qui avait tourné le dos à l'ennemi, triomphait à Rome. La *notitia dignitatum* contient le nom de plusieurs dignitaires, dont les provinces étaient déjà depuis longtemps la proie des barbares. Plusieurs villes qui n'étaient plus que des ruines figuraient encore dans les registres des provinces [2]. Les histo-

1. *Rom. Stud.*, p. 105. Rœsler, faisant passer les Valaques de la Moesie dans la Dacie, explique ainsi leur disparition de la région située entre le Balkan et le Danube, où ils étaient, selon lui, autrefois nombreux et puissants. Voir p. 117. Nous verrons qu'ils n'y ont jamais habité. (Voir le chap. III. Réimmigration des Roumains.)

2. Jung, *Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches*, p. 403.

riens, suivant l'esprit des temps, s'efforçaient de donner une couleur moins odieuse aux calamités qui assaillaient l'empire. Voilà pourquoi ils veulent atténuer la perte de la Dacie, en montrant que l'empereur avait créé deux autres provinces portant le même nom, dans l'ancienne Moesie, et que dans sa sollicitude il n'avait pas même oublié les provinciaux et les avait soustraits au joug des barbares, en leur offrant un refuge au sud du Danube. Tous les historiens romains qui rapportent le fait, copient plus ou moins une *relation officielle*, rédigée par ordre de l'empereur Aurélien. Qui ne connaît la valeur de ces actes destinés surtout à cacher la vérité! D'autre part, la presque identité des termes employés montre que tous ces auteurs ne s'occupaient guère de contrôler de pareilles données; mais que leur but principal était de faire ressortir avec plus d'éclat les faits et gestes de l'empereur [1].

Il existe une preuve décisive qu'une pareille transplantation de la population romaine de la Dacie était jugée impossible par les Romains eux-mêmes, et il nous semble assez extraordinaire qu'aucun des auteurs qui ont traité de la question roumaine n'en ait signalé l'importance [2]. Le même Eutrope, que l'on cite pour soutenir l'opinion contraire, dit dans la vie d'Hadrien : « Qui (Hadrianus) gloriam invidens Traiani, statim provincias tres reliquit, quas Traianus addiderat et de Assyria, Mesopotamia et Armenia revocavit exercitus. *Idem de Dacia facere conatum amici deterruerunt, ne multi cives Romani barbaris traderentur* [3]. » Si les amis d'Hadrien empêchèrent celui-ci d'abandonner la Dacie, de crainte qu'une foule de Romains ne fussent livrés aux barbares, c'est que *dans l'idée des Romains,* la retraite des troupes ne devait point avoir pour conséquence nécessaire celle des citoyens, et, si cette idée était vraie au temps d'Hadrien, elle ne pouvait perdre sa valeur au temps d'Aurélien. La crainte que les amis d'Hadrien exprimaient à ce dernier, se réalisa sous Aurélien; en d'autres ter-

1. Vopiscus indique lui-même les sources qui servirent à la composition de son histoire; il fait dire à Tiberianus qui l'exhorte à écrire la vie de l'empereur : « Et tamen, si bene novi, ephemeridas illius viri scriptas habemus, etiam bella charactere istorico digesta, quae velim accipias et per ordinem scribas. Quae omnia ex *libris linteis, in quibus ipse quotidiana sua scribi praeceperat,* pro tua sedulitate condisces. Curabo autem ut tibi ex Ulpiana Bibliotheca *et lintei* proferantur. » In Aureliano, c. I. Voilà la source plus ancienne que Vopiscus à laquelle M. G. Paris veut donner une si grande valeur. *Romania*, p. 611.

2. A l'exception de Petru Maior, *Istoria pentru inceputul Romanilor in Dacia, Buda,* 1812.

3. Eutrope, chap. VIII.

mes, lorsque les légions abandonnèrent la Dacie, les colons restèrent dans le pays, et *furent livrés aux barbares*. Il est à remarquer que ce passage d'Eutrope nous donne l'opinion même des Romains sur la controverse qui nous occupe, et il suffit, pour y mettre fin, d'invoquer cette opinion d'un écrivain contemporain des événements; son témoignage doit assurément peser bien plus lourdement dans la balance, que tout ce que les modernes peuvent produire sur la question [1].

Les Romains avaient de bonnes raisons pour croire que, malgré la retraite des légions, la population resterait attachée à sa patrie. L'invasion des Goths a commencé bien avant 270 et, malgré la résistance des légions, la province fut envahie à plusieurs reprises. Ainsi l'empereur Décius repousse les Goths de la Dacie, et prend le nom de « restitutor Daciarum ». Sur les monnaies frappées pendant son règne, on voit la légende : « Dacia felix » et la ville d'Apulum qui avait été reconstruite après l'invasion, s'intitule : « Colonia nova apulensis. » Sous l'empereur Gallus, en 253, les Goths attaquent derechef la province, les Romains ayant refusé de leur donner les subsides promis [2]. La Dacie est même de fait abandonnée par les Romains du temps de l'empereur Gallien, 259-268, car Sextus Rufus nous dit : « *Dacia Gallieno imperatore* amissa est. »

Nous croyons que, si la population de la Dacie dut s'enfuir devant l'invasion, elle n'avait pas besoin d'un ordre du gouvernement pour le faire; et, comme il est naturel que l'effroi produit par la vue des barbares ait été plus fort dans les premiers moments, il est hors de doute que les habitants qui ne voulurent pas s'exposer aux périls de l'invasion, prirent leurs mesures à temps et n'attendirent pas la retraite des légions pour quitter la Dacie. Ainsi on rapporte que la mère de l'empereur Maximien (arrivé au trône en 286, à un âge mûr) s'enfuit de la Dacie, quand elle portait encore dans son sein le futur empe-

1. M. Duruy, *Histoire des Romains*, Paris, 1875, IV, p. 330, semble mettre en doute le conseil donné à Hadrien par ses amis : « Ils montrent aussi quel cas il convient de faire de la tradition qui attribue à Hadrien la destruction du pont de Trajan par jalousie de la gloire de son prédécesseur, et jusqu'à l'intention d'abandonner la Dacie, projet dont ses amis, dit-on, vinrent cependant à bout de le détourner. » Quand même ce conseil serait fictif, l'opinion des Romains sur les conséquences de l'abandon de la Dacie n'en ressort pas moins. On peut fort bien révoquer en doute le motif que l'historien prête à l'empereur, sans nier pour cela le fait lui-même.

2. Zonaras, I, p. 628.

reur [1]; cet événement se place donc vers l'an 250 et l'exemple qu'elle donna aura été assurément suivi par bien d'autres personnes de sa condition. Mais on sait aussi positivement que tous les habitants ne quittèrent pas la province en même temps et en bloc ; car, en l'année 259, la capitale Ulpia Traiana élève un monument en l'honneur du César Valérianus et un certain M. Valerius Veteranus Gallienus place une pierre funéraire sur la tombe de son père en 260 [2]. Les Daco-Romains étaient donc restés en Dacie malgré l'invasion des Goths, et ce qui était arrivé avant 270, se continua aussi après.

Rœsler, pour pouvoir détacher plus facilement la population romaine du territoire de la Dacie et lui faire accepter une nouvelle patrie, nous présente ce pays comme complètement vide d'élément indigène à la suite de la guerre avec les Romains. « Si nous ne nous trompons, les Romains créèrent en Dacie sur un terrain clair-semé, entouré d'une population ennemie, un état purement colonial, où l'élément romain ne put implanter de profondes racines, ne reposant pas sur la base large et sûre d'une population conquise aussi sous le rapport intellectuel. De là provient la facilité avec laquelle il put être éloigné et disparaître [3] ».

Rœsler semble donc admettre, avec Eutrope, que la Dacie avait perdu par la longue guerre contre les Romains toute sa population masculine : « Dacia enim diuturno bello Decebali *viris* fuerat exhausta [4] ». L'auteur paraît avoir un faible pour l'interprétation littérale des textes. Pourquoi n'applique-t-il pas le même système à d'autres citations du même historien? Eutrope dit, en effet, que Trajan « victa Dacia ex toto orbe Romano *infinitas copias hominum* eo transtulerat ad agros et urbes colendas [5]. » Rœsler suppose, au contraire, qu'il devait bien y avoir de la place en Moesie « *pour quelques dizaines de mille de colons romains, car nous ne devons pas nous faire une idée trop haute de la totalité des citoyens daco-romains* [6] ». Qui ne voit dans cette manière

1. Lactantius, *De mortibus persecutorum*, c. IX : « Mater ejus transdanubiana infestantibus Carpis, in Daciam novam, trajecto amne, confugerat. »
2. Jung, *Die romanischen Landschaften des rœm. Reiches*, p. 401.
3. *Rom. Stud.*, p. 45.
4. *Hist. rom.*, VIII.
5. *Ibid.*
6. *Rom. Stud.*, p. 69. Nous verrons plus tard que les monuments anciens nous ont

de traiter l'histoire une théorie préconçue, et qu'il s'agit de la prouver à tout prix !

Fallût-il même prendre au pied de la lettre le passage d'Eutrope, ne dit-il pas que les femmes et les enfants daces ne subirent pas tous le sort de leurs pères ? Or, cette nouvelle génération n'était-elle pas suffisante pour reconstituer dans le pays une base nationale sur laquelle l'élément romain pût se greffer ? Aussi bien les inscriptions trouvées tant dans la Dacie qu'ailleurs, nous prouvent-elles surabondamment l'existence de la nation dace après la conquête, ainsi que sa romanisation. Il faut se rappeler, en effet, que le peuple romain voulait rattacher à son empire les provinces conquises d'une tout autre manière que ne l'ont fait, par exemple, dans les temps modernes les Allemands et les Hongrois. Loin de former une caste séparée des peuples conquis, les Romains s'unissaient à eux par des mariages, leur facilitaient l'entrée dans la cité romaine, et, en les employant à tous les travaux, leur donnaient accès à toutes les faveurs que comportait la soumission au grand empire.

Nous ne rapporterons ici que quelques-unes des inscriptions les plus remarquables, qui prouvent d'une manière authentique la présence du peuple dace sous la domination romaine :

> *Aia Nandonis vixit annis LXXX, Andrada Bituvantis vixit annis LXXX, Bricena vixit annis XL, Justa vixit annis XXX, Bedarus vixit XII. Post obitum ei Herculanus libertus patronae benemerenti* [1].

La présence d'un « libertus » dans une famille dace indique l'introduction des mœurs romaines dans le sein de la population indigène ; d'autre part, ce même fait démontre que cette famille jouissait d'une certaine aisance puisqu'elle pouvait se permettre le luxe de donner la liberté à ses esclaves. Le nom latin « Justa » parmi d'autres d'origine dace, tous appartenant à la même famille, indique une fusion très intime des deux éléments, dace et romain. Ailleurs nous trouvons un nom romain porté par une personne désignée comme Dace :

conservé le nom de plus de quatre-vingts villes de la Dacie, que la capitale Sarmizaghetuza occupait l'emplacement de douze villages actuels. Puis rien que dans les mines de la Transylvanie étaient occupés près de vingt mille hommes ! Voir Goos, *Studien zur Geschichte und Geographie des traianischen Dakiens*, p. 157.

1. *Corpus Inscriptionum latinarum*, III, n° 917.

Jul. Secundinus evoc. coh. III pr. salarior. XXVII, qui vix. an. LXXXV nat (ione) Dacus. Atticia Sabina coniux et Jul. Costas filius et Her. D. B. M. fcr [1].

La femme et le fils de Secundinus portent des noms moitié romains, moitié daces.

Une troisième inscription nous donne pour le mari un nom moitié dace, moitié romain, la femme un nom romain, les deux fils toujours des noms romains et le neveu un nom dace :

Dis Manibus. P. Aelio Ariorto (?) IIII viro annuali municipii D(robetarum ?) interfecto a latronibus, vixit annos LVII, Digna (?) coniugi pientissimo et P. Aelius filius et P. Aelius Valens (?) filius et Udarus nepos bene merenti possuerunt [2].

Cette inscription prouve, en outre, que des membres de la nation dace avaient reçu le droit de cité et même revêtu des fonctions municipales. Un second fait de cette nature nous est fourni par l'inscription suivante :

Dis Manibus. Aelio Andenae Aelius Macrinus Epidianus qui et Epidius Augustalis coloniae et Macrinia Marcia filia posuerunt [3].

Une autre inscription contient un Dace élevé au rang de chevalier :

Dis Manibus. Mucasenus Cesorini aeques ex singularibus (?) consularis vixit annis XX; Rescu Turme soie coniux pientissima posuit [4].

Dans les inscriptions recueillies jusqu'à aujourd'hui on a pu attribuer vingt-deux noms d'hommes et de femmes d'une manière certaine

1. Orelli, n° 6844, *Costas* pour *Constans?* Voir Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*. Bucuresti, 1880, p. 231. Comp. : Jul. Pitinus civis dacus. *Ephem. Epigr.*, II, n° 944.
2. *C. I. L.*, III, n° 1559.
3. *C. I. L.*, III, n° 1488.
4. *C. I. L.*, III, n° 1195.

à des Daces, pendant qu'une vingtaine d'autres sont communs aux Daces et aux Thraces [1].

Les Daces étant complètement romanisés, on comprend pourquoi les inscriptions qui mentionnent des divinités daces, manquent presque entièrement.

On n'en a trouvé que trois qui sont considérées par les épigraphistes comme contenant des noms de divinités daces :

Turmasgada Maximus Maximinus et Julianus Maximinus ex voto posuerunt [2].

Deo Sarmando Demetrius Antoninus votum libens posuit [3].

Sule Flavius Attalus votum libens solvit [4].

D'autre part, un assez grand nombre de monuments démontrent que les Daces adoraient les divinités romaines. Ainsi outre l'inscription suivante trouvée en Dacie,

Apollini sacrum. Sola Mucatri veteranus alae Frontonianae votum solvit [5]

on possède vingt-quatre inscriptions provenant de la *Cohors Aelia Dacorum* cantonnée par Hadrien dans la Bretagne et dont vingt-une sont dédiées à Jupiter Optimus Maximus, une à Mars et deux autres à Mars et à un dieu breton Coccidius. Nous en reproduisons quelques-unes :

Jovi optimo Maximo Cohors prima Aelia Dacorum quibus (? pour *cui ?) praeest Ammonius Victorinus tribunus.*

1. Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*, p. 256. Goos, *Untersuchungen ueber die Innerverhæltnisse des trajanischen Daciens* dans l'*Archiv für siebenbürg. Landeskunde*, 1874, p. 126.
2. Hirschfeld, *Epigraphische Nachlese zum C. I. L.*, III, p. 41.
3. *C. I. L.*, III, 961.
4. Goos, *Innerverhæltnisse der tr. Dac.* dans l'*Archiv für siebenbürgische Landeskunde*, 1874, p. 132.
5. *C. I. L.* III, 787.

Jovi O. M. et Numini Augusti Cohors prima Aelia Dacorum cui praeest Gallicus tribunus.

Jovi O. M. Cohors prima Aelia Dacorum Posthumiana cui praeest Gallicus tribunus [1].

Cette cohorte *Aelia Dacorum*, transplantée à l'autre bout de l'Europe, une autre cohorte *Augusta Dacorum*, que l'on rencontre en Pannonie, une troisième *Cohors III Dacorum* mentionnée dans la Macédoine, plusieurs corps de troupes daces qui stationnaient dans la Dacie tels que les *milites Daci Jassii*, la *vexillatio Dacorum Parthica*, la *cohors Dacorum vigilium*, les soldats *Dascisciani* répandus dans les diverses parties de l'empire, telles que la Syrie, le Norique, la Pannonie, prouvent surabondamment l'existence de la nation dace sous la domination romaine [2].

La nation des Daces était si bien vue du temps des Romains que nous en trouvons un membre aspirant au trône impérial : au nombre des trente tyrans se trouvait, en effet, un certain Régalien, dont les auteurs de l'histoire impériale parlent comme étant « gentis Dacae, Decebali ipsius ut fertur affinis [3] ».

La présence de groupes plus considérables de la nation dace nous est aussi fournie par les historiens. Dion Cassius rapporte que le lieutenant de l'empereur Commode, Sabinianus, pour briser la résistance des Daces qui s'étaient retirés en dehors des limites de la province, transplanta dans celle-ci douze mille membres de cette nation [4], et de pareilles mesures ont dû être prises plus souvent, car les auteurs anciens ne se font pas faute de mentionner plus d'une révolte de

1. *C. I. L.*, VII, 806-826, 975. Cette cohorte était composée de Daces. Voir les inscriptions 323, 858, 866 où nous trouvons les noms de *Decibalus, Dada, Acadunus*. M. Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*, p. 341, pense que les Daces adoraient, sous le nom de Jupiter, leur divinité nationale Sabazius. L'adoration du dieu breton Coccidius semble pourtant exclure cette possibilité. Comp. Duruy, *Hist. des Rom*, IV, p. 260.

2. *C. I. L.*, III, 600 et 6450. Akner et Müller, *Rœm. Inschr. in Dakien*, 157, 178, 479. Treb. Pollio, *Claud.*, 17. Flavius Vopiscus, *Aurel*, 38. Orelli. *Inscriptiones* 5889, 6049, 6688. *Notitia dignitatum*, ed. Boecking, pp. 21, 23, 88, 96, etc.

3. *Scriptores hist. Aug.* 30 tyr., c. 10.

4. Dion Cassius, LXXII, 3. Ce moyen de briser la résistance des Daces avait été mis en pratique par les Romains même dans les guerres qui précédèrent le règne de Trajan. Ainsi les généraux romains transplantent une fois en Moesie cinquante mille Daces (Strabon, III, 10), une autre fois cent mille (Orelli, 750).

la part des Daces qui n'avaient pas voulu se plier au joug romain [1]. Ensuite il est certain qu'une partie des peuples de la Dacie n'avait pas quitté le pays, particulièrement ceux qui s'étaient alliés aux Romains pour secouer le joug, à ce qu'il paraît, trop pesant que leur avait imposé Décébale [2]. Ces peuplades, quoiqu'elles ne fussent pas précisément daces et qu'elles aient été englobées dans l'état dace à la suite d'une conquête, n'en étaient pas moins affiliées à la nation dominante, de sorte qu'elles représentaient tout aussi bien que celle-ci l'élément dace. Enfin Ptolémée, qui décrit la géographie de la Dacie du temps des Romains, énumère les tribus suivantes qui auraient habité le pays, et que l'on ne saurait rapporter qu'à la population dace qui était restée en Dacie sous la domination romaine : « Dans la partie septentrionale de la Dacie habitent en commençant par l'occident : les Anartes, les Taurisques et les Cistoboques; au-dessous d'eux, les Prendavenses, les Rhatacenses et les Caucoenses; au-dessous de ceux-ci dans le même ordre, les Bièphes, les Buridenses et les Cotenses, et plus bas encore les Albocenses, les Potulatenses et les Tenses. Au-dessous d'eux, dans la région du sud, les Saldenses, les Ciagises et Piephiges [3] ».

Le même géographe reproduit le nom de trente-sept villes daces, dont l'existence serait tout aussi inexplicable si l'on admettait que les Daces ont disparu, *comme peuple*, de leur ancien pays :

Rucconium, Docidava, Parolissum, Arcobadara, Triphulum, Patridava, Carsidava, Petrodava, Napuca, Patruissa, Sandava, Utidava, Marcodava, Ziridava, Singidava, Zermigira, Comidava, Ramidava, Pirum, Zusidava, Paloda, Zurobara, Lizizis, Argidava, Tiriscum, Netindava, Tiasum, Tibiscum, Zeugma, Dierna, Acmonia, Druphegis, Arcinna, Pinum, Amutrium, Sornum, Zarmizegethusa regia qui portait encore le nom romain de Ulpia Trajana Augusta [4].

1. Capitolinus, *Anton. Pius*, 5. Dion Cassius, LXXVII, 16, 20; LXXVIII, 13, 16, 27.

2. Dion Cassius, LXVIII, 11 : « Των δὲ Δακῶν μεθιστάμένων πρὸς Τραϊανὸν, καὶ δὲ ἄλλα τινὰ, ἐδεήθη αὖθις ὁ Δεκέβαλος εἰρήνης. »

3. Claudii Ptolemaei, *Geographiae libri octo. Essen*, 1842, III, 8. M. Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*, p. 72, suppose que Ptolémée n'aurait fait que copier dans cette énumération un auteur antérieur et que, par conséquent, toutes ces tribus n'existaient pas en Dacie sous la domination romaine. Il n'admet que l'existence des suivantes : *Anarti, Cistoboci, Caucoensi, Buridensi, Potulatensi.* Les autres se seraient ou retirées devant la conquête romaine, ou se seraient confondues dans celles qui existaient encore sous la domination de Rome.

4. *Ibid.*

Si nous considérons encore que les noms des rivières furent empruntés par les Romains aux Daces, tels que l'Aluta, le Mariscus, le Tibiscus, le Pyretos, la Tysia, le Samus, la Grisia, le Gilpit, le Museus [1], nous nous convaincrons aisément que la topographie entière d'un pays ne saurait subsister, si le peuple qui lui a donné naissance est complètement supplanté par un autre.

Il est même étonnant que, malgré le nombre immense des citoyens romains venus de toutes les parties de l'empire, la topographie du pays en ait été si peu affectée. Ptolémée ne nous donne à côté des vingt-sept noms daces de villes existantes de son temps en Dacie, que sept de nom romain : Ulpianum, Salinae, Praetoria Augusta, Apulum, Aquae, Frateria, et le nom double de la capitale : Ulpia Traiana.

Ainsi la thèse d'après laquelle il n'y aurait pas eu de population indigène pour servir de base à la romanisation de la contrée, ne pouvait être sérieusement soutenue ; aussi les disciples de Rœsler l'abandonnèrent-ils; mais, tout en admettant la continuité de l'existence des Daces dans leur ancien pays, ils se refusent à croire à leur romanisation. Ils argumentent de la façon suivante : Il y avait en Dacie deux classes de population : 1° les colons romains qui ont pu avoir le latin comme langue officielle, ce qui résulte d'ailleurs des inscriptions, qui sont en général rédigées en cette langue, mais dont la langue parlée devait être celle des diverses provinces d'où ils tiraient leur origine, et 2° la population soumise des Daces, qui n'avaient pu apprendre le latin, d'abord à cause du peu de temps que dura en Dacie la domination romaine, puis à cause de l'inimitié qui ne cessa d'exister entre les conquérants et le peuple subjugué; enfin, par la raison que la langue latine n'étant qu'une langue officielle et non usuelle, ils n'avaient presque personne de qui l'apprendre [2].

Cette manière de voir les choses prouve que ces auteurs ne se sont pas bien rendu compte du système suivi par les Romains pour introduire leurs mœurs, leurs usages et leur langue jusque dans les parties les plus éloignées de l'empire. Ils objectent que les colons qui

1. Voir, pour ces noms, plus bas chap. VII, la toponymie.

2. Paul Hunfalvy, *Ethnographie Ungarns*, p. 342. *Die Rumænen und ihre Ansprüche*, p. 14. Schwicker, *Ueber die Herkunft der Rumænen* dans l'*Ausland*, 1877, pp. 761-768.

peuplèrent la Dacie n'étaient pas originaires de l'Italie, mais bien de l'Illyrie, de la Pannonie, de la Dalmatie, de la Syrie et de l'Asie-Mineure, ainsi que le montrent les inscriptions. Mais l'on pourrait avancer la même chose pour les autres provinces de l'empire romain. Ou bien pense-t-on que l'élément latin ait pénétré directement d'Italie dans toutes les parties de l'empire, et que pour la Dacie seule on ait fait exception? L'élément latin proprement dit était dans l'origine très peu nombreux et n'aurait assurément pas suffi à romaniser toutes les provinces; mais il se multiplia par le fait même de son extension, et les peuples qui furent latinisés par les Latins proprement dits servirent plus tard à latiniser les autres. C'est ainsi que les Samnites et les Étrusques donnèrent des colonies à l'Espagne, celle-ci à la Gaule, la Gaule elle-même à la Bretagne et à la Dacie. Il est hors de doute qu'une partie des colons amenés en Dacie parlaient la langue de leur pays; ils devaient cependant connaître aussi le latin, sans quoi les Romains ne les auraient pas établis en Dacie, dans le but d'en faire une colonie romaine. D'ailleurs l'usage du latin s'imposait nécessairement à des gens parlant différents idiomes, pour pouvoir s'entendre mutuellement; donc, quand même le latin n'aurait pas été la langue parlée par les colons à leur arrivée en Dacie, il le devint forcément au bout d'un certain temps [1].

Il est presque prouvé que Trajan ne prit pas dans la péninsule italienne [2] les colons qu'il envoya en Dacie. Mais pouvait-il empêcher la foule des spéculateurs, des chercheurs de fortune, qui pullulaient en Italie, d'aller en Dacie, où ils étaient attirés par les mines d'or de ses montagnes? Si la Dacie devint si florissante, si elle en vint en peu de temps à compter plus de villes que n'importe quelle autre province d'égale étendue [3], si sa capitale Sarmizegethusa couvrait un emplacement

1. « On sait que les colonies des Romains étaient, à très peu d'exceptions près, toutes militaires, c'est-à-dire toutes composées de soldats vétérans auxquels on assignait pour retraite des portions du territoire conquis; tous ceux de ces vétérans dont le latin n'était pas la langue maternelle, avaient été obligés de l'apprendre à l'armée, de sorte que, bien ou mal, tous le parlaient comme s'il eût été leur seule langue ». Fauriel, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*. Paris, 1854, II, p. 241.

2. Capitolinus dit d'Antonin, c. II : « Hispaniis exhaustis, italica allectione *contra Traiani praecepta* verecunde consuluit. »

3. Outre les villes énumérées par Ptolémée, la Table de Peutinger contient le nom de vingt-cinq stations ou villes différentes. Ces deux sources complétées par le Géographe de Ravenne et par les inscriptions, donnent un chiffre de quatre-vingts villes existantes dans la Dacie.

qu'occupent aujourd'hui douze villages [1], cette floraison ne peut être attribuée, en premier lieu, qu'à l'élément volontaire de la colonisation. Voilà pourquoi, ainsi que l'ont fait observer plusieurs auteurs, la Dacie différait profondément des autres provinces de l'empire. C'était une colonie romaine dans la véritable acception du mot. Peut-on soutenir avec une ombre même de raison que précisément ici l'élément romain ait fait défaut, lorsque nous le voyons pousser de si profondes racines dans la Rhétie, la Thrace et la Macédoine?

On objecte encore contre la romanisation du peuple dace le fait que les Romains s'étaient seulement établis dans une partie de la province, la Transylvanie occidentale, le Banat et la petite Valachie, pendant que le nord de la Transylvanie, la Moldavie et la grande Valachie à partir de la rivière de l'Olte, n'étant point occupées par les Romains, n'ont pu être romanisées [2].

Nous ne pouvons nullement partager l'opinion de ceux qui croient le reste de la Dacie soustrait à l'influence romaine. Il est presque impossible d'admettre que les Romains n'aient pas occupé au moins la rive gauche du Danube en aval de l'embouchure de l'Olte, quand on trouve des villes importantes tout le long de la rive droite du fleuve [3].

Mais quand même il n'aurait pas existé de colonies romaines en dehors de la Transylvanie, les Daces étaient-ils soumis seulement à l'influence de l'élément latin des colonies romaines? La romanisation de la majorité de ce peuple, comme de tous ceux qui passèrent sous la domination romaine se fit par le service militaire.

Les légions romaines étaient composées d'éléments latins ou latinisés. Les étrangers n'étaient admis que dans les cohortes auxiliaires. Elles stationnaient presque toujours au même endroit [4], ce qui facilitait aux soldats la liaison avec des femmes de la localité et don-

1. Goos, dans l'*Archiv für siebenbürgische Landeskunde*. 1874, p. 318.

2. Paul Hunfalvy, *Ethnographie Ungarns*, p. 342. Comp. C. de La Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 55.

3. Si nous voulions suivre la méthode de M. Hunfalvy et utiliser des sources non encore publiées (voir plus bas chap. VI Documents), nous pourrions citer des inscriptions latines recueillies à *Campu Lung*, dans la grande Valachie, et qui se trouvent au musée de Bucharest. Elles feront l'objet d'une prochaine publication que prépare en ce moment M. Tocilescu, directeur de ce musée.

4. Pour les légionnaires la durée du service était de vingt ans. Elle montait à vingt-cinq pour les troupes auxiliaires. Voir Mommsen, *C. I. L.*, III, p. 903, sq. Jung, *Rœmer und Romænem, in den Donaulændern*, p. 45 et suiv.

nait naissance à de nombreux enfants, lesquels, élevés dans le camp, subissaient l'influence de l'élément qui les entourait. Ainsi il nous est rapporté que, pendant la guerre d'Espagne, les troupes romaines procréèrent avec des femmes de ce pays un grand nombre d'enfants, qui furent élevés dans le camp et dont la République forma plus tard une ville, à la prière de leurs pères [1]. Cela était d'autant plus possible que souvent un seul soldat avait jusqu'à quatre concubines. Les soldats licenciés s'établissaient habituellement dans la province où ils avaient stationné et d'où leurs femmes étaient originaires. Ceux qui n'étaient pas citoyens obtenaient le droit de cité, tous le « connubium » avec leurs femmes, légitimant leurs enfants « per subsequens matrimonium ». Nous possédons plusieurs diplômes militaires qui accordent le connubium avec des femmes de la Dacie à plusieurs soldats romains [2] et combien n'a-t-on pas dû délivrer de ces diplômes dans le cours de deux siècles!

Quant aux auxiliaires, ils n'étaient pas habituellement employés dans leur propre pays, mais bien dans d'autres, dans le but justement de détruire leur nationalité. Les Daces, dont le nombre était considé-

1. Mommsen, *Rœm. Geschichte*, II, p. 4. Comp. Harster, *Die Nationen des Rœmerreiches in den Heeren der Kaiser*. Speier, 1873, p. 26 : « Daneben aber kommt nicht weniger als 81 Mal die Bezeichnung *castris* statt des Vaterlandes vor, was nichts anderes bedeuten kann als ein im Lager geborenes Soldatenkind, so dass also nach diesem Verhæltniss *drei achtel der gesammten Mannschaft unter den Waffen geboren und aufgezogen war*. »

2. Akner et Müller, *Rœm. Inschriften in Dakien*, 865 : « Imperator Caesar divi Nervae filius — equitibus et peditibus qui militaverunt in *alis duabus et cohortibus decem*, quae appellantur : I civium Romanorum et I Augusta Ituraeorum et I Augusta Ituraeorum sagittariorum et I Britannica milliaria civium Romanorum et I Hispanorum pia felix et I Thracum civium Romanorum et I Ituraeorum et I Flavia Ulpia Hispanorum milliaria civium Romanorum et III Cypria civium Romanorum et VIII Raetorum civium Romanorum et pedites singulares Britannici et *sunt in Dacia* sub Decio Terentio Scauriano *quinis et vicenis pluribusve stipendiis emeritis*, dimissis honesta missione, quorum nomina subscripta sunt, ipsis, *liberis posterisque eorum civitatem dedit et connubium cum uxoribus, quas tunc habuissent cum est civitas iis data, aut si qui caelibes essent, cum iis quas postea duxissent dumtaxat singuli singulas*. Ante diem XIII Kalendas Martias Servio Scipione Salvidieno Orfito, Marco Paeducaeo Priscino consulibus ». Comp. un autre diplôme d'Antoninus Pius, Akner 50 : « Titius Aelius Hadrianus Antoninus Augustus Pius — equitibus et peditibus qui militant in alis III quae appellantur I civium Romanorum et I Hispanorum Campagonum et I Augusta Ituraeorum et cohortibus X : I Vindelicorum miliaria, et I Flavia Commagenorum, et I Ubiorum, et I Thracum sagittariorum, et I Gallorum Dacicorum, et I Augusta Ituraeorum sagittariorum et peditum singularium Brittanicorum et *sunt in Dacia* sub Statio Prisco, etc ».

rable dans les armées romaines, étaient envoyés au loin et, quoique romanisés, ne s'en retournaient qu'exceptionnellement dans leur patrie.

La Dacie était donc soumise à un double courant : l'introduction de l'élément romain et l'affaiblissement de l'élément indigène, surtout de l'élément viril. Un pareil procédé, poursuivi pendant près de deux cents ans, était assurément plus que suffisant pour dénationaliser un peuple presque barbare, quand, d'autre part, l'élément civil de la population était tellement puissant.

C'est de ces vétérans romains établis en Dacie que descendent les Roumains actuels, et une preuve, entre autres, de leur origine, c'est la désignation des successions immobilières chez les mosneni (paysans propriétaires *ab antiquo*), par le nom de *batrîn* (veteranus).

Pendant que l'influence de l'élément civil latin contribua surtout à romaniser les classes supérieures de la société dace, celui qui était représenté par les militaires infiltra cet élément dans les couches inférieures du peuple. De cette manière, toute la nation des Daces (ou Gètes), qui n'abandonna pas la province, fut romanisée, à tel point que la religion de ce peuple disparut presque complètement. L'étude du roumain est encore trop peu avancée pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, préciser quels sont les éléments daces conservés jusqu'à nos jours. Nous aurons, plus loin, l'occasion d'en énumérer quelques-uns [1]. Pour le moment, nous nous bornons à attirer l'attention sur d'autres vestiges conservés jusqu'à nos jours par les Roumains, tels que le port des cheveux, le vêtement, la construction de leurs habitations et jusqu'au type de leur figure qui rappelle, à s'y tromper, les Daces de la colonne Trajane.

Une troisième difficulté que l'on oppose à la romanisation des Daces, c'est la durée relativement courte de la domination romaine en Dacie 106-270, c'est-à-dire cent soixante-quatre ans [2]. Mais le temps employé à la romanisation de toutes les provinces ne fut nulle part plus long, et, pour quelques-unes d'entre elles, considérablement plus court. Ainsi Strabon nous dit que, de son temps (vers la naissance de Jésus-Christ), l'Espagne était complètement romanisée, que les indigènes avaient oublié leur langue pour adopter l'usage du latin et qu'ils ne différaient plus en rien des Romains [3]. L'organisation de

1. Voir le chap. VIII, Langue.
2. Hunfalvy, *Ethnographie Ungarns*, p. 341.
3. Strabon, III, 15.

cette province s'effectua en 197, et la première colonie y fut fondée en 171 (Carteïa). La province Narbonnaise de la Gaule soumise aux Romains par Jules César (52 av. J.-C.) était, du temps de Pline († 79 après J.-C.), « plutôt une Italie qu'une province » [1]. Enfin Velleius Paterculus rapporte que, dans la Pannonie, à la conquête de laquelle il avait lui-même pris part, par conséquent dans le courant d'une seule génération, non-seulement le latin était répandu, mais même la littérature romaine s'était introduite au sein de la population [2]. Après de pareils témoignages, peut-on trouver extraordinaire la romanisation de la Dacie en cent soixante-quatre ans, surtout quand il est prouvé que l'élément latin y était si puissant?

La nation des Daces, dont l'existence sous la domination romaine est hors de doute, fut romanisée par l'influence constante et irrésistible de l'élément dominant. Il y avait, en Dacie, deux classes de population : celle des villes, qui formait, pour ainsi dire, l'aristocratie du pays, composée en majeure partie de citoyens romains immigrés en Dacie, dans laquelle s'étaient confondues les hautes classes du peuple dace, et celle des campagnes, laboureurs et bergers, qui provenait des Daces romanisés unis aux vétérans des légions établis dans la province. Lorsque les grandes invasions commencèrent, nous voyons les gens riches fuir de la province et chercher un refuge dans l'empire romain. Peu à peu les villes se dépeuplèrent par l'émigration constante des citoyens romains et même des Daces haut placés qui s'étaient complètement habitués à la vie romaine. En fut-il de même des habitants de la campagne, de la classe pauvre du peuple qui n'avait accepté des Romains que leur idiome, mais qui avaient, pour le reste, plié leurs conquérants à leur genre de vie? Nous ne voyons aucune raison pour l'admettre, d'autant que, pauvres comme ils étaient, fuir au loin leur était impossible.

Ce n'est pas que cette partie pauvre de la population daco-romaine n'ait cherché, elle aussi, à se garantir contre les invasions. Le sentiment de la conservation devait pousser les pauvres à se sauver tout aussi bien que les riches. N'ayant pas les moyens de fuir au loin, ils durent chercher un refuge dans les endroits qui offraient, par leur nature même, un abri contre les envahisseurs.

1. Pline, *H. N.*, III, 4 : « Breviterque Italia verius quam provincia ».

2. *Hist. rom.*, IV, 110 : « In omnibus Pannoniis non disciplinæ tantummodo sed linguæ quoque notitia Romanæ, plurisque etiam litterarum usus et familiaris animorum erat exercitatio ».

Quel était ce refuge?

L'histoire postérieure des Roumains répond à cette question, car l'invasion dans les pays occupés par ce peuple ne s'arrêta pas lorsqu'elle eut pris fin pour les autres contrées européennes. La Moldavie et la Valachie surtout, qui n'étaient garanties par aucun obstacle naturel du côté de l'Orient, furent exposées, même après leur constitution en états, à une invasion pour ainsi dire permanente des derniers barbares qui fondirent sur l'Europe, les Tartares. Ces désordres se répétèrent tous les deux ou trois ans et durèrent sans interruption jusqu'à la fin du dernier siècle, lorsque les Tartares furent incorporés dans l'empire russe. Les chroniques des pays roumains sont pleines de relations sur ces invasions, et toutes rapportent, comme un refrain perpétuel, *que les habitants trouvèrent un refuge dans les montagnes et les forêts* dont les pays roumains étaient alors couverts [1]. Aussitôt que le péril disparaissait, les habitants revenaient à leurs anciennes demeures, s'efforçaient de réparer les dégâts causés par les barbares, quittes à s'enfuir de nouveau au premier danger. Ils se sauvaient donc aussi, mais toujours à proximité de leur avoir qu'ils espéraient tôt ou tard regagner. C'est ainsi que nous voyons des villes détruites par des inondations, par des tremblements de terre, qui pourtant peuvent se reproduire d'un jour à l'autre, se relever de leurs ruines; car les hommes sont ainsi faits : une fois le danger passé, ils espèrent qu'il ne reviendra plus. Cet esprit de retour se conservait même parmi les gens riches qui abandonnaient la Dacie; à preuve les nombreuses découvertes de trésors enfouis qu'on a faites en Transylvanie [2].

Les habitants de la classe pauvre, qui ne pouvaient s'enfuir dans les parties les plus retirées de l'empire, se réfugièrent dans les montagnes, espérant retrouver leurs demeures, le torrent une fois passé. Mais les années s'écoulaient sans que les barbares disparussent; au contraire, ils se renouvelaient sans cesse, faisant toujours place à

1. Voir les *Chroniques de la Moldavie*, publiées par Cogalniceanu, 1852. Jasi III, p. 70 : « si nu s'au putut ascunde oamenii »; p. 175 : « multi oameni fugiau prin munti si prin codri »; p. 188 : « tara se bejenise la munti si la codri », etc., etc.

2. Rappelons, à ce sujet, une assertion de M. Hunfalvy. Cet auteur, pour démontrer plus complètement l'isolement dans lequel la Dacie se trouva par rapport aux Romains après son évacuation, soutient que : « unter den vergrabenen und aufgefundenen Münzen *befindet sich keine einzige nach den Zeiten des Gallienus;* es hœrte demnach unter diesem Kaiser der regelmæssige Verkehr von Rom und Dakien auf. » (*Ansprüche*, p. 127). Cette assertion est complètement fausse. On a trouvé, en Transylvanie, des monnaies des IVe, Ve et VIe siècles. *C. I. L.*, III, p. 161.

d'autres hordes plus sauvages et plus affamées. Le refuge que les habitants avaient cherché temporairement dans la montagne devint permanent; ils s'habituèrent peu à peu à y gagner leur vie en élevant des troupeaux; c'est ainsi que la plupart d'entre eux se firent bergers, sans pourtant devenir tout à fait nomades, ainsi que nous le verrons plus bas.

Voilà pourquoi, partout où l'invasion des barbares prit ce caractère de férocité qu'elle présenta dans la Dacie, nous retrouvons les restes de la population, romaine ou romanisée, réfugiée dans les montagnes. Ainsi, au sud du Danube, nous trouvons les Valaques dans l'Haemus, le Rhodope et le Pinde. Pour la Rhétie et le Norique, la même chose a été démontrée : « La montagne protectrice était le plus propre refuge des provinciaux qui fuyaient, dans ces temps pleins de trouble, devant les Germains, tant des pays du Danube que du Norique et de la vallée du Pô. La civilisation s'approcha des vallées les plus reculées, des hauteurs inaccessibles et des forêts vierges dont les Rhétiens n'avaient pas encore eu besoin et qu'ils n'avaient pas occupées [1]. » De même, pour le Tyrol, Steub fait cette remarque : « Ce qui est plus surprenant, c'est que précisément la montagne haute, sauvage et inhabitée qui se trouve derrière Tegernsee est pleine de noms romaniques » [2].

Quant à la population de la Dacie, nous avons une preuve authentique qu'elle se réfugia dans les montagnes lors de l'invasion des Tatares. Le moine Roger, qui fut témoin oculaire de cette calamité et qui décrivit, dans son *Miserabile Carmen,* l'état des pays hongrois après cette terrible invasion, rapporte quelque part que la population s'était réfugiée dans la montagne pour échapper à l'invasion : « Et erat ibi ad decem milliaria, iuxta silvam, villa quæ Frata dicitur in vulgari; et infra silvam, ad quattuor milliaria, *mons mirabilis et excelsus in cuius summitate lapis et petra fundabatur terribilis; magna eo hominum et mulierum confugerat multitudo,* qui nos gratulanter cum fletu receperunt interrogabantque nos de nostris periculis, obtulerunt tandem nobis nigrum panem, de farina et contritis corticibus quercuum pistum. Mansimus igitur uno mense, nec fuimus ausi discedere; sed mittebamus semper speculatores, videre et rescire si adhuc aliqua pars Tartarorum in Hungaria remansissent. Et quamvis sæpius necessitate quærendi victualia cogente, loca petierimus quon-

1. Mommsen, cité par Jung, *Zeitschr. für Oe. G.*, 1876, p. 99.
2. Jung, *l. c.*

dum habitata, nunquam tamen noster tutus erat descensus »[1]. Quoique dans ce passage Roger ne fasse pas précisément mention des Roumains, il parle indistinctement de toute la population, et il est incontestable que l'effet a dû être le même pour tous les habitants[2]. Plus tard, nous rencontrons les Roumains désignés expressément comme habitant les montagnes. Le comte des Szèkles Iaksch écrit au sénat de ce peuple à Brasov en 1434 : « Igitur adhuc vestras rogamus amicitias, quatenus cum tota vestra potentia *singulis diebus Alpes ascendatis et perfidos Valachos de Fogaras penitus interficiatis,* demtis pueris et mulieribus »[3]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, ainsi que semble le faire Rœsler, de trouver la première mention des Roumains, dans les documents de la Transylvanie, comme habitant la région élevée et alpestre du sud de ce pays[4]. Cette même circonstance explique pourquoi l'on retrouve moins de traces de l'ancienne population dans la région basse du pays, pendant que la montagne en est pleine.

La classe pauvre et, par conséquent, la grande majorité du peuple daco-romain ne quitta pas le pays, mais se réfugia dans ses montagnes d'où elle espérait rentrer un jour dans ses anciennes demeures; mais cet espoir fut déçu. Et cela n'est que très naturel. Le même instinct de conservation qui pousse les hommes à éviter les malheurs et la mort, doit les attacher au territoire d'où ils tirent leur existence, sans parler de l'amour du pays qui est si puissant, même chez les peuples les plus barbares, aussitôt qu'ils deviennent sédentaires. Un peuple nomade n'a point de demeure fixe ; il voyage continuellement dans ses chariots, poussant devant lui ses troupeaux, sa seule richesse. S'il est attaqué, il s'enfuit et gagne un autre pays. Il n'en est pas de même d'un peuple sédentaire. Celui-ci tire son pain du sol qu'il habite. S'il en est arraché, il est exposé à périr bien plus certainement que sous l'oppression des envahisseurs. Pourrait-on citer un seul autre exemple dans l'histoire d'un peuple entier qui ait quitté son pays pour chercher ailleurs un refuge ? Il est incontestable

1. M. Rogerii Hungari « Miserabile Carmen » dans les *Scriptores rerum hungaricarum* de Schwandtner. I, p. 320.

2. Le même Roger rapporte que les Cumans qui occupaient la Valachie passèrent en Hongrie à l'arrivée des Tartares : « Igitur anno 1242 evenit ut Kuthen Cumanorum rex ad regem (Belam) nuncios destinaverit, si vellet, se et suos, in Hungariam intrare ».

3. Fejer, *Codex diplomaticus regni Hungariae,* X, v, p. 143.

4. *Rom. Stud.*, p. 98.

que les gens aisés ont dû se sauver, car ils pouvaient éviter de subir les périls, ou même tout simplement les désagréments de l'invasion. Ils le font encore aujourd'hui, aussitôt que la guerre menace leur pays ou leur ville natale. Mais la masse du peuple reste partout chez elle. On pourrait formuler une loi générale à ce sujet : c'est que les peuples nomades se déplacent devant une invasion; les sédentaires restent attachés à leur territoire et l'invasion passe sur eux comme les flots de la mer se retirent de la plage qu'ils ont inondée. Pourquoi la Dacie seule aurait-elle fait exception à cette loi [1]?

Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie, pour pouvoir soutenir leur thèse, veulent prouver que la civilisation romaine cessa dans cette province avec la retraite des légions. En ceci ils peuvent avoir raison. Mais ils identifient la civilisation romaine avec le peuple daco-romain lui-même et concluent de la disparition de l'une à celle de l'autre. Ainsi, ils s'étonnent que les inscriptions cessent tout d'un coup avec l'année 260. En outre, pourquoi Attila aurait-il cherché des ministres romains auprès d'Aetius et ne les prenait-il pas dans *sa Dacie* [2]? De pareilles questions ne nous semblent pas assez sérieuses pour mériter même une réponse. De pauvres gens réfugiés dans les gorges et les précipices des montagnes, qui deviennent ensuite des pâtres, élèveraient des tombeaux luxueux à leurs morts, ou seraient appelés à diriger l'empire des Huns!

En résumé, les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie, soutiennent la thèse suivante : Les Daces n'ont pas été romanisés, les Romains ont quitté la Dacie à l'approche des barbares. Donc l'élément romain a complètement disparu de la province. Comme aujourd'hui on l'y retrouve en masse, il faut bien le faire revenir de quelque part, à moins de le faire descendre des nues. De là, la théorie de la réimmigration transdanubienne. Tout cet édifice repose sur des bases absolument fausses. Les Daces n'ont pas quitté leur pays; bien au contraire, ils y sont restés en grand nombre et ont tous été romanisés. La population se divisait naturellement en deux classes : d'un côté les riches qui comprenaient surtout les Romains nouvellement établis dans la Dacie et les restes de la classe aristo-

1. M. Jung, *Rœmer und Romaenen*, p. 107, établit une différence entre les Romains et les Daces romanisés et admet que ceux-là aient quitté la Dacie pendant que les aborigènes romanisés y sont restés. Nous croyons aussi qu'il faut établir une distinction, mais économique et non nationale.

2. Hunfalvy, *Die Rumaenen und ihre Ansprüche*, p. 20.

cratique du peuple soumis ; de l'autre, les pauvres : c'est-à-dire la masse de la population dace romanisée, les descendants des légionnaires romains issus en Dacie des femmes du pays et un certain nombre de vétérans romains. Il est hors de doute que les riches s'enfuirent ; mais pour les causes que nous avons développées plus haut[1], les pauvres durent rester.

1. M. G. Paris, *Romania*, 1878, p. 618, dit à ce sujet : « Au reste, avec la théorie de M. Jung, ce ne serait que la lie de ce peuple mélangé qui serait restée adhérente au sol de la Dacie, belle succession à revendiquer (pour les Roumains) ! » Il nous semble qu'il ne serait pas déshonorant de descendre, par exemple, du paysan français. Consultez encore sur la romanisation des Daces, le chap. XI du livre de M. Al. Budinsky, professeur à l'Université de Czernovitz : *Die Ausbreitung der lateinischen Sprache*. Berlin, 1881.

III

RÉIMMIGRATION DES ROUMAINS DANS LA DACIE

L'opinion d'après laquelle la Dacie aurait été évacuée par sa population est, nous l'avons vu, une pure hypothèse que rien ne justifie. Il en est de même de la prétendue réimmigration des Roumains dans ce pays, qui aurait eu lieu de diverses manières selon les divers auteurs qui l'ont admise.

A l'exemple de Sulzer, Rœsler et ses disciples font venir les Roumains de la Moesie, dans le courant du XIIIe siècle, époque où les Valaques transdanubiens se révoltent contre l'empire byzantin ; Engel, vers le IXe siècle; Miklosich, beaucoup plus tôt, vers la fin du Ve siècle, époque de l'invasion des Slovènes dans la péninsule des Balkans. Enfin Tomaschek va les chercher beaucoup plus bas et les ramène des parties centrales de l'Haemus, ancienne patrie des Besses, vers le milieu du XIIe siècle.

Nous commencerons par analyser la première de ces opinions, celle qui fait revenir les Roumains de la Moesie.

Pour que le peuple roumain revienne en Dacie *de la Moesie*, il faut qu'il y ait existé à l'époque, ou à un moment quelconque avant l'époque où l'on veut l'en faire sortir. Or, nous verrons que cela n'a jamais eu lieu ; que l'élément romain a toujours été très faible dans la Moesie, même du temps des Romains ; que, plus tard, il a disparu complètement ; que les populations valaques, que l'on y rencontre de nos jours, ont toutes sans exception immigré dans les derniers temps et qu'elles sont venues surtout du côté de la Valachie pour fuir l'oppression à laquelle les soumettait le gouvernement de ce pays.

De toutes les provinces de l'empire romain, la plus pauvre en

inscriptions est incontestablement la Moesie. Le *Corpus inscriptionum latinarum* en contient à peine quelques pages, pendant que, pour les autres provinces de l'empire, elles se chiffrent par milliers. La population qui habitait les grandes villes était surtout d'origine grecque [1] et l'on sait que partout où cet élément était puissant, il ne laissait pas prospérer l'élément romain.

Il est d'ailleurs avéré que la Moesie fut exposée à une invasion tout aussi violente que la Dacie. Les villes surtout ayant été détruites par les barbares, leurs habitants s'enfuirent pour chercher un refuge dans des parties plus reculées de l'empire ; mais les pauvres durent sauver leur existence en se retirant dans les montagnes qui bornaient le pays du côté du sud, l'Haemus ou les Balkans. La vie de saint Démétrius parle de cette fuite de la population qui alla chercher vers le sud un abri dans les villes fortes, et les auteurs byzantins abondent en récits sur les cruautés dont souffrirent les habitants de la Moesie [2].

D'ailleurs, le seul fait que toute la péninsule balkanique est pleine de populations d'origine slave, prouve surabondamment que cette région était le but vers lequel tendaient toutes les invasions ; c'est donc ici que leur violence dut surtout se faire sentir.

L'examen des auteurs byzantins, auquel nous allons procéder, prouvera d'une manière évidente la vérité de cette assertion : *que l'on ne rencontre pas un seul Valaque entre les Balkans et le Danube*, mais que toutes les mentions relatives à ce peuple se rapportent aux régions montagneuses situées *au sud des Balkans*. Nous ferons observer, en même temps, que toutes les fois qu'il s'agit du peuple valaque lui-même on le rencontre dans les montagnes ; ce n'est que lorsqu'il est question de soldats de cette nation qu'on peut les retrouver ailleurs.

Théophylacte et Théophanes racontent que les généraux byzantins Martinus et Cementiolus, voulant attaquer les Avares en *Thrace* en

1. Kanitz, *Donaubulgarien und der Balkan*, Wien, 1882, II, p. 120 : « Griechische Kaufleute bahnten mit eingeführten Waaren dort gleichzeitig ihrer Sprache und ihren Gœttern den Weg, und die spæter folgenden Rœmer vermochten diese nicht zu verdrængen. Selbst die nœrdlichen Balkan-Territorien nahmen griechische Cultur in so alleinigem Besitz, dass ich wohl *zahlreiche hellenische, nur selten aber lateinische Inschriften dort traf*. ».

2. Vie de *St. Demetrius* rapportée par Pic. *Abstammung der Rumaenen*, p. 65. Comp. Eunapius, *Excerpta de legationibus*, Bonn, p. 51. Malchus, *idem*, p. 95. Priscus, *idem*, p. 171. Celui-ci dit de la ville de Naïssos : « ἔρημον μὲν εὕρομεν ἀνθρώπων τὴν πόλιν. »

l'année 579, en furent empêchés par une panique qui se mit dans leur armée. Un mulet ayant laissé tomber sa charge, un soldat cria au maître de l'animal dans la langue de sa patrie : « Torna, torna fratre », et les troupes, prenant cet appel pour un cri d'alarme, se débandèrent. Théophylacte donne une autre forme à ces paroles ; il dit « retorna ». Quoi qu'il en soit, ces mots sont sans conteste valaques. Aujourd'hui l'on dirait : torna, torna, frate ! [1].

Cedrenus rapporte que, dans la lutte des chefs bulgares David, Moïse, Aaron et Samuel contre l'empereur de Constantinople Basile II, David fut tué *dans la Macédoine* entre Castoria et Prespa par des Valaques nomades en 976 [2].

Le même empereur voulant anéantir la puissance des Bulgares faisait, tous les ans, une expédition au centre de leur pays, qui se trouvait dans la région d'Ohrida, dans les *montagnes de la Macédoine*. Samuel, roi des Bulgares, pour échapper à ces attaques, qui ont lieu après 1033, fortifie un passage qui se trouvait situé entre Cléidion et κίμβα-λόγγου. Le nom de cet endroit, étant d'origine válaque, démontre l'existence du peuple valaque dans ces montagnes [3].

En 1019, après la soumission complète des Bulgares, l'empereur Basile II organise l'église de cette nation ; il lui laisse sa forme nationale, mais nomme un archevêque grec au siège d'Ohrida. Dans la bulle d'or délivrée à cette occasion, il dispose que les Valaques de toute la Bulgarie seront subordonnés à l'autorité de cet archevêque [4]. On a voulu induire de cette expression vague « de Valaques de toute la Bulgarie » que ces derniers habitaient aussi la Moesie jusqu'au Danube, interprétation que rien ne justifie, car la bulle d'or, tout en parlant des Valaques de toute la Bulgarie, ne devait entendre se rapporter qu'aux seuls endroits habités par eux, c'est à savoir les montagnes du pays.

Les armées byzantines sont souvent composées de Valaques. Nous ne mentionnerons ici que le passage d'Anne Comnène où il est dit que les nouvelles levées de l'armée d'Alexis se composaient de Bul-

1. Théophanes, *Chronographia*. Ed. Bonn., I, p. 397 : « Τῇ πατρῴᾳ φωνῇ. »

2. G. Cedrenus, éd. de Bonn, II, p. 435 : « Βλαχῶν ὀδιτῶν ». Cinnamus, *ibid.*, p. 260, dit des Valaques : « Καὶ δὴ καὶ Βλάχων πολὺν ὅμιλον ἔι τῶν ἐξ Ἰταλίας ἄποικοι πάλαι εἶναι λέγονται ».

3. G. Cedrenus, II, p. 457, Campu-lung = Longchamp.

4. « Καὶ τῶν ἀνὰ πάσαν Βουλγαρίαν Βλαχῶν... τιμᾷν δὲ αὐτόν ». Voir la citation dans Pic, *Die Abstammung der Rumaenen*, p. 62, note 45.

gares et « de nomades appelés Valaques dans la langue vulgaire » [1].

Cantacuzène parle des Valaques qui habitaient le mont Rhodope [2].

Vers l'année 1170, Benjamin de Tudèle mentionne les Valaques dans son *Itinéraire du voyage en Palestine*. Il les rencontre en Thessalie : « La Valachie commence à Zeitun (Zituni), dont les habitants peuplent les montagnes. Cette race porte le nom de Valaques. Ils ressemblent, pour l'agilité, aux chèvres, descendent de leurs montagnes et pillent les Grecs. Personne ne peut les atteindre et aucun roi ne saurait les dominer » [3].

La chronique qui contient la narration de la troisième croisade mentionne une région près de Thessalonique appelée *Flachia* [4]. C'est probablement la même que Nicétas Choniate appelle *la grande Valachie* [5] et qui est connue aussi des chroniqueurs de l'empire latin de Constantinople sous le nom de *Blachie, Blaquie la grande*. Dans l'ancienne Étolie et dans l'Akarnanie s'étendait la *petite Valachie* et en Épire la *Valachie supérieure* [6].

Jusqu'ici, aucune mention des Valaques de la Moesie. Mais on a découvert des Valaques dans la Serbie. Plusieurs documents serbes publiés par M. Fr. Miklosisch parlent de familles valaques octroyées à titre de don par les rois serbes à des monastères. On en pouvait déduire la présence de Valaques en deçà des Balkans. C'est ce que M. Hunfalvy laisse aussi entendre, tandis que M. Pic, auquel il emprunte ces faits, observe expressément que ces Valaques sont tous originaires « du nord de l'Albanie et *de la partie la plus méridionale de la Serbie* » ; mais M. Hunfalvy se garde bien de reproduire cette particularité [7].

1. Anne Comnène, éd. de Bonn, I, p. 395 : « Ὁπόσοι τε ἐκ Βουλγάρων καὶ ὁπόσοι τὸν νομάδα βίον εἵλοντο Βλάχους τούτους ἡ κοινὴ καλεῖν οἶδε διάλεκτος ».

2. Cantacuzène, I, p. 146.

3. Tafel de Thessalonique, dans Rœsler, *Rom. Stud.*, p. 108, note 5.

4. Ausbertus, *De expeditione Frederici*, cité par M. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 65, note 1.

5. Nicétas Choniate, éd. de Bonn, p. 841 : « Τὰ Θετταλίας κατέχων μετέωρα ἃ νῦν μεγάλη Βλαχία κικλήσκεται ».

6. Villehardouin, § 105 « Johanis qui ère Roi de Blakie et de Bougrie ». G. Phrantzès, Bonn, p. 414 : « Τῆς μικρῆς Βλαχίας ». Schol. Thucyd., II, 102 : « Δολοπία ἡ νῦν καλουμένη Ἀνώβλαχα ».

7. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 73. Pic, *Abstammung*, p. 56. Il est connu que Stephan Douchan et déjà son père Stephan Uros († 1330) possédaient l'Albanie et la Macédoine (Ranke, *Die Serbische Revolution*, Hamburg, 1829, p. 2. Hasdeu, *Archiva istorica*, Bucarest, 1865, III, pp. 130, 139). Il n'est donc nullement extraordinaire de

Il nous reste à élucider une question importante sur laquelle les partisans de la théorie rœslérienne fondent surtout leur argumentation. C'est l'existence d'un état valacho-bulgare au sud du Danube. Ils admettent, à l'encontre des Slavistes, que cet état fut fondé et soutenu surtout par les efforts de la nation valaque « qui devait être fort nombreuse dans la Moesie ». Comment se fait-il qu'elle disparaisse plus tard? Comment expliquer ce fait tellement anormal qu'on ne l'y retrouve presque plus aujourd'hui, lorsqu'elle a dû être autrefois assez nombreuse et assez puissante, pour tenir tête aux armées byzantines et causer presque la ruine de l'empire latin de Constantinople? Rœsler et ses partisans ne veulent y voir d'autre explication possible qu'en faisant passer les Valaques sur la rive gauche du Danube, où l'on commence à les trouver immédiatement après la révolution qui donna naissance à l'état valacho-bulgare.

Nous avons déjà, sur ce point, préparé le terrain par l'analyse de tout ce qui se trouve dans les relations des historiens byzantins et des autres sources contemporaines, relativement aux Valaques du sud du Danube. Nous avons déjà fait observer que, nulle part, les Valaques ne se trouvent mentionnés dans la Moesie. Voyons maintenant si Nicétas Choniate, le chroniqueur de l'état valacho-bulgare, contredit les assertations de toutes les autres sources que nous avons étudiées.

L'empereur Isaac l'Ange, voulant se remarier, demanda et obtint la main de la fille de Bela III, roi de Hongrie. Comme il avait besoin de beaucoup d'argent pour célébrer son mariage, il imposa à ses sujets de lourdes contributions, qui pesaient particulièrement sur les villes des environs d'Anchialos et sur « les barbares *du mont Haemus*, qui s'appelaient auparavant Mysiens et actuellement Valaques.[1] »

Une preuve que les Valaques habitaient la montagne proprement dite ressort, entre autres, de ce fait rapporté par Nicétas, que ces barbares étaient « garantis par des châteaux forts bâtis sur des rochers inaccessibles »; ces forteresses ne sont autre chose que les

rencontrer des Roumains dans la Serbie ancienne. — Nous ne rappelons pas à cet ndroit un passage de Nicétas et un autre de Cinnamus, attendu qu'ils se rapportent sans aucun doute aux Valaques du nord du Danube, ainsi que nous le verrons plus bas (voir le chap. v, *Chroniqueurs et historiens*).

1. Nicétas Choniate, Ed. Bonn., p. 482 : « Τοὺς κατὰ τὸν Αἷμον τὸ ὄρος βαρβάρους οἱ Μυσοὶ πρότερον ὠνομάζοντο, νυνὶ δὲ βλάχοι κικλήσκονται. »

fortifications élevées par Justinien dans la chaîne des Balkans pour s'opposer à l'invasion des barbares [1].

Les députés envoyés par les Valaques à Constantinople Pierre et Assan, deux frères de cette même nation [2], demandent qu'on leur assigne des propriétés dans la montagne; cette demande est repoussée; on refuse aussi de réduire les contributions imposées; ils se décident alors à lever l'étendard de la révolte. Leur peuple, effrayé par les dangers de l'entreprise, se refuse d'abord à les suivre, mais ils réussissent à l'y décider par un stratagème. Les Valaques, s'étant révoltés, se répandent « jusque dans les villes qui étaient éloignées de l'Haemus » [3] et ils en ramènent des quantités considérables de bestiaux. Aussitôt que l'empereur se montrait, ils rentraient dans leurs refuges inaccessibles. Les barbares en furent néanmoins délogés et durent se réfugier, en passant le Danube, dans la Scythie voisine. L'empereur parcourut alors toute la Mysie et aurait pu mettre des garnisons dans tous les villages, qui sont très nombreux dans l'Haemus [4], presque tous établis « sur des précipices vertigineux et des hauteurs effrayantes », mais il n'en fit rien; il se laissa fléchir par les supplications des Valaques, et s'en retourna.

Revenu avec une troupe de Scythes, Assan se décide à rétablir « l'empire des Mysiens et des Bulgares tel qu'il avait été auparavant [5]. » Les luttes recommencent avec plus d'acharnement et les révoltés remportent plusieurs succès qui contribuent à consolider leur nouvel état.

La description que Nicétas fait des Valaques qu'il avait vus de ses propres yeux, car il était secrétaire de l'empereur et l'accompagnait souvent dans ses expéditions, est en tout semblable à celle de Benjamin de Tudèle : « L'empereur trouva les citadelles et les villages fortifiés par de nouveaux remparts, et leurs défenseurs recherchaient les hauteurs à la manière des cerfs, sautaient comme des chèvres par dessus les ravins et refusaient de combattre en bataille rangée [6].

Après la mort d'Assan, qui périt victime d'un assassinat en 1196,

1. Procope, *De ædificiis*. Bonn., p. 304 et suiv., où il énumère un nombre de 81 forts élevés dans l' « Αἱμίμοντον ».

2. N. Ch., p. 482 : « Πέτρος τις καὶ Ἀσάν, ὁμογενεῖς καὶ ταυτόσποροι. »

3. N. Ch., p. 486.

4. N. Ch., p. 487 : « ταῖς ἐκεῖσε πόλεσιν, αἱ πολλαὶ μέν εἰσι κατὰ τὸν Αἶμον. »

5. N. Ch., p. 489 : « καὶ τὴν τῶν Μυσῶν καὶ τῶν βουλγάρων δυναστείαν εἰς ἓν συνάψουσιν ὡς πάλαι ποτὲ ἦν, οὐδαμῶς ἠνείχοντο. »

6. N. Ch., p. 561.

son frère Pierre gouverna le nouvel état encore une année et tomba sous le couteau d'un autre meurtrier en 1197. Leur frère cadet, Jean (Joanitza), qui régna pendant dix ans, poursuivit les luttes contre l'empire byzantin et ces luttes ont toujours pour théâtre la *Macédoine et la Thrace* [1]. L'empire byzantin étant tombé pendant ce temps au pouvoir des Latins, Joanitza poursuivit les hostilités contre les nouveaux maîtres de Constantinople, vainquit et tua même dans une lutte l'empereur Baudouin de Flandre (1205). Comme il était ambitieux et voulait donner à sa puissance une sanction légale, il envoya au pape une ambassade chargée de demander pour lui le titre de roi des Valaques et Bulgares. Son ambassade ne put parvenir en Italie, à cause d'une guerre qui existait entre les Hongrois et les Byzantins. Le pape, informé par d'autres voies du désir de Joanitza, lui envoya un légat qui lui remit une bulle, dans laquelle il était dit entre autres : « Nos autem, audito *quod de nobili urbis Romae prosapia progenitores tui originem traxerunt*, jam pridem te proposuimus et litteris et nuntiis visitare. » Joanitza, répondant à la missive du pape, rend grâces « omnipotenti Deo quia *reduxit nos in memoriam sanguinis et patriæ nostræ, a qua descendimus* ». Dans la correspondance qui s'en suivit, Joanitza est toujours nommé « *Calojoan Dominus Blacorum et Bulgarorum*, » et ce même titre lui est donné au couronnement officiel, qui a lieu le 8 novembre 1204 [2].

A l'encontre des auteurs qui nient la continuité des Roumains dans la Dacie trajane, les slavistes se refusent d'admettre l'existence d'un état *valacho-bulgare* de l'autre côté du Danube. Ils soutiennent que cet état, ainsi que celui qui l'avait précédé (détruit en 1018 par Basile II, le Bulgaroctone), était purement bulgare, que l'élément valaque n'y joue aucun rôle, que la dynastie assanienne était d'origine bulgare ; ils refusent ainsi aux Valaques toute participation à la guerre pour l'indépendance entreprise contre l'empire byzantin vers la fin du XIIe siècle. Les slavistes soutiennent que la lettre du pape à Calojoan n'était qu'un compliment que le rusé Bulgare ne manqua pas de s'approprier, pour se créer un titre de plus à la

1. Voir N. Ch., p. 520, 569, 570, 573, 589, 612 et 624 où il dit : « Τὶς δ' ἂν καὶ ἀριθμεῖν δύναιτο ὅσαι καὶ ὅτε τοῦ ἔτους Σκυθῶν καὶ Βλάχων ἐγίνοντο ἔφοδοι καὶ οἷα ἔργα ἔδρων ἀνόσια ; μαρτυροῦσι δήπου τὰ πεπραγμένα ἡ τῶν πρὸς Αἶμον χωρῶν ἐρημία Μακεδονίας τε καὶ Θρᾴκης οἱ λῃσμοὶ στηλῶν καὶ κύρβεων ἀκριβέστερον καὶ ξυμπάσης ἱστορίας τρανότερον. » Comparez Jirecek *Geschichte der Bulgaren*, p. 231.

2. Voir cette correspondance dans Theiner, *Mon. Slav. merid* I, pp. 15-39.

bienveillance du chef de l'Église catholique. Quant aux écrivains byzantins, ils auraient toujours substitué intentionnellement le nom de Valaques à celui de Bulgares, qu'ils exécraient. M. Pic s'exprime, à ce sujet, de la manière suivante : « La manière différente dont on expose la lutte des Bulgares pour l'indépendance s'explique par la confusion des noms de Valaques et de Bulgares chez les historiens contemporains ; comme, par la suite, le nom de Bulgare revient en honneur et que ce changement de nom dans les sources occidentales peut être attribué à l'influence grecque, on pourrait en induire même une substitution volontaire d'un nom à l'autre de la part des politiques byzantins, qui peut trouver sa cause dans la haine politique et le mépris national et qui cherchait à supprimer à tout prix l'odieux nom des Bulgares. C'est seulement lorsque la Bulgarie fut rétablie dans ses anciennes limites, que son existence fut connue de tout le monde, et que l'on invoqua même son appui contre l'empire latin de Constantinople ; alors les Grecs ne firent plus de difficultés à reconnaître officiellement le nom autrefois si exécré des Bulgares » [1]. Disons-le tout d'abord, il n'est pas exact que les auteurs byzantins aient tenu secret le nom des Bulgares. Ainsi, outre Nicétas lui-même qui cite ce nom en deux endroits, tous les autres écrivains de Constantinople, soit contemporains, soit antérieurs et postérieurs à Nicétas [2], partent des Bulgares à plusieurs reprises. Ensuite quel avantage auraient trouvé les historiens de Byzance à attribuer leurs échecs aux Valaques, plutôt qu'aux Bulgares? Enfin, il serait assez extraordinaire que les compliments du pape coïncidassent d'une manière si inattendue avec les faussaires de Constantinople. Mais il existe une preuve positive et irréfragable

1. *Ueber die Abstammung der Rumaenen*, p. 87.

2. Pour Nicétas, voir plus haut, p. 42, note 1, où il dit qu'Assan voulait rétablir l'état des Mysiens et *des Bulgares*. Ailleurs, p. 225 (Bonn), il mentionne un évêque bulgare. Anne Commène, dans un passage rapporté plus haut (p. 41, note 1), parle aussi des Bulgares. Ils sont de même mentionnés très souvent par Cedrenus (Bonn, I. pp. 628, 766, 770, 781 ; II, pp. 53, 152, 356, 372, etc.) et par Pachymeres (Bonn, I, pp. 82, 210, 231, 235, 342, 434, 448. II, p. 446 etc.) — L'historien français de la 4e croisade, Villehardouin, qui prit lui-même part à cette expédition, parle, à plusieurs reprises, des Valaques : *De la conquête de Constantinople*, Paris, 1838, pp. 64, 116 : « Johannis li rois de Blaquie et de Borgherie. » Il désigne expressément « li rois Johannis » comme Valaque. *Ibid*, pp. 117, 162 : « Johannis li Black. » — Villehardouin a décrit les faits qu'il avait vus et entendus. Il ne saurait être question chez lui d'un changement de nom, entre les Bulgares et les Valaques, que l'on pourrait attribuer à l'influence grecque, comme le veut M. Pic.

que la dynastie assanienne était d'origine valaque. Le même Nicétas Choniate raconte que, dans une des nombreuses batailles livrées entre les Valaques et les Byzantins, un prêtre fut fait prisonnier et amené devant Assan. « *Comme ce prêtre savait le valaque,* aussitôt qu'il vint en présence du chef, il se jeta à ses pieds, implorant son pardon [1]. » Il est évident que le prêtre pria Assan *en valaque,* car autrement pour quelle raison Nicétas aurait-il mentionné que le prêtre connaissait cette langue? Il est tout aussi indubitable que le prisonnier voulait disposer Assan en sa faveur, en s'adressant à lui dans sa langue maternelle, et ce témoignage fait d'une manière incidente, et auquel Nicétas ne semble attacher aucune importance, confirme d'autant plus sa véracité. Cette circonstance rapportée par Nicétas ne permet pas de mettre en doute l'origine valaque des chefs de l'insurrection valacho-bulgare.

Nous sommes pourtant loin de donner aux Valaques de l'autre côté du Danube, le rôle prépondérant que semblent leur attribuer Rœsler et ses disciples. Quoique les fondateurs du nouvel état et les rois de la dynastie assanienne fussent d'origine valaque, la classe supérieure du peuple sur lequel ils étaient appelés à régner était de nationalité bulgare; il en était de même de la langue cultivée, de l'église et, en général, de tous les éléments civilisateurs. Rœsler dit que, dans cette révolte des peuples soumis contre l'empire de Constantinople, « les Bulgares représentaient plutôt le bras, pendant que les Valaques représentaient la tête [2]. » Nous pensons que c'est précisément l'opinion inverse qui est la vérité.

Il va sans dire qu'au milieu d'une société bulgare (car les rois de la dynastie assanienne quittèrent bientôt la montagne, où habitaient les Valaques, et descendirent dans la plaine occupée par les Bulgares) la dynastie aussi bien que les quelques familles Valaques qui suivirent leur chef, perdirent bientôt leur nationalité et adoptèrent celle du milieu où ils s'étaient établis. Les Valaques avaient joué un rôle brillant pendant la guerre de l'indépendance. Quand il fallut organiser l'état, ce sont les Bulgares qui commencèrent à donner le ton. Il nous semble même découvrir une opposition à cette dynastie

1. N. Ch., p. 617 : « Τότε δὲ καὶ τῶν δορυαλώτων τις ἱερέων εἰς τὸν Αἷμον αἰχμάλωτος ἀπαγόμενος, δεῖται τοῦ Ἀσὰν ἀφεθῆναι δι' ὁμοφωνίας ὡς ἴδρις τῆς τῶν Βλάχων φωνῆς εἰς ἔλεον αὐτὸν ἐκκαλούμενος. » Comp. Eudoxius von Hurmuzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumaenen,* Bucuresti 1878, chap. II, *Entstehung, Dauer und Unterjochung des wlacho-bulgarischen Staates,* p. 29.

2. *Rom. Stud.,* p. 110.

d'origine étrangère de la part du peuple bulgare, tant qu'elle ne fut pas complètement bulgarisée. Ainsi nous rappellerons ce fait que les trois frères, qui inaugurèrent la nouvelle dynastie, périrent victimes d'assassinats politiques, dont les auteurs étaient probablement des Bulgares [1]. Dans la suite le rôle des Valaques s'efface de plus en plus ; on ne les voit figurer que de temps en temps dans les luttes que le nouvel état eut à soutenir. En temps de paix, ils continuaient leur vie retirée et obscure dans les gorges des Balkans, et si quelques-uns d'entre eux descendaient dans les villes pour s'y mêler à la vie politique, ils étaient absorbés par l'élément dominant et passaient pour Bulgares. Ces mêmes considérations expliquent comment il se fait que dans les monuments slaves le chef de l'état ne porte pas le titre de roi *des Valaques* et des Bulgares et que ce titre n'apparaît que dans les monuments latins [2]. La dynastie tenait à se concilier l'élément dominant et ne devait pas fournir des armes à une opposition naturelle contre une dynastie étrangère.

Voilà comment on peut, sans forcer ni les textes ni les faits, expliquer la naissance de l'état valacho-bulgare, tout en se rendant compte et de la prépondérance des Valaques dans les premiers moments de son existence et de leur disparition ultérieure de la scène politique.

L'histoire roumaine a eu le malheur d'être traitée surtout par des étrangers, et les faits relatés jusqu'ici, principalement le dernier, montrent la manière suivie par eux dans la peinture de son passé. L'intérêt qu'ils portent aux peuples dont ils font partie fausse leur jugement et va souvent jusqu'à leur faire omettre ou altérer les faits qui lui servent de base [3]. Il est temps de rétablir ces faits tels qu'ils ressortent des documents eux-mêmes et de leur donner une interprétation naturelle et raisonnable.

Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie trajane, croyant trouver un argument irréfutable dans l'existence de l'état valacho-bulgare au sud du Danube, soutiennent contre les slavistes que ce sont les Valaques qui jouèrent le rôle principal dans cette révolte des deux peuples alliés contre l'empire byzantin ; ils admettent la nationalité valaque des chefs de l'insurrection et traitent, en général, cette question conformément aux vœux des Rou-

1. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, Prague, 1876, p. 382. Pic, *Abstammung*, p. 88.
2. Eudoxius von Hurmuzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumaenen*, pp. 29, 46 et 75. Comp. Pic, *Abstammung*, p. 88-90.
3. Nous en avons déjà cité plusieurs cas, et la suite le prouvera encore davantage.

mains. S'ils concèdent pourtant aux Roumains un rôle si brillant sur la rive droite du Danube, c'est pour pouvoir d'autant plus aisément nier leur existence sur la rive gauche du fleuve. Car si les Roumains étaient autrefois si nombreux dans la péninsule balcanique [1], qu'ils purent presque renverser les empereurs qui se succédaient à Constantinople, et si aujourd'hui leur nombre y est si réduit, il est évident qu'ils ont dû émigrer; mais où? Évidemment dans le pays où on ne les trouve pas tant qu'ils florissaient au sud du Danube, et où ils ne tardent pas à se constituer en états, aussitôt qu'ils disparaissent de l'histoire de l'empire byzantin.

Les slavistes, au contraire, qui se montrent, en général, disposés à admettre la permanence indiscontinue des Roumains au nord du Danube, revendiquent pour leur nation l'honneur d'avoir secoué le joug de Byzance et refusent aux Roumains toute sorte d'action dans la péninsule des Balkans, comme prix, pour ainsi dire, de la concession de leur existence en Dacie. Qui ne voit, dans cette manière d'écrire l'histoire, la défense de tout autres intérêts que de ceux de la vérité?

L'analyse des auteurs byzantins et surtout de Choniate, celui de tous les chroniqueurs qui s'occupe le plus des Valaques, renverse les théories présentées par les Slaves où les Allemands. Les Valaques n'existaient dans ces temps-là que dans les Balkans et leurs ramifications; il n'y en avait pas en Moesie, dans ce pays d'où Rœsler et ses disciples veulent les ramener dans la Dacie trajane. C'est dans les Balkans que se trouvent leurs plus nombreux villages; c'est là qu'ils s'adonnent en partie aussi à l'agriculture, car l'empereur fait mettre le feu à leurs meules de blé [2]; c'est là qu'ils sont attaqués à plusieurs reprises par les armées impériales, auxquelles leur agilité de montagnards leur permet d'échapper. En dehors de l'Haemus, ce sont la Thessalie, l'Épire, l'Akarnanie, l'Étolie, tous pays de montagnes, situés au sud des Balkans qui abritent cette race vigoureuse et indomp-

1. Rœsler, *l. c.*, p. 114 : « Hier (in Thessalien) und in der Rhodope müssen sie, bis in die Zeit der ethnographischen Umgestaltung der Halbinsel durch die Osmanen, sehr zahlreich gewesen sein. » Mais si les Valaques étaient nombreux dans le Rhodope, est-ce une raison pour les trouver en nombre considérable dans la Moesie? Puis si l'on explique leur diminution dans ces régions par l'arrivée des Turcs en Europe (après 1356), comment expliquer leur présence, nombreuse à cette époque, en Transylvanie et en Valachie, où ils constituent déjà des états? Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, Rœsler ne sait pas même ce qu'il veut établir.

2. N. Ch., p. 487 : « Πυρὶ δὲ τὰς θημωνίας τῶν καρπῶν παραδούς. »

table. Pas un écrivain byzantin ne les mentionne dans la Moesie; au temps même d'Ioanitza, les luttes qui s'engagent entre ce roi et les empereurs de Constantinople ont continuellement pour théâtre la Thrace et la Macédoine.

En présence de faits si évidents, comment peut-on abuser du terme de Mysiens, donné par les auteurs grecs aux Valaques, terme qui, dans leur langage archaïque, est identique à celui de Thrace [1]? Comment admettre que les Valaques habitaient la Moesie proprement dite, située entre l'Haemus et le Danube, c'est-à-dire la Bulgarie actuelle, les faire descendre des restes de la population romaine réduite à l'état de bergers et, en définitive, en faire sortir les 10,000,000 de Roumains qui habitent aujourd'hui l'ancienne Dacie trajane?

Il nous semble tout au moins plus raisonnable de ne pas faire faire à un peuple entier de pareilles pérégrinations; le fait même que les Roumains occupent encore aujourd'hui précisément le pays qu'occupaient leurs ancêtres milite en faveur de la continuité de leur établissement au nord du Danube [2].

Si les Roumains de la rive gauche du Danube y étaient venus de la Moesie, on devrait y retrouver encore aujourd'hui au moins quelques vestiges de cette population, car un peuple n'émigre jamais complètement de son pays; seuls les Roumains feraient-ils exception à cette loi? Les Roumains qui habitent la Bulgarie actuelle y sont tous venus des pays roumains de la rive gauche du Danube, pendant l'époque fanariote ou du temps du règlement organique, pour se soustraire aux abus de toute sorte dont ils étaient victimes. Le même phénomène se reproduit de nos jours pour les Roumains de Hongrie, qui émigrent dans la Roumanie indépendante. Mais il n'*existe pas un seul Roumain* en Serbie ou en Bulgarie qui ne soit originaire des anciennes principautés, et *pas un seul* ne parle la langue des Roumains du Pinde ou de la Macédoine. Cette observation a déjà été faite par Kanitz, le profond connaisseur de l'ethnographie balkanique; il fait observer, en effet, « qu'il n'existe pas un seul village valaque au-delà de deux milles à partir de la rive droite du Danube; les établisse-

1. Que le nom de Thrace était appliqué à presque toute la péninsule balkanique, voir Const. Porphyrogénète, *de Thematibus*, Bonn., p. 45 : « Ἡ τε γὰρ Βουλγαρία καὶ αὐτὸς ὁ Ἴστρος καὶ τὸ περιώνυμον ὄρος τὸ διῆκον ἄχρι τοῦ Πόντου, τὸ καλούμενον Αἶμος, τῆς Θράκης εἰσὶ μέρη, νυνὶ δὲ ἀλλότρια χρηματίζουσι. »

2. Voir plus haut, *Introduction*.

ments valaques de ce côté du fleuve, de même que ceux du Timok, appartiennent, pour la plupart, à ce siècle » [1].

En outre, quelle nécessité aurait poussé les Valaques à passer le Danube précisément dans les premiers temps de la fondation de l'État valacho-bulgare? Rœsler et M. Hunfalvy soutiennent que, pendant la lutte pour l'indépendance, les Valaques ayant été contraints, à plusieurs reprises, de passer le Danube pour chercher un refuge chez les Cumans, abandonnèrent peu à peu leur ancienne patrie et s'établirent dans la Moldo-Valachie, d'où ils ne tardèrent pas à passer en Transylvanie et dans les pays hongrois [2]. — Il est d'abord tout à fait inexact que les Valaques aient été forcés de passer à plusieurs reprises le Danube. Cela n'arriva *qu'une seule fois,* au commencement de la lutte. Dans la suite, les Valaques, étant toujours victorieux, n'eurent pas besoin de le faire [3]. Or peut-on s'imaginer que les Valaques aient quitté leur pays précisément au moment où, ayant fondé un État indépendant, ils pouvaient y jouir de tous leurs droits, et cela pour aller chez les Cumans qui ne pouvaient guère être plus civilisés que les Goths devant lesquels Rœsler fait fuir au plus vite les habitants de la Dacie? Mais l'exode de la Moesie n'ayant pas eu lieu à la suite d'un ordre du gouvernement, comme celui de la Dacie, il devait durer plus longtemps; faut-il donc admettre que les Roumains soient revenus en Dacie au moment où la plus terrible de toutes les invasions barbares, celle des Tatares (1241), dévasta les contrées situées au nord du Danube? [4]. Rœsler prévoit l'objection et croit y parer

1. Cité par Jung, *Die Anfænge der Romaenen* dans la *Zeitschrift für Œ. G.*, 1876, p. 4. Comp. Fallmereyer, *Fragmente aus dem Orient.* Stuttgart, 1845, II, p. 240.

2. Nous avons reproduit plus haut les paroles de Rœsler. Voici celles de M. Hunfalvy : « Wæhrend des Befreiungskampfes des neuentstandenen Bulgariens, der 1185 begann, in dem Vlachische Hirten aus dem Haemus die Hauptrolle spielten, und der nur durch die grosse Hilfe der Kumanen einen glücklichen Ausgang nahm, musste die Befreundung der Wlachen mit den Kumanen sich bedeutend vermehren, und die Wanderungslust der erstern nach dem Lande der Kumanen steigern. Und wo nicht Hirten sondern Ackerbauer gesucht waren, da fanden gewiss auch Bulgaren unter den Kumanen willkommene Aufnahme » (*Ansprüche*, p. 81).

3. Voir l'*Histoire de l'Etat valacho-bulgare* dans Eudoxius von Hurmuzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumaenen*, I, cap. II.

4. Rœsler, ainsi que M. Hunfalvy, font durer cette immigration des Roumains jusqu'au temps de l'invasion ottomane, à laquelle ils attribuent surtout l'augmentation de la population roumaine au nord du Danube. Rœsler dit : « Unter den ethnographischen Veræenderungen welche sich in Gefolge der osmanischen Machtentfaltung vollzogen, erscheint uns keine bedeutender als der Rückgang des romaenischen Elementes auf der Halbinsel bewirkt durch Aufsaugung und Auswanderung »

en faisant observer que « le Mongole, qui dévasta la Hongrie de la manière la plus inhumaine, semble avoir épargné la Cumanie orientale, la Valachie et la Moldavie ; chez eux, il n'y avait pas d'empire à renverser, pas de trésors à piller » [1]. Comme si, dans leurs invasions, les barbares avaient uniquement pour point de mire de renverser les États, et ne songeaient pas au moins autant à s'emparer des fortunes individuelles; or quels autres biens pouvaient-ils trouver plus désirables que les troupeaux des pasteurs roumains, dont les barbares, dans leur vie nomade, tiraient leur subsistance?

M. Miklosisch suppose, on l'a vu plus haut, que les Roumains ont passé de la Moesie dans la Dacie trajane à l'époque de l'invasion slovène (fin du ve siècle); cette hypothèse a contre elle, outre les arguments exposés jusqu'ici, le fait que les Slovènes s'étendirent en même temps des deux côtés du Danube [2], et que, par conséquent, les Roumains n'auraient pu leur échapper en passant le fleuve.

M. W. Tomaschek est l'auteur d'une autre théorie qui diffère de celle de Rœsler, non-seulement quant à l'époque à laquelle il fait rentrer les Roumains dans la Dacie trajane, mais encore par rapport à la région où il place la formation de ce peuple. Il ne le fait point revenir de la Moesie, où il ne peut le trouver ; il le fait revenir de plus bas « des parties centrales de l'Haemus, où habitait, dans les anciens temps, le peuple thrace des Besses. » Pour trouver les ancêtres des Roumains, d'après lui, on n'a pas besoin de recourir aux colons de la Dacie ; « on doit s'inquiéter tout aussi peu de l'abandon de cette province et de la transplantation des citoyens daco-romains dans la Dacie aurélienne — car ces nouveau-venus, qu'ils aient été nombreux ou non, ne contribuèrent qu'à augmenter le nombre des paysans thraces. Au sud du Danube, sur toute la frontière de l'Illyrie et de la Macédoine, nous trouvons un peuple romanisé, assez étendu et assez considérable pour donner naissance au peuple entier des Valaques [3]. »

(*Rom. Stud.*, p. 116). M. Hunfalvy ajoute : « Der Druck den die sich ausbreitende Türkenmacht im Süden der Donau auf Bulgaren, Wlachen, Serben seit dem dritten Jarhzehnt des XIV^tes Jahrhunderts ausübte, schob die Einwohnerschaft an die Donau und hinüber nach Ungrowlachien und dessen Nebenlændern; unter der wogenden Einwohnerschaft waren aber die Wlachen die beweglichsten, welche auch von leichten Wellen am weitesten fortgetragen wurden » (*Ansprüche*, p. 101).

1. *Rom. Stud.*, p. 117.

2. Nous établirons ce fait dans le chapitre qui traite de la langue roumaine.

3. Critique de Jung, *Rœmer und Romanen* dans la *Zeitschr. für OE. G.*, 1877, p. 447.

Par là s'expliquerait tout ce qui se présente de si énigmatique dans le caractère du peuple roumain. Le peuple des Besses romanisé, se divisant en deux tronçons, dont l'un émigra vers le Nord dans la Dacie trajane et l'autre vers le sud, dans la Thessalie et les autres régions adjacentes, donne la clef de l'identité (?) du langage des Roumains de la Macédoine avec celui des Roumains de la Dacie. Le peuple des Besses étant d'origine thrace, la présence d'éléments albanais dans la langue n'est plus dès lors qu'un phénomène tout naturel. Aussi M. Tomaschek renonce-t-il aux idées qu'il avait soutenues auparavant sur ces deux questions; il pense aujourd'hui que la présence de l'élément albanais dans la langue roumaine ne saurait s'expliquer par la seule existence de nombreuses colonies illyriennes sur le sol de la Dacie; autrement il serait forcé d'attribuer un caractère par trop moderne (époque du moyen âge byzantin) aux éléments étrangers qui se trouvent dans la langue des Daco-Roumains et qui n'auraient pu pénétrer dans cet idiome qu'au sud du Danube, à l'époque post-romaine ou romanique [1]. Voilà pourquoi il laisse tomber aussi l'explication qu'il avait donnée précédemment de la « prétendue identité » des deux rameaux de la langue roumaine, lorsqu'il avait soutenu que la romanisation, s'exerçant sur des peuples semblables, devait produire à peu près les mêmes résultats, même dans des régions géographiquement séparées.

Du temps où M. Tomaschek combattait la théorie de Rœsler, il avait attiré l'attention sur un passage de Nicétas Choniate, dans lequel cet historien mentionne des Valaques, du côté de la Gallicie, déjà en l'année 1164 [2]; il est obligé maintenant de reculer de quelques années la date de la prétendue réimmigration des Roumains dans la Dacie trajane; il la place entre les années 1074 et 1144, époque à laquelle les deux rives du Danube obéissaient au même maître [3]. Alors même que les deux rives de ce fleuve auraient été soumises à la même domination, nous ne voyons pas le motif qui aurait poussé les Besses de M. Tomaschek à quitter leur pays. En histoire comme en général dans toute la sphère de l'activité humaine, les actions sont toujours déterminées par des motifs; or, M. Tomaschek omet justement de trouver un motif au moins plausible à l'émigration de tout un peuple. Mais l'assertion de cet historien n'est pas même exacte. Les deux rives du Danube

1. *Ibid.*, p. 419.
2. *Zur Walachischen Frage*, dans la *Zeitschr. für OE. G.*, 1876, p. 342.
3. W. Tomaschek *Zur Kunde der Haemus-Halbinsel*. Vienne, 1882, p. 51.

avaient été soumises au même maître, ainsi que nous le verrons plus bas, pendant la durée du premier État bulgare, détruit en 1018 par Basile II le Bulgaroctone, empereur de Constantinople. A partir de cette époque, le pays vaincu fut partagé entre les Byzantins, qui commandaient sur la rive droite, et les Cumans, qui s'étendaient sur la gauche, et il ne peut plus être question d'une domination commune sur les deux rives du fleuve.

Les Cumans, horde sauvage et barbare, commencent à s'étendre dans les régions de la Moldavie et de la Valachie en 1050, précisément à l'époque où M. Tomaschek veut faire émigrer les Besses en deçà du Danube. Il remarque, à cette occasion, « que les nomades turcs possédaient assez de bétail grand et petit, qu'ils étaient avides d'argent et qu'ils dirigeaient leurs armes surtout contre les Grecs, tandis que leurs relations avec les Valaques devaient être amicales [1] » ; cette observation rappelle par trop l'assertion semblable de Rœsler pour être prise au sérieux.

Mais si M. Tomaschek place au XIe siècle l'immigration des Roumains dans la Dacie, il devrait, à l'exemple de Sulzer, de Rœsler, de Hunfalvy, repousser le témoignage de l'Anonymus Belae regis notarius, chroniqueur hongrois, qui parle des Roumains comme présents en Dacie au moment de l'invasion hongroise, et le traiter de faussaire ainsi que l'avaient fait ses devanciers. Au temps où M. Tomaschek combattait la théorie rœslérienne, il avait fait cette juste remarque : « Si les Valaques, ainsi que le prétend Rœsler, étaient venus de Transylvanie depuis soixante ans seulement, les Hongrois devaient bien le savoir, et l'Anonyme n'aurait pas été assez simple pour faire croire à ses compatriotes qu'ils étaient d'anciens habitants du pays. Non, la tradition immémoriale et la croyance générale de son temps lui faisaient apparaître comme tels les Valaques et les Slaves. S'il avait eu seulement l'idée que les Valaques, qu'il considère comme les plus lâches d'entre les hommes, fussent des vagabonds nouvellement arrivés, il n'aurait pas manqué de leur adresser cette nouvelle injure [2]. »

Chose extraordinaire et inexplicable : M. Tomaschek, dans sa critique du livre de M. Jung, après avoir réfuté les arguments que celui-ci apporte en faveur de la continuité des Roumains et y avoir développé sa théorie de la romanisation des Besses, complimente M. Jung sur plusieurs parties de son livre, et le félicite en particulier de « sui-

1. *Haemus-Halbinsel*, p. 50.
2. W. Tomaschek, critique de Rœsler dans la *Zeitschr. für OE. G.*, 1872, p. 152.

vre son exemple et d'invoquer le témoignage de l'Anonyme pour prouver que, au XIIIe siècle déjà, personne ne songeait à voir dans les Valaques des immigrés de date récente [1] »

On a récemment découvert un nouveau document relatif à l'histoire byzantine; ce sont les notes stratégiques d'un despote de Constantinople, un certain Κεκαυμένος [2]; M. Tomaschek prétend y trouver « la seule preuve historique directe de l'hypothèse de Sulzer-Rœsler » et, en même temps, « une brillante confirmation » de sa propre théorie sur l'origine des Valaques.

Cet écrivain byzantin, qui avoue lui-même n'être pas un historien, mais un militaire de profession, fait une confusion des plus fâcheuses entre les Valaques, les Daces et les Besses; il les confond pêle-mêle, de sorte qu'on ne saurait absolument rien tirer de ses paroles, si ce n'est une indication très vague, il est vrai, mais qui tout justement combat, de la manière la plus formelle, la théorie de Rœsler et de Tomaschek, car elle contient un souvenir confus d'une migration des Valaques « ou Daces » du nord au sud et non en sens inverse, ainsi que l'exigerait l'hypothèse de la réimmigration danubienne des Roumains. Il dit, en effet, dans son chapitre « sur la mauvaise foi des Valaques » (περὶ ἀπιστίας τῶν Βλάχων) : « Ce (les Valaques) sont les Daces et les Besses. A l'origine, ils habitaient, dans le voisinage du Danube et de la Save où se trouvent maintenant les Serbes, des endroits inaccessibles et inexpugnables; ainsi appuyés, ils simulaient une attitude fraternelle et soumise envers les anciens empereurs, pour pouvoir d'autant plus facilement dévaster leurs provinces. Ceux-ci, perdant patience, les attaquèrent. C'est alors qu'ils s'enfuirent et se répandirent dans toute l'Épire et la Macédoine; la plupart s'établirent dans la Hellade [3]. » Ce passage contient, sans contredit, une réminiscence de la guerre de Trajan contre les Daces et des causes qui la provoquèrent, réminiscence puisée apparemment dans les livres de Dion Cas-

1. *Zeitschr. für OE. G.*, 1877, p. 453.

2. Publié à Pétersbourg par M. le professeur Wassilijewsky sous le titre : *Sowjety i raskazy wizantiiskago bojarina XI. wjeka*, 1881.

3. « Οὗτοι (οἱ Βλάχοι) γὰρ εἰσὶν οἱ λεγόμενοι Δάκαι καὶ Βέσσοι· ᾤκουν δὲ πρότερον πλησίον τοῦ Δανουβίου ποταμοῦ καὶ τοῦ Σάου, ὃν νῦν ποταμὸν Σάβαν καλοῦμεν, ἔνθα Σέρβοι ἀρτίως οἰκούσιν, ἐν ὀχυροῖς καὶ δυσβάτοις τόποις. Τούτοις θαῤῥοῦντες ὑπεκρίνοντο ἀγάπην καὶ δούλωσιν πρὸς τοὺς ἀρχαιοτέρους βασιλεῖς καὶ ἐξερχόμενοι τῶν ὀχυρωμάτων ἐλῃίγοντο τὰς χώρας τῶν Ῥωμαίων ὅθεν ἀγανακτήσαντες κατ' αὐτῶν ὡς εἴρηται διέφθειραν αὐτούς. Οἱ καὶ ἐξελθόντες τῶν ἐκεῖσε διεσπάρησαν πάσῃ τῇ Ἠπείρῳ καὶ Μακεδονίᾳ, οἱ δὲ πλείονες αὐτῶν ᾤκησαν τὴν Ἑλλάδα. »

sius. Mais comment expliquer la fin de ce passage où Kékauménos dit que les Daces, une fois vaincus, s'enfuirent précisément du côté par où ils étaient attaqués pour aller inonder la Thessalie, la Macédoine et la Grèce? Evidemment ce passage, quand même il serait bon à quelque chose, ne servirait pas à donner « une brillante confirmation » aux théories de Rœsler ou de Tomaschek.

D'ailleurs, M. Tomaschek lui-même n'a pas, selon son habitude, grande confiance dans ses propres idées. Il finit en disant « que peut-être on pourrait soutenir que les Daces d'Aurélien sont les ancêtres des Valaques du Danube et de l'Istrie, tandis que les Besses ne seraient que ceux des Valaques du Rhodope et du Pinde [1] », ce qui nous ramène tout bonnement à la théorie de Rœsler.

1. *Haemus-Halbinsel*, p. 64.

IV

L'ÉGLISE BULGARE CHEZ LES ROUMAINS

De l'analyse à laquelle nous venons de nous livrer, il ressort donc que le retour des Roumains en Dacie serait tout aussi impossible que leur abandon de la province. Pourtant, si l'on admet que ce peuple n'a jamais quitté la Dacie de Trajan, une difficulté surgit qu'il nous faut, avant tout, écarter. On sait que les Roumains ont adopté, dans leur église, le rite slave ou bulgare [1], que la langue bulgare ou vieux-slovène a été, pendant des siècles, tant en Transylvanie que dans les principautés, la langue officielle et écrite des Roumains. Comment expliquer cette circonstance, si l'on admet que les Roumains n'ont jamais passé le Danube?

La réponse à cette question se trouve dans le fait que la Bulgarie, au moins pendant la durée du premier état bulgare, s'étendait aussi au nord du fleuve, sur la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie. On comprend l'intérêt de Rœsler et de ses disciples à combattre l'existence d'une Bulgarie prolongée sur la rive gauche du Danube. Essayons donc d'établir sur des données positives la vérité sur ce point, un des plus importants dont nous ayons à nous occuper dans cette étude.

A l'origine, les Bulgares occupaient les terres situées dans les environs du Dniéper. Les fils de Cubrate († 660) se déplacèrent, et l'un d'eux, Asparuch, vint, avec une partie de son peuple, s'établir en Va-

1. Introduit en Bulgarie par Méthode et Cyrille du temps du roi Bogor ou Boris qui reçut en se baptisant le nom de Michel, 835. Voir Louis Leger, *Cyrille et Méthode*. Paris, 1868.

lachie, sur les bords du Danube. Dès 678, il quitta cette région et passa le fleuve, s'établissant sur la rive droite, au milieu des Slovènes, qui y étaient descendus plus d'un siècle auparavant. L'histoire ne dit pas si Asparuch garda en sa possession la rive gauche du fleuve; mais elle ne fait pas non plus connaître personne qui l'ait occupée à sa place. Il est donc probable qu'Asparuch resta maître de la Valachie.

Sous le règne de Crum (802?-820), nous voyons les auteurs byzantins établir une distinction entre une Bulgarie en deçà et une autre au-delà du fleuve; Nicéphore Grégoras rapporte que le roi bulgare, ayant fait prisonnières un grand nombre de familles de la ville d'Andrinople, les transporta dans la *Bulgarie d'au-delà de l'Ister* et les y établit [1]. Ces familles parvinrent à se soustraire à l'esclavage sous le règne du successeur de Crum, Mortagon, ce qui prouve que, sous ce dernier, la Valachie appartenait encore aux Bulgares. Mais les Bulgares avaient aussi la Transylvanie sous leur domination, car Suidas rapporte que ce même Crum soumit à son autorité les Avares qui avaient été chassés de la Pannonie par Charlemagne [2].

Bientôt après, une rivalité éclata entre les Bulgares et les Francs, ce qui suppose un voisinage de ces deux peuples. Enfin les Bulgares envahirent la Pannonie à plusieurs reprises. Rœsler, qui ne saurait nier ces faits, croit cependant qu'il n'est pas besoin d'admettre l'existence d'une Bulgarie près de la Theïss pour expliquer ces invasions, car les Bulgares auraient parfaitement pu entrer en Pannonie par le Sud et « nulle part on ne rencontre la moindre mention que les Bulgares auraient été *les voisins orientaux* de la Pannonie [3]. Et pourtant, dans ces mêmes Annales Fuldenses, que Rœsler cite pour appuyer son opinion, on lit un peu plus tard, à l'année 863 : « Interea rex, collecto exercitu, specie quidem quasi Rastizen, Maharensium sclavorum ducem, cum auxilio Bulgarorum *ab oriente venientium* [4]. » Les Bulgares étaient donc précisément les *voisins orientaux* de la Pannonie, ce qui ne saurait avoir lieu que s'ils occupaient la Transylvanie. Comment se fait-il que Rœsler ignore ce passage lorsqu'il en

1. Grégoras, éd. de Bonn, p. 391 : « Βουλγαρία ἐκεῖθεν τοῦ Ἴστρου ποταμοῦ. » Comp. Leo Grammaticus, *ibid.*, p. 233.

2. Suidas, I, p. 1017 : « Ὅτι τοὺς Ἀβάρεις κατακράτος ἄρδην ἠφάνισαν οἱ αὐτοὶ Βούλγαροι ἠρώτησε δὲ Κρέμ τοὺς τῶν Ἀβάρων αἰχμαλώτους. »

3. *Rom. Stud.*, p. 203.

4. Pertz, *Monumenta Germaniae*, I, p. 374.

cite lui-même un autre de l'année 892 contenu dans ces mêmes annales, c'est ce que nous ne saurions expliquer.

Ce dernier passage, rapporté par Rœsler, confirme d'une manière positive la domination des Bulgares sur la Transylvanie, malgré tous les efforts de cet auteur pour établir le contraire. Arnulfe, roi des Germains, envoie une ambassade à Vladimir, roi des Bulgares, le priant de ne plus vendre de sel aux Moraves avec lesquels le premier était en guerre [1]. Plusieurs historiens, et en dernier lieu M. Pic, soutiennent que ce sel ne pouvait provenir que des mines de la Transylvanie « attendu que dans la péninsule balkanique il n'existe pas de mines de sel, si ce n'est les mines très peu importantes de la Bosnie [2]. » M. Hunfalvy pense qu'il s'agit dans ce passage du sel marin que les Bulgares exportaient en Moravie des bords de la mer Noire, interprétation tout à fait impossible, vu l'énorme distance à laquelle il aurait fallu transporter une denrée aussi pesante. S'il s'agissait de sel marin, les Moraves l'auraient plus facilement tiré des bords de la mer Baltique. D'ailleurs, il est avéré que les salines de la Transylvanie étaient déjà exploitées du temps des Romains, qui transportaient les produits de leurs mines par le Maros, et les faisaient de là passer en Pannonie. La même chose existait au xe siècle, car la légende de saint Gérard rapporte qu'en 1007 Achtum, prince de Transylvanie, empêchait le sel royal de descendre le Maros [3]. Il est donc très probable que dans l'intervalle compris entre la domination romaine et celle des Hongrois, le commerce du sel ne fut jamais interrompu, et comme nous voyons le roi de Germanie prier celui des Bulgares de ne plus vendre de sel aux Moraves, il est évident qu'il ne saurait être question d'un autre sel que de celui des mines de la Transylvanie.

On trouve encore les Bulgares signalés comme établis à l'est des Hongrois, dans un passage de Constantin Porphyrogénète; il dit, en

1. Pertz, *Monumenta*, I, p. 408 : « (Arnulfus) missos etiam suos inde ad Bulgarios et regem eorum Laodamur ad renovandam pristinam pacem et ne coemptio salis inde Maravanis daretur exposcit. »

2. Pic, *Abstammung*, p. 73. Hunfalvy *Ansprüche*, p. 31.

3. *Catona Historia critica regum Hungariae stirpis arpadianae*, Pestini, 1779, I, p. 134 : « (Achtum) sibi potentiam super sal regis descendentes in Morosium constituebat in portibus eiusdem fluminis usque ad Tiviscum tributarios et custodis et concludebat omnia sub tributo. » Il est évident que ce sel ne descendait pas le Maros en 1007 pour la première fois, car Achtum s'arroge un droit qu'il n'avait pas auparavant. Ceci nous rapproche donc de l'année 892, lorsque le roi Arnulfe demandait que le roi des Bulgares ne vendît pas de sel aux Moraves.

effet, que les Hongrois chassés de l'Ateluzu (région située entre le Dniéper et le Sereth) vinrent s'établir en Pannonie, où ils habitaient de son temps (950). « Il existe dans cette région quelques monuments anciens, parmi lesquels le pont de Trajan aux confins de la Hongrie, et Belgrade qui est située à la distance de trois journées à partir de ce pont — et ensuite, toujours sur le cours du fleuve, Sirmium. Les autres parties habitées par les Hongrois empruntent leur nom aux rivières qui les traversent, dont la première est le Times (Temèche), la seconde le Tutes (?), la troisième le Moroses (Mourèche), la quatrième le Crisus (Criche), et la cinquième la Titza (Tisa). *Les Hongrois confinent vers l'Orient aux Bulgares,* dont ils sont séparés par le fleuve Ister qui s'appelle aussi le Danube ; vers le nord aux Pétchénègues, vers l'occident aux Francs, vers le sud aux Croates. » [1] Ainsi, d'après l'empereur écrivain, les Hongrois s'étendaient vers le Sud jusqu'au Danube et dominaient aussi sur le Banat de Temesvar et sur la Transylvanie, dans la partie supérieure, région du Maros, car il ne nomme pas l'Olte, qui coule dans la région inférieure de ce pays. Comme il donne tout de même les Bulgares pour voisins orientaux de la Hongrie, il est évident qu'il ne peut avoir en vue que la Valachie qui est en effet située à l'orient du pont de Trajan, à partir duquel le Danube coule vers le sud jusqu'à Arser Palanca et qui pouvait être considéré comme séparant la Hongrie de la Bulgarie, quoique cette indication ne soit pas complètement exacte.

Les sources hongroises mentionnent, au nord du Danube, l'existence de plusieurs duchés bulgares qui auraient été soumis par les Hongrois. Outre le duché de Salanus rapporté par l'Anonymus, d'autres chroniques hongroises qui n'ont pas été mises en suspicion jusqu'à ce jour, parlent d'un duc des Bulgares Kean qui aurait été soumis par Étienne Ier. Celles qui rapportent la conquête de cette principauté par le fondateur de l'état madgyar contiennent des détails qui rendent leurs paroles dignes de foi. Ainsi elles disent que le roi

1. *De administrando imperio*, Bonn, p. 174 : « Τὰ δὲ ἀνώτερα τούτων, ἐν ᾧ ἐστὶν ἡ πᾶσα τῆς Τουρκίας κατασκήνωσις, ἀρτίως ὀνομάζουσι κατὰ τὰς τῶν ἐκεῖσε ῥεόντων ποταμῶν ἐπωνυμίας · οἱ δὲ ποταμοί εἰσιν οὗτοι, ποταμὸς πρῶτος ὁ Τιμήσης, ποταμὸς δεύτερος Τούτης, ποταμὸς τρίτος ὁ Μορήσης, τέταρτος ὁ Κρίσος, καὶ πάλιν ἕτερος ποταμὸς ἡ Τίτζα. Πλησιάζουσι δὲ τοῖς Τούρκοις πρὸς μὲν τὸ ἀνατολικὸν μέρος οἱ Βούλγαροι, ἐν ᾧ καὶ διαχωρίζει αὐτοὺς ὁ Ἴστρος, ὁ καὶ Δανούβιος λεγόμενος ποταμὸς, πρὸς δὲ τὸ Βόρειον οἱ Πατζινακῖται, πρὸς δὲ τὸ δυτικώτερον οἱ Φράγγοι, πρὸς δὲ τὸ μεσημβρινὸν οἱ Χρώβατοι. »

employa les trésors des duchés conquis à doter et à orner les églises. Le souvenir de ce fait, quand même on supposerait qu'il n'a pas été transmis par écrit, a dû être conservé par le clergé qui devait par reconnaissance en garder la mémoire [1]. Ce duché de Kean était situé dans le sud de la Transylvanie [2], car le nord jusqu'au Maros avait été soumis par les Hongrois avant 956, ainsi qu'il résulte du passage de Constantin Porphyrogénète que nous venons de citer.

Le souvenir de cette domination des Bulgares en Transylvanie et par suite dans toute la Dacie se conserva pendant longtemps. Ainsi nous lisons dans un document de l'année 1231, qu'un Valaque, Trulh fils de Cioru, avait une propriété possédée depuis des temps immémoriaux par ses ancêtres, grands-pères et arrière-grands-pères, quand la terre des Valaques où cette propriété était située était encore sous la domination des Bulgares : « Quod terram Boie, terre Zumbuthel conterminam et nunc in ipsa terra Blacorum existentem, qualiter eadem terra a tempore humanam memoriam transeunte, per maiores, avos atavosque ipsius Trulh filii Choru possessa et *a temporibus iam quibus ipsa terra Blachorum, terra Bulgarorum extitisse fertur* ad terram Fugros tenta fuerit, prout id dictus Trulh filius Choru quamplurimum hominum elogiis adfirmare adnisus fuit [3]. »

Cette date si ancienne, à laquelle le document rapporte l'existence la domination bulgare ne saurait être autre que celle du premier état bulgare qui périt en 1018, sous les coups de Basile le Bulgaroctone. M. Hunfalvy, pour affaiblir la portée de ce document, entend le passage relatif aux Bulgares de la manière suivante : « Que Trulh s'offrait à prouver par le témoignage *d'hommes vivants*, que les Bulgares avaient habité le district avant les Valaques, et que, par conséquent, on n'a pas besoin de placer ce fait sous le règne de Ladislas et encore moins sous celui de saint Étienne. » Mais même les hommes vivants peuvent fort bien établir une possession immémoriale ;

1. Kéza, *Gesta Hungarorum*. Ed. Endlicher, p. 108 : « Post hoc cum Kean Bulgarorum et Slavorum duce praeliatus est, quo devicto de ipsius thesauro beate Virginis ecclesiam de Alba ditare non omisit, quam fundasse perhibetur. » Comp. *Chron. Budense*, p. 66.

2. Thurocz II c. 30 : « Post haec movit exercitum super *Kean* ducem Bulgarorum et Sclavorum que gens loca naturali situ munitissima inhabitabat... et locavit ibi unum proavum suum nomine Zoltan qui postea hereditavit *illas partes Transylvanas*. »

3. Teutsch et Firnhaber. *Urkundenbuch zur Geschichte Siebenbürgens*. N. LXIX, p. 50. Dans l'orthographe des cartulaires hongrois du moyen-âge, *ch* se lit *tsch*. Le nom de Choru est valaque : *Tschiorou* de *Tschioura* = Cornix = Corneille.

en outre, le document ne parle nullement d'un simple *établissement*, mais bien d'une *domination* des Bulgares dans le pays [1].

Il faut observer, en outre, que si nous admettons que la Bulgarie ne s'étendait pas sur la rive gauche du Danube, une immense étendue de terres reste complètement sans maîtres. Vers la fin du IXe siècle, les Hongrois habitaient encore l'Ateluzu, entre le Dniéper et le Sereth, et le royaume des Moraves arrivait seulement jusqu'à la Theiss. L'espace intermédiaire restait libre de toute domination. N'est-il pas naturel d'admettre que le royaume bulgare, qui prit une extension si puissante au sud du Danube et qui avait même possédé ces régions, en ait gardé la domination? M. Hunfalvy, ne sachant que faire de la Transylvanie, affirme que « c'était un territoire neutre sur lequel les Madgyars et les Petchénègues exerçaient le droit de chasse, mais dont les Bulgares étaient exclus [2]. »

Enfin, citons une dernière preuve de l'existence des Bulgares au nord du Danube, et, chose assez curieuse, c'est précisément le nom de la capitale hongroise, *Pest*, qui est d'origine bulgare. Rœsler, tout en reconnaissant ce fait, veut en diminuer l'importance en faisant remarquer « que le nom de Pest ne prouverait autre chose sinon la présence des Slaves de la famille des Slovènes sur la rive gauche du Danube [3]. »

1. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 88. M. Hasdeu, *Istoria critica*, p. 11, comprend ce passage d'une manière tout à fait différente. Il traduit « a temporibus, etc. », depuis que l'on dit que la terre des Valaques *est devenue* terre des Bulgares, c'est-à-dire depuis que les Bulgares sont arrivés en Transylvanie. Il s'efforce de prouver que les Bulgares ne sont autres que les Roumains de la petite Valachie qui auraient conquis ce territoire entre les années 1170-1180. Il nous semble que le mot *extitisse* ne saurait être rendu par *devenir*, mais bien par *avoir été*. Le passage doit donc être traduit : « Depuis que l'on dit que la terre des Valaques *était encore* (appartenait) aux Bulgares. »

2. *Ansprüche*, p. 33 : « Siebenbürgen war um 950 gewissermassen ein neutrales Territorium, auf dem sowohl die Maghyaren als auch die Petschenegen das Jagdrecht beanspruchten von dem über die Bulgaren aussgeschlossen waren, und das sie auch nicht in Anspruch nahmen. » On dirait que M. Hunfalvy a assisté à la constitution de ces droits!

3. *Rom. Stud.*, p. 205 : « So wære damit hœchstens ein Auftreten von Bulgaren im pannonischen Theile von Ungarn bezeugt; ein bulgarisches Reich daraus zu deduciren grenzt an *Taschenspielerei.* » Ailleurs pourtant, où Rœsler a besoin de prouver que l'élément slovène n'a pu être introduit dans la langue roumaine qu'au sud du Danube, il soutient que les Slovènes, ou Bulgares, n'ont jamais habité qu'au sud de ce fleuve, p. 127 : « Hat sich die walachische Sprache also ihr scherflein Slavisch im nœrdlichen Lande beigelegt, so wird dieses die unterscheidenden Züge des

Toutes ces raisons nous semblent établir suffisamment l'existence d'une Bulgarie cis-danubienne, au moins pendant la durée du premier Etat bulgare, détruit par Basile II le Bulgaroctone, en 1018. L'histoire de l'Église roumaine vient à l'appui de cette conclusion.

Il est incontestable que les Roumains étaient chrétiens du temps même de la domination romaine. Ce fait est prouvé d'une manière certaine par de nombreux termes d'origine latine qui expriment des idées chrétiennes ; ainsi, en premier lieu, le mot chrétien lui-même : crestin (*s* = sch) qui dérive du latin : chrestianus et non du grec χριστιανός; ensuite : pagîn = paganus, biserica = basilica, botez = baptiso, dumnezeu = dominus Deus, saint = sanctus (à côté du slave : sfînt = sfeti), îngęr = angelus (à côté de Anghel, nom propre masculin du grec Ἄγγελος, et Archangel), tîmpla (partie de l'église qui sépare l'autel du public) = templum, altar = altar, cruce = crux et beaucoup d'autres. Ce témoignage de la langue est confirmé par une *Novelle* de l'empereur Justinien que nous rapporterons plus bas [1].

Pourtant, s'il est hors de doute que les Roumains étaient chrétiens avant l'arrivée des Bulgares et l'établissement de ceux-ci dans la Moesie, il est tout aussi positif qu'ils adoptèrent plus tard le rite slovène ou bulgare dans leur église, où il subsista pendant près de 800 ans (864-1640). Les relations qui ont existé entre l'église roumaine, tant en Moldavie qu'en Valachie [2], et celle des Bulgares, prouvent que l'introduction de ce rite chez les Roumains n'a pu avoir lieu que du temps du premier royaume bulgare (680-1018) et que les Roumains n'ont pu le recevoir qu'au nord du Danube.

Le christianisme a été introduit chez les Bulgares par les deux frères Méthode et Constantin, connu aussi sous le nom de Cyrille, du

nœrdlichen Dialekts tragen (Ruthenisch). » On pourrait appliquer avec plus de raison le mot de « Taschenspielerei » à cette manière de traiter l'histoire.

1. On a trouvé une inscription grecque qui mentionne le nom de Jésus-Christ (?) : Akner et Müller, 699 : ΙΧΘΥC = Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Ὑιὸς Σωτήρ. Voir aussi un passage de Tertullien contra Judaeos, 7 (il écrivait sous Septime Sévère, 193-211) : Jam Getulorum varietates et Maurorum multi fines et Hispanorum omnes termini et Gallorum diversae nationes et Sarmatorum et *Dacorum* et Germanorum et Scytharum... in quibus omnibus locis Christi nomen qui iam vivit, regnat. »

2. Celle de Transylvanie a toujours été hiérarchiquement soumise à l'église valaque.

temps du roi Bogor ou Boris (852-888), qui prit, lors de son baptême, le nom de Michel. Ces deux apôtres du christianisme en Bulgarie et, en général, chez les Slaves, fondèrent dans ce pays une église nationale, introduisirent la langue bulgare dans le service divin, et, pour arriver à ce but, traduisirent les livres sacrés en langue bulgare, laquelle n'est autre que le vieux slovène. Cette nouvelle église relevait, par son origine même, du patriarche de Constantinople; pourtant les papes ne manquèrent pas de l'attirer à eux, jusqu'à ce qu'un concile, tenu à Constantinople, au commencement de l'année 870, décida que les Bulgares seraient soumis au patriarche de l'Orient [1].

Boris, ne pouvant se contenter du titre de knez, prince, porté par ses prédécesseurs, prit celui de czar, empereur, et comme, d'après les idées du temps, un empereur était impossible sans un patriarche à ses côtés, l'archevêque bulgare fut élevé au rang de patriarche. Sa première résidence fut Preslaw; mais elle changea bientôt avec la capitale du royaume bulgare, qui fut successivement Sophie, Moglena, Voden et Prespa [2]. Après la conquête de la Bulgarie danubienne par l'empereur Zimisces (969-976), le roi bulgare Samuel, dont la puissance se concentrait surtout dans la Macédoine, choisit, comme capitale du pays, la ville d'Ohrida, située près du lac du même nom, qui devint en même temps la résidence du patriarche bulgare.

Lorsque le royaume bulgare fut tombé sous la main puissante de l'empereur de Constantinople, Basile II, surnommé, à cause de cette conquête, le Bulgaroctone, en 1018, cet empereur maintint l'existence de l'église bulgare ; il se contenta d'enlever à son chef le titre de patriarche et ne lui laissa que celui d'archevêque [3]. Cet archevêché d'Ohrida ne tarda pas pourtant à tomber entre les mains des Grecs qui l'hellénisèrent complètement. On ne compte que deux patriarches bulgares qui aient résidé à Ohrida : Philippe, vers l'an 1000, et David, 1015-1018. L'empereur Basile II nomme lui-même le premier archevêque grec de cette ville, Jean de Dibra, en 1019 [4].

Quand le royaume bulgare fut rétabli par les frères Pierre et Assan, comme royaume valacho-bulgare, ils choisirent pour capitale Tirnovo et y établirent un patriarche indépendant de l'église de Constantinople [5], car l'archevêché d'Ohrida étant complètement hellénisé,

1. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 157.
2. *Ibid.*, p. 195.
3. *Idem*, p. 202.
4. *Idem*, p. 211, note 1. Comparez p. 201.
5. *Idem*, p. 226.

les Bulgares ne le considéraient plus comme appartenant à leur nation.

L'histoire ultérieure de l'église bulgare n'intéressant pas notre sujet, examinons les relations dans lesquelles se trouvait cette église avec celle des Roumains de la Dacie.

Les premières connaissances positives qui nous soient parvenues sur les églises de Moldavie et de Valachie nous les montrent *comme étant soumises au patriarche (archevêque) d'Ohrida*. Ainsi, les chroniques moldaves nous disent que Iuga Ier, prince de Moldavie (1375) « envoya au patriarchat d'Ohrida demander la bénédiction pour consacrer le Métropolitain Théoctiste [1] ». Cette suprématie de l'archevêque d'Ohrida sur l'église moldave existait encore du temps d'Étienne le Grand (1456-1504). Le prince écrit, dans l'année même de son avènement au trône, une lettre à l'archevêque d'Ohrida, dans laquelle il l'intitule : « bien heureux archevêque de Prima Justiniana et de tous les Bulgares, des Serbes et des *terres de la Dacie* » ; il lui annonce la mort du Métropolitain Bessarion et le prie de lui envoyer sa bénédiction pour la nomination d'un successeur. L'archevêque, dans sa réponse, se nomme : « Dorothée, par la grâce de Dieu, archevêque de la Prima Justiniana, de tous les Bulgares et *des pays du Nord* » ; il s'excuse de ne pouvoir venir en personne consacrer le Métropolitain, envoie au prince sa bénédiction, l'invitant à faire sacrer le nouveau titulaire par les évêques du pays et par « le Métropolitain de l'Ungro-Valachie, notre frère et coservant, le seigneur Macaire, *attendu qu'il appartient aussi à notre juridiction* [2]. »

Le fait de cette autorité exercée par l'archevêque d'Ohrida sur l'église de Valachie ressort même d'un document qui émane du patriarchat de Constantinople. Ainsi, vers l'année 1390, le patriarche Antoine s'adressant à Mircea Ier, prince de Valachie, lui dit entre autres : « Et votre archevêque d'Ohrida a consenti à cela et a donné sa bénédiction ; or nous ne saurions réprouver ni changer ce que Sa Sagesse a trouvé bon [3]. »

Enfin Mathieu Vlastari, qui rédigeait une collection de lois byzan-

1. *Letopisetele terii Moldovii publicate pentru intaias data* de M. Kogalniceanu. Iasi, 1852, I, p. 102 (Chronique de Grégoire Ureche).

2 Publiée pour la première fois dans le journal de la Société littéraire serbe : *Glasnik drustra srbsko Slovenosti*, VII, p. 177.

3. *Acta patriarchatus Constantinopolitani*, Ed. Miklosisch et Müller, Vienne, 1860, II, p. 230.

tines, vers l'année 1330, dit que la Moldo-Valachie était soumise aux Ohridiens [1].

Le patriarche de Constantinople était loin pourtant de reconnaître toujours au siège d'Ohrida l'étendue de sa juridiction. Il essaya probablement, à plusieurs reprises, de ravir à celui-ci son autorité sur les pays roumains, et le souvenir d'une de ces luttes a été conservé jusqu'à nos jours dans les archives de Constantinople. Car, quoique le siège archiépiscopal eût été grécisé, il n'en conserva pas moins vis-à-vis de celui de Constantinople une certaine indépendance qui devait contrecarrer les tendances absorbantes du patriarcat [2].

Vers la fin du XIVe siècle, le patriarche de l'église orientale, apprenant que l'église moldave avait été victime d'un imposteur, Tagara, lequel, se faisant passer pour patriarche, avait sacré un évêque dans le pays, envoya plusieurs prélats s'enquérir de cet état de choses. Le prince qui régnait à cette époque en Moldavie refusa leur intervention, ce qui poussa le patriarche à faire acte d'autorité et à nommer de son propre chef pour métropolitain dans le pays un certain Jérémie, qui en fut chassé avec ignominie [3]. Le patriarche envoya alors le métropolitain de Mytilène avec pleins pouvoirs pour organiser l'église moldave [4]. Celui-ci, à ce qu'il paraît, ne fut pas plus heureux; le patriarche se décida alors à nommer comme vicaire, jusqu'à l'élection canonique d'un métropolitain, un membre du clergé moldave envoyé près de lui en mission, le protopope Pierre [5]. Les Moldaves demandaient que le patriarche reconnût la légalité de l'élection du métropolitain Joseph, lequel avait été sacré par celui de Galicie, probablement par suite d'une vacance à Ohrida [6]. Ils ne voulurent céder en rien de

1. Nous ne connaissons point ce passage dans l'original; mais une collection de lois valaques, imprimée en 1652 à Tergowist en Valachie, le mentionne, *Indreptarea legii*, Târgovistia, 1652, p. 403.

2. Ainsi l'archevêque Théophylacte, 1085-1107, adresse au patriarche de Constantinople une protestation contre l'autorisation donnée par celui-ci à un moine de construire une église dans une ville placée dans le diocèse d'Ohrida : « Quel droit s'arroge le patriarche de Constantinople de se mêler dans les affaires bulgares, quand ce peuple a son église autocéphale et quand le patriarche n'a acquis aucun privilège sur elle? » *Histoire de l'église bulgare* par M. S. Drinow, cité par Melchisédek, évêque de Roman, dans sa *Cronica Romanului si a Episcopiei de Roman*, Bucuresti, 1875, I, p. 53.

3. *Acta patr. Const.*, II, p. 223.

4. *Id.*, II, p. 256.

5. *Id.*, II, p. 241. Comp. Emile Picot et Georges Bengesco, *Alexandre le Bon, prince de Moldavie* (1401-1433), Vienne, 1882, p 50.

6. C'est, à ce qu'il paraît, cette circonstance qui fait penser à M. Hunfalvy, *Ans-*

leurs prétentions, et ce fut le patriarche qui, pour obtenir le résultat si ardemment désiré par lui, accorda l'absolution du métropolitain Joseph, qu'il avait primitivement excommunié, et le reconnut pour tel, à la condition que celui-ci se soumît à la suprématie du patriarche.

Pourtant ces relations, établies avec tant de peine, ne durèrent pas longtemps. L'empire byzantin, menacé tous les jours davantage par les Turcs, chercha un appui en Occident. Jean Paléologue le demanda au pape, qui le lui promit sous la condition que l'église orientale se soumettrait à son autorité suprême. Le patriarche y consentit et invita tous les autres chefs de l'église orientale à prendre part au concile de Florence, où allaient être réglées les questions soulevées par un événement d'une telle importance. Le patriarche d'Ohrida, celui d'Ipek (en Serbie) et le métropolitain de Valachie refusèrent leur adhésion. Le patriarche de Constantinople envoya en Moldavie un moine grec, Damien, qui insista beaucoup auprès du prince pour faire participer l'église moldave au concile. Nous ne connaissons pas le résultat de ces démarches, mais nous trouvons ce même Damien représentant la Moldavie comme métropolitain à la réunion de Florence. Il paraît que le patriarche, fort de son autorité nouvellement acquise sur la Moldavie, envoya ce personnage représenter le pays au concile [1]. Les véritables délégués de la Moldavie firent en sorte d'arriver à Constantinople après le départ de l'empereur et du patriarche. « Comme ils ne voulaient pas s'en retourner sans avoir rien fait, ils passèrent par Ohrida. où ils trouvèrent l'archevêque qui leur donna des prêtres, des livres serbes et autres choses nécessaires au service religieux [2]. » C'est ainsi que la Moldavie rentra sous la dépendance de son ancienne suzeraine spirituelle. Survint la prise de Constantinople par les Turcs ; le patriarche de cette ville fut empêché de rétablir son autorité sur les pays roumains, qui restèrent sous la dépendance canonique d'Ohrida jusque vers la fin du siècle passé (1767). C'est ainsi que nous voyons Etienne le Grand s'adresser de nouveau à ce siège pour les affaires religieuses de la Moldavie.

Le savant prince de Moldavie Démètre Cantémir explique d'une

prüche, p. 125, que l'église roumaine était soumise canoniquement au métropolitain de Halicz. Ces relations avec l'église d'Ohrida lui étaient-elles réellement inconnues, ou bien sont-elles passées sous silence?

1. Pour tous ces détails, voir Melchisédek, *Chronica Romanului*, pp. 82 et suiv.

2. *Letopisetele terci Moldovei* de M. Kogalniceanu, I, p. 106, note.

autre manière l'origine de la suprématie spirituelle d'Ohrida sur les églises roumaines du nord du Danube. Il dit que la métropole de Moldavie dépendit, depuis son origine jusqu'au concile de Florence, du patriarche de Constantinople; mais, lorsque le métropolitain de ce pays, d'accord avec le patriarche de l'Orient, se prononça dans ce concile pour l'union avec l'église catholique, union répouvée par la plus grande partie de l'église orthodoxe, le métropolitain moldave n'osa plus retourner à son siège. L'archevêque d'Ephèse envoya alors à sa place en Moldavie un archidiacre, lui ordonnant de se faire sacrer par l'archevêque d'Ohrida, et, depuis ce temps jusqu'au commencement du XVIIe siècle, les Moldaves sont restés sous la dépendance d'Ohrida [1]. Le prince ne fait que reproduire, dans cet exposé, une version du patriarche byzantin contenue dans une missive au prince de Moldavie Basile le Loup (1634-1654), missive qu'il donne en entier. Or, il est évident que le siège de Constantinople, ayant intérêt à attirer de nouveau l'église moldave sous sa dépendance, inventa cette fable pour montrer au prince qu'en se soumettant au patriarche de Constantinople il ne faisait que rétablir un état de choses qui avait existé de tout temps et qui n'avait été troublé qu'à la suite du concile de Florence par le pseudo-patriarche Mitrofane. Nous avons vu plus haut, par les actes même du patriarche de Constantinople, que l'autorité d'Ohrida sur l'église moldave était bien antérieure au concile de Florence.

Il s'agit maintenant de tirer de ces faits les conclusions qui en découlent naturellement, pour établir que les Roumains n'ont pu embrasser le rite bulgare qu'au nord du Danube et en déduire une preuve de plus qu'ils y ont toujours habité.

Si les Roumains étaient venus en Dacie du temps du second empire bulgare (valacho-bulgare), on devrait les y trouver obéissant à l'autorité spirituelle du patriarche de Tirnovo, qui fut établi dans cette ville aussitôt après la fondation du royaume, et l'on ne saurait expliquer comment ils dépendaient du patriarche d'Ohrida, car ce patriarcat n'exista sous sa forme bulgare que du temps du premier royaume bulgare, qui fut renversé en 1018 par les Byzantins; aussitôt après cet

1. *Operele principelui Demetriu Cantemir tiparite de societatea academica romana.* Tom. I. *Descriptio Moldaviae.* Bucuresti, 1872, p. 144. Cette version est admise par M. Golubinsky, professeur à l'Université de Moscou, dans son histoire de l'église romaine orthodoxe. E. Golubinskago, *Kratkii ocerc istorii pravoslavnik terkvei Bolgarskoi Serbskoi i Ruminskoi ili Moldovalasskoi*, 1871. Traduction roumaine par J. Caracicoveanou. Jassy, 1879.

événement, le siège d'Ohrida est grécisé, et les Bulgares ne le comptent plus comme leur centre religieux [1]. Si nous admettons que les Roumains ont embrassé le christianisme bulgare de l'autre côté du Danube, dans la péninsule balkanique, on se met dans l'impossibilité d'expliquer plusieurs faits indiscutables. Premièrement l'exode des Valaques transdanubiens a dû se prolonger pendant assez longtemps, et Rœsler admet lui-même qu'il continua et devint plus actif du temps de l'invasion musulmane; or, pendant tout ce temps, les Roumains de l'autre côté du Danube, en supposant qu'ils y aient existé, devaient être soumis à l'autorité religieuse du patriarche de Tirnovo. Comment se fait-il alors qu'aussitôt qu'ils eurent passé le Danube, on les voit retourner à leur ancien patriarche d'Ohrida, lequel avait péri, pour ainsi dire, pour la nation bulgare, lorsque son empire s'effondra pour la première fois?

Ensuite, chez les Roumains de la Macédoine, de la Thessalie et du Pinde, en général chez tous les Roumains sud-balkaniques, le service religieux se fait en langue *grecque* et non en *slave,* comme cela eut lieu pendant bien longtemps pour les Roumains de la Dacie trajane. Cette différence dans la langue ecclésiastique s'explique par ce fait que les diocèses de Thessalie, Macédoine et Thrace étaient soumis directement à l'autorité du patriarche de Constantinople. Quoiqu'ils aient passé plus tard sous l'autorité canonique de l'archevêque d'Ohrida et comme ce siège fut bientôt grécisé, la langue bulgare ne put jamais pénétrer chez les Roumains du sud des Balkans, qui eurent toujours le grec comme langue liturgique. Si donc les Roumains de la Dacie y étaient venus du sud des Balkans, il est évident qu'on devrait les trouver officiant en langue grecque.

Cette différence dans la langue liturgique explique aussi celle qui existe entre les caractères avec lesquels on écrit les deux dialectes roumains. Celui de la Macédoine emploie l'alphabet grec pendant que celui de la Dacie se servait, jusque dans les derniers temps, des caractères cyrilliques qu'il vient de répudier pour adopter les caractères latins. C'est à cette même influence différente qu'il faut attribuer la présence d'un nombre bien plus grand de mots slaves dans l'idiome daco-roumain que dans celui de la Macédoine qui est, au contraire, saturé de mots grecs.

Donc, si l'on admettait la théorie de Rœsler que les Roumains reve-

1. Ce qui n'empêche pas ce patriarche de s'intituler toujours « patriarche des Bulgares ». On connaît la ténacité des titres.

nus dans la Dacie, étaient originaires de la Moesie, on devait les trouver soumis au patriarche de Tirnovo, auquel ils auraient dû obéir, lorsqu'ils passèrent le Danube. Si l'on acceptait, au contraire, celle de Tomaschek qui les fait revenir des parties centrales du Balkan, ils devraient officier dans leur église en langue grecque.

Il n'en est pas moins vrai que jusqu'ici la soumission des Roumains cis-danubiens au patriarche d'Ohrida, tout en conservant le rite bulgare au nord du Danube, paraît devoir rester une énigme indéchiffrable. Pour l'expliquer, il nous faudra remonter plus haut, à une Novelle de l'empereur Justinien.

Le patriarcat d'Ohrida eut une existence très courte, sous sa forme bulgare. On ne saurait admettre que pendant ce temps il ait pu introduire le christianisme slavon sur la rive gauche du Danube, d'autant plus que l'établissement du siège de ce patriarcat dans Ohrida tombe du temps de l'empereur Zimiscès, qui soumit par les armes la Bulgarie danubienne.

Il ne lui fut donc pas donné d'étendre son autorité sur la rive nord du fleuve, attendu que le pays intermédiaire, entre les Balkans et le Danube, était tombé sous une domination ennemie.

Le patriarcat d'Ohrida a toujours porté le titre de patriarcat de *Prima Justiniana,* des Bulgares, Serbes, etc. L'archevêque d'Ohrida qui prend part en 1256 au synode de Constantinople, s'intitule : « Le révérend père Jean, par la grâce de Dieu, archevêque de *Prima Justiniana* et de toute la Bulgarie [1]. » Dans le courant du xve siècle, cet archevêque porte le titre de : « bienheureux archevêque de *Prima Justiniana,* de tous les Bulgares et des pays du Nord. » Il conserve le même titre dans le courant du xvie siècle : « Par la grâce de Dieu, archevêque de Prima Justiniana et patriarche de la Bulgarie, la Serbie, la Macédoine, l'Albanie, la Bosnie et l'Ungro-Valachie [2]. » Le patriarche de Constantinople, lorsqu'il s'adresse à celui d'Ohrida, le nomme : « Le bienheureux archevêque de *Prima Justiniana*, Ohrida et de toute la Bulgarie [3]. »

L'archevêque de *Prima Justiniana* est mentionné pour la première fois dans une Novelle (xi) de l'empereur Justinien, de l'année 535, adressée par celui-ci au chef de l'église de cette ville, dont on ignore l'emplacement. L'empereur, par cette loi, règle les attributions et

1. Golubinsky, cité par Melchisédek, *Chronica Romanului*, p. 54.
2. Melchisédek, *ibid.*, p. 55.
3. *Acta, patr. Const*, I, p. 491.

indique les régions sur lesquelles doit s'étendre la juridiction de cet archevêché. Entre autres il dit : « Quum igitur in praesenti, Deo auctore, ita nostra respublica aucta est, *ut utraque ripa Danubii* iam nostris civitatibus frequentetur, et tam Viminacium quam Recidua et Literata, *quae trans Danubium sunt*, nostrae iterum ditioni subiectae sunt, necessarium duximus, etc. » Ce passage indique que la juridiction de l'archevêque de Prima Justiniana s'étendait aussi sur la rive gauche du Danube, par conséquent, qu'il y avait des chrétiens dans ces parages [1].

Les Bulgares, s'établissant dans la Moesie, mirent la main sur l'archevêché de prima Justiniana et en firent un siège bulgare qui garda son ancien titre sous la nouvelle domination. Nous avons montré plus haut que le patriarcat d'Ohrida ne vécut sous sa forme bulgare que très peu de temps (20 ou 30 ans), et que dans cet intervalle, il fut même empêché d'étendre son activité sur la rive gauche du Danube. Pour expliquer la soumission de l'église des Roumains au siège épiscopal d'Ohrida, il faut admettre que cet archevêque n'a fait qu'*hériter des droits anciens que l'archevêque de* Prima Justiniana *exerçait sur la rive gauche du Danube, droits qui s'étendirent toujours davantage, avec les progrès de la puissance bulgare sur les pays situés au nord du fleuve.*

Lorsque les Bulgares eurent conquis la Moesie et qu'ils eurent établi un patriarche bulgare au siège de l'ancien archevêché, ils introduisirent le christianisme bulgare dans toutes les provinces soumises à son autorité, et par conséquent dans les pays roumains du nord du Danube. Cet archevêché changea ensuite plusieurs fois de résidence, mais ne cessa d'exercer son autorité spirituelle sur les pays placés sous sa juridiction. Il s'arrêta enfin à Ohrida, où il perdit bientôt son caractère bulgare et une partie de son indépendance. Les pays roumains qui avaient été soumis pendant des siècles à son autorité ne laissèrent pas pourtant de la lui reconnaître, alors même qu'il était déchu de son ancienne splendeur.

Lorsque la puissance bulgare fut restaurée au sud du Danube sous sa forme valacho-bulgare, les pays roumains étaient tombés sous d'autres dominations, de sorte que cette fois l'état bul-

1. Du temps de la domination des Gépides, il y avait des évêques dans la Dacie, car le pape écrit en 826, au Chagan des Avares, l'engageant à rétablir les anciens évêchés qui existaient dans ce pays, sous la domination des Romains et sous celle des Gépides : *Epist. Eugenii papae ad Tutund, Avarorum Chaganum*, an. 826, citée par A. Thierry, *Attila*, II, p. 204.

gare s'arrêta au Danube. Les Hongrois avaient déjà conquis la Transylvanie, pendant que la Moldavie et la Valachie étaient sous la domination des Cumans. Voilà pourquoi l'autorité du patriarche de Tirnovo ne passe pas le fleuve [1]; les peuples qui habitaient sur sa rive gauche, quoique soumis politiquement à des puissances étrangères, étaient libres sous le rapport religieux et pouvaient continuer leurs relations avec l'ancien chef de leur église, qui résidait toujours à Ohrida.

Les Roumains n'ont donc pu revenir de la Moesie, attendu qu'ils n'y ont jamais existé. Pour expliquer le rôle des Valaques de l'autre côté du Danube au temps de l'état valacho-bulgare, on n'a pas besoin d'imaginer qu'ils aient été excessivement nombreux « dans la Moesie ». Les premiers chefs de l'insurrection étaient Valaques ; les premières luttes pour l'indépendance eurent pour théâtre le mont Haemus, patrie des Valaques ; l'élément bulgare qui était le seul cultivé finit par avoir le dessus et l'état valacho-bulgare se changea insensiblement en un état purement bulgare.

Quant au rite bulgare que l'on rencontre chez les Roumains du nord du Danube, il y a été introduit pendant le premier état bulgare, qui étendait sa domination jusque dans la Pannonie ; les relations des églises moldaves et valaques avec le siège d'Ohrida, prouvent que les Roumains n'ont pu recevoir le christianisme bulgare qu'au nord du fleuve, dans les contrées qu'ils habitent aujourd'hui ; car, si les Roumains avaient émigré de Moesie en Dacie à partir de la fin du XIIe siècle, ils auraient dû obéir à l'autorité spirituelle du patriarche de Tirnovo. S'ils étaient venus de plus bas encore, du sud des Balkans, ils devraient officier en langue grecque, ainsi que le font ceux de la Macédoine.

1. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 28, admet l'existence d'une Bulgarie cis-danubienne du temps du premier état bulgare et la nie pour l'époque postérieure (le second état valacho-bulgare). Pour *sauver* la Transylvanie, il restreint pourtant cette domination des Bulgares sur la rive gauche du fleuve, aux parties qui avoisinent ses bouches. Nous croyons qu'il a raison, quant à l'époque de cette domination ; car si l'état *valacho-bulgare*, avait exercé une suprématie sur la rive gauche du Danube, il est évident que nous devrions trouver plus tard les Roumains soumis au patriarche de Tirnovo, ce qui n'a pas lieu. Quant à la restriction territoriale qu'il veut établir, nous avons vu plus haut que la domination bulgare existait précisément en Transylvanie et du côté de la Theiss, où Rœsler lui-même ne peut faire autrement que de reconnaître au moins la présence du peuple bulgare. » (*Rom. Stud.* p. 205.)

V

CHRONIQUEURS ET HISTORIENS

On objecte encore contre la présence des Roumains dans la Dacie trajane le silence absolu que garderaient sur ce fait les chroniqueurs et les historiens du moyen âge.

Ce silence, quand même on le constaterait, ne prouverait rien par lui-même, car la Dacie resta pour ainsi dire en dehors du mouvement historique. Comme elle n'était point civilisée, et ne venait point en contact avec des peuples qui avaient l'usage de l'écriture, on comprend aisément que les sources du moyen âge ne mentionnent pas l'existence des Roumains dans cette région. Mais, objecte-t-on, les auteurs byzantins contiennent assez souvent des indications qui ont trait aux pays situés au nord du Danube ; il serait donc naturel qu'ils eussent connu les Roumains comme habitant ces contrées, s'ils y avaient existé. Ceci est très juste ; mais il faut observer que jamais ces pays n'ont eu pendant ce temps une existence indépendante ; ils passaient continuellement des mains d'une race des barbares dans celles d'une autre et acceptaient toujours le nom de leurs envahisseurs. Ainsi la Dacie fut successivement appelée Gothie, Hunnie, Gépidie, Avarie, Bulgarie, Cumanie, etc., et ses peuples, quels qu'ils fussent, soumis par ces divers conquérants, partageaient le sort de leur pays, changeant de nom à chaque nouvelle domination. Ces noms sont les seuls connus des auteurs byzantins. Ou bien encore ces auteurs, dans leur style archaïque, désignent assez souvent les peuples du nord du Danube, probablement aussi les Roumains, par des noms anciens tels que Scythes, Daces, Gètes, etc. C'est ainsi que Pachymère veut sans aucun doute parler des Valaques cisdanubiens lorsqu'il dit que « les

Valaques qui habitaient aux environs de Constantinople et jusqu'à la forteresse de Byzia et au delà, avaient les mêmes mœurs et étaient de la même origine que les *Scythes* du nord du Danube [1]. »

Nous avons vu plus haut les Valaques de l'Haemus chercher un refuge chez les Scythes sur la rive gauche du Danube [2]. On admet en général que ces Scythes sont les Cumans; mais on pourrait tout aussi bien y voir des Valaques; il est plus probable, en effet, que les Valaques de l'Haemus, pour demander secours, se seraient adressés à des frères plutôt qu'à des barbares.

Nous croyons encore retrouver les Roumains dans ce passage de Cantacuzène : « mais *les Gètes* de l'autre côté de l'Ister, qui se servent des mêmes armes que les Tatares, et qui étaient venus prêter main forte aux Mysiens [3] (Valaques). »

Il est d'autant moins étonnant de voir les écrivains byzantins s'occuper si peu des Valaques d'en deçà du Danube, qu'on les voit même mentionner rarement ceux qui habitaient au cœur de leur empire, Ainsi nous avons vu plus haut que la première mention de ce peuple, comme race distincte portant le nom des Valaques, est relatée en l'année 976, donc vers la fin du xe siècle et pourtant le même Pachymère cité plus haut dit qu'ils habitaient près des faubourgs de Constantinople. Tant que les Valaques ne jouèrent aucun rôle dans l'histoire, celle-ci ne s'en occupe point. Aussitôt qu'ils commencent à déterminer les destinées de l'empire byzantin, on voit ses historiens les tirer de l'oubli dans lequel ils vivaient jusqu'alors. Ainsi Nicétas Choniate en parle presque à chaque page. M. Iung observe avec beaucoup de justesse, à cette occasion, que les Valaques qui habitent aujourd'hui l'Autriche, quoiqu'ils forment la douzième partie de la population de l'empire et occupent un territoire de 2,000 lieues carrées, ne sont presque pas mentionnés dans l'histoire de cet empire, jusqu'en 1848, où ils commencent seulement à paraître [4].

Que de fois les historiens ont oublié ou passé sous silence des peuples entiers ou des événements importants de l'histoire : Ainsi Ammien Marcellin, cet écrivain si judicieux, ne mentionne pas un mot du grand conflit religieux qui eut lieu de son temps entre les Ariens et

1. Pachymère, II, p. 106.

2. Nicétas Choniate. Bonn. p. 488 : « Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἀσὰν βάρβαροι τὸν Ἴστρον διαβάντες καὶ τοῖς Σκύθαις συμμίξαντες. »

3. Cantacuzène, I, p. 465.

4. Ainsi, dans l'ouvrage du professeur Krones, une douzaine de fois : Voir Iung. *Rœmer und Romanen in den Donaulaendern*, Innsbruck, 1877, p. 245.

les Orthodoxes [1]. Hahn observe avec raison que les Albanais ont eu le même sort que les Roumains d'être oubliés par l'histoire, parce qu'ils vivaient retirés dans leurs montagnes [2].

En un mot, l'argument *ex silentio*, ne prouve absolument rien. Aussitôt qu'il commence à exister des documents ou des relations sur la Dacie trajane, on y voit apparaître les Roumains. Si donc ils semblent être ignorés par les historiens du moyen âge, c'est que ces derniers n'en avait pas entendu parler. Pourrait-on en conclure qu'ils n'ont pas existé?

Mais est-il encore vrai qu'*aucune source* du moyen âge ne fasse mention des Roumains au nord du Danube? Celles qui en parlent sont déclarées apocryphes, ou sont interprétées de manière à fausser le véritable sens de leurs paroles. Après avoir si radicalement dénaturé les écrits des historiens du moyen âge, on se plaît à ne pas trouver les Roumains dans les sources d'où on les expulse. Tant que l'interprétation suffit, on l'applique, et largement, ainsi que nous l'avons vu plus haut; quand on trouve des textes conformes à la théorie favorite, on les admet sans aucun contrôle; enfin lorsqu'une preuve devient par trop gênante, et qu'on ne peut faire semblant de l'ignorer, on sacrifie l'ouvrage entier qui la contient. Avec un pareil système, on peut tout prouver. Mais est-ce faire de la science ou de la politique?

Il existe un chroniqueur hongrois, l'*Anonymus Belae regis notarius*, qui mentionne d'une manière positive l'existence des Roumains en Transylvanie. Il en parle comme d'un peuple qui habitait ces pays et qui aurait pour chef un certain Gelou ; d'après lui, ce peuple, le plus lâche de la terre, portait le nom de Valaques. Il place la conquête du pays par les Hongrois peu de temps après leur établissement en Pannonie et montre ainsi les Valaques établis dans cette contrée avant l'arrivée des Magyars [3]. Pour que la théorie de Rœsler pût se soutenir, il fallait à tout prix se défaire de ce témoignage qui

1. Iung, *Die Anfaenge der Romaenen* dans la *Zeitschrift für OE. G.* 1876, p. 323.

2. Hahn, *Albanesische Studien*, I, p. 311.

3. Schwandtner, *Scriptores rerum Hungaricarum*, Vindobonnæ, 1746, I, p. 17. « Tunc Inhutum, dum cœpisset audire ab incolis bonitatem *terræ ultrasilvanæ* ubi *Gelou* quidam *Blaccus* dominium tenebat; » p. 18 : « Et habitatores illius terræ viliores homines essent totius mundi, quia essent *Blasii* et *Sclavi* et dux eorum *Gelou* minus esset tenax ». A. Thierry, *Attila*, II, p. 369, place l'existence de ce notaire sous Béla I, 1061-1063. Rœsler le fait descendre sous le dernier roi de ce nom, Béla IV, 1235-1270. Pic, dans sa dernière publication, *Der nationale Kampf gegen das ungarische Staatsrecht*, Leipzig, 1882, le place sous Béla III (1174-1196).

la renversait. Aussi voyons-nous Rœsler commencer sa carrière scientifique en essayant d'enlever toute valeur historique au chroniqueur Hongrois [1]. Il s'attache surtout à prouver dans cet écrit l'ignorance fabuleuse du chroniqueur et son parti pris de fausser intentionnellement l'histoire à l'avantage de son peuple. « Tout en risquant de déplaire au Sanhédrin valaque de Blasendorf [2] et d'être déclaré l'ennemi des Roumains, j'entreprends d'éclairer par la critique l'immigration des Hongrois d'après le notaire Anonymus, et que l'on veuille bien excuser mon hérésie si mes conclusions aboutissent à prouver que le notaire anonyme est tout aussi ignorant que faussaire. »

Examinons avec plus de détails ces imputations.

L'Anonyme fait venir les Hongrois de la Scythie. Mais Réginon, la seule source qu'il ait eue sous les yeux, attribue comme cause à l'immigration hongroise la dévastation de l'Ateluzu par les Petchénègues. Ce fait est confirmé aussi par Constantin Porphyrogénète, qui ajoute que les Petchénègues furent aidés dans cette entreprise par les Bulgares, sous leur roi Siméon [3]. L'Anonyme omet, au contraire, ce motif peu glorieux, et attribue l'évacuation de la Scythie par les Hongrois à l'augmentation extraordinaire de la population.

L'Anonyme change ensuite en victoires les défaites notoires essuyées par les Hongrois, comme, par exemple, celle de 955, où leurs hordes furent massacrées par Othon le Grand, dans la plaine du Lech. A l'encontre de toutes les sources du moyen âge, y compris Réginon, l'Anonyme fait manier le sabre aux Hongrois, et nomme vils et lâches les peuples qui se servaient de l'arc et de la flèche, quand il est connu que ce sont précisément les Hongrois qui employaient cette arme, à l'exemple des Huns, leurs ancêtres. Lorsqu'il décrit les ruines de l'ancienne résidence d'Attila, il parle de monceaux de pierres, qui en seraient restés, tandis que Priscus, qui visita cette capitale du temps même de son fondateur, en parle comme étant construite en bois. Voilà pour la mauvaise foi.

1. R. Rœsler, *Zur Kritik der œltesten ungarischen Geschichte*, Troppau, 1860. Reproduit et augmenté dans le chap. IV, des *Rom. Stud.* « Die Anfænge der Ungarn und der anonymus Notar, » p. 149-230.

2. Rœsler, *Rom. stud.*, p. 185, désigne sous ce nom M. Timothée Cipariu, savant historien et philologue roumain de la Transylvanie.

3. C. Porphyr., *De administrando imperio*, Bonn., p. 173 : « Μετὰ δὲ τὸ πάλιν τὸν Συμεὼν μετὰ τοῦ βασιλέως τῶν Ῥωμαίων εἰρηνεύεσθαι καὶ λαβεῖν ἄδειαν, διεπέμψατο πρὸς τοὺς Πατζινακίτας, καὶ μετ' αὐτῶν ὡμοφώνησε τοῦ καταπολεμῆσαι καὶ ἀφανῆσαι τοὺς Τούρκους. »

Quant à son ignorance, elle n'en ressort pas moins claire si l'on compare ses fables avec les faits historiques prouvés d'une manière incontestable. Ainsi il parle d'un duc de Kiev qui se serait soumis aux Hongrois lorsque ceux-ci passèrent par ses Etats ; or, il est avéré que, du temps de l'arrivée des Hongrois en Pannonie, il n'existait pas même un duché de Kiev indépendant, car ce dernier avait été réuni à celui de Novgorod sous la main puissante d'Oleg, qui n'était pas homme à trembler devant des fuyards. La conquête de la Serbie et celle de la Croatie par les Hongrois, du temps de leur entrée en Pannonie, pouvait tout aussi peu avoir lieu, car la première ne fut jamais conquise par les Hongrois, lesquels n'ont jamais passé le Save, et la seconde n'a été soumise aux Hongrois que bien plus tard. L'Anonyme ne dit rien des Avares, qui devaient encore exister dans la Pannonie méridionale ; il passe aussi sous silence les Gépides qui existaient encore en Dacie vers l'année 871. Il connaît tout aussi peu la succession des ducs hongrois, car il place en premier lieu Almus, dont le successeur aurait été Zulta, pendant que Porphyrogénète nomme pour premier duc Arpad et pour successeur le fils de ce dernier, Léventa, etc.

Nous ne voulons ni ne pouvons entreprendre la défense de la chronique de l'Anonyme contre ces critiques dont quelques-unes sont fondées. Il est incontestable que c'était un ignorant de la pire espèce, et que partout où l'honneur ou la gloire de son peuple était en jeu, il n'hésitait pas à attenter à la vérité. Mais en quoi ces imputations, parfaitement justes d'ailleurs, peuvent-elles enlever la force probante contenue dans ses indications relatives aux Roumains ? Pourtant l'Anonyme parle aussi d'un duc des Bulgares Salanus, et Rœsler fait remarquer que l'existence d un duché bulgare indépendant sur la rive gauche du Danube est impossible ; car, lors même que les Bulgares auraient exercé leur domination au nord de ce fleuve, l'état bulgare, qui était à ce moment à l'apogée de sa puissance, n'aurait pu tolérer l'existence d'un duché indépendant.

Nous sacrifions aisément non seulement le duc Salanus, mais encore Gelou et tous les autres chefs d'Etat compris dans la chronique de l'Anonyme. Il est possible, il est même probable que ce sont des inventions dues à la fantaisie du notaire ; mais si les noms de ces ducs sont peut-être controuvés, il n'en est pas de même des peuples mentionnés par l'Anonyme : les Bulgares, les Valaques et les Slaves, que les Hongrois trouvèrent dans le pays et dont la tradition avait gardé le souvenir.

Quoique l'Anonyme semble se défendre d'avoir suivi dans son

exposé les données traditionnelles et qu'il dise avoir écrit sa chronique d'après les historiographes antérieurs [1], il nous semble qu'on ne saurait avoir grande confiance dans cette prétention d'un homme ignorant qui visait à l'érudition ; quoiqu'il ait puisé certains faits à une source antérieure, la plupart de ses assertions reposent sur la tradition. Toutes les fois que sa narration suit les grands traits de la tradition nationale, elle établit la vérité; les détails qu'il y ajoute peuvent être faux ou imaginés ; ils ne sauraient attaquer la substance de la tradition même, d'autant plus qu'elle peut être vérifiée par le témoignage d'autres sources contemporaines.

Ainsi l'Anonyme dit que les Hongrois, en venant de Scythie en Pannonie, passèrent devant Kiev, et entrèrent en Pannonie par le nord après avoir escaladé les Carpathes. Rœsler, qui trouve un plaisir particulier à combattre toutes les indications de l'Anonyme, et qui tient à démontrer encore une fois que les Bulgares ne possédaient pas la Valachie, fait prendre aux Hongrois, chassés de leur ancien pays par les Petchénègues et les Bulgares, la route du sud, pour entrer en Pannonie par la Valachie et le Banat. Il dit dans son ouvrage principal : « Si les Hongrois avaient pu, en 892, entreprendre par le nord une expédition contre les Moraves, ils n'auraient pu, quelques années après, prendre la même route pour chercher une autre patrie. En l'année 892, les Hongrois étaient établis entre le Dniéper et les Carpathes orientaux. Aucun peuple puissant ne les empêchait de passer par la Podolie et les plateaux septentrionaux des Carpathes vers la Hongrie. En 895, ils ne s'y trouvaient plus, ils s'étaient déplacés et avaient occupé la région située entre l'Aluta et les Portes de fer. Les terribles Petchénègues, dont ils avaient senti la force dans leur dernière défaite, les auraient empêchés de contourner les Carpathes [2]. »

Ce passage met à nu la méthode de Rœsler qui consiste à admettre comme démontrées des hypothèses gratuites sur lesquelles ensuite il s'appuie pour construire son système. En 892, les Hongrois auraient pu traverser la Podolie, pour entrer dans la Hongrie par le nord, *car aucun peuple puissant ne leur fermait cette route ;* en 895, ils ne pouvaient

1. Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, I, p. 2 : « Et si tamen nobilissima gens Hungariae primordia suae generationis et fortia quaeque facta sua *ex falsis fabulis rusticorum* vel a *garrulo cantu joculatorum* quasi somniando audiret, valde indecorum et satis indecens esset — et secundum traditiones *diversorum historiographorum* divinae gratiae fultus auxilio. »

2. *Rom. Stud.*, p. 158.

plus le faire. Pourquoi? La route leur avait-elle été, cette fois, *interceptée par un peuple puissant ?*

Au lieu de cette explication logique, à laquelle tout le monde s'attend, Rœsler en met une autre en avant : c'est que les Hongrois ne s'y trouvaient plus, qu'ils s'étaient déplacés et avaient occupé l'Olténie ! Où prend-il ce fait qu'il pose avec une assurance imperturbable ? Dans quelle source y trouve-t-il même la moindre allusion ? Personne ne saurait le dire. Il n'affirme ce fait, que parce qu'il en a besoin à deux points de vue : premièrement pour combattre l'Anonyme ; secondement pour montrer que, les Hongrois pouvant passer librement par la Valachie, celle-ci n'était pas soumise aux Bulgares.

Le pauvre Anonyme a pourtant cette fois raison contre son bourreau ; il expose la vérité quand il montre les Hongrois occupant la Pannonie par le nord. La chronique attribuée au russe Nestor (écrite vers 1100), contient en effet une indication identique à la sienne : « [En l'année 898], les Ougres passèrent auprès de Kiev, près de la montagne qui s'appelle encore aujourd'hui la montagne des Ougres. Arrivés au bord du Dniéper, ils y établirent leurs tentes ; car ils étaient nomades, comme sont encore aujourd'hui les Polovtses [peuple parent des Petchénègues]. Ils venaient de l'Orient ; ils franchirent de grandes montagnes qu'on a appelées montagnes des Ougres, et se mirent à combattre avec les Vlokhs et les Slaves qui vivaient dans ces contrées. [1] »

Il est peu probable que l'Anonyme ait connu la chronique de Nestor et qu'il y ait puisé ses indications sur la route suivie par les Hongrois. Cette concordance entre l'Anonyme et la chronique russe n'en donne pas moins aux assertions du premier une confirmation éclatante, et montre que là *où il n'avait pas intérêt à mentir*, il lui arrivait aussi parfois de rencontrer la vérité. Rœsler pense que « l'Anonyme ne saurait être sauvé, pas même par un appel au russe Nestor [2]. » Si l'on suivait les principes de critique employés par Rœsler lorsqu'il s'agit de détruire une preuve qui vient à l'appui des Roumains, il faudrait renoncer pour toujours à établir la vérité dans l'histoire.

1. L. Leger : *La chronique dite de Nestor, traduite sur le texte slavon.* Paris, 1884, p. 19. Const. Porphyrogénète (Bonn, p. 170) quoiqu'il n'indique pas expressément la route suivie par les Hongrois, n'en laisse pas moins entendre d'une manière indubitable qu'ils prirent celle du nord ; il dit : « Τοῦρκαι ἐλθόντες ἀπεδίωξαν οὗτοι τοὺς τὴν μεγάλην Μοραβίαν κατοικοῦντας. » Comment auraient-ils pu occuper la Moravie en venant par la Valachie ?

2. *Rom. Stud.*, p. 199.

Nous croyons que cette concordance parfaite entre deux sources si différentes est la meilleure preuve de l'existence d'un fait historique et Rœsler qui, sans aucune preuve à l'appui, transplante les Hongrois dans la petite Valachie, n'a pas le droit d'incriminer l'Anonyme avec tant d'amertume, car il l'imite de point en point, en inventant des faits là où il ne les trouve pas selon ses désirs, pour servir une cause étrangère à l'histoire.

Cette entrée des Hongrois en Pannonie par le sud était même impossible pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les Hongrois ne la connaissaient pas, tandis que la route du nord leur était parfaitement connue, car ils l'avaient suivie plusieurs fois dans leurs expéditions vers l'occident. Ainsi, il est probable que Rœsler lui-même ne pensait pas faire arriver les Hongrois sur les confins de la monarchie franque en 862, en leur faisant passer les défilés des Portes de fer. Nous avons vu plus haut que même en 892, il admet que les Hongrois ont attaqué la Moravie en venant par le nord. Quel motif les aurait poussés, trois ans plus tard, vers le sud? L'attaque des Petchénègues? Pourtant celle-ci ne venait pas du nord, mais bien de l'orient. Ils auraient donc pu lui échapper en se sauvant tant vers le nord que vers le sud. Mais cette attaque des Petchénèques était combinée avec celle des Bulgares qui, pour passer dans l'Ateluzu, devaient venir par le sud (Valachie orientale). Comment admettre que les Hongrois aient cherché un refuge précisément du côté où ils étaient attaqués, à moins d'être un autre Kékauménos? Enfin, quand même les Hongrois auraient voulu passer de Valachie en Pannonie, il n'y avait pas en ce temps de route praticable entre ces deux régions, et cela d'autant moins qu'il s'agissait du déplacement d'un peuple entier. Nous en possédons une preuve évidente. L'historien byzantin Ménandre [1], rapporte que le chagan des Avares Baïan, qui occupait la Pannónie, prié par l'empereur de Constantinople Tibère, en 581, de ravager le pays des Slovènes, afin de venger les Byzantins du pillage dont ils avaient été victimes de la part de ce peuple, passa le Danube à Singidunum, longea la rive droite du fleuve jusque vers la Scythie (Dobroudja) et le repassa sur la rive nord pour atteindre ses sujets récalcitrants. Or il est évident que si Baïan avait pu passer directement de Pannonie en Valachie, il n'aurait pas pris ce détour.

Rœsler institue une comparaison continuelle entre les assertions de l'Anonyme et les chroniques occidentales, pour prouver comment la

1. Ménandre, éd. Bonn, p. 404. Comp. Pic. *Abstammung der Rumaenen*, p. 55.

vérité a été partout altérée par le chroniqueur hongrois. Mais cette méthode ne saurait conduire à des résultats certains que par rapport à l'histoire externe des Hongrois, à leur contact avec les peuples de l'Europe occidentale. Elle ne saurait trouver son application pour l'histoire interne de ce peuple, pour ce qui se passa lors de la conquête des pays hongrois, car aucune chronique occidentale n'en parle d'aucune manière. Rœsler trouve que l'Anonyme ne mérite confiance sur *aucun* point, parce qu'il le surprend en flagrant délit de mensonge dans *la plupart* de ses assertions. Le raisonnement n'est pas d'une rigoureuse logique; d'ailleurs, nous avons vu plus haut que, sur un point très important de l'histoire interne des Hongrois, quant à la route suivie par eux pour entrer en Pannonie, il contenait la vérité. Il n'avait ici aucun intérêt à la fausser, et son ignorance même, en lui faisant accepter la tradition comme base de son récit, donne encore à ses paroles plus d'autorité.

Malgré toutes les fables dont il entoure l'existence des Roumains en Transylvanie, son témoignage ne contiendrait-il pas un fond de vérité? Quel intérêt aurait eu l'Anonyme à inventer l'existence de ce peuple? On ne saurait admettre une falsification d'un fait historique que pour une raison quelconque. Or, dans notre cas, on aurait beau s'ingénier à en trouver une. Mais Rœsler a réponse à tout : comme l'Anonyme trouvait les Valaques établis de son temps (1235-1270) en Transylvanie, il devait expliquer leur présence dans le pays. Voilà l'origine des fables relatives à Gelou. La meilleure réponse que l'on puisse faire à une pareille assertion a été produite par M. Tomaschek, au temps où il était l'adversaire de la théorie rœslérienne. Nous reproduisons, encore une fois, ses paroles rapportées déjà plus haut : « L'Anonyme ne pouvait être si simple de vouloir faire croire à ses compatriotes que les Valaques étaient d'anciens habitants du pays, lorsque — d'après Rœsler — ils y étaient à peine arrivés depuis soixante ans. Non, la tradition immémoriale et la croyance générale de son temps lui faisaient apparaître comme tels les Valaques et les Slaves. S'il avait pu seulement considérer les Valaques, qu'il traite des plus lâches d'entre les hommes, comme des vagabonds nouvellement arrivés, il ne leur aurait pas épargné cette injurieuse imputation [1]. »

1. M. le professeur Ladislas Pic, l'auteur de l'ouvrage *Abstammung der Rumaenen*, que nous avons cité déjà à plusieurs reprises dans cette étude, a entrepris, en dernier lieu, une réhabilitation de l'Anonymus Notarius dans un écrit publié en 1882 : *Der nationale Kampf gegen das Ungarische Staatsrecht*, Leipzig. Il établit sa démonstration sur cette circonstance que les principautés données par

L'Anonyme n'est pas pourtant la seule source du moyen âge qui rappelle l'existence des Roumains en Transylvanie. Ses données sont confirmées par d'autres chroniques contemporaines, ou quelque peu postérieures, dont la véracité n'a jamais été mise en doute. Ainsi la chronique intitulée : *De facto Ungariæ Magnæ invento* (1237), commence par les paroles : « Inventum fuit *in gestis Ungarorum Christianorum,* quod esset alia Ungaria maior, de qua VII duces cum populis suis egressi fuerant qui venerunt in terram que nunc Ungaria dicitur, tunc vero dicebatur *pascua Romanorum,* quam inhabitandam pre terris ceteris elegerunt, subiectis sibi populis qui nunc habitabant ibidem [1]. » Il ne faut pas oublier que l'Anonyme parle aussi d'annales existant de son temps, qu'il aurait eues sous les yeux ; c'est précisément à ces annales qu'il emprunte le fait rapporté aussi par la chronique *De facto magnæ Ungariæ invento* : « Anno dominice incarnationis DCCCLXXXIIII sicut *in annalibus continetur cronicis,* septem principales persone egressi sunt de terra Scythica versus occidentem [2]. » La chronique antérieure consultée par l'Anonyme était donc la même que celle dont les paroles sont reproduites par l'écrit *de Ungariæ invento.* Comme l'anonyme lui emprunte ce qu'il y trouve par rapport à l'abandon de la Scythie par les Hongrois, il faut admettre qu'il en reproduit tout le récit relatif à leur émigration et à leur établissement dans leur nouvelle patrie ; ses paroles même : « Quam terram habitârunt Slavi, Bulgari et Blachi ac *pastores Romanorum* [3], » concordent, jusqu'à un certain point, avec celles de la chronique rapportées plus haut. L'Anonyme ne fait donc que reproduire, quant à l'existence des Roumains, une source antérieure, « ce qui le met hors de cause, » comme dit M. Gaston Paris de Flavius Vopiscus.

l'Anonyme comme existant en Pannonie et dans les autres régions conquises par les Hongrois, à l'arrivée de ce peuple, auraient, jusqu'à un certain point, déterminé les cercles administratifs postérieurs de la Hongrie, qui n'étaient que les anciennes provinces dont la réunion donna naissance à l'état hongrois et qui auraient gardé, même sous la domination magyare, leur autonomie nationale et politique. Ce fait, quoique très important pour établir la véracité du chroniqueur hongrois quant à l'histoire intérieure de son peuple, ne saurait rien prouver contre la thèse de Rœsler. Ses adeptes n'auraient qu'à riposter que l'Anonyme, en voulant expliquer l'état qu'il avait sous les yeux par un passé fictif, aurait admis par induction l'existence des principautés ou des peuples dont il parle et non par suite du témoignage de la tradition ou des sources plus anciennes.

1. Cité par Tomaschek, critique de Rœsler dans la *Zeitschrift für Œ. G.* 1872, p. 152.

2. Schwandtner, *Scriptores rerum Hungaricarum,* I, p. 6.

3. *Ibid.*, p. 8.

L'archidiacre Thomas, dans son *Histoire des pontifes de Salone et de Spalato* (1266), dit que les Hongrois vinrent en Pannonie et « interfectis namque incolis regionis illius, aliisque in servitudinem redactis, posuerunt se in planitie illa; hec regio dicitur antiquitus fuisse *pascua Romanorum* [1]. » Enfin Simon Kéza dit, dans sa chronique (vers 1285) : « *Blackis, qui Romanorum fuere pastores* et coloni, remanentibus sponte in Pannonia. » Les termes de Valaques et de *pastores Romanorum* (d'où le pays fut appelé *pascua Romanorum*) sont donc employés indistinctement pour désigner la même population, et cette désignation est d'autant plus juste que les Roumains étaient, en général, réduits à l'état de bergers.

Rœsler avait trouvé l'Anonyme en défaut sur toutes les parties de son histoire qui ont rapport au contact des Hongrois avec les nations occidentales, où nous avons vu qu'il avait intérêt à cacher la vérité. Une comparaison semblable établie avec d'autres sources indigènes, par rapport aux faits de l'histoire intérieure des Hongrois, confirme, au contraire, ses données de la manière la plus éclatante. Qu'en faut-il déduire? Rien autre chose, selon nous, si ce n'est que l'Anonyme n'est pas beaucoup plus ignorant ni plus faux que la plupart des chroniqueurs du moyen âge, qu'il ne cachait la vérité que là où il avait intérêt à le faire et que, par conséquent, ses indications, par rapport aux Valaques, reposant sur la tradition ou, ce qui paraît même plus certain, sur des chroniques plus anciennes, doivent être considérées comme dignes de foi.

La chronique de Nestor, que nous avons vue plus haut confirmer les assertions de l'anonyme relativement à la route suivie par les Hongrois pour venir d'Ateluzu en Pannonie, reproduit aussi la mention faite par celui-ci de l'existence des Roumains en Transylvanie. Nous reproduisons le passage correspondant dans son entier : « Les Ougres (Hongrois) venaient de l'Orient; ils franchirent de grandes montagnes qu'on a appelées montagnes des Ougres, et se mirent à combattre avec les Vlokhs (Valaques) et les Slaves qui vivaient dans ces contrées : car les Slaves s'y étaient d'abord établis; puis les Ougres ayant chassé les Vlokhs et ayant conquis cette terre, s'y établirent avec les Slaves après les avoir soumis : de là vint au pays le nom de Ougrie (Hongrie) [2] » (chap. XIX).

1. Thomas archidiaconus Spalatensis, *Historia Salonitarum pontificum atque Spalatensium*, dans Schwandtner, *l. c.*, III, p. 345.
2. Nestor, traduit par Leger, p. 19.

Nestor répète ces idées dans deux autres passages. Ainsi le chap. IV contient les paroles suivantes : « Les Vlokhs étant venus chez les Slaves du Danube, s'étant établis au milieu d'eux et les ayant opprimés, ces Slaves allèrent s'établir sur le Danube et s'appelèrent Lekhs [1]. »

Il revient encore sur ce thème au chap. VIII de sa chronique : « Puis vinrent les Ougres blancs qui s'emparèrent de la terre slave, *après avoir chassé les Vlokhs qui avaient occupé cette terre avant eux* [2]. » Quand bien même on considérerait ce dernier passage comme interpolé, il n'en est pas moins certain que Nestor parle des *Valaques* à plusieurs reprises, et il s'agit de savoir quel peuple il entend désigner par ce nom. Ce ne saurait être qu'un peuple d'origine latine, car les Slaves appliquent ce nom exclusivement aux peuples de cette race [3].

Rœsler, que ce passage gênait à l'égal de l'Anonyme, mais qui ne pouvait traiter de faussaire aussi le chroniqueur russe, trouve un moyen assez ingénieux d'*interpréter* ce passage de façon à le rendre complètement inoffensif pour sa théorie. Il avance donc que les Valaques de Nestor sont les Francs de l'empire carlovingien ! Rœsler soutient cette thèse avec beaucoup de conviction. Il s'exprime, à ce sujet, de la manière suivante : « Les Valaques de l'Anonymus Notarius habitent la Hongrie orientale, le pays situé sur la rive gauche de la Theïss ; ceux de Nestor doivent être cherchés du côté opposé, dans l'ancienne Pannonie. Les Valaques de l'Anonymus sont le peuple que nous autres modernes comprenons aussi sous ce nom ; les Valaques de Nestor sont les Franks de l'empire romain des Carlovingiens. Et cette différence importante n'a pas été remarquée jusqu'à ce jour. Le fait d'avoir supposé que les Valaques de Nestor n'étaient point les Roumains est fort juste. Schlœzer les tenait pour Italiens. Fraehn, au contraire, supposait que le pays des Valaques de Nestor était la France. Si l'on remarque que, chez Nestor, les Valaques sont énumérés immédiatement après les Espagnols (Gallicane, Galliciens), on trouve, dans cette circonstance, une nouvelle confirmation de cette

1. Nestor, chap. III, p. 4.

2. *Idem*, p. 8. Comme le passage souligné n'est contenu que dans deux manuscrits, il est soupçonné avoir été interpolé par les copistes. M. Fr. Miklosisch l'a complètement supprimé dans son édition du chroniqueur russe, Vienne, 1860.

3. Martin Cromer, *De origine et rebus gestis Polonorum*, chap. XII : « Polonorum atque Slavorum lingua non modo hi populi verum etiam omnes qui sunt Italici generis Vlassi et Vlossi dicuntur, quod ipsum etiam argumento est Italicam hanc gentem esse. »

vérité. Si donc les Francs sont appelés Valaques dans la totalité des peuples qui faisaient partie de leur empire, alors il va de soi que les Germains de la France orientale sont compris aussi sous ce nom [1]. »

Nestor énumère, au chap. I de sa chronique, les peuples de race japhétique : « Les Varègues, les Suédois, les Normands, les Goths, les Russes, les Anglais, les Espagnols (Galitzane), les Valaques (Volkhs), les Romains (Rimliane, en ancien roumain : Rîmleni), les Allemands (Niemtzi), les Korliazes (?), les Vénèdes (Veneditzky), les Francs (Friagovie) [2]. »

Il connaît les Francs tout aussi bien que les Romains; il ne pouvait donc désigner l'empire des Francs carlovingiens par le terme de Valaques; mais il aurait employé celui de Rimliane ou de Friagovie, car cet empire portait, depuis 800, aussi le titre d'empire romain. Quant à l'ordre dans lequel ces peuples sont énumérés, il faut remarquer tout d'abord que Nestor ne tient compte ni de la situation géographique, ni de la ressemblance des nations. Ainsi, il saute des Russes aux Anglais, pour passer de ces derniers aux Espagnols par dessus les Francs qu'il ne nomme qu'à la fin, après avoir énuméré les Valaques, les Romains, les Allemands et d'autres encore. Dans l'ignorance où il était de la position respective de ces peuples, il n'en indiquait que les noms qui avaient frappé ses oreilles. Les Italiens, comme peuple, n'existaient même pas de son temps, et les populations principales de l'Italie, à cette époque, étaient précisément les Vénitiens et les Romains que Nestor connaît et comprend dans son énumération.

Mais, s'il est vrai que Charlemagne a conquis la Pannonie sur les Avares en 797, ces contrées ne changèrent-elles pas de maître durant le siècle suivant et, en 898, obéissaient-elles toujours à l'empire des Francs? « La situation des contrées danubiennes avait bien changé depuis la mort de Charlemagne et la destruction complète de l'empire avare. C'était la confédération des Slaves-Marahaus ou Moraves qui, du haut plateau où elle avait fondé le siège de sa puissance, dominait maintenant les plaines au nord du Danube et tenait en échec la France orientale. Charlemagne n'avait eu pour successeurs que des princes faibles qui ne surent pas porter le poids de son sceptre impérial ou des enfants ambitieux dont les rivalités mirent l'empire en lambeaux [3]. » L'empire romain existait, vers la fin du IXe siècle, tout

1. *Rom. Stud.*, p. 80.
2. Nestor traduit par Leger, p. 2.
3. A. Thierry, *Attila*, II, p. 215. Comparez Palacky, *Gesch. Bœhmens*, Prag, 1844,

aussi peu que le royaume des Francs orientaux. Le premier avait cessé d'exister avec Charles le Gros (887) et, dans sa partie orientale, il avait été remplacé par un royaume de Germanie sous le roi Arnulphe de Carinthie. Où trouve-t-on, dans cet état de choses, le moindre motif pour faire entrer les Hongrois en lutte avec les Francs de l'empire carlovingien?

Nestor dit expressément et à plusieurs reprises que les Valaques *s'étaient établis au milieu des Slaves;* il paraît donc bien informé à ce sujet. Il ne s'agit pas d'une simple domination des Valaques sur les pays occupés plus tard par les Hongrois, mais bien d'une invasion des Valaques, *comme peuple,* dans ces pays, d'une colonisation valaque établie à la suite d'une conquête. Or, jamais les Francs, comme population, ne sont venus occuper la Pannonie. Charlemagne y avait bien institué quelques comtés gouvernés par des Francs; mais les colonies qu'il y avait fait venir étaient d'origine « germaine, levées en Bavière, ou slave tirées de la Carinthie. Il s'en établit successivement un grand nombre, et ainsi se créa, autour de Vienne et du mont Comagène, un noyau de population teutonique » [1].

Comment alors expliquer d'une manière logique et conforme aux faits connus de l'histoire la thèse soutenue par Nestor, que les Valaques attaquèrent les Slaves et s'établirent au milieu d'eux, que, plus tard, les Hongrois survinrent et soumirent à leur puissance les Valaques et les Slaves?

On ne saurait demander trop de logique ni trop d'informations positives aux chroniques du moyen âge; la tendance à expliquer, conformément à nos connaissances actuelles, les faits qu'elles rapportent, peut fausser leur sens et induire en erreur sur leur véritable portée. Le fait signalé par Nestor que les Slaves, chassés des bords du Danube par les Valaques, s'établirent sur le cours de la Vistule sous le nom de Lèches est une de ces énigmes inexplicables, qui a son origine dans les connaissances confuses, les légendes et les traditions mêlées aux informations plus ou moins incertaines des chroniqueurs. Rœsler, qui trouve tout aussi peu le moyen de l'expliquer, admet « qu'il a pu exister parmi les Slaves une tradition qui mettait en relation l'émigration des Slaves vers le nord avec la conquête de la Pannonie [2]. »

I, p. 140. « Zu der Zeit als Method starb 880, stand Sviatopluck auf dem Gipfel seiner politischen Macht und Grœsse als Beherrscher eines weit ausgedehnten *unabhaengigen* Reiches. »

1. A. Thierry, *Attila,* II, p. 194.
2. *Rom. Stud.*, p. 81.

Sans avoir la prétention de tout expliquer, il nous suffit de constater que les Valaques de Nestor ne pouvant, d'aucune manière, être les Francs carlovingiens, ils ne peuvent se rapporter à un autre peuple qu'aux Roumains de la Transylvanie, pays que les Hongrois soumirent dès l'abord, avant d'entrer en lutte avec les fils de Sviatopluck et de conquérir la Pannonie. Nous pensons pourtant que Nestor reproduit dans tous ces passages un souvenir confus de la conquête romaine et de la retraite des Sarmates vers le nord de la Dacie. En effet, les Romains (Valaques) s'établirent dans ce cas au milieu des Slaves (?) (Daces) dont une partie (les Sarmates) émigrèrent vers la Vistule.

Il nous semble donc que Schlœzer a parfaitement raison quand il dit que « ces Valaques de Nestor ne sont autres que ceux que nous connaissons encore aujourd'hui; plus je me familiarise avec les chroniques russes, plus je me persuade de ce fait, et je révoque ce que j'ai dit plus haut [1]. Ce ne sont ni des Romains, ni des Bulgares, ni des Francs, mais bien des Valaques, descendants de l'ancien grand peuple des Thraces, Daces et Gètes, qui ont encore aujourd'hui leur langue particulière et vivent au nombre de plusieurs millions, quoique opprimés, dans la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie [2]. »

Une confirmation bien inattendue vient à l'appui de cette interprétation de Nestor et vérifie, une fois de plus, les relations du notaire Anonyme. C'est le poème allemand des Nibelungen qui mentionne les Valaques parmi les peuples qui furent passés en revue par Etzel ou Attila, un des héros de ce poème. Le chant 22 commence par les strophes suivantes :

Von vil maneger spràche sah man ûf den wegen
Vor Ezelen riten vil manegen kuenen degen
Kristen und heiden vil manec witiu schar
Dâ si ir frowen funden, si fuoren vroelichen dar.

Von Riuzen und von Kriechen reit dâ vil manec man
Polânen unde *Vlâchen* den sah man ebene gan
Ir pfert und ros diu guoten da si mit kreften riten
Swaz si site habeten der wart vil wênec iht vermiten

Von dem lande ûz Kyewen reit ouch dâ manec man,
Und die wilden Pescenaere, dâ wart des vil getân,

1. Nestor, *Russische Annalen*, vol. II, pp. 30, 81, où il soutient encore que les Valaques de Nestor sont les Italiens. Rœsler, à ce qu'il paraît, ne connaissait pas (?) le changement d'opinion de Schlœzer à ce sujet.
2. *Ibidem*, III, p. 141.

Mit dem bogen schiezen zen vogelen die da flugen
Ir pfile si vil sêre mit kraft unz an die wende zugen

. . . . . .

Der herzog Ramunc uzer Vlâchen lant
Mit siebenhundert mannen kom er fur sî gerant
Sam die wilden vogele sô sah man si varn, etc., etc.

Le poème des Nibelungen existait, dans la forme où nous le possédons aujourd'hui, dès la fin du XIIe siècle (1190), et les manuscrits qui le contiennent datent du commencement du XIIIe siècle (1210-1225). Mais, comme ce poème n'est que la réunion de chants qui existaient séparément avant leur fusion dans un seul corps, il est évident que ces parties doivent être bien plus anciennes. Il ne nous est pas possible de découvrir aujourd'hui la date précise des divers épisodes dont les chanteurs enrichirent successivement cette longue épopée. La présence des Petchénègues, des Polonais, à la cour d'Attila est un anachronisme évident ajouté par un barde postérieur. En fut-il de même pour les Roumains? Furent-ils introduits en même temps que les peuples dans la société desquels le poème, dans sa forme actuelle, nous les présente, ou bien sont-ils contemporains de l'apparition d'Attila lui-même dans le cycle des chants germains? Dans l'indécision où nous nous trouvons à ce sujet, il nous suffira de fixer une date extrême à laquelle les Roumains ont pu faire leur entrée dans la grande épopée allemande. Ce sont les croisades qui firent connaître au monde germanique l'ethnographie des contrées orientales, et c'est cette connaissance de peuples nouveaux qui poussa un des chanteurs postérieurs du poème à enrichir la nomenclature des nations qui figurent à la cour d'Attila. Or, à l'époque de quelle croisade l'esprit allemand put-il acquérir ces nouvelles connaissances? Évidemment lors de la première (1096-1099) ou de la seconde (1138-1140), car la troisième, celle qui fut conduite par l'empereur Barberousse (1188-1190), est trop rapprochée de la date de la rédaction définitive du poème.

Le rapprochement des Valaques et des Polonais indique que ces peuples étaient voisins; il en est de même des pays de Kiev et des Petchénègues. Quant aux Russes et aux Grecs, ce sont les peuples les plus éloignés, qui ne manquèrent pas de venir faire leur cour à Attila. Le duc *Ramunc du pays des Valaques* n'est autre chose que le nom du peuple roumain : *Romîn,* attribué à son chef. Les Allemands entendent toujours les sons nasaux, qui manquent dans leur langue, comme s'ils étaient suivis d'un *g* ou d'un *c*. Ainsi, dans le *Nouveau*

dictionnaire de la conversation, de Meyer (1875), nous trouvons la prononciation des noms français terminés par *an, on* indiquée en allemand par *ang, ong,* comme Florian (sprich : Floriang), flacon (spr. : flacong), Melun (spr. : Melung). Ce nom de *Romîn*, que les Nibelungen donnent au chef de la nation valaque, n'existe qu'au nord du Danube; les Roumains de la péninsule des Balkans se nomment eux-mêmes *Armîni* [1]. Il indique donc que les Valaques dont il s'agit étaient originaires des pays où on les rencontre encore aujourd'hui portant ce même nom.

Ces trois sources si différentes, concordant d'une manière si complète pour établir l'existence des Roumains au nord du Danube avant le XIIe siècle, montrent que le défaut absolu de mention de ce peuple comme habitant la Dacie jusqu'au XIIe siècle n'existe que dans l'esprit de ceux qui ont intérêt à l'invoquer.

Les auteurs byzantins mentionnent aussi l'existence des Roumains dans la Dacie dans le courant du XIIe siècle.

Cinnamus, dans son *Epitome*, rapporte le fait suivant qui se serait passé du temps de l'empereur Manuel Comnène en l'année 1161. Dans une des nombreuses expéditions des Grecs contre les Hongrois, les premiers, afin de parvenir à vaincre plus facilement leurs ennemis, les attaquèrent de trois côtés à la fois : « L'empereur envoya Alexios avec une grande armée vers le Danube, faisant semblant d'attaquer les Hongrois de nouveau par les endroits habituels; Léon Vatatzès, avec une armée tout aussi forte, *qui comptait principalement un nombre considérable de Valaques, que l'on dit être une colonie italienne, fut envoyé pour frapper les Hongrois dans une autre direction, du côté de la Mer Noire, par où ils n'avaient jamais encore été attaqués.* Conformément à ce plan, Alexios arriva au Danube et effraya les Hongrois en faisant semblant de passer le fleuve, pendant que Vatatzès tomba sur eux du côté de la Mer Noire, et dévasta tout sur son passage, tuant un grand nombre d'hommes et emmenant le reste en esclavage; puis il s'en retourna sur ses pas chargé de butin. L'empereur, voulant porter aux Hongrois un troisième coup, envoya encore une armée, qui s'avança plus au nord et les attaqua du côté de la Tauro-Scythie sous la con-

1. Les Roumains ne se désignent jamais eux-mêmes par le nom de Valaques. Ce nom leur est donné par les étrangers; il est d'origine slave.

duite de Lamparda et de Petralifa [1]. » Rœsler, qui cite seulement le passage souligné [2], afin de pouvoir lui donner, ainsi détaché, le sens qui lui convient, entend par ces Valaques ceux qui vivaient dans la péninsule des Balkans, auxquels seuls l'empereur aurait pu donner l'ordre de prendre part à la guerre, car il n'aurait eu aucun droit de le faire pour les Valaques de ce côté du Danube, s'ils y avaient existé. Une analyse du passage entier de Cinnamus nous fera découvrir tout autre chose.

La Hongrie devait être attaquée de trois côtés à la fois : par les endroits habituels, du côté de la Tauro-Scythie et de celui de la Mer Noire. Les endroits habituels se trouvent du côté du sud, après qu'on a passé le Danube et la Save [3]. La Tauro-Scythie n'est autre que la Gallicie [4]. Le troisième point devait donc se trouver entre ces deux points extrêmes, et, comme Cinnamus indique que l'attaque venait du côté de la Mer Noire, il est évident qu'il a en vue la Moldavie et les passages des Carpathes, par où la Hongrie n'avait effectivement jamais été attaquée. Or, c'est précisément dans ce corps d'armée que se trouvait la grande multitude des Valaques. Ils s'étaient donc engagés d'eux-mêmes dans l'armée de Vatatzès, pour combattre les Hongrois qui avaient forcé, par l'occupation de la Transylvanie, une grande partie de ce peuple à descendre sur les versants extérieurs des Carpathes, chose que nous lui voyons faire aussi plus tard.

Comment peut-on alors tirer de ce passage le sens que Rœsler veut y trouver, et admettre que les Valaques dont il s'agit étaient ceux qui habitaient à Bizya, Anchialos, aux environs de Constantinople, près de la Mer Noire? Pour que le corps de Vatatzès vînt de ces régions, il devait passer le Danube, et Cinnamus dit expressément le contraire quand il rapporte qu'Alexios seul attaqua les Hongrois par le sud, après avoir feint de vouloir passer le Danube, pour détourner leur attention des attaques réelles dirigées contre eux. Les deux autres corps

1. Cinnamus, *Epitome*, Bonn, p. 260 : « Ἀλέξιον μὲν στρατεύμασιν ἅμα πολλοῖς ἐπὶ τὸν Ἴστρον ἔπεμπε δόκησιν ἐμποιήσοντα Οὔννοις ὡς ἐκ τῶν συνήθων καὶ πάλιν αὐτοῖς ἐπιτεθήσεται χωρίων, Λέοντα δέ τινα Βατάτζην ἐπίκλησιν ἑτέρωθεν στράτευμα ἐπαγόμενον ἄλλο τε συχνὸν καὶ Βλάχων πολὺν ὅμιλον, ὃι τῶν ἐξ Ἰταλίας ἄποικοι πάλαι εἶναι λέγονται, ἐκ τῶν πρὸς τῷ Εὐξείνῳ καλουμένῳ πόντῳ χωρίων ἐμβαλεῖν ἐκέλευεν εἰς τὴν Οὐννικήν, ὅθεν οὐδεὶς οὐδέποτε τοῦ παντὸς αἰῶνος ἐπέδραμε τούτοις », etc., etc.

2. *Rom. Stud.*, p. 85.

3. Cinnamus, pp. 12, 115, 131, 217, 222, 235, etc.

4. *Ibid.*, p. 115 : « Κατὰ Γαλίτζης χώρας Ταυροσκυθικῆς. »

étaient donc postés au nord du fleuve, et comme le troisième, celui de Lamparda et de Petralifa, était justement en Gallicie, où pourrions-nous trouver un autre endroit pour attaquer les Hongrois du côté de la Mer Noire que les passages des monts Carpathes situés en Moldavie [1]?

Nous avons trouvé Rœsler plus haut passant sous silence un passage relatif à l'extension de la domination bulgare au nord du Danube, et fort important dans la question qui nous occupe. Nous le voyons maintenant en tronquer un autre pour en tirer un sens tout à fait différent de celui qu'il possède. S'il était convaincu de la justesse de sa thèse, qu'avait-il besoin, pour l'établir, de recourir à de pareils procédés?

Un autre auteur byzantin, contemporain de Cinnamus, le même Nicétas Choniates, qui nous a servi plus haut à élucider la question de l'état valacho-bulgare, nous a conservé une relation encore plus précise de la présence des Roumains au nord du Danube, justement pour l'époque où elle est contestée : le sévastocrator Andronic Comnène, enfermé pour avoir conspiré contre son neveu, l'empereur Manuel Comnène, parvint à s'évader et voulut se réfugier en Gallicie : « il y était déjà entré et pensait avoir gagné un asile sûr, lorsqu'il fut pris par des Valaques qui avaient appris sa fuite et fut renvoyé à l'empereur [2]. » Une *interprétation* forcée est ici impossible; on ne saurait même entendre sous le nom de Γαλίτζα la ville de Galatz, près du Danube, car Nicétas dit qu'Andronic avait franchi une frontière : « τῶν τῆς Γαλίτζης ὁρίων λαβομένος, » et les auteurs byzantins donnent la Gallicie comme faisant aussi partie de la « μικρὰ Ῥώσια. » D'autre part, il est impossible de se défaire de Nicétas de la manière dont on le fait avec l'Anonyme; mais M. Hunfalvy [3] ne trouve dans ce passage « qu'une preuve que l'émigration des Valaques de ce côté du Danube

1. M. Hasdeu, *Istoria critica a Românilor*, Bucuresti, 1874, I, p. 15, pense que ce furent les habitants de la petite Valachie qui s'allièrent aux Byzantins et mirent la main sur le duché de Fagarache. Mais d'abord il n'est pas vrai que, de ce côté, la Hongrie n'ait jamais été attaquée; ensuite la Mer Noire est trop éloignée du passage de la Tour Rouge pour servir à indiquer la direction d'où venait cette attaque.

2. Nicétas Choniates, Bonn, p. 171 : « ἀλλ' ὅτε τοῦ δειμαίνειν ἀπεῖχεν Ἀνδρόνικος ὡς ἤδη τάς χεῖρας τῶν διωκόντων λαθὼν καὶ τῶν τῆς Γαλίτζης ὁρίων λαβομένος, πρὸς ἣν ὡς εἰς σῶζον κρησφύγετον ὥρμητο, τότε θηρευτῶν ἐμπίπτει ταῖς ἄρκυσι συλληφθεὶς γὰρ παρὰ Βλάχων οἷς ἡ φήμη τὴν αὐτοῦ φθάσασα φυγὴν ὑφηγήσατο, ἐς τοὐπίσω πρὸς βασιλέα πάλιν ἀπήγετο. »

3. *Ethnographie*, p. 348. Comparez *Ansprüche*, p. 80. Rœsler ne connaissait pas ce passage, ou, ce qui est plus probable, il l'a passé sous silence.

chez les Cumans avait commencé déjà avant l'époque de Pierre et d'Assan. » Ailleurs (*Ansprüche*), il soutient avec la même apparence de conviction « qu'il est hors de doute que ces Valaques ne sont point d'anciens habitants de la Gallicie, descendants des colonies romaines. » Ne seraient-ce point par hasard encore les Francs de Charlemagne égarés jusqu'ici ?

Nicétas dit qu'aussitôt qu'Andronic eut passé les frontières de la Gallicie, il fut pris par les Valaques. Si nous pouvions déterminer jusqu'où s'étendaient ces frontières du côté de la Moldavie, nous trouverions approximativement les endroits où se trouvaient ces Valaques. Un document de l'année 1134 facilitera cette tâche. Le prince de Berlad, Ivanko Rotislavovici, « dépendant du trône de Gallicie, » règle le commerce de sa principauté et donne le nom de trois villes qui s'y trouvaient : Berlad, Galatz et Tékoutche [1]. Comme cette principauté de Berlad était vassale de celle de Gallicie et qu'elle s'étendait probablement jusqu'à Tékoutche ou quelque peu au-dessus, celle de Gallicie qui en était voisine devait s'étendre jusque dans la même région. Il ne s'agit donc pas, comme le croit M. Tomaschek, de Roumains qui se seraient trouvés près du Dniester en Gallicie, mais bien de Roumains de la Moldavie, au même endroit à peu près où nous trouvons les Roumains des armées de Vatatzès. Ces deux témoignages se confirment donc l'un par l'autre.

Quant à Kekavménos, que nous avons analysé plus haut, il ne contient pas de données assez explicites sur les Roumains pour qu'on puisse les utiliser avec profit.

1. Ce précieux document est la propriété de M. Antioch Cantemir Rolsky, dans la Podolie russe. Il fut publié pour la première fois par M. Hasdeu dans son journal *Instructiunea publica*, 1860, Nr. 1. Comparez Rœsler, *Rom. stud.*, p. 323, note 3, et Pic, *Ueber die Abstammung der Rumænen*, p. 107, note 15.

VI

LES DOCUMENTS

Comment se fait-il que les Roumains ne soient pas mentionnés au moins dans les documents qui se rapportent à la Transylvanie avant le XIIIe siècle? A cette question posée par les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie, nous répondrons par une autre. Existe-t-il beaucoup de documents sur la Transylvanie avant ce siècle? Le premier en date est de l'année 1165, et déjà le cinquième de la série contient une preuve évidente de la présence des Roumains en Transylvanie.

Ce document date de l'année 1197 et émane du roi Emmerich qui assigne une possession à l'église Saint-Martin de Orod; le document contient le passage suivant : « Habet itaque ecclesia beati Martini villas ultra silvas, quarum nomina hec sunt, *Ascennepe*, insimul habent terram undique metas in meridionali parte habent metam super *Feguetfee*, deinde protenditur per magnam viam ad *Hegesholmu*. » C'est ce dernier mot qui contient la preuve dont il s'agit. Ce nom est com-

1. Teutsch et Firnhaber, *Urkundenbuch zur Geschichte Siebenbürgens*, Vienne, 1857, p. 5. On trouve, dans les pays roumains, plusieurs localités portant le nom de *Holmu*. Ainsi un village *Holmu* dans le district de Roman, commune de Vovriesti, un autre dans le distr. de Jassy, com. de Hoisesti, un troisième dans ce même distr., com. de Pausesti, un quatrième dans le distr. de Vaslui, com. de Dragusesti (voir Frunzescu, *Dictionar topografic al Romaniei*, Bucuresti, 1872). Chez les Roumains de la Transylvanie, on rencontre le mot *hilmu*, qui signifie élévation, monticule. Comparez lat. *culmen*, it. *colmo*, esp. *culmbre*, port. *cume*, vsl. *hulm*, pol. *chelm*. Les Hongrois possèdent aussi le mot *halom* = tertre, spécialement monticule servant de limite. Les Roumains ont pu emprunter leur mot *holmu* aux Latins ou aux Slaves,

posé de deux parties : la première hongroise *Heges,* de *Hegy* = montagne, colline, et la seconde roumaine *holmu;* cette dernière forme existe encore aujourd'hui dans la langue roumaine parallèlement à *culme* qui dérive du latin *culmen* = montagne, colline. Les Hongrois, entendant appeler cette colline, par les Roumains du temps, *holmu* et ne comprenant pas la signification du mot, le prirent pour un nom propre auquel ils ajoutèrent la désignation *Heges;* ils formèrent ainsi le nom *Hegesholmu,* c'est-à-dire *colline du Holmu* (colline de la colline). Une autre circonstance qui prouve avec la dernière évidence l'origine roumaine du mot *holmu,* c'est l'*u* final qui n'est autre que l'article roumain *ul,* mis à la fin du substantif auquel il se rapporte, et abrégé en *u;* c'est là un usage très répandu encore aujourd'hui où l'on dit *calu* au lieu de *calul* = le cheval, *omu* au lieu de *omul* = l'homme. Il en est de même de *holmu* pour *holmul* = la colline [1].

Quoique les documents les plus anciens en date de la Transylvanie contiennent des indications de limites analogues à celles que nous avons trouvées dans le document cité plus haut [1], il ne faut pas s'étonner si les noms de localités, de rivières, de montagnes d'origine roumaine sont tellement rares. De tout temps, les Hongrois se sont efforcés de magyariser tout ce qui les environne. Ils ont donc donné aux localités, aux cours d'eau, aux montagnes, des noms magyares. Ainsi nous trouvons plus tard un document qui énumère les villages valaques suivants : « Quasdam villas nostras Olachales (Valaques), Zalatina, Harpotokfalva, Kopocsfalva, Drzefalva, Hernerschaza et Sugatugfalva vocatas, in Marmarusio existentes [2] ». Quoique ces localités soient indiquées comme appartenant aux Roumains, presque tous leurs noms sont magyares. Dans un document de 1176 (le second en date pour la Transylvanie), nous trouvons mentionnée la plaine de *Kereztes* sous ce nom hongrois et non avec celui de *Pratue lui Traian* qu'elle portait encore au temps de la domination roumaine [3]. En

les Hongrois, à leur tour, aux Slaves ou aux Roumains. L'important est que le nom de *Hegesholmu* présente ce mot *dans sa forme roumaine* et non dans sa forme magyare, ce qui était bien plus naturel dans un document hongrois. Pourtant, si le mot *holmu* n'était pas roumain, il représenterait en hongrois une tautologie et signifierait : montagne de la montagne.

1. Teutsch et Firnhaber, *Nr.* X, p. 8, anno 1211, XV, p. 13, anno 1219. Le document XVIII, p. 17, anno 1222, mentionne déjà nommément les Roumains.

2. Fejer, *Codex diplomaticus,* IX, III, p. 159, anno 1359.

3. Teutsch et Firnhaber, p. 2. Trauenfeld, *Geographisches Lexicon Siebenbürgens* s. v. Kereztes. Ce nom existe encore aujourd'hui dans la bouche du peuple roumain.

général, dans tout le recueil de Teutsch et Firnhaber, qui contient deux cent trente documents et plusieurs centaines de termes géographiques, on trouvera difficilement trente noms d'origine roumaine. Celui de *Hegesholmu* a échappé comme par miracle à ce débordement de noms magyares qui ont inondé la Transylvanie pour garder jusqu'à nos jours une des preuves les plus évidentes de la présence des Roumains à l'arrivée des Hongrois dans ce pays; car quelques années seulement après la prise de possession du pays par la Hongrie, nous rencontrons ce nom d'une colline, nom qu'elle a dû recevoir, bien des années auparavant, d'une population établie dans les environs.

Les Valaques sont mentionnés expressément dans les documents relatifs à la Transylvanie à partir de l'année 1222 et notamment dans la partie montagneuse du sud de ce pays, chose dont semble s'étonner Rœsler [1], mais qui est très naturelle, les Roumains s'étant retirés dans la montagne ainsi que nous l'avons déjà vu et que nous le montrerons encore dans les pages suivantes.

Une étude consciencieuse des documents qui mentionnent les Roumains, quoique ces documents n'existent qu'à partir du XIIIe siècle, nous prouvera d'une manière évidente que la population roumaine de la Dacie y est bien plus ancienne que la date des documents qui en parlent.

Dans un document de 1211, on voit le roi André II donner aux chevaliers de l'Ordre teutonique la terre de Barsa, qu'il dit être déserte et inhabitée : « Quandam terram *Borza* nomine, ultra silvas, versus Cumanos, *licet desertam et inhabitatam* [2]. » Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie, dont la critique est si rigoureuse envers un texte ou un document contraire à leur théorie, oublient ici tous les principes de la critique, et prennent au pied de la lettre les termes de cette charte. Il est vrai que, dans la bulle où il confirme cette donation, le pape Honorius reproduit les mots de l'original : « Quandam terram nomine Burszam, tunc *desertam et inhabitatam* » ; mais il ajoute, quelques lignes plus bas : « *Ad hoc homines qui terram ipsam inhabitabant quando dicta donatio facta fuit vobis* et domui vestre, liberos sine requisitione dimisit expresse [3]. » Il en est de même d'un troisième document qui émane de l'archevêque de Transylvanie, où la terre de

1. *Rom. Stud.*, p. 98.
2. Teutsch et Firnhaber, p. 9.
3. Teutsch et Firnhaber, Nr. XIX, p. 20, anno 1222.

Barza est encore dite « vacua et inhabitata », ce qui ne l'empêche pas d'ajouter plus bas : « *Universis ejusdem terre incolis* presentibus et futuris, liberam percipiendi decimas, etc. » [1]. Tous ces documents indiquent clairement que la terre de Barsa était, au moment même où elle fut donnée aux chevaliers de l'Ordre teutonique, habitée par une population autre que ces chevaliers eux-mêmes.

De pareilles contradictions se rencontrent assez souvent dans les documents du moyen âge, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ainsi un cartulaire de l'abbaye de Neustift, de l'année 1142, dit d'un seul trait que le couvent fut fondé « in loco horrendo et inculto, adjacentibus villis et vicinis [2] ».

La terre concédée aux chevaliers teutons était donc loin d'être vide de population. En outre, il est prouvé, par des documents contemporains, que ses environs étaient habités, et notamment par des Valaques. Ainsi un document de la même date que la confirmation du pape Honorius, parlant des droits accordés aux chevaliers teutoniques, dit : « Item concessimus quod nullum tributum debeant persolvere, nec populi eorum cum transierint per terram Siculorum *aut per terram Blacorum* [3]. » La confirmation du pape Honorius détermine l'étendue d'une autre terre, celle de *Cuteburc,* ajoutée par le roi à sa donation antérieure de la terre de Barza, et lui donne comme limite la terre des Valaques ; celle-ci était donc un district bien déterminé : « Addidit etiam postmodum idem rex donationi predicte castrum quod Cuteburc nominatur a termino ipsius castri terram quandam que procedit usque *ad terminos Blacorum* [4] ».

Donc, tout à côté de la terre de Barsa, s'étendait, d'un côté, la terre des Szèkles, de l'autre, celle des Valaques. Comme les documents constitutifs de la donation parlent d'une population originaire du pays de Barsa au moment où elle fut donnée aux chevaliers de l'Ordre teutonique, il est hors de doute que cette population était roumaine ou szèkle, semblable à celle des districts limitrophes. Il faut donc plus que de la bonne volonté à M. Hunfalvy et à Rœsler pour trouver dans ces documents une preuve que le pays occupé par les chevaliers teutons était désert et que les nombreux Roumains, qui l'habitent au-

1. *Idem,* Nr. XIII, p. 11, anno 1213. Comparez encore Nr. XIV, p. 12, anno 1218 : « Terram de Burza vacuam et inhabitatam — decimas ipsius terre ab eius *incolis* tam futuris quam *presentibus* exsolvendas. »

2. Jung, *Rœmer und Romanen in den Danaulændern*, p. 269.

3. Teutsch et Firnhaber, Nr. XVIII, p. 18, anno 1222.

4. *Id.,* Nr. XIX, p, 20, anno 1222.

jourd'hui, y sont arrivés après l'établissement des Hongrois et des Allemands.

Nous espérons établir, à l'aide des documents et des autres sources étudiées plus haut, que la Dacie, loin d'être déserte, comptait une population roumaine assez nombreuse, qui habitait les deux versants des Carpathes, depuis les Portes de fer, tout le long de la Valachie et d'une partie de la Moldavie, jusque dans le district actuel de Bacau, ainsi que le centre de la Transylvanie.

Les documents analysés plus haut parlent de Valaques qui se trouvaient dans un district contigu à la terre de Barsa, et situé dans les Alpes transylvaines, du côté où s'élève aujourd'hui la ville de Brasov (Kronstadt). Une autre région habitée par les Roumains s'étendait du côté de Sibiu (Hermannstadt), où étaient descendus les premiers colons germains auxquels le roi André II renouvelle, en 1224, les privilèges accordés par ses prédécesseurs, lors de leur établissement en Transylvanie [1]. Le document dont il s'agit et qui porte le nom d'Andreanum accorde à ces colonies le droit de faire servir à leurs besoins la forêt des Cumans et des Valaques : « Preter vero supradicta, *silvam Blacorum et Bissenorum* cum aquis, usus communes exercendo cum predictis, scilicet *Blacis et Bissenis,* eisdem contulimus [2] ». Il est difficile de déterminer aujourd'hui d'une manière précise l'emplacement de cette forêt. M. Teutsch le place près de l'Olte ; M. Hunfalvy, du côté d'Hermannstadt [3]. Ce qui nous intéresse, c'est le fait que cette forêt des Valaques était située dans une tout autre région que le district des Valaques dont parle le document de 1222, ce qui prouve l'existence des Valaques dans une autre partie de la Transylvanie.

Une troisième mention des Valaques, toujours dans la région occupée par les colonies allemandes, du côté d'Hermannstadt, nous a été conservée dans un document de 1223. Le même roi André donne au monastère de Kerch une portion de terre qu'il enlève aux Valaques : « Monasterio de Kerch confirmamus in presenti privilegio *terram* quam prius eidem monasterio contuleramus, *exemptam de Blaccis* [4] ».

1. Pour ces deux groupes de colonies distinctes, voir Teutsch, *Geschichte des Siebenbürger Sachsens*, Leipzig, 1874, I, pp. 14-16.

2. Teutsch et Firnhaber, Nr. XXVIII, p. 30, anno 1224.

3. Teutsch, *Gesch. des Sieb. Sachsens*, I, p. 30, Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 85.

4. Teutsch et Firnhaber, Nr. XXIII, p. 24, anno 1223. M. Pic, *Abstammung*, p. 164, rapporte le passage *exemptam de Blaccis* « auf die Exemtion von den bestehenden

M. Hunfalvy, qui ne peut s'empêcher de reconnaître l'existence des Valaques dans le voisinage d'Hermannstadt, où se trouvait situé le dit monastère, fait observer que ces Valaques n'y étaient établis que temporairement (zeitweilig). Sur quoi fonde-t-il cette assertion? Nous ne saurions le dire. Il nous semble, au contraire, que si le roi prend aux Valaques une portion de territoire pour en doter son abbaye, c'est que ceux-ci devaient le posséder antérieurement et, par conséquent, qu'ils y étaient établis. En 1252, après l'invasion des Tartares, arrivée en 1241, ces Valaques qui habitaient le territoire du monastère de Kerch sont de nouveau mentionnés. Le roi Béla IV donne à un Szèkle la terre de *Szek,* qui était comprise entre les Saxons de Barassu, les Szèkles de Sepsi et les Valaques de Kerch : « Terram Zek, inter terras *Olachorum de Kircz,* Saxonum de Barassu et terras Siculorum de Sebus existentem [1] ». M. Hunfalvy prétend que ces Valaques « s'y étaient peut-être établis après l'invasion », et pourtant nous les y avons trouvés déjà en 1223 !

Un document de 1247 nous fait connaître encore d'autres territoires habités par les Roumains au commencement du XIIIe siècle, territoires situés sur le versant méridional des Carpathes du côté de la Valachie. Le roi Béla IV, pour préserver son pays contre le retour de l'invasion mongole, qui avait mis l'État hongrois à deux doigts de sa perte, établit l'ordre des chevaliers de Saint-Jean sur les confins de la Transylvanie, dans le nord de la Valachie. Par l'acte de donation, il dispose en leur faveur de la terre de Sévérin et des deux principautés de Jean et de Farkas qui s'y trouvaient, jusqu'à la rivière de l'Olte, exceptant toutefois de cette donation le pays du voévode valaque Lyrtioy, qu'il laisse aux Valaques ainsi que ces derniers l'avaient possédé jusqu'alors : « *Excepta terra Kenezatus Lyrtioy voiavode quam Olachis relinquimus prout iidem hactenus tenuerunt* ». Au-delà de l'Olte, il donne aux chevaliers toute la Cumanie, à l'exception du pays du voévode valaque Séneslas : « *Excepta terra Szeneslai voiavode Olachorum quam iisdem relinquimus, prout iidem hactenus tenuerunt* [2] ». Les Roumains possédaient donc, sur le versant méridional des Carpathes, plusieurs principautés des deux côtés de la rivière de l'Olte, ce qui correspond aux établissements des Roumains de la Transylvanie, de sorte que nous

walachischen Rechtsverhæltnissen ». Nous ne saurions admettre cette interprétation.

1. Teutsch et Firnhaber, Nr. LXVIII, p. 70, anno 1252.
2. Fejer, IV, I, p. 447.

trouvons les deux versants des Carpathes occupés par les Roumains [1].

Si nous poursuivons nos recherches le long de la chaîne des Carpathes, nous trouvons les Valaques vivant à la même époque à l'extrémité orientale de ces montagnes, là où, tournant subitement au nord, elles commencent à former la frontière de la Transylvanie du côté de la Moldavie. Dans une bulle du 14 nov. 1234 Grégoire IX mentionne l'existence des Valaques dans l'évêché des Cumans : « In Cumanorum episcopatu, sicut accepimus, quidam populi qui *Valachi* vocantur existunt, qui, etsi censeantur Christiani, Romanam ecclesiam contemnentes, non a venerabili fratre nostro, episcopo Cumanorum, sed a quibusdam pseudo-episcopis, Grecorum ritus tenentibus, universa accipiunt ecclesie sacramenta, et nonnulli de regno Ungarie tam Ungari quam Teutonici et alii orthodoxi, morandi causa cum ipsis, transeunt ad eosdem et sic cum eis, quasi populus unus factus, cum eisdem Valachis, eo contempto, premissa recipiunt sacramenta ». Il est évident qu'il est ici question d'une masse plus nombreuse de Valaques, car nous les voyons posséder des évêques particuliers, et ils sont même en état d'attirer à leur religion des éléments étrangers [2].

Cet évêché des Cumans s'étendait au-delà des montagnes, dans les districts actuels de Fokschany et de Bouzéou, dans la partie de la Moldavie qui porte le nom de *Vrancea* et qui constitua pendant longtemps une sorte de république à peu près indépendante dans l'Etat moldave. Le moine Rogerius que nous avons cité plus haut, pour montrer l'effet de l'invasion mongole sur la population de la Transylvanie, dit que cet évêché s'étendait sur les bords du Sereth : « Bochetor autem cum aliis regibus flumen qui Żerech (Sereth) dicitur transeuntes, pervenerunt ad terram episcopi Cumanorum [3] ». C'est à cet évêché, institué pour la conversion des Szèkles [4] qu'appartenait une église mentionnée par un document de 1096; elle s'élevait sur le

1. On pourrait mettre en doute la possession effective des Hongrois sur la Valachie, malgré l'acte de donation du roi Béla, attendu que les chevaliers ne prirent jamais pied dans ce pays. Comparez Pic, *Abstammung*, p. 151, note 34.

2. Fejer, *Codex diplomaticus*, III, II, p. 399; Potthast, *Regesta*, n° 9764. Comp. Pic, *Abstammung*, p. 114, note 26 : « Dass hier eine zahlreiche valachische Volksmasse gemeint ist, erhellt schon daraus, dass dieselbe eigene Bischœfe hatte und fremde Elemente in religiœser Hinsicht amalgamiren konnte ».

3. Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, I, p. 302.

4. Population d'origine hongroise qui était venue s'établir dans les montagnes du sud-est de la Transylvanie, lorsque ces hongrois furent chassés de l'Atelezu par les Bulgares et les Petchénègues.

Milcov, ruisseau qui séparait autrefois la Moldavie d'avec la Valachie. L'évêque des Cumans, Laurent, demande des secours aux Szèkles à l'effet de la réparer [1]. Cet évêché fut changé plus tard en celui des Cumans, ce qui indisposa fort les Szèkles. En 1228, en effet, l'évêque des Cumans, Théodoric, s'efforce de les calmer : « Quid enim vobis officit nominis mutatio, eadem manente episcopatus erga vestram nationem ratione ac virtute? Nonne in ecclesia Christi lupum et agnum una pasci convenit? Quidni etiam Siculum cum Cumano, *Olachoque* [2]? » Les Valaques de l'évêché des Cumans habitaient non-seulement le versant des Carpathes du côté de la Mer noire, mais s'étendaient aussi en Transylvanie à côté des Szèkles, dans le sein desquels les Valaques furent absorbés par la suite. Simon Kéza (1285) nous le dit expressément : « Isti enim Zatuli (Szèkles) Hunnorum sunt residui insimulque Pannonia conquesta, partim in ea sunt adepti, non tamen in plano Pannoniae, sed *cum Blackis in montibus* confinii sortem habuerunt. Unde Blackis commixti litteris eorum uti perhibentur. [3] »

Rappelons encore les Valaques que nous avons trouvés dans le centre et vers le nord de la Moldavie d'après les témoignages de Cinnamus et de Nicétas Choniates [4], et nous aurons réuni toutes les indications relatives à la présence des Roumains dans les pays qui constituaient l'ancienne Dacie, au moment où les documents concernant ce pays apparaissent dans l'histoire.

Pourtant M. Hunfalvy, qui dans son livre s'occupe surtout de la partie documentaire, croit avoir découvert un acte qui confirmerait son opinion d'une manière irréfutable. C'est un document de l'année 1293, par lequel le roi André III ordonne de réunir, même par la force, sur son domaine royal de Szekes, tous les Valaques qui se trouveraient établis sur les terres des nobles et autres propriétaires : « *Cum universos Olachos in possessionibus nobilium vel quorumlibet aliorum residentes* ad praedium regale Szekes vocatum, ordinassemus revocari, reduci et etiam compelli redire invitos [5]. » Ce document, dit M. Hunfalvy, nous apprend que les Valaques étaient, jusqu'en 1293, très peu

1. Benkœ, *Milcovia sive episcopatus Milcoviensis explanatio*, Vienne, 1781, V, pp. 55-57. M. Picot, *Chronique de Moldavie, par Grégoire Ureche*, Paris, 1878, p. 21, place à tort cet évêché des Cumans dans le Maramurèche.

2. Teutsch et Firnhaber, n° XLII, p. 45, A. 1228.

3. Sim. de Kéza, *Chron.*, p. 62. Edition Endlicher.

4. Voir plus haut, p. 88.

5. Teutsch et Firnhaber, n° CXCI, p. 185, A. 1293.

nombreux en Transylvanie, car le roi avec l'assentiment de ses conseillers, *veut les réunir tous sur une seule propriété* [1]. On ne saurait tirer pareille conclusion de la teneur de ce document. Il dit en effet que le roi ne voulait réunir sur son domaine que *les Valaques qui habitaient les terres des nobles ou autres propriétaires* et non pas *tous les Valaques de la Transylvanie*. Le roi prenait cette mesure pour punir ses vassaux d'avoir attiré sur leurs propriétés des familles valaques, lesquelles, en abandonnant leurs districts particuliers où elles vivaient comme sujets royaux, et en allant habiter les terres des nobles où elles étaient libérées des droits envers le fisc, infligeaient à celui-ci des pertes sérieuses. Nous avons vu en effet plusieurs documents traiter les districts des Valaques comme possessions royales, par exemple celui de 1222 qui exempte les chevaliers teutons de payer des redevances lorsqu'ils traverseront les districts des Valaques ou des Szèkles. Le roi permet aux Saxons du district d'Hermannstadt d'utiliser pour leurs besoins la forêt des Valaques; il concède aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem la moitié des revenus des Knézats valaques qui se trouvaient en Valachie. Enfin par le document même dont nous nous occupons il concède à l'église d'Alba soixante familles valaques, qu'il affranchit de toutes contributions envers le fisc : « In quibusdam terris ipsius capituli (albensis) sexaginta mansiones Olachorum libere et secure valeant commorari, ab *omnique exactione, seu collecta regali scilicet quinquagesima, decima seu quacunque alia, iidem Olaci extorres habeantur penitus et immunes.* » Toutes ces dispositions que les rois prennent à l'égard des Valaques, prouvent d'une manière incontestable que ce peuple était considéré comme soumis directement à l'autorité royale, tant qu'il habitait ses districts particuliers. Si au contraire les Valaques allaient s'établir sur les terres des nobles, ils devenaient, d'après le droit féodal en vigueur à cette époque en Hongrie, sujets des nobles qui leur imposaient des corvées ou des contributions à leur profit, et les dispensaient de leurs redevances envers le fisc. Or, le roi avait intérêt à ce que les Valaques restassent sujets royaux, et voilà pourquoi il ordonne que *tous les Valaques qui se trouveraient sur les terres des nobles ou autres propriétaires,* fussent réunis sur son domaine royal où ils conserveraient, tout comme dans leurs propres districts, le caractère de sujets royaux.

Nous citerons un autre document, bien plus concluant, qui prouve, à l'encontre de M. Hunfalvy, que les Valaques étaient, à cette époque

1. *Ansprüche*, p. 106.

précisément, très nombreux en Transylvanie. Chose caractéristique : ce document est *omis* par M. Hunfalvy.

En l'année 1260, le roi Ottocar de Bohême adresse une lettre au pape dans laquelle il lui dit que dans les armées de Béla et d'Étienne V, rois des Hongrois, qu'il a dû combattre, se trouvaient de nombreuses troupes de Cumans, de Hongrois, de Slavons, de Szèkles *et de Valaques*. « Quod adversus innumeram multitudinem inhumanorum hominum, Cumanorum, Ungarorum et diversorum Sclavorum, Siculorum quoque et *Valachorum,* Bezzeninorum et Ismaelitarum gessimus » [1].

Voilà la manière dont M. Hunfalvy entend écrire l'histoire ! En interprétant les textes comme nous l'avons vu faire à plusieurs reprises et en supprimant des documents importants, il arrive à la poétique conclusion que « les Roumains n'apparaîtraient jusqu'à cette époque en Transylvanie que comme de légers nuages sur un ciel azuré [2]. »

Il ressort au contraire des documents analysés jusqu'ici que les Roumains habitaient les montagnes des Carpathes et leurs vallées les plus rapprochées, tant du côté du nord que de celui du midi, qu'on les trouve répandus sur tout le pourtour méridional et oriental de la Transylvanie, et quoique leur nombre ne puisse être déterminé, il était certainement considérable, car ils formaient une partie importante de l'armée hongroise. Nous voilà donc bien loin des « kleine Floskeln am blauen Himmel » de M. Hunfalvy. Cette divergence d'opinions ne fera qu'augmenter si nous étudions maintenant l'état social et politique des Roumains, que M. Hunfalvy se plaît à représenter comme celui d'un peuple nomade.

Nous avons montré plus haut que jamais les Valaques n'ont tout à fait quitté la vie sédentaire pour s'adonner à celle des nomades, quoique, en bien des endroits, ils aient mené la vie de bergers. Ainsi nous avons trouvé que, dans les Balkans même, les Valaques cultivaient le blé. Il en fut de même dans l'ancienne Dacie. Dans les premiers temps de l'invasion, lorsque les Roumains furent forcés de chercher un refuge dans les montagnes, il est probable que l'agriculture fut

1. Fejer, *Codex diplomaticus*, IV, 3, p. 15.

2. *Ansprüche*, p. 85 : « Wie einzelne kleine Floskeln am blauen Himmel, so erscheinen die geringen Spuren der Vlachen in Transilvanien und zwar nur in Süden desselben. »

très peu cultivée; mais aussitôt que les Huns se retirèrent et que les Avares se furent établis en Pannonie, les Roumains commencèrent à descendre dans les vallées, où ils purent donner plus d'extension à leurs travaux agricoles. Ils se mêlèrent aux Slaves qui s'étaient établis dans le pays à la suite des Avares et augmentèrent ainsi l'élément slavon de leur langue, qu'ils avaient déjà acquis dans les montagnes, à côté des Sarmates.

La preuve la plus évidente du fait que nous avançons se trouve dans la langue même des Roumains qui contient beaucoup de termes d'origine latine relatifs à l'agriculture, comme : *ara* (arare) = labourer, *arie* (area) = aire, *falce* (falx) = mesure de superficie employée dans l'agriculture = 2 hectares, *ogor* (agrum) = champ labourable, *secere* (sicilis) = faucille, *grau* (granum) = blé, *orz* (hordeum) = orge, *meiu* (milium) = millet, *rapitza* (rapa) = colza, *sacara* (secale) = seigle, *moara* (mola) = moulin, *jug* (jugum) = joug, etc. Pour la culture de la vigne, nous rappelons : *vie* (vinea), *vitza* (vitis) = vigne, cep, *vin* (vinum) = vin, *poama* (poma) = raisin, *must* (mustum) = moût, *aua* [1] (uva) = grappe, *strugur* (tryga) [2] = grappe. Pour celle des abeilles, citons : *albina* (alveus) = abeille, *ceara* (cera) = cire, *miere* (mellis) = miel.

La présence de pareils termes dans la langue roumaine prouve que les Roumains s'adonnèrent sans interruption à l'agriculture à partir de la colonisation, car sans cela ils eussent infailliblement laissé tomber en désuétude les termes latins relatifs à la terre, comme ils l'ont fait, par exemple, pour les termes qui ont trait à la vie de l'état romain, qu'ils ont tous oubliés. Si les Roumains étaient arrivés en Dacie à l'état de peuple nomade, de bergers, ils devraient posséder aujourd'hui dans leur langue, une terminologie agricole empruntée aux peuples qui leur auraient enseigné le travail de la terre, en particulier des termes d'origine hongroise, chose dont nous ne rencontrons pas la moindre trace, car il n'existe, dans la langue roumaine, *pas un seul mot relatif à l'agriculture qui ait été emprunté aux Magyares.* Au contraire, le Hongrois a pris au Roumain quelques-uns de ses termes agricoles. Ainsi *aratni, aratos,* qui signifie en hongrois moisson et qui n'est autre que le roumain *ara* = labourer; *alakor*, hongrois = épeautre, du roumain *alac*, latin alica, esp. alaga = idem.

La seule influence que les Roumains aient subie dans leur termi-

1. Mot inusité aujourd'hui. Il se trouve dans le psautier de Coressi, 1577.
2. Voir Festus, *De verborum significatione.*

nologie agricole est celle du slavon. Ainsi, à côté des mots d'origine latine cités plus haut, nous en trouvons d'autres qui sont de véritables slavonismes; ainsi : *lan* = étendue de terrain cultivé, *otava* = regain, refoin; *brazda* = sillon, *toloaca* = jachère, *parloaga* = terre inculte, *prajina* = mesure de terre, sous-division de la falce, *cucuruz* = maïs, *ciocalau* = tête de maïs égrené, *coasa* = faux, *plug* = charrue, *grapa* = herse. Il en est de même de la viticulture où nous trouvons des termes tels que *crama* = pressoir, et de l'apiculture, où nous rencontrons : *roiu* = essaim, *presaca* = ruché, *trantor* = abeille mâle.

Cette circonstance que les Roumains ont enrichi leur vocabulaire agricole d'emprunts faits exclusivement au slavon et qu'ils n'ont absolument rien puisé dans le hongrois, démontre d'une manière évidente qu'ils ont dû pratiquer l'agriculture en commun avec les Slavons, bien longtemps avant l'arrivée des Hongrois, et que les Hongrois, qui ont emprunté plusieurs termes agricoles tant aux Slavons qu'aux Roumains, se sont établis et sont devenus agriculteurs après ces derniers.

Voilà ce que nous enseigne l'étude de la langue roumaine. Celle des documents confirme de tous points cette conclusion et conduit à des résultats identiques.

Les documents nous montrent en effet les Valaques fixés dans des régions déterminées, ce qui ne saurait avoir lieu chez un peuple nomade. Ainsi la charte de 1222 parle des *termini Valachorum* qu'elle prend comme limite d'un territoire déterminé; celle de 1252 prend aussi le territoire des Valaques de Kerch comme limite de la propriété donnée au Szècle de Sepsi; le monastère de Kerch reçoit, en 1223, une autre propriété que le roi enlève aux Valaques ; une forêt de la Transylvanie s'appelle *silva Blacorum;* les Valaques en avaient donc la propriété, d'autant plus que le roi oblige les Valaques de partager l'usage de cette forêt avec les Saxons d'Hermannstadt. Plus loin, nous voyons le roi voulant réunir sur son propre domaine tous les Valaques qui se trouveraient sur les terres des nobles. Cette mesure aurait-elle été applicable à des nomades?

D'ailleurs nous possédons un document qui prouve d'une manière directe non-seulement que les Valaques étaient propriétaires à l'époque où il fut rédigé, mais qu'ils l'avaient été de tout temps. Il date de 1231. Par cet acte, un certain Gallus, fils de Wydt de Bord, probablement un Allemand de Flandre, achète d'un Roumain, Buiul, fils de Stoie, une propriété située dans le district des Valaques; mais il déclare devant le chapitre de l'église transylvaine qu'il consent à rendre

cette propriété à son ancien propriétaire, un autre Roumain, Trulh, fils de Cioru, qui lui avait remboursé le prix d'achat, et il donne pour motif que ce Trulh avait prouvé par de nombreux témoignages que cette propriété avait appartenu depuis un temps immémorial à ses ancêtres, grands-pères et arrière-grands-pères : « Quod accedens nostri in presentiam Gallus filius Wydt de Bord, confessus est coram nobis quod, licet terram Boie, terre Zumbuthel conterminam, et de presenti in ipsa terra Blacorum existentem, habitam propriis suis justisque impensis ab homine Bujul filio Stoje, coemerit, considerans tamen qualiter eadem terra a tempore humanam memoriam transeunte per maiores, avos, atavosque ipsius Trulh filii Choru possessa et a temporibus iam quibus ipsa terra Blacorum terra Bulgarorum extitisse fertur, ad ipsam terram Fugros tenta fuerit, qualiter id dictus Trulh filius Choru, quamplurimum hominum elogiis affirmare adnisus fuerit, hinc ne jurgia temporum in processu enascerentur, fraterne mutueque caritatis... dictam terram Boie... eidem Trulh filio Choru, accepta eius recompensa in pecuniarum solutione remisit coram nobis [1]. » Ce document seul suffirait à renverser tout l'édifice de sophismes et d'arguties sur lequel repose la théorie de Rœsler et de M. Hunfalvy, car il prouve d'une manière au-dessus de toute controverse : 1° Le nom roumain de la propriété *Boie* qui vient de bou = bœuf ; 2° le fait que cette propriété était située dans le district des Valaques, et la preuve que les Valaques avaient au moins, dans leurs districts, une propriété territoriale ; 3° qu'un Valaque, Buiul, fils de Stoie, vend cette propriété à un étranger en 1231 et que, par conséquent, au moins à cette date, il ne saurait être question d'un état nomade chez les Valaques ; 4° que l'ancien propriétaire de cette terre était un autre Valaque : *Trulh, fils de Cioru, qui avait prouvé par des témoins, devant la justice, que cette terre lui avait appartenu, ainsi qu'à ses ancêtres, depuis un temps immémorial,* et décidé, par cet argument, l'acheteur à lui rendre la terre moyennant un dédommagement, afin d'éviter un procès en revendication, car, à ce qu'il paraît, le vendeur n'était pas propriétaire légitime de cette terre. Comme nous l'avons vu plus haut, l'ancienneté de la propriété de Cioru était prouvée au moins jusqu'au temps de la domination des Bulgares sur la Transylvanie, et remontait par conséquent, au premier royaume bulgare, avant 1018.

1. Teutsch et Firnhaber. Nr. XLIX, p. 50, anno 1271. Voir, pour le passage relatif à la domination bulgare, plus haut, p. 60. Nous rappelons ce que nous y avons dit, que le mot Choru doit se lire Tschioru.

Les Valaques possédaient en même temps une église organisée sous des évêques du rite oriental, assez puissante pour attirer à elle les catholiques de la Transylvanie. Ces évêques roumains étaient établis en Valachie, dans la même région où s'étendait aussi l'évêché des Cumans ; ils exerçaient leur juridiction sur la Transylvanie ; c'est pourquoi les évêques roumains de ce dernier pays ont toujours été sacrés par le métropolitain de Valachie, qui porte encore de nos jours le titre de : Métropolitain de l'*Ungro-Valachie* et *exarche des plateaux*[1]. Voici ce que dit à ce sujet Eudoxe de Hourmouzaki : « D'après la division de l'empire byzantin en diocèses, faite par l'empereur Andronic Paléologue, la juridiction ecclésiastique du Métropolitain de Valachie s'étendait non-seulement sur les deux évêchés de Rimnik et de Bouzéou dans ce pays, mais encore sur l'évêché roumain de la Transylvanie et sur le diocèse de Maramourèche, dans la Hongrie supérieure, raison pour laquelle le métropolitain de Valachie, qui résidait d'abord à Tergovistea et plus tard à Bucharest, portait le titre de Métropolitain de l'Ungro-Valachie. C'est de lui que les deux évêques d'Alba Julia et de Muncaciu recevaient, le cas échéant, leur consécration, jusqu'à ce que l'union de l'église roumaine avec l'église catholique rompit ces relations confessionnelles et hiérarchiques avec le siège archiépiscopal de la Valachie. Les deux derniers évêques grecs-orientaux de la Transylvanie, Théophile et Athanase, reçurent encore leur consécration du métropolitain de Bucharest[2] (1698). »

Enfin les Roumains apparaissent à cette époque comme doués de connaissances incompatibles avec l'état à demi barbare d'un peuple nomade. Ils font usage de l'écriture et c'est à eux que les Szèkles empruntent leur alphabet, ainsi que nous le prouve le passage de Kéza cité plus haut (p. 99). Il est impossible de déterminer aujourd'hui quels étaient ces caractères, s'ils étaient latins ou bien slavons, dits cyrilliques. Il nous semble que cette dernière supposition est la seule probable, car le rite oriental chrétien existait à cette époque chez les Roumains sous sa forme bulgare, et par conséquent c'est la langue et l'écriture bulgares qui devaient être en usage chez eux.

Le document du roi Béla IV de 1247, que nous avons utilisé plus haut, pour indiquer les régions habitées par le peuple roumain au

1. « Mitropolit at Ungro-Vlachiei si exarh plaiurilor. »

2. *Fragmente zur Geschichte der Rumaenen, II Geschichte der rumaenischen Kirche in Siebenbürgen*, p. 2. Comp. p. 33.

commencement du XIIIe siècle, nous fournira aussi des données très importantes sur la condition sociale de ce peuple.

Par ce document, le roi concède à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem le pays de Sévérin avec les Knézats (principautés) de Jean et de Farcas jusqu'à la rivière de l'Olte, ainsi que le pays de Lytira; en outre, au-delà de cette rivière, toute la Cumanie jusqu'à la Mer noire, exceptant de cette donation seulement le pays du voévode valaque Lyrtioy sur la rive droite de l'Olte dans la petite Valachie, et celui du voévode valaque Séneslas sur la gauche de la même rivière. Le roi confère à ces chevaliers le droit de percevoir la moitié des revenus de toutes les terres concédées et dit spécialement que que les chevaliers pourront s'attribuer la moitié des revenus royaux provenant des Valaques du pays de Lytira, ainsi que la moitié de ceux qui reviendraient au roi du pays de Séneslas, qu'il avait pourtant excepté de la donation. Pour comprendre cette contradiction apparente, il faut observer que les revenus que le roi retirait de ces diverses petites provinces étaient de deux sortes : les *contributions* que le roi de Hongrie percevait directement de ses sujets dans les provinces placées immédiatement sous la dépendance de l'autorité royale, et dont Béla IV fait donation aux Hospitaliers, et les *tributs* auxquels étaient soumises les principautés de Lyrtioy et de Séneslas qu'il laisse aux Valaques « prout iidem hactenus tenuerunt [1]. » Le roi cédait donc aux Hospitaliers la moitié du tribut que lui payaient les principautés valaques, mais sur lesquelles il n'avait aucune autorité directe, administrative ou autre, et c'est pourquoi il s'abstient de disposer de ces principautés en faveur des chevaliers, ainsi qu'il le faisait avec les autres régions qui étaient sous sa dépendance immédiate.

Le roi renonce pourtant, en faveur des Hospitaliers, à la totalité de certains revenus qu'il percevait des pays placés sous son autorité directe; il leur abandonne ainsi les revenus des églises. Il est probable que le roi fit cet abandon aux églises mêmes plutôt qu'aux chevaliers ; mais le document est peu clair sur ce point. Ensuite il leur concède tous les revenus provenant des moulins existant ou à construire dans les terres concédées. Le roi voulait par là encourager la construction de ces utiles établissements. Chose assez curieuse : le roi ne croit pas devoir étendre cette concession de la totalité des

1. Un document reproduit plus loin, p. 110, note 1, prouve que ces principautés valaques n'étaient que tributaires du roi de Hongrie.

revenus aux moulins situés dans la terre de Lytira, qui était habitée par les Valaques. Il revient pour ces moulins de Lytira à la règle générale, n'abandonnant aux chevaliers que la moitié de leur revenu. Cette disposition ne saurait être comprise si l'on n'admet que les moulins de Lytira étaient si nombreux qu'il n'y avait aucun besoin d'encourager leur augmentation. Or ce district de Lytira étant occupé par les Valaques, nous nous demandons comment ce peuple, s'il était nomade, pouvait posséder un moulinage aussi développé?

Il faut encore observer que les Valaques du district de Lytira étaient obligés au service militaire ; ils devaient prêter main-forte aux chevaliers toutes les fois où il s'agirait de repousser une attaque extérieure. Les chevaliers doivent à leur tour venir en aide aux Valaques dans la même circonstance.

Enfin le document contient encore une disposition importante : la noblesse des pays concédés aux chevaliers pouvait en appeler à la justice royale toutes les fois qu'une peine capitale serait prononcée par les chevaliers contre un de ses membres.

Ce document nous montre donc les Roumains non-seulement comme un peuple établi à demeure fixe au commencement du XIIIe siècle, mais de plus constitué en états tributaires de la couronne de Hongrie, et jouissant vis-à-vis de celle-ci d'une certaine indépendance à laquelle le roi se garde de toucher par son acte de donation. Quoique l'origine de ces principautés ne soit nullement indiquée, les termes que le roi emploie lorsqu'il s'agit de conserver leurs immunités : « prout iidem hactenus tenuerunt » indiquent une possession immémoriale de leur semi-indépendance. La population roumaine du district de Lytira, celle qui était directement soumise à l'État Hongrois, était astreinte au service militaire, obligation totalement incompatible avec l'état précaire d'un peuple nomade. Enfin à quelle autre population qu'à celle des Valaques saurait-on rapporter la juridiction exceptionnelle accordée aux nobles? Il est évident qu'il ne saurait être question de la noblesse hongroise qui a toujours eu dans la constitution de la Hongrie le droit d'être jugée exclusivement par le roi et qui n'avait nullement besoin d'un privilège spécial à cet égard. En outre, le document parle de *maiores terrae*, c'est-à-dire de nobles du pays, et par ces mots il est impossible d'entendre autre chose que les nobles roumains. Or, l'institution de la noblesse ne saurait exister que chez un peuple qui possède un certain degré d'organisation politique ; jamais chez un peuple exclusivement composé de nomades, de bergers.

Le document de 1247 prouve donc de la façon la plus puissante que, dès son apparition dans les documents hongrois, le peuple roumain était un peuple établi à demeure. Si enfin on le rapproche de celui de 1231, il n'y aura plus le moindre doute possible pour tout esprit impartial et réfléchi. Le malheur est que, dans la question roumaine, l'esprit de parti l'a toujours emporté sur la froide vérité [1].

La condition sociale des Roumains, telle que nous la montrent les plus anciens documents de la Transylvanie, n'est donc point celle d'un peuple nomade de bergers, mais bien celle d'agriculteurs, propriétaires du pays, constitués en états sous des princes à moitié indépendants, possédant une église organisée, une noblesse et des commencements de civilisation. On ne saurait nier qu'il n'y eût à cette époque, dans les Carpathes aussi, une population de bergers qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui était forcée, par son genre de vie même, de mener une existence à moitié nomade [2]. Mais cette popula-

1. Voici les extraits les plus importants de ce très long document de l'année 1247 : « Bela... damus... dicte domui totam terram de Zewrino, pariter cum Kenezatibus Joannis et Farcasii usque ad fluvium Olte *excepta terra Kenezatus Lyrtioy voiavode quam Olachis relinquimus prout iidem hactenus tenuerunt*; ita tamen quod medietatem omnium utilitatum et servitiorum de tota terra Zewrini memorata et Kenezatibus supra nominatis provenientium nobis... reservamus, medietate alia ad usum domus supradicte cedente, exceptis ecclesiis in omnibus terris supradictis de quarum reditibus nihil nobis reservamus; *exceptis etiam molendinis omnibus infra terminos prenominatarum terrarum ubicumque factis vel faciendis, preterquam intra Lytira... quas nobis et ipsis communes reservamus*. Concedimus etiam quod medietatem omnium proventuum et utilitatum, *que ab Olachis terram Lytira habitantibus* regi colligentur, domus hospitalis percipiat. Volumus etiam quod *memorati Olachi ad defensionem terre* et ad iniurias propulsandas seu ulciscendas que ab extraneis inferentur, *cum apparatu suo bellico* assistere et e converso ipsi fratres in casibus consimilibus eis subsidium et iuvamen iuxta posse impendere teneantur. Nec non sententias quas tulerit in eosdem, ratas habebimus atque firmas, hoc addito quod, si contra *maiores terrae* aliqua sententia de sanguinis effusione prolata fuerit, ad nostram curiam valeant appellare. Ad hec contulimus a fluvio Olte et Alpibus ultrasilvanis totam Cumaniam sub eisdem conditionibus que de terra Zewrini superius sunt expresse, *excepta terra Szeneslai voiavode Olachorum quam eisdem relinquimus, prout iidem hactenus tenuerunt*, sub eisdem etiam conditionibus per omnia que de terra Lytira sunt superius ordinata. Hoc autem nolumus preterire quod a primo introitu sepe dictorum fratrum usque ad viginti quinque annos, omnes reditus Cumanie terre integraliter domus percipiat iam prefata, *preterquam de terra Szeneslai ante dicta, de qua tantum medietatem redituum ac utilitatum obtinebit*. » Fejer, IV, I, p. 447.

2. Un document de l'année 1426 (cité par M. Pic, *Abstammung der Rumaenen*, p. 149, note 30) le montre : « Ut nullus nobilis et homo possessionatus dicti regni nostri Hungariae, signanter vero nobiles in confiniis partium nostrorum Sapusen-

tion, qui représentait dans les anciens temps la majorité des habitants de la Dacie, diminua lorsque les Roumains descendirent dans la région basse du pays, où ils s'établirent comme agriculteurs. Voilà comment il faut expliquer l'ordre donné par le roi, en 1293, de réunir sur son propre domaine tous les Valaques qui se trouveraient sur les terres des propriétaires. Ces Valaques, qui habitaient à l'origine leurs propres districts dans les montagnes, étaient soumis directement à l'autorité du roi. Les nobles, ayant besoin de bras pour cultiver leurs terres, attiraient les Valaques sur leurs propriétés; ceux-ci descendaient toujours en plus grand nombre de leurs montagnes pour peupler la vallée. Le roi, voyant que ce changement de domicile des Roumains amoindrissait ses revenus, ne pouvant d'ailleurs les forcer à retourner dans leurs anciennes demeures, se décide à établir sur son propre domaine tous ceux qu'il trouverait établis dans les propriétés privées.

C'est dans ces mêmes circonstances que se trouve aussi l'explication d'un fait sur lequel M. Hunfalvy se donne la peine d'insister si longuement : les documents de la Transylvanie mentionnent à plusieurs reprises des endroits déserts que les Valaques auraient peuplés à nouveau, en déboisant le pays et en aménageant les terres pour l'agriculture. Ces Valaques ne sont point des immigrants de l'autre côté du Danube, mais bien des habitants de la montagne qui venaient s'établir dans la plaine [1].

Si nous passons maintenant à l'étude de l'état politique des Roumains, tel qu'il ressort des documents hongrois, cette étude ne fera que confirmer la justesse de notre thèse, à savoir que ce peuple était établi dans la Dacie avant les Magyares et les Allemands; ceux-ci, par conséquent, n'y peuvent avoir pour eux que le droit du plus fort; mais ce droit, quoi qu'on en dise, ne saurait être considéré comme le meilleur.

Nous avons rencontré plusieurs fois, dans les documents rapportés

sium existentes *Walachos de partibus extraneis pro nutriendis animalibus et pecudibus,* in terra et silva sua tenere et conservare audeat et debeat. »

1. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 101 et suiv. Il faut remarquer que M. Hunfalvy ne cite à l'appui de ce fait que des documents inédits, dont on ne peut contrôler l'authenticité.

jusqu'ici, des Knèzes et Voévodes valaques; il nous faut maintenant préciser le caractère de ces personnages.

La charte de 1247 parle de plusieurs Knézats et Voévodats existant en Valachie; elle en indique deux, celui de Lyrtioy et celui de Séneslas, comme appartenant aux Roumains; elle attribue toujours aux Roumains la terre de Lytira, sans pourtant déterminer si ce pays était aussi, comme les autres, constitué en Knézat ou en Voévodat. Ainsi que nous l'avons remarqué, le roi établit une distinction marquée entre les pays qu'il concède aux chevaliers et ceux qu'il excepte de cette donation en entier ou en partie. Ces Knézats ou Voévodats roumains jouissaient donc, vis-à-vis de la couronne hongroise, d'une certaine indépendance, puisque le roi s'abstient de prendre à leur égard les dispositions qu'il prenait pour ses propres domaines. Voilà pourquoi nous les voyons plus tard tenter de s'émanciper totalement de cette domination. Ainsi le voévode Lythen se révolte vers l'année 1272 contre l'autorité royale et doit être soumis par les armes [1]. De pareilles révoltes de la part des voévodes contre le trône se rencontrent assez souvent. Ainsi un autre voévode valaque, Bogdan de Maramurèche, ne pouvant secouer autrement le joug hongrois, quitte son pays avec une foule de ses compatriotes et descend des Carpathes en Moldavie, où il établit une principauté indépendante. Le roi, effrayé par cette émigration en masse de la population roumaine, s'efforce, mais inutilement, de faire rentrer Bogdan en Hongrie. Il envoie à sa poursuite plusieurs autres voévodes roumains qui lui étaient restés fidèles; mais tous ses efforts ne peuvent empêcher la fondation et le développement de la nouvelle principauté qui commence bientôt après à jouer un rôle de plus en plus important dans l'histoire de l'Europe orientale [2].

Les voévodes hongrois, que l'on rencontre surtout dans la Tran-

1. Fejer, V, 3, p. 274, anno 1285 : « Cum nos in etate puerili regnare cepissemus, *Lythen voevoda* una cum fratribus suis per suam infidelitatem aliquam partem de regno nostro *ultra Alpes* existentem pro se occuparat et proventus illius partis nobis pertinentes nullis admonitionibus redire curabat. Sepedictum Georgium contra ipsum misimus qui cum summo fidelitatis opere circumpugnando cum eodem ipsum interfecit et fratrem suum nomine Barbath (nom roumain) captivavit et nobis adduxit... et sic per eiusdem M. Georgii servicium *tributum nostrum* (voir plus haut, p. 106) in eisdem partibus nobis fuit restitutum. »

2. Thurocz, *Chron. Ung.*, III, c. 49 : « Ludovici tempore Bogdan Waiwoda Olachorum de Marmarusio, coadunatis sibi Olachis eiusdem districtus in terram Moldavie, corone Hungarie subiectam — clandestine recessit » (reproduit aussi par Fejer, IX, 4, p. 381, anno 1371).

sylvanie, ont une position tout aussi indépendante vis-à-vis de la couronne hongroise. Pendant les troubles qui suivirent l'extinction de la dynastie arpadienne, le voévode de la Transylvanie Ladislas, ne se décide à reconnaître le roi Charles d'Anjou qu'après avoir été excommunié par le pape [1].

Les rois de Hongrie, pour se concilier l'amitié de ces personnages turbulents, s'efforçaient de se les attacher par des dons considérables, absolument comme les rois de l'Occident le faisaient avec les grands vassaux de leurs états. Ainsi nous voyons le roi Louis récompenser le Roumain Balk, pour les services rendus par celui-ci en Moldavie à la poursuite du traître Bogdan, par la donation d'une grande propriété dans le Maramurèche [2].

Ces voévodes sont souvent appelés du nom de comtes et de palatins. Ainsi le voévode Dausa porte ces trois titres; ils exerçaient, à l'égal des palatins, les fonctions de juges dans leurs districts, et le roi doit exempter expressément de leur juridiction les personnes qu'il voulait y soustraire [3]. Les titres de ces voévodes sont toujours très pompeux; ils sont nommés *excellentissimi, magnifici,* et ces titres se trouvent portés aussi par les voévodes valaques qui sont, eux aussi, nommés comtes et jouissaient de tous les honneurs attachés à ce titre [4].

Ces voévodes étaient donc des seigneurs territoriaux, chefs de petits états, qu'ils gouvernaient sous la suzeraineté de la couronne

1. Fejer, VII, III, p. 701, anno 1309; VIII, I, p. 389, anno 1310.

2. Fejer, IX, III, p. 469, anno 1365 : « Ludovicus strenuo viro *Balk, filio Saaz Moldavo Waiwodae Maramurusiensi,* quod idem adhuc in terra Moldavana regi fideliter adheserit ibique complura vulnera, amissis servitoribus suis, pro rege sustinuerit, terrasque proprias et iura ibidem relinquendo, regem in Hungariam secutus fuerit, ipsi Balgh et per eum Drag, Dragomer et Stephano, fratribus uterinis possessionem Hunya vocatam cum appertinentiis... donavit ».

3. Fejer, VIII, II, p. 284, anno 1320 : « Dausa Vajvoda *judex* per quinque comitatus ». *Idem*, VIII, II, p. 98, anno 1317 : « Magister Dausa, *comes* de Bihar et de Zobolc ac in comitatibus de Zathmar, de Zonuk, de Krasna vice sua *judex* specialis ». *Idem*, VIII, II, p. 394, anno 1322 : « Viro magnifici Dausa, *palatino* ». Teutsch et Firnhaber, N. X, p. 9, anno 1211 : « Statuimus etiam quod nullus Woivoda super eos *descensum* habeat (droit de justice) ».

4. Fejer, VIII, I, p. 147, anno 1303 : « Nobili viro et honesto Nicolao *Vaivode filio* magnifici Mauritii, *comiti* de Ugocsa et Marmarusio ». *Idem*, IX, III, p. 469, anno 1365 : « Strenuo viro *Balk*, filio Saaz Moldavo, *Vaivode* Maramurusiensi ». *Idem*, X, I, p. 581, anno 1390 : « Fidelis noster *Dragh*, *comes* de Marmarus et *Valk Vayvode* similiter *comitis* dicti comitatus ». *Idem*, X, II, p. 63, anno 1392 : « Magnificis *Balk et Dragh Vaivodis comitibus* Marmarus et Ugocha ».

hongroise. C'étaient des vassaux du roi, soumis à lui d'après les règles du droit féodal, qui s'était introduit en Hongrie parallèlement à l'église catholique, à la langue latine et aux autres éléments de la civilisation occidentale. Ces voévodes représentaient l'ancienne indépendance des territoires qu'ils gouvernaient, et leur existence sous la domination hongroise montre la manière dont se forma l'état hongrois, qui ne put briser et niveler les nations qu'il soumit à son autorité, mais qui les rattacha seulement d'une façon plus ou moins solide à un centre commun.

Passons maintenant aux *Knèzes*. Cette institution était en tout semblable à celle des voévodes, avec laquelle elle est même quelquefois confondue. Ainsi nous avons vu que la charte de 1247 parle du *Kenezatus* Lyrtioy *Waiwodæ*. En général, pourtant, elle lui était inférieure, car les Knèzes sont souvent désignés comme soumis aux voévodes ou comtes, titres qui, nous venons de le voir, sont synonymes [1]. Les Knèzes étaient aussi une sorte de seigneurs territoriaux, inférieurs aux voévodes en puissance, mais qui n'en exerçaient pas moins une autorité très réelle sur le peuple de la Transylvanie. Ils possédaient, eux aussi, le droit de justice sur leurs sujets, et, pour cette raison, ils sont nommés juges comme les voévodes [2]. Ils étaient pourtant inférieurs comme condition sociale aux nobles, dont ils sont toujours soigneusement distingués dans les documents [3]. Ainsi les Knèzes payaient, en général, des contributions, tout comme le bas peuple, tandis que les nobles en étaient exemptés. Néanmoins, le roi

1. Maniu, *Disertatie istorico-critica,* Temisoara, 1857, p. 541, anno 1457 : « Preterea annuimus eisdem nobilibus Valachis et Kineziis ne ullus eos judicet, preter *comitem eorum* (c'est-à-dire leur voévode), cuius iudicio si non contenti fuerint ad judicem curie et ad presentiam Regis appellare ».

2. Kemeny, *Knesen und Knesiate,* dans le *Magazin für Landeskunde Siebenbürgens,* 1846, II, p. 311, anno 1543 : « Item decretum est quod coloni habentes res trium florenorum dicentur, qui vero non habent tantum, non dicerentur, sed per *Judicem vel Kenezium* deposito juramento liberentur ». *Ibidem,* anno 1552 : « Porro, quoscumque *Judex vel Kenesius* juramento suo liberare voluerit ».

3. Fejer, IX, III, p. 553, anno 1366 : « Si vero communis Olahus aliquem nobilem hominem in publico maleficio inculpans non possit totaliter per nobiles suam probare actionem, tunc probationem ipsam faciat, prout potest, videlicet per *Nobiles* vel per *Kenezos* aut per communes homines seu Olahos ». Maniu, *l. c. :* « Universorum *Nobilium* et *Keneziorum* nec non aliorum Valachorum ». Fejer, XI, p. 504, anno 1435 : « Nos una cum iuratis et universitate *Nobilium* ac *Keneziorum* ipsius districtus Hatzak ». Kemeny, *l. c.,* II, p. 300, anno 1363 : « Coram nobis et regni nobilibus de Comitates Hunyad ac universis *Keneziis* et *senioribus Olachalibus* districtus Hatzag ».

affranchissait souvent les knèzes de certaines redevances [1]; il les élevait au rang de nobles en leur accordant le titre de *nobiles Kenezii* [2]. Les knèzes étaient tenus, en général, de faire le service militaire, spécialement pour la défense des frontières [3], et la noblesse était conférée surtout à ceux qui s'étaient distingués par leurs exploits. Les knèzes étaient soumis à la juridiction de leurs comtes ou voévodes et avaient recours à la justice du roi contre les sentences prononcées par eux [4]. Ils jouissaient à titre héréditaire de leur droit de knèze et pouvaient même l'aliéner avec le consentement du roi ou du voévode [5]. Propriétaires d'un pareil droit, nous les voyons imiter les voévodes

1. Kemeny, *l. c.*, II, p. 304, anno 1387 : « Quod in festo beati Michaelis archangeli singulis annis de qualibet sessione singulos tres grossos, et in festo beati Georgii martiris quinquagesimam castellanis præscripti castri Mihald pro tunc constitutis solvere teneantur *prout de aliis liberis villis ipsorum Kenezialibus solvere sunt consueti* ». *Ibidem*, p. 310, anno 1482 : « Fidelibus nostris dicatoribus et exactoribus quarumlibet taxarum, censuum et contributionum — Expositum est nostræ majestati in personis universorum *Keneziorum* nostrorum in pertinentiis castri nostri Hunyad commorantium, gravi cum querela, qualiter ipsi, antiqua libertatis eorum prærogativa requirente, a solutione quarumlibet taxarum, censuum et contributionum exempti fuerint ».

2. Pesty, cité par Pic, *Abstammung*, p. 157, anno 1390 : « .... (ipsi) et heredes ipsorum de dictis possessionibus ad prædictum exercitum cum una lancea ut.. consuetudinis certorum *nobilium Keneziorum* dictarum terrarum, proficisci teneantur ».

3. Benkœ, *Milcovia*, II, p. 117, anno 1426 : « Volumus autem, quod sicut hactenus sunt consueti ita et in futurum dicti *Kenezii* et villani de sæpedicta Berekfalva *ad faciendam custodiam* in illis confinibus et ad explorationem in partibus Moldaviæ obligati sint ». Maniu, *l. c.*, : « Ut ipsi Nobiles Valachi et *Kenezii* firmata inter se unione, dicta servitia *in tuendo vado Danubii* » (voir aussi la note précédente).

4. Maniu, *l. c.* (voir à la page préc. note 1). Duliscovitz, cité par Pic, *Abstammung*, p. 149, note : « Quare fidelitati vestræ firmiter præcipiendo mandamus, quatenus prædictos *Kenezios* et Olachos nostros in nullis causis judicare sitis ausi, exceptis publicis furto et latrocinio et criminalibus causis, nec res, bona eorundem irrequisita justitia prius ab eisdem prohibere præsumatis modo aliquali; siquidem actionem contra ipsos habetis in præsentia comitis de Beregh, vel officialis eorundem Olachorum prosequi debeatis jure observato ».

5. Kemeny, *Knezen und Keneziate* dans le *Mag. für sieb. Landeskunde*, II, p. 306, anno 1361 : « Keneziatum medietatis eiusdem possessionis Olachalis Ozon vocate in dicta terra Maramurosiensi existentem, quem Keneziatum prius Stan dictus Feyr Olachus conservasse dignoscebatur *filius Locoloy, eorumque filiis et posteritatibus universis*, sub eisdem utilitatibus sub quibus Stan eundem conservasse... donavimus et contulimus *jure perpetuo* et irrevocabiliter tenendam ». Pesty cité par Pic, *Abstammung*, p. 154, note 39 : « Quandam possessionem nostram sub ipsius *Keneziatu* seu officiolatu hactenus habitam, Almafa vocatam, annotato Bogdano Olacho per ipsos eorumque heredes ac heredum ipsorum soboles et cunctos superstites perpetuo et irrevocabiliter possidendam ».

dans leurs velléités d'indépendance, et les documents ne manquent pas de rapporter plusieurs essais de révolte entrepris par ces knèzes [1]. Ils usurpaient quelquefois le titre de nobles, ainsi que nous le montre un document rapporté par M. Hunfalvy, dans lequel plusieurs knèzes valaques protestent contre l'usurpation du titre de noble par un des copropriétaires du knézat, ce qui faisait peser plus lourdement sur les autres les charges du knézat, en libérant celui qui avait usurpé le titre de noble de toutes les redevances que les autres devaient payer [2]. Le titre de knèze, comme celui de voévode, était conféré par le roi lorsqu'un knèze était créé à nouveau [3].

Les knèzes étaient donc des chefs de villages roumains qui exerçaient sur leurs compatriotes un droit de justice héréditaire. Ils étaient obligés de payer au roi certaines redevances et de faire le service militaire ; ils formaient une classe intermédiaire entre les nobles et les paysans.

Nous retrouvons ces knèzes sous un autre nom en Pologne, où ils sont nommés *Sculteti*, de l'allemand *Schultheiss*, en roumain *Soltuz*, et c'est sous ce même nom qu'on les retrouve en Moldavie et en Valachie, où le nom de knèze ne se rencontre qu'assez rarement; il signifie alors un petit propriétaire libre [4]. C'était une institution commune aux peuples de race germanique et slavonne; sous des noms différents, elle représentait la même organisation.

1. Ainsi les trois Knèzes valaques *Kosta*, *Stanciul* et le pope *Volcul* s'enfuient en Moldavie après avoir dévasté leur domaine, cause pour laquelle ils sont jugés en 1435 par le voévode de la Transylvanie et condamnés à perdre leur knézat qui est donné à Michel Bazarat « et Joanni, filiis Joannis et per ipsos filiis eorum ipsorumque heredibus et posteris » (Fejer, XI, p. 504). Une autre tendance à l'insubordidation nous a été conservée dans le document suivant de l'année 1437 : « Quod nonnulli populi in districtibus *Olachalibus* dicti castri existentes, *malesanis ac frivolis Keneziorum suorum suggestionibus* et consiliis agitati ac inducti, variis sub coloribus se cum manifesto dicti castri nostri detrimento a solitis castri servitutibus subducere conentur » (Kemeny, *Knezen und Keneziate*, II, p. 315).

2. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 111 : « Idem Juga, nescitur quo ductus consilio, quartam partem ipsius possessionis Ponor, titulo nobilitatis sibi ipsi usurpare et applicare niteretur ».

3. Kemeny, *l. c.*, II, p. 301 : « Et sic Ladislaus a regia Maiestate ipsorum jus Keneziale sibi conferre postulasset ».

4. M. Pic, *Abstammung*, p. 193, note 90, ne les retrouve mentionnés que dans trois documents, en dehors de celui de 1247. Un document de l'année 1617 reproduit les dispositions testamentaires d'une dame de la Valachie, Bolosina, la femme du pitar Dima. Elle ordonne que ses terres soient partagées entre ses serfs, « afin qu'ils s'y nourrissent et deviennent *Knèzes* » (voir *Columna lui Traian*, par Hasdeu, 1872, p. 281).

M. Hunfalvy ne saurait voir, dans ces voévodes valaques, des seigneurs territoriaux, ni, dans les knèzes, des chefs de villages, sans renverser lui-même de fond en comble sa théorie. Il doit leur trouver une explication, et voici celle qu'il présente avec une assurance qui ferait presque penser qu'il y croit réellement. Il dit : « Les knèzes valaques étaient des juges de ce peuple, mais ils étaient, avant tout, *des entrepreneurs autorisés par la couronne, un évêque ou un autre propriétaire, à établir des habitants dans les endroits déserts ;* en retour de ce service, non-seulement ils exerçaient sur ces colons le droit de justice, mais aussi ils recevaient des terres exemptes de charges et autres bénéfices, parce qu'ils levaient les contributions pour la couronne et, en général, pour le propriétaire. Cette obligation et ces bénéfices furent désignés par un mot, celui de knézat, et le knézat était héréditaire comme presque toutes les fonctions du moyen âge ; mais il pouvait être aliéné avec le consentement du propriétaire. Le voévode valaque ne se distingue en rien du knèze, si ce n'est qu'il avait la surveillance sur plusieurs knézats [1] ».

Nous en sommes à nous demander si M. Hunfalvy est vraiment sérieux lorsqu'il avance de pareilles énormités. Mais les Valaques étant à ses yeux un peuple nomade, qu'augmentaient tous les jours de nouveaux émigrants venant du sud du Danube, il était condamné à accumuler les explications les plus invraisemblables pour faire plier les faits à ses théories.

Nous avons relevé plus haut quelques circonstances qui convaincront aisément de l'impossibilité d'une pareille explication. D'abord les knèzes sont représentés comme une classe de personnes ayant des droits et des devoirs réglés par le droit coutumier [2]. Loin de jouir seulement de prérogatives pour le service qu'ils auraient rendu en peuplant le pays, nous les voyons soumis à des obligations, qui pesaient parfois si lourdement sur eux qu'ils tâchaient de s'en délivrer par la fuite, par la révolte, ou bien encore en prenant clandestinement le titre de nobles ; il est incontestable que de pareils faits ne sauraient se concilier avec l'idée d'entrepreneurs, gens qui eussent toujours gagné à être en parfaite harmonie avec le gouvernement pour lequel ils travaillaient.

1. *Ansprüche*, p. 93.

2. Outre les textes rapportés dans les notes précédentes, voir encore Kemeny, *l. c.*, II, p. 310 : « Unde nos prefatos Kenezios nostros *in antiquis eorum libertatibus tenere volentes* ».

M. Hunfalvy lui-même a senti la faiblesse d'une pareille explication, surtout pour les voévodes, et il ajoute à propos de ceux-ci : « Les voévodes valaques doivent être considérés, dès leur première apparition, comme des nobles hongrois, de sorte que le nom de *voévode* ne serait *qu'un vain titre, sans aucune importance politique.* Le roi Louis donne, en 1365, à Balk, à Drag et à ses frères Dragomir et Stéphan la terre de Hunya, en récompense des services rendus sur le champ de bataille. Balk et Drag sont nommés *nobiles et strenui viri comites,* et Balk est, en outre, nommé voévode des Valaques. On ne sait pour quelle cause Balk porte ce titre; serait-ce parce qu'il était le plus âgé de la famille ou pour une autre raison » [1]? Mais, s'il en était ainsi, quel sens pouvait avoir le titre de « vaivodae comites Marmarus et Ugocha » donné à ces mêmes personnages « *magnificis Balk et Drag* », ainsi que tous les autres portés par les voévodes valaques? Si le nom de voévode apparaissait seul, sans la désignation du pays ou du peuple sur lequel il exerçait son autorité, on pourrait encore accepter l'interprétation de M. Hunfalvy; mais admettre que le titre de voévode *des Valaques,* tel que nous le trouvons pour Séneslas, Lythen ou Bogdan, ou bien celui de voévode et comte *de Maramurèche,* comme nous le rencontrons pour d'autres, ne serait qu'un vain titre, une pareille interprétation « grenzt an Taschenspielerei », pour rappeler une expression de Rœsler.

Parallèlement à cette organisation des Valaques sous leurs voévodes et leurs knèzes, nous les trouvons obéissant à un droit national, valaque. Ces coutumes réglaient la manière dont le peuple valaque devait payer les redevances [2], ainsi que les relations de droit privé des Valaques entre eux [3]. C'est ce même droit coutumier valaque qui

1. *Ansprüche,* p. 112.

2. Duliscovici cité par Pic, *Abstammung,* pp. 141-142, note 16, 1453 : « Preterea si aliquem *Keneziorum sive Valachorum* nostrarum pertinentiarum Krajna heredes habentem mori continget, etc. — Preterea *antiqua eorum lege ac consuetudine* atque modo superius specificato vitulum trium annorum sive castratum taurum ad cuius corna chonda apponi potest, ab eisdem et non aliter dum contingeret exigatis et exigi faciatis ».

3. Pesty cité par Pic, *Abstammung,* p. 155, note 43, 1500 : « Nos Jacobus Gerlysthey et Petrus Tharnok de Makhos Bani Zewriniensis, *iure Volachie requirente* ». *Idem,* 1503 : « Easdem utrasque partes annuimus, ut certos probos Nobiles viros ad id sufficientes *iuxta ritum Volachie* eligant et adoptent, qui omnia premissa inter eosdem reinveniant ». — Les Valaques vivaient selon leur droit particulier aussi en Pologne où ils étaient descendus du Maramurèche, presqu'à la même époque où nous les voyons s'étendre dans les plaines de la Moldavie.

réglait les relations entre les knèzes et le peuple, et un document de 1377 montre le roi Louis prenant des mesures contre les abus que les knèzes commettaient tant à l'égard de l'évêque de Transylvanie dont ils usurpaient les droits, en changeant en possession héréditaire la concession de knézats temporaires, qu'à l'égard du peuple qu'ils surchargeaient d'impôts et de redevances contrairement au droit territorial existant, « *manifesto juris terrestralis damno et decurtatione* [1] ».

Ce droit coutumier des Valaques se retrouve dans la procédure des jugements rendus dans les districts valaques. Nous rencontrons en Transylvanie l'institution des *cojuratores* que les Roumains de tous les pays du nord du Danube introduisirent dans leur justice par l'intermédiaire de Slavons, qui eux-mêmes avaient emprunté cette institution aux Germains. Dans les principautés de Moldavie et de Valachie, jusqu'au XVIIIe siècle, nous trouvons partout ces *cojuratores*, et de nombreux documents en font mention [2].

Dans les temps anciens, le peuple valaque possédait en Transylvanie une noblesse nombreuse et puissante, qui avait pour attribution

Hasdeu, *Archiva Istorica a României*, Bucarest, 1865, I, II, p. 118, anno 1569 : « Viri Iwan Krzewicki, ...eidem facultatem dedimus villam de nova et cruda radice in silvis nostris *iure et consuetudine Walachorum locare*. Ut autem homines ad incolendum eandem villam eo citius confluant, damus eisdem libertatem ab omnibus censibus et daciis nobis præstari solitis *iure et consuetudine Walachica extenuandam* ». C'est, à ce qu'il paraît, sur ce document que M. Hunfalvy s'appuie pour soutenir que les Knèzes valaques de la Transylvanie n'étaient que des entrepreneurs de colonisation, attendu que le roi de Pologne tâche évidemment d'attirer des Valaques sur le domaine de Wiczow. Mais ce document parle précisément de Valaques qui sortaient de la Hongrie pour s'établir en Pologne. D'ailleurs, nous avons vu que lors même qu'on trouverait des indications analogues pour la Transylvanie, elles s'expliqueraient par le fait que les Roumains sont descendus de la montagne dans les vallées.

1. Kemeny, *Knesen und Keneziate*, *l. c.*, II, p. 297, anno 1377 : « Ludovicus ...Gublini episcopi transilvani et capituli ecclesie sue... Kenezii terras, prata et silvas Keneziatus ipsorum titulo ex concessione eiusdem episcopi temporaliter possessa, aliis pro libitu vendere et in filios heredesque suos *cum gravi et manifesto juris terrestralis damno et decurtatione*, perhennaliter transfundere, ceteros subditos Olachos novis inauditisque exactionibus vexare ».

2. Fejer, XI, I, p. 503, anno 1435 : « Nos Ladislaus de Chaak Vaivoda una cum *juratis* et universis Nobilium ac Keneziorum ipsius districtus Hatzak ». Que ce district était peuplé de Roumains, voir Kemeny, *l. c.*, II, p. 300, anno 1363 : « Nos Petrus vice-vayvoda Transylvanus... coram nobis et regni nobilibus de comitatu Hunyad ac universis Keneziis et senioribus *Olachalibus* districtus Hatzag ». Voir aussi mon travail sur les *Juratori* dans les *Convorbiri literare*, VIIIe année, 1874, pp. 137 et suiv.

principale la défense du pays contre les invasions étrangères. On rencontre cette noblesse dans les districts de Dewa, de Hatzeg, de Fagaras, de Hunyad, dans le Banat ainsi que dans le Maramurèche. Cette noblesse roumaine qui était obligée de servir sous les drapeaux jouissait, à l'égal de la noblesse hongroise, du privilège de ne payer aucune sorte de contributions directes. Nous avons vu, un peu plus haut, les voévodes valaques nommés indistinctement comtes et portant les titres pompeux réservés aux nobles. Mais ces titres n'étaient conférés qu'à des individus, tandis que, dans les districts mentionnés, la noblesse valaque formait une classe de la population [1].

Cette noblesse a presque totalement disparu aujourd'hui; elle a été absorbée par l'élément magyar qui se l'attira en lui prodiguant les privilèges et les faveurs de toutes sortes; aujourd'hui, la Transylva-

1. Maniu, *l. c.* : « Ladislaus universorum *Nobilium et Kineziorum, nec non aliorum Valachorum* in districtibus Lugos, Sebes, Mehadia, Almas, Karasofii, Borgafii, Komiaty et Illed, quod ipsi in confiniis Regni nostri collocati, in custodia et tuitione vadorum Danubii contra crebros incursus Turcorum... omnia *eorundem Valachorum et Keneziorum privilegia* super quibuscumque eorum libertatibus, prerogativis et juribus confecta... sub illis tamen conditionibus, oneribus et servitutibus, quibus eadem emanata et per predecessores nostros Reges Hungariæ ipsis concessa sunt authoritate regia *pro eisdem Nobilibus Vlachis et Kinezis, ceterisque Vlachis*... ut ipsi *Nobiles Valachi et Kenezii*, firmata inter se unione, dicta servitia nostra in tuendo vado Danubii eo melius continuare possint. Preterea annuimus eisdem *Nobilibus Valachis et Kineziis* ne ullus eos judicet preter comitem eorum ». Pesty, cité par Pic, *Abstammung*, p. 153, note 36, anno 1451 : « *Nobilibus viris* iudicibus *nobilium septem sedium Volachalium* ». *Ibidem*, anno 1439 : « *Universitas nobilium* et Kenesiorum districtus Sebes ». Kemeny, *l. c.*, II, p. 300, anno 1363 : « Nos Petrus Vice-Vayvoda Transylvanus... inter ipsum filium Musath, ac Stroja et Zayk Kenezios judicium facere deberemus, ambobus partibus cum eorum instrumentis in facto ipsius possessionis Zalasd, coram nobis et regni nobilibus de comitatu Huniad ac universis Keneziis et *senioribus Olachalibus* districtûs Haczak comparendi assignassemus ». — Pour la noblesse valaque du district de Fogaras, voir l'intéressante collection de documents de M. Aron Densusianu, professeur de littérature latine à l'Université de Jassy, publiée par son frère, M. Nicolas Densusianu, dans la revue d'histoire et de linguistique de M. Hasdeu, *Columna lui Traian*, IXe année, nouvelle série, tome III, 1882. Nous en citons quelques extraits, 1556 (p. 10) : « Nos memoriæ commendamus quod cum nos una cum *iuratis* huius pertinentiæ nostræ *Boieronibus* sedis nostræ judiciariæ assessoribus pro faciendo judicio causantibus consedissemus, tunc honorabiles *Stan Popa*, *Algye* et *Raduly* filii quondam agilis *Stanislav boeronis*... item *Man* et *Markul* filii agilis quondam *Barsan boieronis*, etc., tribus terminis sedium nostrarum *ab consuetudine* observatis ». Anno 1630 (p. 15) : « Genitorum seu patrum eiusdem de dicta Posorita *ab antiquo numero verorum et indubitatorum istius districtus terræque nostræ Fogaras, nobilium Boyeronum* existitisse *(sic)* ».

nie ne compte presque plus de familles valaques nobles, et les quelques noms d'origine nobiliaire qui s'y sont conservés sont tombés dans la classe du bas peuple et se sont confondus avec lui. La noblesse hongroise compte, au contraire, dans ses rangs un grand nombre de familles d'origine valaque, à commencer par celle des Corvin qui donna à la Hongrie un général et un roi également célèbres : Jean Corvin de Hunyade, le vainqueur des Ottomans, et son fils, le roi Mathias Corvin [1]. Ce fait s'explique aisément : quand un peuple perd sa nationalité, c'est par les classes supérieures que le travail d'absorption commence : plus exposées aux influences de l'élément étranger, elles sont, en même temps, plus accessibles à ces influences ; mais, par son intelligence bornée, par sa faible culture et par sa masse même, le bas peuple oppose aux efforts de la nation envahissante une résistance beaucoup plus ferme. C'est ce qui eut lieu en Transylvanie. Les nobles désertèrent leur nationalité et passèrent dans les rangs de la nation dominante; le peuple, au contraire, resta roumain, malgré toutes les souffrances qu'il endurait à raison de sa nationalité même.

Cette noblesse valaque jouissait, ainsi que nous l'avons remarqué, de tous les droits qui étaient attachés au titre de noble; elle prenait part aux assemblées générales du pays ou aux assemblées particulières des districts ; ainsi les nobles des sept districts valaques du Banat assistaient aux « congrégations » générales qui étaient tenues dans ce pays [2]. Le terme de *congregatio* signifie, dans la langue des documents hongrois du moyen âge, assemblée [3]. Ces sortes d'états

1. Voir, pour l'origine valaque de cette famille, Fejer, *Genus, incunabula et virtus Joannis Corvini de Hunyad regni Hungariæ gubernatoris.* Budæ, 1844. La famille *Mailat* est roumaine de nom. *Macksai de Tincova* descend du roumain *Stourza* knèze de Karansebes, mentionné en 1292. Les familles *Noptsa, Czura, Marila* et *Pripu* proviennent des Roumains *Dionisiu, Mihai* et *Vlad*, mentionnés en 1404. Les familles *Mark, Kenderasi, Szerecsen, Rosca, Vlad-Nandra, Baios, Popaltul, Negomir* ont pour ancêtres les Roumains *Danciul, Costea* et *Saracin*, etc. Les preuves à l'appui se trouvent indiquées dans le *Columna lui Traian*, de M. Hasdeu, année 1874, p. 126-128.

2. Pesty cité par Pic, *Abstammung*, p. 152, note 36, 1451 : « Johannes de Hunyad *nobilibus viris Judicibus Nobilium septem sedium volachalium* universis vicinis et commetaneis prescripti castri ceterisque Nobilibus comprovincialibus *prescriptarum septem sedium valachicalium* in eandem sedem vestram judiciariam per modum proclamate *congregationis generalis* vestri in presenciam insimul convocatis ». *Idem*, 1435 : « « Universitas *Nobilium* et *Keneziorum* districtûs Sebes (qui était roumain), per modum proclamate *congregationis* ». *Ibidem*, p. 154, note 40, 1452 : « Ad oppidum Sebes vocatum, sedem scilicet judiciariam principalem *septem sedium nobilium Valachicalium more proclamate congregationis generalis* ».

3. Voir Schuller v. Libloy, *Siebenbürgische Rechtsgeschichte*, Hermannstadt, I, p. 214.

généraux du pays s'occupaient de toutes sortes d'affaires; car la distinction établie de nos jours entre les autorités administratives, judiciaires et législatives n'existait pas encore à cette époque; mais, parmi leurs attributions, le jugement des procès tenait toujours la première place; c'est pourquoi on les a quelquefois regardés comme des assemblées exclusivement judiciaires [1]. Dans certains cas, on voit aussi le bas peuple assister à ces congrégations.

Un document important contient le compte-rendu de la séance d'une congrégation, qui doit être considérée comme générale, car elle fut assemblée dans la capitale du pays et, de plus, elle avait été convoquée dans le but d'améliorer le sort des populations qui y participaient. L'assemblée, dans une de ses séances, s'occupa de juger un procès de maître Ugrinus à qui elle donna gain de cause. *Les Valaques sont indiqués comme en faisant partie* [2]. M. Hunfalvy ne voit dans ce document que la relation d'un débat judiciaire où les Valaques auraient déposé comme *témoins*, pour trancher le procès de maître Ugrinus, et soutient qu'il ne s'agit nullement d'une assemblée législative où les Valaques auraient figuré comme membres [3]. Mais les nobles sont indiqués comme faisant partie de la congrégation, et,

1. Un document de 1291 (Teutsch et Firnhaber, *Urkundenbuch*, Nr. CLXV, p. 159) contient le procès-verbal d'une congrégation générale de la Transylvanie : « Quod cum e consensu venerabilium patrum, archiepiscoporum, episcoporum, baronum, procerum et *omnium nobilium regni nostri* (bien entendu y compris les nobles valaques), apud Albam *habita congregatione generali*, que in articulis exprimentur infra scriptis, firma fide promisimus observare ». Suivent quarante-un articles qui règlent des questions monétaires, de juridiction, de contributions, etc., etc. — Fejer, VIII, II, p. 98, anno 1317 : « Magister Dausa, comes de Bihor et de Zobolch ac in comitatu de Zathmar vice sua judex specialis deputatus in *congregatione nostra speciali*, quam coram venerabili patre domino Emmerico et coram *nobilibus et communibus hominibus* comitatuum predictorum *causa iustitie faciende* ».

2. Teutsch et Firnhaber, *Urkundenbuch*, Nr. CLXX, p. 167, 1291 : « Andreas... quod cum nos universis nobilibus, Saxonibus, Syculis *et Olachis* in partibus transylvanis apud *Albam Iule, pro reformatione status eorundem, congregationem cum eisdem fecissemus* magister Ugrinus quasdam possessiones suas Fogras et Zumbuthely vocatas, iuxta flumen Olth existentes asserens a se indebite alienatas, surgendo in ipsa congregatione nostra, sibi per ius reddi et restitui postulasset, nos de facto dictarum possessionum magis clarificari volentes, utrum ipsius magistri Ugrini fuerint, necne, *ab eisdem nobilibus, Saxonibus, Syculis et Olachis diligenter inquiri fecimus* ». — Les autres provinces de la Hongrie, telle que l'Esclavonie, possédaient aussi leurs congrégations. Voir un document cité par Pic, *Der nationale Kampf gegen das Ungarische Staatsrecht*, p. 236, anno 1273 ; « Nos Matheus banus totius Sclavonie quod in *congregatione regni totius Sclavonie generali*, nobiles et jobagiones castrorum ».

3. Hunfalvy, *Ansprüche*, p. 99.

comme il est prouvé qu'il existait en Transylvanie une noblesse valaque, il va de soi que sous le mot *nobiles* on doit entendre tous les nobles de ce pays, sans distinction de nationalité, par conséquent aussi les Valaques, les Ruthènes, etc. Ensuite le roi dit expressément qu'il avait convoqué aussi les Valaques dans cette assemblée dans le but de réformer l'état des populations « pro reformatione status eorundem », mesure essentiellement politique et qui n'est de la compétence d'aucun tribunal, fût-ce même dans la cause de maître Ugrinus. D'ailleurs, nous avons vu dans d'autres documents des Valaques prendre part aux congrégations de la Transylvanie; il n'est donc nullement extraordinaire de les retrouver ici. Il va sans dire que M. Hunfalvy, pour pouvoir montrer que le peuple roumain était un peuple de nomades nouvellement arrivés dans le pays, et qu'on ne pouvait leur accorder de si tôt des droits politiques, cite ce document comme s'il était tout à fait isolé et sans mentionner les autres où se trouve rappelée la même circonstance.

L'étude de l'état politique des Valaques dans les premiers siècles qui suivent l'apparition des documents sur la Transylvanie nous a montré que ce peuple jouissait de certains droits. Ainsi, il possédait des voévodes ou grands seigneurs territoriaux, des knèzes ou juges de villages qui réglaient les différends d'après le droit coutumier; c'est ce même droit qui déterminait le mode et la mesure des prestations en argent ou du service militaire dont les Valaques étaient tenus. Ils prenaient part aux assemblées générales et particulières du pays, et leurs nobles ne se distinguaient en rien des nobles Magyares.

Si nous comparons cet état politique du peuple roumain à celui où nous le trouvons plus tard, vers la fin du XVIIIe siècle, nous sommes frappés de voir à quel point sa condition avait empiré. Sa noblesse, chargée primitivement de défendre les droits du peuple, a disparu; il en est de même de ses knèzes et voévodes, de ses coutumes, de sa participation aux affaires publiques. Les Valaques ne sont plus qu'un peuple de paysans attachés à la glèbe; ils ne possèdent plus aucun droit; leur existence dans le pays n'est que tolérée « pour l'intérêt public, tant qu'il plaira aux princes et aux regnicoles ». « On déclare qu'ils ne peuvent rien posséder en propre, si ce n'est le « salaire de leur travail »; défense leur est faite de se vêtir comme les membres des nations dominantes, de porter des panta-

lons, des chemises de toile fine, des chapeaux d'une certaine forme et bien entendu aussi des armes, sous peine de perdre la main droite; on voulait leur enlever ainsi le moyen de se défendre contre leurs oppresseurs [1].

Ce changement dans la condition sociale et politique des Roumains ne se fit point sans des secousses terribles, qui ébranlèrent jusque dans ses fondements la constitution de leur pays. Les révolutions réitérées entreprises par les Roumains, n'étant jamais couronnées de succès, ne firent qu'empirer leur sort, qui, avec le temps, devint intolérable. Il ne sera pas sans intérêt d'exposer à grands traits cette lutte acharnée des Roumains contre leurs oppresseurs, lutte dans laquelle ils se défendirent, avec la force que donne le désespoir, contre les empiètements toujours plus prononcés de l'élément dominateur.

La première révolte des Roumains de la Transylvanie dont les documents aient gardé le souvenir est celle qui arriva en 1437. A ce soulèvement prirent part les paysans tant hongrois que valaques de la Transylvanie. Par suite de circonstances analogues à celles qui se produisirent dans toute l'Europe, les paysans étaient tombés à l'état de serfs, et les propriétaires nobles, sur les terres desquels ils vivaient, abusaient de leur autorité pour les soumettre à toutes les vexations que la cupidité la plus effrénée les poussait à commettre [2]. Les paysans auraient peut-être encore longtemps souffert cette oppression si une circonstance particulière ne les avait tirés de leur torpeur. Georges Lepes, archevêque catholique de la Transylvanie, ayant négligé, pendant trois années consécutives, d'exiger la dîme qu'il percevait sur les catholiques (Hongrois) ainsi que sur les orthodoxes (Roumains) [3], demanda qu'on lui payât en une fois les trois années qui lui étaient dues; les paysans ne purent le satisfaire, à cause de l'importance de la somme qu'ils devaient débourser : alors

1. « Rusticus praeter mercedem suam nihil habet. » Verbœczy *Jus tripartitum*. Pour les autres prohibitions, voir les *Compilatae et Approbatae Constitutiones*.

2. Cet état de choses s'était pourtant établi en dépit des lois qui prohibaient le servage (Voir Fejer, X, III, p. 152, anno 1397; X, v, p. 43, anno 1410).

3. Cette injuste contribution qui faisait payer aux Roumains une dîme pour une église qui n'était pas la leur, fut abolie en 1481 par le roi Mathias Corvin : « Schismatici ad solutionem decime non adstringantur, et neque per comites Parochiales instar aliorum ad huiusmodi decimarum solutionem compellantur — ». *Mathiae Corvini Regis decret.* V, anni 1481, artic. 3, reproduit entre autres dans le *Magazin istoric pentru Dacia*, par Balcescu et Laurian, Bucarest, 1846, III, p. 160. Un décret du successeur de Corvin, Vladislas, renouvelle cette disposition. *Ibid.*, p. 161.

l'archevêque lança l'interdit contre les paysans catholiques; les offices divins furent suspendus dans les églises; les gens mouraient sans avoir reçu les sacrements; les mariages et les baptêmes ne pouvaient s'effectuer. Les paysans hongrois appelèrent à la révolte ceux de nationalité roumaine. Quoique ceux-ci ne fussent pas atteints par l'interdit, puisqu'ils n'appartenaient pas à l'église catholique, ils n'en avaient pas moins des griefs tant contre les seigneurs que contre l'église catholique, qui leur imposait sans raison des contributions pour soutenir une croyance qui n'était pas la leur; ils répondirent donc à l'appel des Hongrois.

Les paysans hongrois et roumains se réunissent en grand nombre sur la montagne de Babolna et envoient demander qu'on leur rende les libertés dont ils jouissaient du temps des anciens rois de Hongrie et notamment sous saint Étienne. Leurs maîtres massacrent les députés; il s'en suit une lutte, dont le résultat, quoique indécis, n'en force pas moins les nobles à entrer en composition avec les révoltés. Plusieurs conditions imposées par les paysans sont acceptées par les seigneurs, et ceux-ci s'obligent même à permettre aux paysans de rechercher chaque année si les droits accordés par les nobles ont été respectés. Cette trève fut signée le 6 juillet 1437 [1].

1. Fejer, X, VII, p. 893 : Quod nobiles viri Ladislaus filius Benedicti — et Paulus Magnus de Vaidahaza, *vexillifer universitatis regnicolarum Hungarorum et Valachorum Transylvanie* — detexerunt — quod quanquam praedicta *universitas Hungarorum et Valachorum* in his partibus Transylvanie commorantium, tum pro eo quia reverendus pater Georgius Lepes episcopus... suas decimas... (suit la question de la dîme telle qu'elle a été exposée dans le texte. Pour le reste du document qui manque dans Fejer, voir l'*Archiv für Siebenbürgische Landeskunde*. 1874, p. 78 et suiv. où le commencement du document n'est pas reproduit) : « dein *quia per ipsorum dominos terrestres velut emtitii in gravem servitudinem fuerint redacti* — cum enim de aliquorum possessionibus ad alia loca se transferre voluissent — rebus et bonis eorum etiam omnibus spoliatis, abire minime permitterentur et omnibus eorum juribus libertatum privati penitus opressi et importabilibus oneribus aggravati — pro reacquirendis et reobtinendis *pristinis libertatibus per sanctos reges cunctis hujus regni Hungarorum incolis datis et concessis* — mature — inito consilio in montem Babolna — missis nuntiis — in dictis libertatibus sanctorum regum se conservari et a jugo intolerabilis servitutis colla eorum exsolvi humillime et devote supplicarunt — *quod litteras sancti Stephani regis* aut successorum ejusdem in quibus libertates et statuta habentur, ab imperiali majestate possent impetrare, censum annalem solvere, munera dare et servitia exhibere hoc modo teneantur — tali obligatione ut si que partium predictarum universitatum nobilium scilicet et regnicolarum — in premissis omnibus — persistere nollet — fidefragus habeatur. »

Les nobles n'avaient, paraît-il, cédé aux paysans que parce qu'ils avaient été surpris sans avoir eu le temps de concerter des mesures de résistance. Au mois de septembre de la même année, ils concluent avec les Saxons et les Szèkles l'*union* appelée plus tard improprement des trois nations, qui devint célèbre dans l'histoire de la Transylvanie. Le style du document rédigé à cette occasion parle à mots couverts du véritable but de l'alliance, qui était la lutte contre les paysans révoltés; il parle seulement des « causes ardues » de ce pays de Transylvanie [1].

Peu de temps après, une nouvelle lutte s'engage, à la suite de laquelle les deux partis se décident à recourir à l'arbitrage du roi. En attendant, les nobles renouvellent leur alliance avec les Saxons et les Szèkles; cette fois, ils avouent franchement le but de cette union. Les services que les membres de l'Union s'obligeaient à se rendre mutuellement étaient les suivants : les nobles s'engageaient à défendre les Saxons (peut-être aussi les Szèkles) contre les invasions des Turcs et recevaient en retour la promesse d'être secourus par eux contre les révoltes des « maudits paysans » [2].

M. Teutsch, qui a spécialement étudié cette question de l' « Union des trois nations » de la Transylvanie [3], expose les choses d'une tout autre manière qu'elles ne ressortent des documents. Il explique le rapprochement des nobles, des Saxons et des Szèkles par les périls auxquels le pays était exposé de la part des Turcs, et ne voit dans la clause concernant les paysans qu'une condition secondaire de leur alliance. La véritable cause de l'alliance, d'après lui, aurait été de défendre la liberté du pays; la révolte des paysans en serait seulement l'occasion [4]. Le patriote saxon, qui présente sous de si

1. *Archiv, l. c.* p. 83, 1438 : « Arduas causas harum partium tractaturi inter predictos Nobiles et Saxones et Siculos fraternam disposuimus unionem. »

2. *Archiv, l. c.* p. 85, 1438 : « Nos Lorandus Lepes Vicevaivoda Transalpinus — una cum baronibus et nobilibus nec non Saxonibus et — Siculorum fuissemus congregati, inter cetera tractantibus (sic) uti *protervia et rebelliones nefandissimorum rusticorum* contritione et eradicatione, nec non sicuti contra insultus Turcorum sevissimorum has defensare partes, coram nobis et baronibus universi Nobiles et Saxones inter se ipsos talem fecerant unionem et fraternitatem — *quod dum et quando casu contingente prefati Turci has invadere partes, tunc prefati Nobiles in succursum Saxonum accelerare debent — predicti etiam Saxones contra emulos seu inimicos Nobilium, signanter autem ad conterendam nefandissimorum rusticorum proterviam venire et accelerare debent*, ad quod se partes sponte obligarent juramento coram nobis. »

3. *Archiv, l. c.* p. 42 et suiv.

4. « Die unmittelbare Veranlassung dazu, gab der Aufstand der unterthænigen Bauern. » Teutsch dans l'*Archiv*, p. 45.

belles couleurs cette alliance infâme, qui avait pour but de dépouiller une classe entière de tous ses droits, ose, dans son aveuglement, la comparer à l'union des cantons suisses contre la tyrannie allemande [1] !

L'acte d'union de 1438 est pourtant très explicite; il pose nettement les obligations respectives des deux partis : de la part des nobles, obligation de prêter main forte aux Saxons contre les invasions ottomanes, auxquelles leur situation géographique sur les confins de la Transylvanie les exposait continuellement; de la part des Saxons, obligation de secourir les nobles contre les entreprises des paysans. Ceux-ci habitaient principalement les terres des nobles; c'est par eux qu'ils étaient opprimés : c'était contre eux que s'exerçait surtout leur féroce vengeance.

Mais quels étaient donc ces nobles dont parlent à chaque instant tous les documents de la Transylvanie? On se plait à voir en eux la nation hongroise qui aurait été ainsi appelée, on ne sait trop pourquoi. Voilà d'où proviendrait aussi le titre d' « union des trois nations » dont on a baptisé l'acte de 1438.

Dans notre opinion, si les documents avaient voulu entendre sous ce nom la nation hongroise, ils l'auraient tout simplement appelée *Hungari*, comme ils disent des Saxons *Saxones* et des Szèkles *Siculi*. Ils appellent par son propre nom la nation hongroise, lorsqu'il est question du peuple hongrois; ainsi le document de 1437 parle de l' « Universitas *Hungarorum* et Valachorum. » En outre, il faut observer que tous les Hongrois de la Transylvanie n'étaient point nobles, ainsi que le prouve sans réplique le même document, où il est dit que les *paysans hongrois* se révoltèrent contre les *nobles*.

Il n'est donc pas question de la *nation* des nobles (hongrois) mais bien de la *classe* des nobles de toutes les nationalités de la Hongrie : Hongrois, Valaques, Ruthènes, Slovaques. Avec le temps, tous ces nobles appartenant aux diverses nations de la Hongrie se magyasirèrent nécessairement, et c'est seulement au XVIIIe siècle qu'on pourrait, à la rigueur, prendre l'expression de nobles pour synonyme de Magyares [2].

La classe des nobles de la Transylvanie, sans distinction de nationalité, avait donc intérêt à maintenir et à augmenter même l'op-

1. Teutsch, *l. c.*, p. 51.

2. Dans tout le courant du XVIIe siècle, on trouve encore des nobles valaques en Transylvanie. Voir la collection de M. Aron Densusianu citée plus haut, dans la *Columna lui Traian*, 1882.

pression dans laquelle languissaient les paysans de ce pays, dont l'immense majorité était d'origine valaque. C'ést dans ce but que cette classe de privilégiés demanda et obtint le secours des deux nations également privilégiées de la Transylvanie. Faisons encore observer que les paysans protestaient contre les abus qu'ils enduraient, en invoquant les libertés qui leur avaient été concédées par les *anciens rois de Hongrie*, et faisaient remonter l'origine de ces libertés au roi Etienne le saint (997-1038), qui avait réuni à la couronne hongroise l'état hongrois semi-indépendant de la Transylvanie. Le document ne dit pas quels paysans avaient obtenu du saint roi la garantie de leurs libertés ; il dit au contraire d'une manière tout à fait générale : « Pristinas libertates *incolis* datis et concessis ». Peut-on établir une distinction entre les habitants hongrois qui auraient obtenu ces immunités de la part de saint Étienne et les Valaques qui ne les auraient exercées qu'après avoir été assimilés aux Hongrois? Ne pourrait-on pas soutenir avec plus de raison que ce furent les Valaques qui obtinrent, comme peuple soumis aux conquérants magyares, les immunités qu'ils invoquaient, car il est évident que l'élément dominateur n'en avait pas besoin pour assurer sa condition. Ainsi, la présence du peuple roumain en Transylvanie remonte, d'après les documents hongrois même, tout au moins à saint Étienne, le véritable fondateur et organisateur de l'état hongrois.

Sous le roi Mathias Corvin, qui n'avait probablement pas totalement oublié son origine, le sort des paysans, et par conséquent celui des Valaques paraît s'être amélioré; plusieurs abus commis par les nobles furent réprimés; nous voyons en effet les nobles de la Transylvanie très mécontents du gouvernement de ce roi. En 1467, ils organisèrent une résistance formelle dans le but de rétablir les privilèges méconnus par le roi ; à cette occasion, ils rédigèrent un acte solennel qui a été conservé jusqu'à nos jours [1]. M. Teutsch voit encore dans cet acte une alliance conclue en vue de défendre le pays contre les ennemis *du dehors* (!) quoique le document ne fasse pas la moindre allusion à cet objet. Aussi M. Teutsch se voit-il forcé d'a-

1. *Archiv, l. c.* p. 93, 1467 : « Quod ipsi visis — ipsorum ac totius regni Hungarie oppressionibus molestiis et erumnis, quibus ex diruitione et abolitione privilegiorum, per divos reges Hungarie concessorum, per ipsum dominum Mathiam regem pene oppressi existunt et usque ad ultimam devenissent desolationem. — Et iterum quod si contra potentiam regis fieret conflictus in campo, se pugnaturos pro conservandis prefatarum partium Transilvanarum ac totius regni Hungarie libertatibus ».

vouer que « la pointe de cette décision était dirigée expressément contre le roi [1] ». Mais le roi n'était pas un ennemi du dehors; cette nouvelle union avait pour cause déterminante une question intérieure, celle des paysans, auxquels le roi venait prêter son appui.

Une seconde révolte des paysans a lieu en 1514, cette fois dans la Hongrie proprement dite; ce sont surtout les paysans hongrois qui y prennent part. Une sorte de croisade ayant été prêchée contre les Turcs, le peuple se rassemble en grand nombre sous les drapeaux, pour échapper ainsi aux vexations des nobles. Ceux-ci, craignant que par ce moyen les paysans ne finissent par se soustraire à la servitude dans laquelle ils les retenaient, s'efforcent d'empêcher leur enrôlement dans l'armée, les contraignent à retourner dans leurs foyers et emploient des moyens violents contre ceux qui voulaient résister. Les paysans, assemblés près de Pesth sous les ordres d'un certain Dosza, Szèkle d'origine, tournent leurs armes contre les nobles, en massacrent un grand nombre et mettent la Hongrie à feu et à sang. Les nobles ne réussissent qu'à grand peine, avec l'aide de Zapolya, prince de Transylvanie, à maîtriser la révolte et punissent de peines terribles les auteurs du mouvement.

Quoique cette révolte n'ait pas eu pour théâtre la Transylvanie, elle n'en eut pas moins une influence des plus désastreuses sur l'état des paysans de ce pays, et par conséquent sur celui des Roumains. Les nobles, pour se venger des massacres auxquels ils avaient été exposés, enchaînent encore plus lourdement les paysans hongrois à la servitude et, afin que ces derniers ne soient pas attirés par la condition plus prospère des paysans transylvains, ils font imposer à ces paysans les lois draconiennes appliquées dans la Hongrie proprement dite. A partir de ce moment, le principe que le paysan ne possédait rien en dehors de son salaire commence à se faire jour dans la législation hongroise. Plus l'oppression augmentait, plus les paysans étaient poussés à des mouvements violents, et il faut remarquer qu'avec le temps, l'élément magyare disparaît toujours davantage de ces révoltes, dans lesquelles l'élément valaque joue un rôle de plus en plus prononcé, jusqu'à ce qu'il finisse par prédominer exclusivement. Au contraire, les nobles qui, au commencement de la lutte, étaient aussi pour une grande partie valaques, arrivent avec le temps à être tous hongrois. L'opposition qui, à l'origine s'était déclarée entre deux *classes,* finit par exister entre deux *peuples :* les

1. *Archiv, l. c.*, p. 55.

Hongrois comme maîtres, les Roumains comme esclaves; les premiers oppresseurs, les seconds opprimés.

Les causes qui déterminèrent ce changement, nous paraissent être les suivantes. C'est, nous l'avons vu, l'intérêt de caste qui poussa la noblesse valaque dans les rangs des Hongrois, ce fut la même circonstance qui poussa les paysans hongrois dans le sein des Roumains. Les nobles valaques perdirent leur nationalité roumaine et adoptèrent celle des conquérants, dont ils partageaient les intérêts. Les paysans hongrois devinrent, avec le temps, des Roumains par le fait de l'oppression commune dans laquelle ils vivaient. Voilà pourquoi on ne trouve presque plus aujourd'hui de paysans hongrois dans la Transylvanie, comme on n'y trouve plus de nobles valaques; et pourtant les Valaques possédaient une noblesse quelques siècles auparavant et, d'autre part, le document de 1437 nous a montré que la Transylvanie comptait un nombre assez considérable de paysans hongrois pour entreprendre une révolution.

Conformément à ces faits, la révolution de 1785, bien autrement dangereuse pour les Hongrois, fut l'œuvre exclusive des Roumains. Sous la conduite de trois chefs : Horia, Closca et Crischanu, ils massacrèrent, pendant plusieurs mois, les nobles hongrois, détruisirent leurs châteaux, mirent le feu à leurs métairies et dévastèrent leurs campagnes. Les Roumains, ayant à venger une oppression séculaire, firent payer cher aux Hongrois l'exploitation dont ils avaient été si longtemps victimes. Une panique incroyable s'empara de leurs maîtres, et elle était d'autant plus grande que l'armée ne voulait pas intervenir. On croit que cette révolution n'était pas mal vue en haut lieu, car l'empereur Joseph II voulait en profiter pour faire accepter par les nobles récalcitrants ses réformes qui tendaient à améliorer le sort des paysans. Tout en punissant les chefs du mouvement, il n'en donna pas moins raison aux paysans, en les déclarant libres par un décret du 22 août 1785.

Le caractère essentiellement roumain de la révolution de Horia n'est contesté par personne, pas même par M. Hunfalvy. Or il y a certainement, à notre avis, une corrélation intime entre toutes ces révolutions des paysans de la Transylvanie; si celle qui nous est le mieux connue, comme étant la plus rapprochée en date, nous apparaît comme fomentée par les Valaques, il faut en conclure que ce furent toujours eux qui jouèrent le rôle principal dans toutes les autres. Au commencement, nous trouvons les paysans hongrois mêlés aussi à ces mouvements; plus tard, ils disparaissent; car l'élément fourni par

le paysan hongrois lui-même avait à peu près disparu dans le sein des Roumains. Tandis que la révolution de 1437 montre les paysans hongrois comme fauteurs de l'insurrection, celle de 1785 n'est provoquée et conduite que par les Roumains.

La dernière révolution des Roumains de la Transylvanie contre la constitution inhumaine de ce pays, qui condamnait la partie la plus nombreuse du peuple à être l'esclave d'une minorité privilégiée, eut lieu en 1848. Sans entrer dans le récit détaillé de cet événement, ce qui ne serait pas le lieu ici, nous nous bornerons à remarquer que cette révolution fut la conséquence directe de celle de 1785. En 1785, les Roumains avaient échappé à l'esclavage; en 1848, ils visaient plus haut : ils voulaient participer aux droits de citoyens. Leurs vœux commençaient à prendre corps, lorsque intervint la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche. Terrassée par la Prusse, l'Autriche dut souscrire aux conditions que lui firent les Hongrois, accepter le dualisme et sacrifier à ces derniers la Transylvanie que les Hongrois incorporèrent à leur royaume.

Depuis lors, les souffrances des Roumains se sont accentuées de plus en plus. Ils réclament avec énergie l'autonomie de leur pays, dont ils ne tarderaient pas à déterminer les destinées, puisqu'ils en constituent l'élément le plus nombreux. Les Hongrois répondent à ces revendications par des mesures toujours plus arbitraires qui ont pour but de magyariser le pays. En ce moment même, la situation est des plus tendues, et il suffirait d'une étincelle pour mettre de nouveau le feu à la mine. Autrefois les Roumains, qui n'avaient pas conscience de leur nationalité, réclamaient seulement le droit de vivre; aujourd'hui, ils ne se contentent plus de la vie matérielle ; il leur faut, en outre, la vie morale et intellectuelle, sans laquelle un peuple n'est qu'un troupeau. Lorsque nous les voyons si souvent lutter dans le passé pour défendre leur existence pour ainsi dire animale, hésiteraient-ils maintenant, lorsqu'il s'agit d'atteindre le bien suprême qu'il est donné à l'homme de goûter sur cette terre?

Il nous semble pourtant évident que les Hongrois et les Roumains ont des intérêts politiques identiques, ceux de garantir leurs nationalités hétérogènes contre le flot toujours plus menaçant de l'omnipotence slave. Mais les Hongrois, peuple asiatique qui vit par le sentiment et non par la raison, ne saurait se faire à l'idée d'admettre comme alliés ceux qui autrefois étaient ses esclaves. La haine mortelle qu'ils ont vouée aux Roumains ne trouvera sa fin que dans l'extinction d'une de ces deux races. Voilà pourquoi leur politique, au lieu

d'être conciliante vis-à-vis des Roumains, devient de plus en plus agressive.

Si nous avons exposé avec quelques détails l'état politique des Roumains de la Transylvanie, c'est parce que son histoire offre une des preuves les plus puissantes que l'on puisse invoquer en faveur de la continuité des Roumains dans la Dacie, depuis sa colonisation par l'empereur Trajan.

En effet, nous avons trouvé que les Roumains jouissaient, dans les anciens temps, de droits qu'ils perdirent dans la suite. Ainsi nous les voyons soumis à leurs chefs particuliers, les Knèzes, et gouvernés dans leurs districts par des seigneurs territoriaux, les Voévodes. Ils possèdent un droit coutumier qui règle leurs relations non-seulement entre eux, mais encore avec le fisc ou les propriétaires. Les Roumains possèdent une noblesse nombreuse et puissante qui se met souvent en hostilité avec l'autorité royale et que le roi tâche de gagner par des donations importantes. Enfin les Valaques, tant nobles que roturiers, prennent une part effective aux assemblées du pays ou à celles des districts ; ils sont chargés, pour la plupart, de défendre les frontières du pays, ainsi que les Saxons et les Szèkles et jouissent, dans ce cas, d'immunités importantes qui les mettent au niveau du peuple conquérant.

Tous ces droits, dont l'importance n'a pas besoin d'être relevée, disparaissent avec le temps. L'élément principal qui constituait la plus puissante garantie du peuple roumain, sa noblesse, passe au peuple dominant et devient hongroise. Parmi les Knèzes, quelques-uns seulement entrent dans les rangs de cette noblesse ; au contraire, le plus grand nombre d'entre eux tombe dans la condition des paysans. Par une évolution naturelle, ceux-ci deviennent les serfs des propriétaires, en même temps que les paysans hongrois qu'ils absorbent dans leur sein. La classe supérieure de la société où l'élément magyar était le plus nombreux, fait prévaloir cet élément et change tous les nobles en Magyares ; la classe inférieure, où prédominaient les Roumains, exerce à son tour son influence sur les paysans hongrois pour les métamorphoser en Roumains. Après un certain temps, au lieu de deux classes à intérêts opposés, on trouve, en Transylvanie, deux nations qui joignent à la haine provoquée par des intérêts contraires celle qui a sa source dans la différence des races. L'oppression devient tous les jours plus cruelle, plus inhumaine et pousse les

opprimés à la révolte. Le sang coule, les incendies s'allument sur les tombes des morts; la haine s'enracine toujours plus profondément dans les cœurs; elle pousse, pour ainsi dire, dans le sang et devient instinctive, héréditaire.

Cet exposé suffit à lui seul pour renverser de fond en comble la théorie de Rœsler. Car si on admettait que les Roumains se sont insensiblement introduits en Transylvanie comme peuple nomade, comment serait-il possible de *trouver ce même peuple jouissant, au commencement de son existence dans ce pays, de droits si importants et de le voir perdre ces droits par la suite?*

La nature des choses veut, au contraire, qu'un peuple nomade soit appelé à être maltraité dans un pays lorsqu'il vient s'y établir et n'arrive que peu à peu à être toléré, pour obtenir dans la suite même quelques droits. Ainsi l'on sait que les Tsiganes furent dans tous les pays réduits en esclavage, et qu'ils ne s'émancipèrent que tardivement. Les Juifs furent, pendant tout le moyen âge, dans une condition des moins enviables et il a fallu notre siècle de lumière et de tolérance pour qu'ils fussent admis dans le sanctuaire des peuples européens.

On comprend la position privilégiée des colonies allemandes et szèkles de la Transylvanie. Celles-ci y vinrent comme des corps constitués auxquels il fallait assurer d'avance quelques droits pour les attirer dans le pays. Or, est-ce ainsi que l'on expose l'immigration des Roumains? Etaient-ce des colonies appelées par les rois hongrois, auxquelles ceux-ci auraient assuré des droits et des privilèges? Nullement. On présente les Roumains comme un peuple de bergers qui se serait introduit subrepticement dans le pays, à la manière des Tsiganes. Dans ce cas, comment expliquer les droits dont ils jouissent dès le moment où l'on fait d'eux la première mention en Transylvanie?

Au contraire, si nous admettons que les Roumains furent *soumis* par les Hongrois, on s'explique aisément que leur condition soit devenue de plus en plus malheureuse. Un peuple soumis peut garder dans les premiers temps quelques-uns de ses droits, que l'avidité de ses maîtres lui fait perdre plus tard. Quelquefois même, les conquérants ont intérêt à ne pas lui faire sentir dès le début toute la pesanteur du joug qu'ils lui imposent, afin de le lui faire accepter plus facilement. Plus tard, lorsque l'élément dominateur a pris pied dans le pays, il jette le masque et devient tous les jours plus exigeant, plus oppresseur. C'est précisément ce qui est arrivé avec les Roumains. Tant que les Hongrois eurent devant eux une noblesse valaque puissante et insubordonnée, ils s'efforcèrent de l'attirer à eux, lui offrant, comme ré-

compense, la perspective de la faire vivre toujours davantage au préjudice du paysan. Lorsqu'ils eurent absorbé cette noblesse, la seule digue qui s'opposait à l'extension de leur pouvoir, celui-ci ne connut bientôt plus aucune limite.

Ensuite, nous avons vu que les Roumains ont de tout temps protesté contre leur oppression ; ils n'ont cessé d'invoquer un état antérieur, dans lequel ils jouissaient des biens qu'on leur avait ravis. Dès le commencement de leurs révoltes, ils demandent, et jusque dans les derniers temps, ils continuent d'invoquer les prérogatives et les libertés qu'ils avaient auparavant. *Leurs insurrections n'ont n'ont donc point pour but d'acquérir des droits nouveaux, mais de rétablir un état de choses qui existait jadis.* Ainsi nous les voyons, dans l'acte de 1437, invoquer les libertés concédées à eux par saint Étienne et ses successeurs.

Un peuple ne saurait avoir l'audace d'invoquer comme siens des droits qu'il n'aurait jamais eus, et le seul fait que nous voyons les Roumains prétendre à de pareils droits prouve certainement qu'il a dû les posséder dans un temps antérieur. Ces prétentions ont incontestablement pour base une tradition, un souvenir perpétué de père en fils, qui transmit de génération en génération la conscience du droit lésé et lui donna cette force vivifiante qui rapproche le passé du présent, et rend pour ainsi dire actuelles les souffrances et les injustices d'autrefois. La conscience du droit méconnu a toujours existé chez les Roumains ; ils ne demandent pas l'aumône d'une chose qu'ils n'auraient pas eue ; au contraire, ils réclament qu'on leur rende une situation qu'ils considèrent comme leur ayant appartenu de droit.

Voilà en quoi consiste le droit historique sur lequel les Roumains basent leurs aspirations à un état de choses autre que celui dans lequel ils végètent au milieu des Hongrois. Il n'y a donc pas seulement le fait brutal d'une simple occupation du sol par les Roumains, antérieure aux Hongrois. Cette ancienneté était entourée de droits que la conquête elle-même avait respectés. Les peuples sont appelés à progresser, à ouvrir toujours davantage leur esprit à la lumière, leur cœur aux sentiments humains ; le sort d'un peuple soumis ne saurait raisonnablement empirer avec le temps, et si un tel état de choses existait en Transylvanie à une époque cruelle et barbare, il est bien temps qu'il prenne fin au nom de la raison et de l'humanité.

VII

LA TOPONYMIE

Un argument des plus concluants pour prouver que la Dacie a été abandonnée par sa population consisterait à montrer l'absence dans le pays de noms de lieu d'origine dace ou romaine. En effet, objecte-t-on, si les Roumains avaient habité la Dacie sans interruption, ce pays aurait dû en garder des traces, car un peuple laisse toujours l'empreinte de son individualité sur les lieux qui ont abrité son existence. Si donc les Roumains n'avaient pas complètement abandonné la Dacie au commencement de l'invasion barbare, on retrouverait, dans les noms géographiques des pays habités par eux, des termes d'origine latine ou dace. Tous les pays qui ont été soumis à la domination romaine ont gardé, pour ainsi dire, dans les noms géographiques, le cachet de leur romanisation. Si la Dacie fait seule exception à cette règle, c'est qu'elle est presque le seul pays qui ait été totalement évacué par les Romains. Aussi les noms de lieu qu'on y trouve sont-ils d'origine slave, magyare ou allemande; les termes latins ou daces ont tous été perdus, car la Dacie n'avait conservé aucun de ses enfants qui pût les transmettre à la postérité [1].

L'objection serait grave, en effet, si elle était fondée. Nous avons eu l'occasion de mettre plusieurs fois à nu le système suivi par nos adversaires : il consiste à passer sous silence les faits qui pourraient contredire leur thèse, à donner des autres une interprétation impossible, à éviter tous les rapprochements d'où pourrait surgir la vérité.

1 Rœsler, *Rom. Stud.*, p. 129 Hunfalvy, *Die Rumaenen und ihre Ansprüche*, p. 39.

Ils ont procédé de la même manière à l'égard des noms de lieu, sans doute parce qu'ils ne connaissaient pas bien le pays dont ils parlaient, et qu'ils n'avaient garde de dissiper une ignorance si favorable à leur cause.

Rœsler soutient « qu'il n'existe pas dans la Transylvanie et dans le Banat une seule ville qui porte un nom roumain d'origine » [1]. Cette assertion est complètement fausse. Les noms romains ou daces se sont conservés dans plusieurs localités que nous allons énumérer.

Dans le Banat, près du défilé qui perce les montagnes du côté de l'occident, par la vallée du Temèche, se trouve le village de *Tapa* ou *Tapia,* où se trouvait, au temps de l'expédition de Trajan, la localité nommée par Dion Τάπαι et par Jornandès Tapae [2]. Dans la région du Samèche, au nord de la Transylvanie, se trouve le village de *Pata* (près de Clus, Klausenburg), et la Table de Peutinger donne ici à la vingtième station sur la route de Cerna (près du Danube) à Porolissum, dernière ville au nord de la Transylvanie, le nom de *Patavissa* ou *Pataissa,* lequel n'est autre que *Patavicus* ou *vicus Pata* [3]. L'emplacement de la station ancienne correspond donc à celui du village actuel qui se trouve sur la route ancienne qui conduisait de Cerna à Porolissum, en passant par Apulum (aujourd'hui Karlsburg). Quant à la forme du nom, en vertu des règles phonétiques de la langue roumaine, elle ne pouvait changer : comparez casa = casa, barba = barba, capra = capra.

Le village de *Cigmau,* sur la rive droite du Mourèche, au nord d'Orestia (Broos), n'est autre que la *Zeugma* de Ptolomée, quoique sur sa carte Zeugma paraisse un peu plus éloignée de Tibiscum que ne l'est aujourd'hui Cigmau. Le nom actuel a été formé d'après la même règle qui donna naissance à Cerna de Zerna. Celui de *Rucar,* près de l'Olte, rappelle le Rucconium du même géographe qui place cette ville près des Carpathes, dans le voisinage d'une rivière. La ville de *Deva* n'est

1. *Rom. Stud.* p. 130. A plus forte raison dans les autres pays roumains.

2. Dion Cassius, LXVIII, 10. Jornandès, *De reb. Get.*, 12 : « Quæ patria (Dacia) in conspectu Moesiæ sita est trans Danubium, corona montium cingitur, duos tantum habens accessus, unum per Bontas, alterum per *Tapas* ». — On sait que, dans sa première expédition, Trajan passa le Danube à Viminacium (aujourd'hui Krustolatz), bien en amont des Portes de fer, et qu'il entra en Dacie par la route qui passait à Bersobim, Aïxin et Tibiscum, donc par la vallée du Temèche, à l'entrée de laquelle se trouve précisément le village de Tapa, correspondant de point en point à l'ancienne Tapae, où Trajan livra bataille aux Daces avant de pénétrer dans leur pays. Voir la grande édition de la *Colonne trajane,* par Frœhner.

3. Table de Peutinger. Comp. Akner et Müller, *Rœm. Inschr.* 708 : Potaissa.

qu'un reste de l'une des nombreuses villes daces terminées en *dava,* probablement l'ancienne *Decidava.* Il en est de même des noms tels que *Daca, Daia,* qui rappellent aussi celui du peuple originaire de la Dacie. L'ancienne station de bains nommée par les Roumains *Ad-Mediam,* qui était précisément la même qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Mehadia* (dans la langue populaire des Roumains de la Transylvanie : *Media*) prouve la continuité de cette dénomination; les nombreuses inscriptions retrouvées à cet endroit démontrent pleinement, en effet, que les Romains utilisaient les propriétés bienfaisantes de ces eaux [1], et comme cette station est indiquée sur la Table de Peutinger immédiatement après celle de Cerna, située sur le Danube, sa position géographique actuelle correspond de point en point à l'ancienne. Pourtant on élève des doutes sur l'identité de ces deux noms. *Mediam,* dit-on, aurait dû donner en roumain : *meaza,* comme *mediam noctem* a donné *meaza-noapte,* et *mediam diem meaza-zi.* Mais on oublie que la métathèse de la syllabe *ad* a bien pu, en déplaçant l'accent, amener une formation différente : Ad-mé-diam = Me-ád-diam, d'où, par l'aspiration de l'*a* accentué, Mehadia, et par contraction Media.

Deux villes de la Valachie doivent leur nom aux empereurs romains qui les fondèrent : *Caracal,* ainsi nommé d'après l'empereur Caracalla [2] et *Turnu Severinului,* d'après l'un des deux Sévère qui régnèrent à Rome. Les partisans à tout prix de l'abandon de la Dacie veulent voir dans ce dernier nom un reste de la tribu slave des Sévéranes, qui n'ont pourtant jamais habité dans le voisinage de cette ville, mais bien dans la Dobroudcha, d'où les Bulgares les transplantèrent près du passage des monts Balkans nommé *Beregava* [3]; en outre le génitif singulier du nom s'oppose à une pareille dérivation. On a découvert à Turnu Severinului plusieurs inscriptions qui prouvent que l'endroit était habité du temps des Romains, et l'une d'elles est même

1. Akner et Müller, *l. c.*, nos 19-42. N° 21 : « Quod a longa infirmitate virtute aquarum numinis sui revocaverunt filiam ». N° 27 : « Fontibus calidis ». N° 31 : « Ob restitutam valetudinem bonam ». L'Anonyme de Ravenne la nomme *Medilas.* Le district limitrophe de la Valachie s'appelle *Mehedintzi.*

2. Il existe près de cette ville des ruines d'une ancienne forteresse que le peuple roumain nomme *Antina,* nom qui dérive évidemment d'Antonina. Le nom de l'empereur *Antoninus Caracalla* a été donc partagé entre ces deux localités qui confirment mutuellement leur origine romaine. Comparez le nom propre roumain *Anton* du latin *Antonius.*

3. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren,* p. 129.

dédiée à l'empereur Sévère [1]. En Moldavie la ville de *Suciava* rappelle trop bien l'ancienne *Sucidava* pour que cette ressemblance puisse être attribuée au hasard.

On ne saurait nier que le nombre des villes de nom dace ou romain que l'on retrouve aujourd'hui dans les pays habités par les Roumains ne soit très restreint, surtout si on le compare à celui qui se rencontre dans les autres pays latins. Partout ailleurs, il existe une continuité remarquable dans les dénominations géographiques des endroits habités, tandis que la Dacie en conserve à peine quelques traces.

Ce fait indéniable ne saurait être passé sous silence ; il demande sans contredit une explication. Nous verrons pourtant qu'on peut parfaitement la donner sans recourir à l'hypothèse roeslérienne ; que les conditions dans lesquelles les Roumains ont vécu en Dacie pendant la plus grande partie du moyen âge expliquent d'elles-mêmes la disparition de la plupart des villes daco-romaines ; que cette disparition devait avoir lieu, lors même que les Roumains n'eussent point quitté le pays de leurs ancêtres.

On n'a jamais entrepris de caractériser la profonde différence qui sépare l'invasion des barbares dans l'Europe occidentale de celle qui inonda les provinces de l'Orient et en particulier la Dacie. L'Occident fut exposé surtout aux invasions des peuples germaniques ; encore ceux-ci n'y arrivaient-ils qu'après avoir assouvi leur férocité primitive sur les provinces orientales qui s'offraient d'abord à leur marche envahissante. En outre la plupart y reçurent le christianisme et c'est seulement après avoir subi de cette façon l'influence de la civilisation romaine qu'ils arrivèrent en Occident. Les peuples de race mongole, tels que les Huns, les Avares, les Hongrois, n'apparurent que bien rarement sur les confins de l'Occident, remplissant toujours d'un puissant effroi non seulement les Romains, mais encore les barbares germains qui s'étaient établis au milieu d'eux.

Les Germains, quoique barbares, étaient capables de se civiliser ; ils firent toujours tous leurs efforts pour être reçus par les Romains au sein de leur empire où la vie était plus douce et plus facile. On ne saurait mettre en doute que cette augmentation continuelle de

1. Ackner et Müller, *l. c.*, nos 13-16. N° 14 : *Imp. Sev.* Nous ne comprenons guère pour quels motifs M. Mommsen déclare cette inscription apocryphe. *C. I. L.* III, p. 12 : « Videtur ficta propter nomen oppidi. » Dans ces derniers temps, on y a trouvé un cimetière romain.

l'élément barbare ne finît par causer la ruine de l'empire romain; pourtant cette ruine fut plutôt la conséquence indirecte que le résultat immédiat des invasions. Que l'on pense seulement à la manière assez calme dont s'éteignit le vieil empire d'Occident. Enfin observons que peu de temps après l'établissement des barbares dans les provinces occidentales, la vie organisée de l'état y reprend naissance et que, malgré son peu de consistance dans les premiers temps, la société est tout de même soumise à un régime quelconque.

En fut-il de même en Orient? Cette partie de l'Europe romaine fut pendant plus de *mille ans* (238-1241) exposée aux invasions et livrée à l'anarchie la plus complète. Les peuples barbares se succédaient sans discontinuer. D'abord ce furent des peuples germains, mais barbares et féroces tels qu'ils sortaient des steppes de la Russie, ensuite l'interminable succession des peuples mongols : Huns, Avares, Bulgares, Hongrois, Petchénègues, Cumans, Tartares, et quelques autres encore de moindre importance. Cette race mongole était un élément absolument rebelle à la civilisation. Sa mission historique, si tant est qu'elle en ait eu jamais une, était de briser, de renverser tout sur son passage. Les peuples mongols détruisaient tout ce qu'ils rencontraient, rien que pour le plaisir de détruire, pareils au tigre qui n'est assouvi de sang que lorsqu'il n'a plus rien à égorger [1].

Les chroniques contemporaines de l'invasion des Tartares nous ont laissé des tableaux vraiment effrayants des atrocités commises par les derniers nés de la race mongole, les Tartares. Ces descriptions peuvent parfaitement s'appliquer, croyons-nous, à toutes les invasions mongoles; le portrait des Tartares, tel que l'a tracé l'archidiacre Thomas, ressemble singulièrement à celui des Huns par Ammien Marcellin; si les ancêtres et les arrière petit-fils se touchent de si près, il ne saurait en être autrement des chaînons intermédiaires [2]. Voici quelques

1. Les Hongrois ne doivent la civilisation dont ils jouissent qu'à leur mélange très considérable avec des peuples de race aryenne capables de civilisation, tels que les Slaves et les Roumains. Comparez plus haut ce qui a été dit sur la noblesse roumaine, p. 118.

2. *Historia Salonitarum pontificum atque Spalatensium*, c. XXXVIII, dans Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum* : Terrificum valde exhibent faciei aspectum; breves habent tibias, sed vasta pectora; lata est facies et cutis alba (?); imberbis gena et naris adunca; breves oculi spatio longiore disjuncti; usum panis abhorrent, mundorum et immundorum carnibus indifferenter utuntur et lac concretum cum sanguine potant equino. » Comparez Ammien Marcellin, XXXI, 2.

extraits des chroniques sur la terrible invasion des Tartares en 1241 :

« Poursuivis par les Tartares, les hommes tombaient à droite et à gauche comme des feuilles atteintes par le vent glacé ; les cadavres des malheureux couvraient les routes ; le sang coulait à flots et imprégnait le sol de la malheureuse patrie [1].

« Les flèches pleuvaient si dru qu'elles projetaient presque de l'ombre sur les combattants, elles volaient dans les airs collées les unes aux autres comme des chenilles ou des sauterelles. [2] »

« C'était un spectacle horrible de voir pendant la nuit une quantité aussi grande de cadavres humains qui gisaient éparpillés comme des pierres ou des morceaux de bois ; pourtant cette abomination devint un moyen de salut pour les jours suivants. Bien des personnes, n'osant prendre la fuite pendant le jour, se barbouillaient du sang des morts et, se cachant parmi les cadavres, trouvaient ainsi, à côté des morts, la conservation de leur existence [3] ».

« Bien des corps inanimés gisaient sur les champs et sur les routes, les uns la tête coupée, d'autres déchirés en lambeaux ; beaucoup d'autres avaient été brulés dans les maisons ou les églises où ils avaient cherché à se défendre. Ce spectacle désolant s'offrait aux yeux pendant deux journées entières de marche et toute la terre était couverte de sang et de cadavres qui s'étendaient sur la surface comme des troupeaux sur un champ ou bien encore comme des éclats de pierre dans une carrière [4]. »

Et ces tableaux n'en finissent plus. Les témoins oculaires de cette catastrophe ne se fatiguent pas de revenir continuellement sur leurs descriptions qui prennent quelquefois, même dans le jargon barbare du latin hongrois du moyen-âge, un ton presque éloquent.

La population daco-romaine, habituée à la vie calme et paisible de l'empire romain, ne pouvait supporter de pareilles atrocités. Elle dut donc fuir, ainsi que nous l'avons déjà remarqué : les riches, dans d'autres provinces de l'empire moins exposées au choc des barbares ; les pauvres, par conséquent l'immense majorité, dans les abris naturels que leur offraient précisément les montagnes et les forêts de la Dacie. Les villes de cette province restèrent désertes et, comme le flot des barbares ne cessait de monter, la population daco-

1. Am. Marc., c. xxxvii, Schwandtner, *l. c.*
2. Rogerius, *Miserabile carmen*, c. xxviii, dans Schwandtner, *l. c.*, I.
3. Arch. Thomas. *l. c.*, c. xxxvii, Schwandtner.
4. Rogerius, *l. c.*, xxv, Schwandtner.

romaine ne put rentrer dans ses demeures. La montagne protectrice devint pour elle une nouvelle patrie, tandis que dans la vallée les monuments et les villes tombaient en ruine pour ne plus se relever.

Dans de pareilles conditions, il serait bien étonnant si l'on retrouvait un grand nombre de noms de villes daco-romaines dans la bouche du peuple roumain actuel. Le fait serait d'autant plus invraisemblable, qu'en Dacie la vie organisée de l'état romain a disparu totalement, et *jusqu'au dernier vestige*. Toutes les institutions romaines qui ont trait à la vie politique ont complètement disparu de la mémoire du peuple roumain et l'état postérieur ne présente absolument pas la moindre trace qu'à l'origine la Dacie ait été une province romaine, soumise et organisée d'après les principes politiques de l'empire romain.

Ce qui resta latin chez le peuple roumain ce fut la langue et bon nombre de traits de mœurs et d'usages domestiques. La montagne, qui éteignit totalement la vie de l'état, donna asile précisément à ces éléments plus intimes.

Analysons un peu cette importante question.

En Occident, nous trouvons entre la vie et les institutions de l'état romain et celles des états barbares une continuité presque parfaite. M. Fustel de Coulanges s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « La famille mérovingienne, devenue maîtresse de la Gaule, ne songea pas à détruire les institutions politiques qu'elle y trouvait établies. Elle prétendit au contraire gouverner à la manière romaine et continuer l'empire. Si nous voulons nous faire une idée exacte de ces princes, il faut nous représenter des hommes qui parlent le latin, qui s'habillent à la romaine, qui s'amusent à écrire en latin, qui se plaisent surtout à siéger sur leur prétoire à la façon des empereurs et à y dicter des arrêts. En conservant le titre de rois des Francs, ils y ajoutent volontiers les titres tout romains de prince, de patrice et d'homme illustre. Ils prennent les insignes impériaux, la couronne d'or, le trône d'or, le sceptre, la chlamyde et la tunique de pourpre. Il ont une cour qu'ils appellent, comme les empereurs, le palais sacré. On leur voit une suite de dignitaires et de courtisans qui s'appellent comtes, domestiques, chanceliers, référendaires, camériers. Tous ces noms sont romains, toutes ces dignités ont passé du palais des empereurs dans le palais des rois francs. Les mérovingiens, maîtres d'un tel pouvoir, n'eurent pas à chercher des moyens nouveaux pour gouverner les hommes ; ils usèrent de ceux dont l'empire romain s'était

servi. Les empereurs avaient organisé une administration centrale et une administration provinciale, les rois francs gardèrent l'une et l'autre. — Le seul impôt romain qui ait disparu est le chrysargyre. Le principal impôt direct était, comme au temps de l'empire, la contribution foncière. Non-seulement elle continua d'être perçue comme au temps des empereurs, mais encore elle le fut d'après les mêmes registres de répartition qui avaient été rédigés par les fonctionnaires impériaux [1] », etc., etc.

En Dacie le peuple roumain ne garda pas le moindre souvenir des institutions romaines. On ne retrouve dans la langue de ce peuple aucun terme qui rappelle des institutions ou des fonctionnaires de l'ancienne Rome, tels que *senatus, forum, senator, patricius, censor, consul.* Le seul mot *imperator* a été conservé dans *imparat;* encore désigne-t-il, non le chef politique d'un état, mais le héros des contes populaires.

Ce qui est pourtant plus extraordinaire, c'est que même les termes désignant les magistratures provinciales et particulièrement celles que les inscriptions montrent comme ayant existé en Dacie ont été complètement oubliés par les Roumains. Ainsi le chef de la province était le *legatus Augusti*, titre qui se retrouve dans trente-huit inscriptions. Ce devait être un des mots qui revenaient le plus souvent sur les lèvres des Daco-romains. Il en est de même des *procuratores Augusti,* chargés de la levée des contributions, qui étaient en Dacie au nombre de trois, un pour chacune des trois Dacies : l'Apulensis, la Porolissensis et la Malvensis. Ils avaient pour subalternes une foule d'autres *procuratores* qui percevaient certains revenus spéciaux; tels étaient le *procurator vigesimae hereditatum*, le *procurator a caducis*, le *procurator vigesimae libertatum,* le *procurator aurariarum* [2]. Les percepteurs d'impôts devaient donc être chaque jour en relation avec la population : le mot *procurator* était sans doute un de ceux qui étaient le plus souvent répétés par les Daco-Romains. Eh bien ! ces deux mots ont été complètement oubliés. Il en est de même des magistratures communales telles que les *decuriones*, les *duumviri*, les *quattuorviri,* les *defensores* ou patrons des municipes et colonies ainsi que des collèges. Tout aussi complètement disparus sont les autres termes qui désignaient les fonctions publiques, tant provinciales que communales : *curatores viarum*, *praetores urbani et peregrini, tribuni*, *trium-*

1. *Histoire des institutions de l'ancienne France,* I, pp. 481, 493, 502.
2. *C. I. L.*, III, nos 1135, 1622, 1312, 1313, etc.

viri « aere feriendo, flando », triumviri capitales, aediles, magistri cannabensium, praefecti pagi, collegiorum, etc., etc.

Toutes les désignations romaines des contributions que payait le peuple ont été également oubliées, telles que *tributum, portorium, quinquagesima.*

Il en est de même des termes qui avaient rapport à l'armée, tels que *legio, ala, cohors;* ce dernier mot se retrouve seul en roumain dans *curte*, non pas cependant dans le sens d'une subdivision de la légion, mais bien dans celui de cour, enclos, qu'il possédait aussi chez les Romains, (Varron : *De re rustica*). Les soldats en activité de service portaient le nom de *milites gregarii*, terme tombé en désuétude; ceux qui étaient licenciés, celui de *veterani*, mot qui s'est conservé dans celui de *bâtrîn;* mais en roumain ce dernier mot a totalement perdu la nuance qui en faisait chez leurs ancêtres les Romains un terme exclusivement militaire. Il signifie aujourd'hui *vieux, vieillard*, sens justifié par ce fait que les soldats romains, n'étant libérés qu'après vingt-cinq ans de service, devaient être assez avancés en âge lorsqu'ils se retiraient. Le terme de *bâtrîn* a été conservé encore dans une autre acception, pour désigner les successions immobilières indivises entre les mosneni (petits propriétaires libres *ab antiquo*). On dit, par exemple, que A, B et C font partie du *bâtrîn* D. Cette acception a conservé le souvenir de l'ancienne assignation de terres que l'état romain faisait aux vétérans dans la province même où ils avaient servi [1]. Ainsi ces quelques termes conservés par le peuple roumain, sont employés dans un tout autre sens et c'est précisément l'élément qui se rapportait à l'organisation politique, l'élément pour ainsi dire technique du mot qui s'est perdu. Les termes qui désignaient les différents grades militaires ont disparu jusqu'au dernier : *praefectus, tribunus, centurio, optio, decurio, frumentarius, duplarius, cornicularius, tesserarius, beneficiarius, vexillarius*, etc. Si toute la terminologie relative à l'organisation de l'état romain s'est ainsi perdue, c'est que les objets désignés par ces termes avaient cessé d'exister dans la réalité des choses. Aussi lorsque les Roumains unis intimement aux Slavons eurent commencé de renaître sous leur influence, la terminologie entière de l'état roumain fut-elle slave. Ainsi le prince s'appelle *voévode* ou *gospodar*, les nobles sont nommés *boieri* et les charges de l'état portent presque toutes, et notamment les plus anciennes, des

1. Voir plus haut, p. 30.

noms slaves ; la langue officielle est le slavon parallèlement à la langue liturgique.

Il existe une étroite corrélation entre la vie organisée de l'état et l'existence des villes. Voilà pourquoi nous voyons parallèlement à la renaissance des états roumains sous l'influence des Slaves apparaître dans la Dacie de nouvelles villes qui portent en grande partie des noms slaves.

L'état romain sombra donc en même temps que les villes ; c'est un fait inévitable, et dont il n'y a pas lieu de s'étonner. Admettons, en effet, pour expliquer la disparition de la terminologie géographique des Romains, que la population daco-romaine ait quitté la Dacie et se soit retirée au sud du Danube, dans les villes de la Moesie [1]. La vie municipale romaine n'en eût souffert aucune atteinte et on devrait retrouver chez les Roumains, revenus plus tard dans la Dacie, au moins quelque réminiscences de cette vie municipale. Si nous ne rencontrons absolument rien de pareil, quelle en peut être la cause, sinon que le peuple romain, embrassant la condition de bergers dans les montagnes, perdit, avec la pratique de la vie civilisée, toutes les notions relatives à l'état romain ? Or, si la condition de bergers est indispensable pour expliquer cette solution de continuité complète de la vie de l'état chez les Roumains, quelle nécessité peut-on trouver à faire passer le Danube aux Roumains pour leur faire chercher un refuge toujours dans les montagnes, lorsque celles-ci entouraient la Dacie de toutes parts et les attendaient pour les abriter ?

Mais si les pays roumains ont gardé de nos jours peu de noms daco-romains relatifs aux endroits habités, en est-il de même pour tout le reste de la géographie de cette province ?

Il existe certains noms géographiques qui, quoiqu'ils ne nous aient pas été conservés par les sources anciennes, contiennent cependant en eux-mêmes la preuve de leur origine ancienne ; leur conservation jusqu'à nos jours dans la bouche des Roumains prouve tout autant que les autres la continuité de ce peuple dans son ancienne patrie. Tels sont le nom de *Vulcan,* conservé au passage le plus occidental de Valachie en Transylvanie ; celui de *Lapistea,* dérivé du latin *lapis;* le nom d'une montagne nommée *Muntele Crestianilor,* qui con-

1. Voir plus haut, p. 18.

tient le mot chrétien dans une forme plus rapprochée du latin que celle de la langue roumaine actuelle : *crestin*, en latin *christianus*. Toutes ces formes et ces mots ont disparu de la langue roumaine. Pour qu'ils restent encore attachés à des éléments géographiques, il faut de toute nécessité que ces noms datent du temps où ils étaient encore vivants dans la bouche du peuple. Plus tard, quoique oubliés par le langage usuel, ils n'en continuèrent pas moins à désigner les éléments géographiques auxquels ils avaient été attachés, suivant la loi particulière aux noms propres, de résister avec bien plus de force aux changements et de conserver avec plus de pureté leur forme originaire.

Citons encore le nom de la chaussée de Trajan, qui passe par la petite Valachie pour entrer en Transylvanie par le passage de la Tour Rouge et que le paysan roumain nomme encore aujourd'hui *Calea Traianului* [1], — ainsi que la plaine nommée Keresztes par les Hongrois en Transylvanie, qui porte dans la bouche du peuple roumain le nom de *Pratul lui Traian*. Comment pourrait-on admettre que ces dénominations se fussent conservées si la population indigène avait disparu ? Car la tradition ne s'attache qu'aux objets chers au peuple, et il est évident que la chaussée de Trajan, comme sa plaine, devaient être tout à fait indifférents à des Slaves ou à des Hongrois.

Passons maintenant à d'autres restes de la nomenclature ancienne Les montagnes du pays étaient probablement peu fréquentées du temps de la domination romaine, aussi leurs noms particuliers ne nous ont-ils pas été conservés. On ne trouve dans les auteurs anciens que le nom générique de *Karpathes*, ou *Caucaze* [2], dont une partie, qu'il est impossible de déterminer, s'appelait *Cogaeonum*. La conservation du terme générique de Carpathes ne saurait rien prouver, pas plus que celui de l'Ister ou Danubius [3], car, désignant une longue

1. Jung, *Die romanischen Landschaften des rœm. Reiches*, p. 379, note 2. Duruy, *Hist. des Romains*, IV, p. 256, note 2 : « On voit encore sur la rive droite de l'Alouta, du Danube aux montagnes, les restes d'une voie romaine que les Valaques appellent : « calea Traianului ». C. de la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, p. 49 : « L'existence d'une voie romaine traversant la petite Valachie du nord au sud, aboutissant à Gieli (Celeiu), et encore appelée dans le pays : « calea Traianului ».

2. Serait-ce, ainsi que le soutient M. Hasdeu, *Ist. critica*, Bucuresti, 1873, pp. 285-286, la montagne actuelle nommée *Cocan*, dans le district de Muscel, en Valachie?

3. M. Hasdeu tire pourtant du nom roumain du Danube, *Dunare*, un argument en faveur de la continuité des Roumains dans la Dacie. Nous reproduisons en résumé sa démonstration : « Samonicus, écrivain romain, postérieur d'un siècle à Trajan, dit que, dans la langue thrace, « Danubius » signifie « porteur de nuages » (apud

chaine, qui touchait aux peuples les plus divers, sa transmission à travers les siècles était facile et même nécessaire.

Si les montagnes, peu fréquentées par les anciens, n'ont laissé que peu de noms dans leurs écrits, il en est autrement des rivières. Ils les connaissaient pour les avoir rencontrées très souvent sur leur route et ils les ont quelque fois mentionnées. Tous ces noms, plus anciens que les Romains, prouvent en premier lieu, ainsi que nous l'avons montré plus haut, la persistance, sous la domination romaine, de la nation dace, à laquelle ils appartenaient primitivement. Comme ces noms existent encore aujourd'hui, après avoir subi des changements de pure forme, il nous faut absolument admettre une continuité non interrompue de la population de la Dacie. Ce fait ne saurait être expliqué à la manière de M. Hunfalvy qui remarque, en passant, que les noms de rivière « ont la vie dure et se transmettent facilement d'un peuple à un autre [1]. » Ailleurs il ajoute que « les noms même du Pruth et du Sereth étaient inconnus au temps des Romains; ils ne pouvaient donc être transmis par des colons romains (lesquels, ainsi que nous l'avons vu, n'ont jamais existé dans ces régions), ou par des stations militaires [2]. » Le Sereth et le Pruth inconnus du temps des Romains, lorsqu'ils sont mentionnés déjà par Hérodote! Et puis pourquoi les stations militaires et les habitants qui s'y perpétuèrent n'auraient-ils pas transmis les noms de ces rivières, quand le vallum Traiani (dans la Bessarabie) s'étendait justement sur leurs rives? Remarquons-le d'ailleurs : Ce n'est pas seulement les cours d'eau d'une certaine im-

Lydum, *De magistr. rom.*, III, 32). Les Albanais nomment le nuage *re*, et, dans la même langue, le mot porteur est rendu par *dane, dene*, d'où le mot roumain ne serait que l'ancien thrace *danere*. Cette signification ancienne du mot *dunare* = porteur de nuages, a été conservée même dans une imprécation populaire : « bata-te Dunarea » = que le Danube te batte, te punisse, qui concorde avec l'idée d'un porteur de nuages; d'autre part, le serment le plus sacré chez les Daces était lié à la solennité de boire de l'eau du Danube (Aufidius Modestus, ap. Phylarg. *in Virgilii Georg.*, II), en sorte que le « porteur de nuages » punissait le parjure : « le Danube le battait ». — Le nom du Danube semblerait donc être d'origine albanaise; mais comment veut-on que les Albanais aient donné un nom à ce fleuve lorsqu'ils en sont si éloignés? Ou bien dira-t-on que les Roumains, émigrant au-delà des Balkans sous Aurélien, emportèrent avec eux le nom dace du Danube qu'ils n'oublièrent plus et qu'ils rapportèrent en Dacie après mille ans d'absence? Rœsler est placé en présence de ce dilemme rigoureux : ou bien il doit admettre une pareille plaisanterie, ou il doit concéder que l'empereur Aurélien ne transplanta pas tous les colons romains dans la Moesie. (*Istoria critica*, I, p. 293).

1. *Ansprüche*, p. 39.
2. *Ibid.*, p. 43.

portance qui ont gardé leur ancien nom ; ce sont aussi des rivières tout à fait insignifiantes par leur volume et leur longueur, de simples ruisseaux, dont les rives étaient habitées de la source à l'embouchure par la même population et dont le nom aurait dû changer d'autant plus facilement, qu'il n'était pas besoin de grands changements ethniques opérés sur leurs bords pour faire remplacer leurs noms par d'autres appartenant aux nouveaux habitants. Or comment veut-on que les Magyares et les Slaves aient connu ces noms anciens de rivières s'ils ne leur avaient été transmis par une population originaire dont ils formaient l'antique patrimoine [1]?

En commençant par la partie orientale de la Dacie, la Moldavie, nous rencontrons d'abord le Pruth, nom rapporté pour la première fois par Hérodote, sous la forme grecque de Πυρέτος. La forme contractée Prut, qui se rencontre aujourd'hui dans la bouche du peuple roumain, existait déjà du temps de Const. Porphyrogénète qui nomme ce cours d'eau Βροῦτος, dans son livre sur l'administration de l'empire, écrit en 952 [2].

Immédiatement après cette rivière coule le second grand affluent du Danube, le Sereth (en roumain *Siretiu*), nom que l'on retrouve dans le Ἱεράσος de Ptolémée (avec l'esprit rude), le *Gerrasus* d'Ammien ; il prend dans le même Const. Porphyrogénète la forme qu'il possède actuellement, Σέρετος [3].

1. Tomaschek, *Z. für Oe. G*, 1872, p. 150 : « Selbst die wenigen Spuren der Nomenclatur lassen sich nur durch ein langes Fortbestehen einer autochtonen Bevœlkerung erklæren. Haben sich in Moesien, der einzigen Heimat der Romaenen nach Rœsler's Ansicht, deren mehr erhalten? Nein ! » C'est ainsi que M. Tomaschek argumentait auparavant. Maintenant on pourrait s'écrier avec le poète : « Quantum mutatus ab illo ! »

2. Hérodote, IV, 48. Const. Porphyr., *De adm. imp.*, édit. Bonn, p. 171.

3. Ptolémée, III, 8. Am. Marc., XVII, 13. Porphyr., *Id.* — Hérodote mentionne aussi sans aucun doute le Sereth sous le nom de Τιαραντός ; pourtant la relation qu'il établit entre cette rivière, le Pruth et d'autres cours d'eau, rendent ses indications confuses et jettent de l'incertitude sur l'identification à établir entre les noms qu'il donne et les rivières actuelles. IV, 48 : « ὁ μὲν πρῶτος λεχθεὶς τῶν ποταμῶν (Πυρέτος) μέγας καὶ πρὸς ἠῶ ῥέων ἀνακοινοῦται τῷ Ἴστρῳ τὸ ὕδωρ, ὁ δὲ δεύτερος λεχθεὶς Τιαραντὸς πρὸς ἑσπέρης τε μᾶλλον καὶ ἐλάσσων, ὁ δὲ δὴ Ἄραρός τε καὶ ὁ Νάπαρις καὶ ὁ Ὀρδήσσος διὰ μέσου τούτων ἰέοντες ἐσβάλλουσι ἐς τὸν Ἴστρον ». Si l'on entend par les mots διὰ μέσου τούτων ἰέοντες « dans l'intervalle, entre ces deux rivières », alors le Tiarantos ne saurait être le Sereth, car entre cette rivière et le Prut aucun autre cours d'eau ne se jette dans le Danube. Si, au contraire, on admet l'interprétation de M. Hasdeu (*Ist. crit.*, p. 183), qui traduit cette phrase par « his mediantibus = par leur intermédiaire », alors il paraît tout au

Le nom d'un affluent du Sereth, le *Bouzéou* nous a été aussi conservé par les anciens, sous la forme *Museus*, où nous rencontrons le changement du *b* en *m* que l'on trouve aussi dans d'autres mots roumains dérivés du latin [1].

Hérodote nous a encore conservé l'ancien nom de l'*Argèche* qu'il nomme Ὀρδησσός [2].

Une autre rivière de la Valachie dont le nom se retrouve dans les sources anciennes c'est l'*Olte* (roum. *Oltul*). La forme ancienne de ce nom est dans Ptolémée Ἀλούτα, facilement réductible à celle qu'il possède aujourd'hui. La chute du son *ov*, placé entre *l* et *t* est un phénomène qui se produisait déjà du temps des Roumains, car une inscription donne à cette rivière le nom d'*Alt-inus* [3].

Le *Jiul* reproduit aujourd'hui seulement la première syllabe de son nom ancien : *Gil-pit, Gil-fil*, tel qu'il nous a été conservé par le géographe de Ravenne et par Jornandès [4].

Citons encore parmi les rivières de la Valachie le *Motru*, qui tire son nom de l'ancienne ville dace *Amutria*, qui s'élevait sur ses bords et où les Romains établirent une colonie. La station d'Amutria est indiquée sur la table de Peutinger comme la seconde après Drobetis (Turnu Severinului) et la rivière Motrul coule à peu de distance

moins assez extraordinaire qu'Hérodote ait pu connaître de petits cours d'eau tels que les affluents du Sereth et du Pruth. Nous croyons qu'Hérodote a été ou mal renseigné ou n'a pas bien saisi les rapports qu'on lui faisait sur l'hydrographie de la Scythie. Ce qu'Hérodote a pu reproduire avec assez d'exactitude, ce sont les *noms*. Quant à la situation géographique des rivières, on comprend aisément qu'il ait pu se tromper. Voilà pourquoi, malgré les indications d'Hérodote qui ne concordent aucunement avec le cours des rivières actuelles, le Τιαραντός = Σιαραντὸς = Σερέτος) est, à notre avis, le Sereth, et l'Ὀρδησσός l'Argèche.

1. *Acta S. Sabae Gothi*, cité par Tomaschek, *Zeitschr. für Oe. G.* 1872, p. 150. — Tibiscus = Timesul, habeo = am. Comp. Corssen, *Vocalismus des Vulgærlateins*. I, p. 261.

2. Hérodote, IV, 48.

3. Ptolémée, III, 8. Ackner et Müller, *Rœmische Inschriften in Dakien*, Anhang, n° 28 : « Quam Drusus pater Alpibus bello patefactis, derivavit, munit ab *Altino* usque ad flumen Danuvium ». Une autre inscription contient la forme « Alutum ». *Ibid.*, n° 17 : « Ad Alutum flumen secus mont. Caucasus » (c'est-à-dire Carpathes).

4. Jornandès. XXII. Geogr. Rav., IV, 14. M. Hasdeu, *Ist. critica*, Bucuresti, 1873, I, p. 283, combat ce rapprochement pour la raison que le *Gilfil* de Jornandès serait nommé à côté des rivières de la Transylvanie. Il prouve pourtant, par des raisons philologiques que nous ne pouvons reproduire ici, l'origine ancienne, dace, du nom de cette rivière qu'il ramène au prototype arien *sil* = rivière. Il en rapproche deux autres noms de rivières de la petite Valachie : le *Jales* = *Sal* = rivière, et le *Jilort* = *Jil-ort* = *Sil-art* dans lequel *art* = brave dans les langues ariennes.

au nord-ouest de cette ville. Le *Lotru*, ruisseau qui se jette à gauche dans l'Olte, près du défilé de la Tour Rouge, tire son nom de l'ancienne ville dace d'*Arutela*, indiquée sur la table de Peutinger comme neuvième station sur la route qui allait de Drobetis à Apulum (Karlsburg) en Transylvanie. Si l'on observe que la table de Peutinger donne quinze stations entre Drobetis et Apulum, on se convaincra facilement, en comparant les distances, que la station Arutela devait se trouver précisément sur les bords du Lotru. La forme d'après laquelle Amutria a donné Motru est identique à celle qui a produit Lotru d'Arutela, en y ajoutant une métathèse (Alutera, Lutera, Lotru).

La Transylvanie, qui formait le centre de la Dacie même, a conservé un plus grand nombre de noms de rivières. On y rencontre en premier lieu la *Theïss* (roum. *Tisa*) qui n'est que l'ancienne *Tysia*, nommée aussi *Parthiscus*, *Tibisia*, *Tibiscus* [1] et confondue souvent par les anciens avec le Témèche, Tibiscus.

Parmi les affluents principaux de la Theïss on trouve en commençant par le bas : le *Criche* nommé par les anciens *Grisia* ou *Grissia* [2]; le *Mourèche* nommé par Hérodote Μάρις, par Strabon *Mariscus*, par le géographe de Ravenne *Marisia* [3]; le *Témèche* dont le nom chez les anciens, confondu, ainsi que nous l'avons vu, avec celui de la Theiss, variait beaucoup dans sa forme. La plus commune était celle de *Tibiscus* [4]. Le nom du confluent le plus septentrional de la Theïss, le Samèche, nous a été conservé par une inscription sous la forme de *Samus* [5].

Trois noms anciens appartiennent à de petits cours d'eau : *Bîrsava*, affluent du Témèche dans le Banat, ainsi nommé d'après la colonie *Bersovia* [6]; *Ompoiu* qui tire son nom de la ville d'*Ampelum* [7], et *Cerna*

1. Pline, *H. N.*, IV, 12, 25. Jornandès, 5 : Tisianus ; 34: Tysia ; Am. Marc., XVII, 13 : Parthiscus; Geogr. Ravenn. : Tibisia ; Gruter, *Inscrip.*, 448, 3 : Tibissus.

2. Jornandès, 22.

3. Hérodote, IV, 48. Strabon, VII, 304.

4. Ptolémée. Τιβίσκος. Nous retrouvons tous ces noms dans Porphyrogénète, *De admin. imp.*, p. 174 : « Ποταμὸς πρῶτος ὁ Τιμήσης, ποταμὸς δεύτερος ὁ Τούτης (?), ποταμὸς τρίτος ὁ Μορήσης, τέταρτος ὁ Κρίσος, καὶ πάλιν ἕτερος ποταμὸς ἡ Τίτζα ».

5. Akner et Müller, *l. c.* N° 763 : « Valerius Valentinus — subsignavit *Samûm* cum regione trans vallum imperatore domino nostro, Marco Aurelio ».

6. Tab. Peut., *Comp. C. I. L.*, III. N° 247.

7. *C. I. L.*, III. N°s 1293, 1308. M. Schwicker dans l'*Ausland* 1877 admet *de plano* que le nom *Ompoly* serait hongrois et veut en dériver le nom roumain : *Ompoiu*. D'après les lois phonétiques de la langue roumaine ce nom dérive directement d'*Ampelum*. D'ailleurs comment les Hongrois auraient-ils pu conserver à cette ivière son ancien nom sans l'intermédiaire du roumain ?

de la colonie *Zerna, Tierna* ou *Dierna.* [1] Quoique ce dernier nom ne prouve nullement, ainsi que l'ont soutenu quelques slavistes, l'origine slave des Daces, les Slaves l'ont adapté à leur langue sous la forme *Cerna :* c'était d'autant plus facile qu'il existe une foule de rivières dans les pays roumains portant le nom slave de *Cerna.*

En dehors de ces noms laissés par les Daces dans la bouche des Roumains, ceux-ci ont encore conservé dans leurs noms de lieu les traces du passage de plusieurs peuples barbares qui ont dévasté leur pays. C'est comme ces coquillages fossiles que l'on retrouve dans les couches de l'écorce terrestre et dont les géologues font surgir des mondes. Ainsi le nom slave actuel de la rivière de *Jalomitza* = *Jalovitza* = *Jalovca* est déjà mentionné par un écrivain du VIIe siècle, Théophylacte († 640) qui nomme cette rivière *Ἰλιέβαχία* [2].

Il existe dans la Dobroudcha une petite rivière qui se jette dans le Danube ; elle porte le nom de *Petscheneaga* [3], évidemment laissé par le peuple des Petchénègues dans la bouche des Roumains en contact avec lesquels ils ont vécu pendant un temps assez long. L'existence simultanée des Petchénègues et des Valaques dans la Dacie (950-1050) est encore prouvée par le nom actuel de la rivière et du district de *Teleorman* qui nous est donné par un auteur byzantin, comme existant au temps de ces barbares. Il paraît en être de même de la ville de *Jassy* [4]. Les noms de *Coman, Comana, Comarna, Comarnitza, Comanesti, Comarnicul* [5], très communs dans les pays roumains, prouvent aussi que les Roumains actuels ont dû exister dans ces pays du temps des

1. *Digestae* de Cens., I, § 8. *Tab. Peut.* Ptolémée, III, 8.

2. *Historia*, éd. de Bonn, p. 257. Comp. Théophanes, († 817) *Chronographia*, Bonn, I, p. 423. Le *Chronicon Budense*, p. 329, la nomme encore *Iloncha* ou *Iloucha.*

3. Voir la carte de la Roumanie publiée par Flemming à Glogau.

4. Tomaschek, *Zeitschr. für Oe. G.* 1872, p. 149 : « Ein Theil der œstlichen Karpathen worin sich der peceneghische Hospodar Lazar zurückzog, hiess Τέλου Ὄρμον (Cinnamus, Bonn, p. 196) und denselben türkischen Namen Teleorman bewahrt der walachische District: die Stadt *Jassy* erinnert an das einstige Dasein der Peceneghenhorde *Jasy-huban*, zwischen dem Sarat und Burat ». L'opinion que la ville de Jassy tirerait son nom d'un *municipium Dacorum Jassiorum* rapporté par une inscription (Akner et Müller, n° 157) ne saurait être admise, car le texte de cette inscription porte : *Praef. M. Dacorum Jassiorum*, et l'on ne saurait admettre l'existence du préfet d'un municipe. Il s'agit de *milites Dac. Jassiorum* ou Jazyges qui n'ont jamais habité la Moldavie. Du reste l'inscription a été trouvée sur l'emplacement de l'ancienne capitale de la Dacie, en Transylvanie.

5. Voir, pour la Transylvanie, le dictionnaire de Trauenfeld; pour la Roumanie, celui de Frunzescu, *Dictionar geografic al Romaniei*, Bucuresti, 1872.

Comans (1050-1240). Les Petchénègues qui s'appelaient aussi *Uzes*[1] ont laissé leur nom encore à deux rivières des Carpathes : *Uzul* et *Oituzul*, qui se jettent dans le Trotouche, affluent du Sereth, ainsi qu'au passage de l'*Oituz*.

La plupart des villes de la Dacie, ainsi qu'une grande partie de ses villages, furent fondés par d'autres peuples que les Roumains et notamment en premier lieu par les Slaves, en second par les Magyares et les Allemands. L'explication de ce fait incontestable réside dans la circonstance, plusieurs fois relevée par nous, que la population daco-romaine, restée dans le pays, dut se réfugier dans la montagne pour garantir son existence contre les entreprises des peuples nomades. Les villes furent donc ruinées et ne se relevèrent plus de leurs décombres. Les Slaves, les Hongrois et les Allemands, occupant la plaine avant que les Roumains ne descendissent de leurs montagnes, y fondèrent plusieurs villes et villages qui prirent nécessairement des noms slaves, magyares ou allemands; ces noms, les Roumains les adoptèrent lorsqu'ils vinrent y habiter. Puis les Roumains descendant en nombre de plus en plus considérable de leurs retraites lorsque le pays se fut un peu calmé, donnèrent aussi à leur tour naissance à des villes et surtout à des villages dont le nom fut roumain dès l'origine ; et naturellement les autres peuples de la Transylvanie adoptèrent ces noms avec leur forme roumaine.

Fidèle à son système, et pour prouver « qu'il n'existe pas dans la Transylvanie et le Banat une seule ville ou village de nom roumain originaire », Rœsler relève seulement les noms étrangers qui ont été roumanisés. Ainsi *Alba Julia* ne serait, d'après lui, que la traduction du magyare Fejervar ou de l'allemand Weissenburg; Vasarhely devient, en roumain, *Osorheiu;* Ujvar, *Uioara;* Somlyó, *Simleu;* Regen, *Regin;* Hatzeg, *Hatzag;* Klausenburg, *Clusiu;* Enyed, *Aiud;* Schæssburg, *Seghisoara;* László, *Laslie;* Holdvilág, *Holdgelag ;* Udvarhely, *Odorheiu;* Kiralyhalma, *Crihalma;* Fœldvar, *Feldioara;* Szeplák, *Siplac;* Hahnenbach, *Hambac*[2], etc.

En regard de ces traductions ou imitations formées par les Roumains d'après les noms hongrois ou allemands, plaçons des forma-

1. Voir Cedrenus, éd. de Bonn, II, p. 582 : « Τὸ τῶν Οὐζῶν ἔθνος · γένος δὲ καὶ οὗτοι Σκυθικὸν καὶ τῶν Πατζινακῶν εὐγενέστερόν τε καὶ πολυπληθέστερον ».
2. *Rom. Stud.*, p. 131.

tions contraires ou l'élément roumain s'est transformé sous l'influence des dialectes étrangers [1].

ROUMAIN	HONGROIS	ALLEMAND
Daia.	*Dalya.*	*Dallendorf.*
Cârpinis.	*Kerpenyes.*	—
Presaca.	*Priszaka.*	—
Rece.	*Recse.*	*Rätsch.*
Gîrbowa.	*Orbó.*	*Urwegen.*
Topîrcea.	*Toporcsa.*	*Tschapertsch.*
Galis.	*Galyis.*	*Galisch.*
Sâcel.	*Szecsel.*	—
Tilisca.	*Teliska.*	*Telischen.*
Valea.	*Valya.*	*Wallendorf.*
Mîndra.	*Mundra.*	—
Sarata.	*Serata.*	—
Buia.	*Bolya.*	*Bell.*
Vlâdeni.	*Vledeny.*	*Vladein.*
Resinar.	*Resinár.*	*Reschinar.*
Silistea.	*Szelistye.*	*Szilischte.*
Porcesti.	*Porcsesd.*	*Portscheschti.*
Porumbak.	*Porumbak.*	*Bornbach.*
Câmpul lui Neagu.	*Kampolnyak.*	—
Vulcan.	*Volkany.*	*Wolkendorf.*
Rucâr.	*Rukur.*	*Ruckendorf.*
Adrian.	*Adorian.*	—
Buzeu.	*Bodsa.*	*Bodsau.*

La grande majorité de ces noms ont une signification en roumain, tandis qu'en hongrois et en allemand ils manquent complètement de sens ; ce sont des mots roumains plus ou moins corrompus. Il en est ainsi de *Mîndra* (beau, splendide), *Gîrbova* (courbé), *Resinar* (résine), *Siliste* (terre en friche), *Porumbak* (pigeon), *Porcesti* (cochon), *Sâcel* = *Sâticel* (petit village). D'autres, quoique dénués de signification, sont

1. Dans cette énumération, il se trouve quelques noms slavons. Mais comme les Slavons ont été, de très bonne heure, mêlés aux Daco-Romains, nous ne voyons pas la nécessité d'établir une distinction.

2. Voir, pour ces noms et une foule d'autres, E. A. Bieltz, *Handbuch der Landeskunde Siebenbürgens*, Hermannstadt, 1857.

évidemment roumains par leur forme, tels que *Buia, Tilisca, Topîrcea.* D'autres enfin sont anciens, et par conséquent ne sont ni allemands, ni magyares, ni même slavons, tels que *Daia, Vulcan, Rucâr, Adrian, Buzeu.*

Quand on rencontre des termes traduits dans les trois langues de la Transylvanie, il n'est pas toujours facile de dire lequel est originaire et lesquels sont dérivés. Ainsi, par exemple, le passage de la Tour Rouge est nommé en

ROUMAIN	HONGROIS	ALLEMAND
Pasul Turnului ros.	*Verestorny-Passus.*	*Rothenthurmpass.*

Dans quelques cas pourtant, il nous est permis de rétablir la succession des formes verbales, surtout quand il s'agit de noms anciens que seule la population daco-romaine a pu conserver. Ainsi, comme nous l'avons dit plus haut, le nom de la rivière *Cerna* est ancien. Les Hongrois l'appellent aujourd'hui *Elgrüg* = *Eger-Ugy*, mot dans lequel *Eger* signifie *aulne* et par suite *noir*. Eger-ugy signifie donc rivière de l'aulne ou rivière noire, même signification que *Cerna*, nom slave adapté à l'ancien *Dierna* et signifiant aussi *noir*. Or il est évident que c'est le mot Cerna qui doit être le premier en date, car il se retrouve chez les anciens, et que le nom hongrois n'est qu'une traduction postérieure [1].

Voilà à quoi se réduisent les assertions les plus catégoriques de Rœsler; malgré les noms roumains qui sautent aux yeux par centaines à la première inspection d'une carte géographique, il a le courage de soutenir qu'il n'existe pas une seule localité habitée, dont le nom serait d'origine roumaine. Il est vrai que bien souvent il faut découvrir ces noms roumains sous leur travestissement hongrois ou allemand, et il est hors de doute qu'un œil non exercé prendrait pour allemands des noms tels que : Vladein, Bornbach, Bodsau, Ruckendorf et pour magyares ceux de : Volkany, Kerpenyes, Galyis, Szescel, etc.

1. M. Hunfalvy reconnaît ce fait, mais s'efforce de le mettre d'accord avec sa théorie : « Der slavische Name (Cerna), der von der früheren slavischen Bevœlkerung herkam, wurde unter den ungrischen Besitzern zu Eger-ugy. *Nun erscheinen die Walachen, denen das slavische nicht fremd war, mit denen sich die etwaigen slavischen Ueberreste vereinigten, und die alte slavische Benennung wurde erneuert.* Auf diese Weise haben sich die slavischen Flussnamen auch neben den Ugrischen in Siebenbürgen durch die Walachen erhalten », p. 106. Si les Valaques sont arrivés *après les Hongrois*, pourquoi auraient-ils adopté les noms *slaves* et pas les noms hongrois?

La terminologie des localités habitées ne saurait pourtant apporter aucune lumière dans la question qui nous occupe, à l'exception, bien entendu, des noms d'origine ancienne que nous avons rappelés plus haut. Tous les noms, tant magyares qu'allemands ou roumains *d'origine plus récente*, ne sauraient prouver autre chose, si ce n'est que tel ou tel endroit a été fondé par tel peuple, et d'indiquer jusqu'à un certain point la succession des couches de populations qui y habitent. On ne saurait en déduire un argument ni pour ni contre la priorité de l'établissement d'une des trois races principales dans ce pays. Pour trouver l'argument décisif, un argument tout aussi puissant que celui qui dérive des restes de la nomenclature ancienne, il nous faut monter dans la partie élevée du pays, parcourir la montagne et étudier les noms que porte pour ainsi dire le squelette du pays ; car, ainsi que nous l'avons remarqué, ce furent les monts Carpathes qui abritèrent le peuple roumain contre les périls de l'invasion. Ces montagnes qui avaient bien des fois défendu les Daces contre les attaques des peuples voisins, devinrent encore une fois le refuge des habitants du pays, cette fois pour un temps bien plus long, pendant lequel ils fouillèrent tous leurs recoins, escaladèrent tous leurs pics, se désaltérèrent eux et leurs troupeaux à tous leurs torrents. C'est à cette époque que la montagne devint si connue aux Daco-Romains ; c'est alors qu'ils donnèrent des noms aux moindres accidents de terrain qu'ils rencontraient, semblables aux Suisses qui abritèrent eux aussi sous les neiges de leurs montagnes leur liberté et leur indépendance. Un peuple n'habite jamais volontairement la montagne, où la vie est toujours plus difficile ; c'est seulement quand il y est forcé et pour sauver son existence. Pourtant un écrivain allemand, cité et approuvé par Rœsler, fait cette remarque à propos des Roumains qui habitent les montagnes du Bihar (entre la Transylvanie et la Hongrie) : « Dans les pays alpins on trouverait difficilement un paysan qui ne connaîtrait pas le nom des montagnes, vallées, ravins ; dans le Bihar, j'avais toujours à lutter avec l'ignorance des guides, même des bergers qui visitent chaque année les pâturages des montagnes. Cette ignorance est, sans aucun doute, un produit de l'indifférence pour sa propre patrie et indique, par conséquent, le manque de sentiment national. L'habitant des Alpes est infatigable à louer la beauté de ses paysages ; il ne tarit pas en explications et en énumération de tous les noms. On n'en trouve nulle trace dans le Bihar ; indifférent et sans intérêt, connaissant à peine les pics les plus rapprochés, ignorant absolument tout ce qui se trouve à une certaine distance, le guide mar-

che à vos côtés, n'ayant de sens que pour la bouteille [1]. » Le voyageur et l'historien oublient que les montagnards n'apprécient jamais la beauté des paysages qu'ils ont continuellement sous leurs yeux, et qu'il faut mettre l'enthousiasme dont les guides suisses paraissent être inspirés sur le compte de leur intérêt professionel, ce qui ne saurait avoir lieu dans le Bihar. Dans ce pays rarement visité, la profession de guide est totalement inconnue, et par conséquent aussi les qualités qui la recommandent.

Étudions plus en détail la nomenclature de la montagne dans les pays habités par les Roumains en commençant par la Transylvanie, contrée entourée presque de tous les côtés par des montagnes qui atteignent à de grandes hauteurs et qui renferment un plateau lui-même assez élevé.

En partant de la frontière sud-ouest du pays, des confins du Banat de Temisoara (Temesvar), nous trouvons la montagne la plus élevée portant le nom de *Vîrful Pietrei* (pic de la pierre) autour duquel se groupent les pics secondaires suivants : [2]

Mâgura (s).	*Dealul negru.*	*Dealul galben.*
Muntele mic.	*Scârisoara.*	*Nevoiul.*
Poiana Nedjei.	*Nedja.*	*Dealul pârâelor.*

Les ruisseaux et torrents qui les baignent portent les noms :

Bistra Morului (s).	*Fenesul* (h).	*Hidegul* (h).
Lâpusnicul	*Riul alb.*	

A l'exception des deux ruisseaux *Fenesul* (*Fenes* en hongrois : étincelant) et *Hidegul* (froid) dont les noms sont d'origine hongroise, tous

1. Adolph Schmidt, *Das Bihargebirge*, dans Rœsler, *Rom. Stud.*, p. 142, qui en déduit l'argument suivant : « Würde sich der Walache so zeigen, wenn er sich stets als den alten Bürger dieses Bodens gefühlt hætte, wenn dieser ihm nicht in der That eine neue, noch nicht vertraut gewordene Heimat wære? » Nous n'avons pas besoin de relever la valeur de cette tirade, qui n'est pas même basée sur une observation juste.

2. Tous ces noms ont été pris sur la carte des pays roumains dressée par l'état-major autrichien. Comparez le dictionnaire de Trauenfeld et la géographie de Bielz. Nous marquons les noms slaves par une (*s*); les hongrois par une (*h*).

les noms de cette région — et nous n'en avons rapporté qu'une très petite partie — sont roumains; quelques-uns d'entre eux, slaves.

Le bassin du Jiul supérieur, rivière qui prend sa source en Transylvanie, comprend les noms suivants des montagnes et cours d'eau principaux. Pics élevés : *Râtezatul, Lancicul, Vîrful la Boi, Sigleul mare, Straja* (s). Pics plus bas :

Vîrful Rades.
V. Sekerilor.
Dealul slavii (s).
Birlogelul (s).
Jaragul.
Tulisa.
Zanoga (s).
Obroca (s).
Dealul Piscului.
Nedja Borescului.
Gidomanul.
Godianul
Stîna (s).
Frumoasa.
Dealul Arcanului.
D. Plesului (s).
D. Piua.
D. Muncelul.
D. Sârâtura.

Parmi les ruisseaux, nous citons :

Isvorul Cutei.
Valea mare.
V. Lazarului.
Pârâul negru.
Zanoga (s).
P. Prislopului (s).
V. Bilagului (s).
V. Bradei.
Tulisa.
Mirliasa.
Scorusa (s).
Braja.
Crivadia (s).
Aninoasa.

Tous les noms de cette région sont roumains, à part quelques-uns qui sont d'origine slavone; il n'y en a pas un seul hongrois dans la partie montagneuse ; ceux-ci ne commencent qu'au bas de la montagne, du côté du nord, où les villages portent, en partie, des noms magyares.

La région située entre le Jiu et l'Olte est traversée par la puissante chaîne du *Paringul* dont les pics les plus élevés portent tous sans exception des noms roumains : *Capra, Cursa, Cindrelul, Piatra alba, Resinâul, Presbea.* Comme pics secondaires, nous énumérons :

Robul (s).
Muncelul.
Secul.
Pâpusa.
Dealul Urdei.
Ciobanul.
Tatarca.
Voinagul (s).
Serbotele.
Frumoasa.
Oasa.
Ostiagul.
Turcina.
Vîrful rece
Tîrnova (s).
Tihâul (s).
Nedelcul (s).
Gâncioara.
D. Zimbrului.
Moldovisul.
Plaiul Drâgânesei (s).
Pietrosul.
Gorganul (s).

En fait de ruisseaux, nous rapporterons les principaux :

Valea Sipotului (s).	*Izvorul Bulului.*	*Sadul* (s).
V. Sidului (s).	*J. Caparinului.*	*Sadurelul* (s).
Riul boalei.	*J. Cozicanului* (s).	*Lotrioara.*
Stîrniasa.	*J. Barusului.*	*R. Vadului* (s).
Fetitza.	*J. Balindru.*	*J. Floarei.*
Voivodul (s).	*J. Furnica.*	

Même absence complète de noms hongrois ou allemands, quoique ces peuples occupent la plaine qui s'étend au bas de la chaîne du Paringul, où les noms hongrois et allemands se rencontrent assez souvent, pour les villes et les villages. Pourtant, même dans la plaine, ces noms ne s'appliquent qu'aux endroits habités, tandis que les collines et les rivières portent des noms roumains.

A partir de l'Olte jusqu'aux environs de Brasov (Kronstadt), ville principale de la Transylvanie, située dans une plaine qui entre profondément dans la montagne et semble séparer la chaîne méridionale des Carpathes d'avec celle qui s'étend à l'orient du pays, s'élèvent les montagnes du *Fagarache* dont les pics les plus élevés sont : *Clâbucetul, Surul, Negoiul, Buteanul, Vacarea, Budislavul* (s), *Racovitzanul* (s), *Pâpusa, Popâul, Osticul, Boldovistea, Comarnicul, Masgava, Vîrful Craiului* (s), *Boitza.* Parmi les montagnes moins élevées, nous citerons :

Grohotisul.	*Foisoara.*	*Prislopul* (s).
Pleasa (s).	*Comarnicul.*	*Leota.*
Mâgura (s).	*Ciocanul.*	*Secâtura.*
Olanul.	*Suza.*	*Grintza.*
Mormîntul.	*Pretina* (s).	*Pietricica.*
Câlugâra.	*Câpâtzina.*	*Crâpâtura.*
Zanoga (s).	*Cremenea.*	
Gânsanii (s).	*Boldana.*	

Parmi les ruisseaux :

Butul.	*Arpasul* (h).	*Bârsa Grosetului.*
Topologul.	*Bârsa fierului.*	
Isbesul (h).	*Bârsa lui Bucur.*	

A propos de la Bârsa, qui est rendu en hongrois par Borza et donne son nom au pays qu'elle traverse (nommé dans les documents du moyen âge : *terra Borza,* en allemand Burzenland), le fait suivant

nous paraît évident : ce ne sont pas les Allemands qui ont pour la première fois donné ce nom à la rivière et au pays qui le porte et que les Roumains appellent *tzara Bârsei,* car ce nom existe dans la montagne d'où prennent leur source les trois ruisseaux énumérés plus haut et dont la réunion forme la rivière de Bârsa. Or, ces trois ruisseaux sont désignés par un terme commun, celui de Bârsa, plus un déterminatif particulier qui n'existe que dans la langue roumaine. Il est donc plus naturel d'admettre que le peuple qui a attaché ces désignations spéciales aux trois affluents est aussi celui qui leur a donné leur nom commun de Bârsa, seul appliqué ensuite à leur réunion en un seul cours d'eau, d'autant plus que toute la nomenclature de la montagne est roumaine; il serait donc assez extraordinaire que cette seule rivière fît exception et que son nom fût d'origine allemande. Les Allemands ont encore donné un nom teuton à la haute montagne qui domine les environs de la ville de Kronstadt, en traduisant le nom roumain *Virful Craiului* (pic du roi) par *Kœnigstein*. Il est vrai que l'on pourrait soutenir aussi la thèse contraire que ce sont les Roumains qui ont formé leur terme d'après celui d'origine allemande, si tous les hauts pics environnants ne portaient des noms de caractère roumain.

Entre le passage de Bran et la rivière Bouzéou on trouve les pics suivants : *Bucecea, Crestianul mare, Grohotisul, Tatarul, Ciucas.* A l'exception de ce dernier qui porte un nom hongrois, parce qu'il touche au district des Szèkles, tous les autres termes sont roumains. Les pics secondaires sont :

Hobota.	*Crucârul.*	*Musitza.*
Poiana Creatzâ.	*Câpâtzina-Porcului.*	*Vîrful Turcului.*
Strunga (s).	*Clâbucetul.*	*Rusca* (s).
Obârsia (s).	*Rosa.*	*Dobromira* (s).
Piatra mare.	*Kisiga* (h).	*Boitza.*

Les principaux ruisseaux de ces montagnes sont : *Azuga, Doftiana, Valea lui Balan, Buzeul.* Ce n'est que dans les environs de Kronstadt que l'on rencontre des ruisseaux de nom allemand, tels que *Weiden, Enrich.*

A partir de la rivière du Bouzéou, les monts Carpathes quittent la direction de l'orient et tournent vers le nord en formant un arc de cercle d'une régularité presque parfaite. L'Olte prend sa source plus au nord et baigne les pieds de cette chaîne qui s'étend du sud au nord; dans son étroite vallée, assez souvent jusque bien avant dans la

montagne, habitent les Szèkles, race particulière de Hongrois dont l'établissement dans cette contrée montagneuse semble dater du temps où les Hongrois, chassés de l'Ateluzu par les Bulgares et les Petchénègues, vinrent en partie chercher un refuge dans les montagnes qui avoisinaient la Moldavie, pendant que la masse du peuple gagnait la Pannonie en contournant les Carpathes par le Nord (v. p. 75). Comme cette population des Szèkles est assez compacte, elle a réussi à faire disparaître la nationalité roumaine, chose qui n'est guère arrivée ailleurs, car les Roumains sont, au contraire, l'élément dissolvant des autres nationalités. Dans les districts szèkles, il arrive assez souvent de trouver des villages entiers de Roumains qui ont complètement oublié leur langue et qui ne gardent le souvenir de leur origine que dans le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, celui d'Olah, c'est-à-dire Valaque. On comprendra donc aisément pourquoi la terminologie de la montagne, dans la partie de la Transylvanie habitée par les Szèkles, n'a pu rester roumaine, et que bon nombre de pics et de ruisseaux qui, dans les anciens temps, portaient des noms roumains sont désignés de nos jours par des termes hongrois. Pourtant, même dans cette région, c'est surtout la partie la plus rapprochée de la vallée de l'Olte qui porte des noms étrangers ; la partie centrale des Carpathes est, au contraire, roumaine comme partout ailleurs [1].

Ainsi, entre le Bouzéou et l'Oituz, nous trouvons, sur les versants qui regardent la vallée de l'Olte, les pics suivants de nom hongrois : *Janovanyoshavas, Büdöskut, Iakobhavas,* et bien d'autres encore. Il en est de même des ruisseaux qui portent des noms tels que : *Zagon, Szipkes, Martonos,* etc. En pénétrant plus avant dans la montagne, on trouve de nouveau des noms d'origine roumaine, tels que *Penteleu, Musata* pour les pics les plus élevés; pour ceux qui arrivent à une moindre altitude, nous trouvons :

Tihuza (s).	*Masa mare.*	*C. Voidreselului.*
Gherghiul.	*Masa mica.*	*C. Soberetgului* (s).
Dealul Zimbrului.	*Măgura Casinului.*	*C. Ruskelului* (s).
Piciorul Caprei.	*Culmea Coziei.*	*C. Ghergheleului.*

Quant aux rivières, outre le *Bouzeu* et l'*Oituz,* dont les noms anciens ont été commentés plus haut, nous trouvons :

1. A l'exception du district de Bacau, où l'élément szèkle a pénétré jusque dans la Moldavie, de sorte qu'on trouve des noms hongrois même dans ce pays.

Bisca.	*Tihuza* (s).	*Cosa.*
Hertzaga.	*Lipsa* (s).	*Casinul.*
Ghiurca.		

Mais on rencontre des restes de noms roumains même dans la partie magyarisée du pays ; c'est là un indice des plus sûrs que les noms hongrois se sont superposés aux roumains et les ont supplantés. Ainsi nous trouvons parmi les pics élevés de cette région le *Kovasnaipilis,* transformation évidente du nom roumain-slavon de *Virful Covasnei.*

Plus on monte vers les sources de l'Olte, plus les noms hongrois abondent et restreignent, dans les montagnes du côté de la Moldavie, ceux d'origine roumaine. Ainsi, entre l'Oituz et le Trotus, nous trouvons les pics suivants qui surplombent la vallée de l'Olte : *Szœllœshegy, Budœshegy, Nagy Sandor;* ce dernier est appelé aussi par les Roumains qui habitent cette région *Sandrul mare,* nom formé d'après le prototype hongrois. Nous rencontrons ici encore une fois le fait rapporté plus haut qui confirme l'existence antérieure des Roumains dans cette partie du pays : ce sont les noms slaves ou roumains qui se cachent sous des formes hongroises ; ainsi encore *Tatros Tetej,* dans lequel Tatros n'est autre chose que le *Trotus* (en slave : rapide) et *Gyœrgei Szeg* qui n'est que le nom roumain *Gherghiul.*

Entre le Trotus et la Bistritza, on trouve la même répartition des noms roumains et hongrois. Nous citons, par exemple, les pics plus élevés : *Nagy Hagymas, Fekete Hagymas, Mezö havas, Hos havas, Ciudomir;* vers la frontière moldave *Laposul.* Les rivières qui s'écoulent vers l'Olte portent, pour la plupart, des noms hongrois, celles qui descendent vers la Moldavie des noms slaves ou roumains, comme *Domuk* (s), *Corbul.* Le *Bikaz* porte un nom hongrois. Rappelons enfin que toute cette région du pays des Szèkles est traversée par l'*Olte,* dont le nom est ancien.

Le pays habité par cette fraction de la nation hongroise finit près de la rivière de la Bistritza sur la rive méridionale de laquelle on trouve encore les montagnes nommées *Bükhavas, Koszreshavas, Mezœvesz, Orosz Bük,* etc. Au nord de la rivière recommencent à prédominer exclusivement les noms roumains. On y trouve, jusqu'à la Dorna, les montagnes *Dealul negru, Izvorul Câlimanului, Pietrosul, Strânioara,* et pour les hauteurs moindres des noms tels que :

Priporul Candrei.	*Piatra Dornei* (s).	*Tihul* (s).
Poiana Stampei.	*Pietrile rosii.*	*Casele albe.*

Bucsoara.	*Dealul lat.*	*Cica.*
Dealul Lokureilor.	*Glodul* (s).	*Leorda* (s).

Quelquefois, mais rarement, on rencontre un nom formé d'après le hongrois, par exemple : Dealul Mogosului (de Mogos = haut). Comme ruisseaux, nous citerons : *Tiha* (s), *Tihutza* (s), *Sârisorul* (s), *Drâgoiasa* (s), *Grintziesul.*

La chaîne des Carpathes prend, à partir de la Dorna, une direction occidentale fermant la Transylvanie du côté du nord, qu'elle sépare du pays montagneux du Maramurèche. Les noms des montagnes de toute hauteur sont, *sans aucune exception,* d'origine roumaine. Pour les pics élevés, nous citerons : *Muncelul, Pietrosul, Bâlâsineasa, Inâul, Virful Omului, Suhârzelul, Gogoasa, Tziblesul, Gutinul.* Quant aux pics secondaires, nous pouvons énumérer les suivants :

Dealul Brezei (s).	*Ciarcânul.*	*Rodna* (s).
Virful Lazului.	*Prislopul* (s).	*Rabla* (s).
Mâgura Cataramei.	*Plescutza* (s).	*Bîrla.*
V. lui Dan (s).	*Borsa* (s).	*Scoritza* (s).
Poiana bâtrinâ.	*V. Rosu.*	*Secul.*
Obirsia Rebrei (s).	*Incutza.*	
Brusturul.	*Cârlibaba.*	

Parmi les ruisseaux rappelons les suivants :

Strimba.	*Tesna* (s).	*Slatina* (s).
Sutza.	*Kerzul.*	*Blasa.*
Rebra (s).	*Runcul.*	
Ilva.	*Mara.*	

Quelques petits ruisseaux qui descendent dans la plaine portent des noms hongrois : *Szaszar, Kapolnac.*

Du côté de l'ouest, la Transylvanie présente aussi des chaînes de montagnes assez élevées, quoiqu'elles ne soient pas aussi compactes que celles qui bornent ce pays vers les autres points cardinaux. La chaîne principale, entre le Criche et le Mourèche, nommée chaîne de la *Vlaghiasa* et du *Bihar*, présente partout seulement des noms roumains, entremêlés comme d'habitude de quelques noms slaves, tels que les pics :

Vlâghiasa.	*Bogdanul.*	*Gâina.*
Osliava (s).	*Chelcelul.*	*Dealul Stiubeilor.*
Vârvoara.	*Barateul.*	*D. Ciocului.*

Muncelul.	*Gorgosata.*	*Vulcanul.*
Mágura Priei.	*Sigâul.*	*Bâlâmireasa.*
Cáciulata.	*Cárbunarul.*	*Negrileasa.*
Mesesul.	*Corabia* (s).	*Dimbul.*
Calota.	*Piatra lui Arad.*	*Detunata.*
Râticelul.	*Rotunda.*	

et une foule d'autres. Quant aux cours d'eau, nous nous bornerons à citer les suivants : *Jada*, *Calota*, *Bisca*, *Samesul* (le Samus des anciens), *Belesul*, *Sicul*, *Micul*.

Si nous quittons la Transylvanie et pénétrons dans la Hongrie proprement dite, nous trouvons que les montagnes de ce pays à droite de la Theïss, dans le Banat, portent toutes des noms roumains. Ainsi nous rencontrons dans cette région les pics suivants :

Culmea Ferei.	*Ciclovaciul.*	*Teul inalt.*
C. Bobului (s).	*Galsul.*	*Domanul* (s).
Cracul ros.	*Omesmicul.*	*Habitul.*
Piatra Nedei (s).	*Tilva Frasinului.*	*Plestra.*
Gesna.	*Mosul.*	*Pleva* (s).
Cuca.	*Pregeta.*	*Cununa.*
Semenicul.	*Sviniacea* (s).	*Solonul.*
Virful Socului.	*Juvernata.*	*Ponorul* (s).
V. Brunisorilui.	*Bilcovetzul* (s).	*Stupariul* (s).
V. Nemanului.	*Bregletele.*	*Doclina* (s).
Cucuioara.	*Moldovica.*	*Glava* (s).
Coprivul (s).	*Balonul.*	

Quelques-uns seulement sur les versants de la chaîne portent des noms hongrois. Il en est de même des ruisseaux.

Dans le Maramurèche, nous trouvons les chaînes du *Lastag*, de la *Rodna* (s), du *Câliman*, du *Viforlat*. Les pics :

Tziblesul.	*Suhârzelul.*	*Vizâul.*
Heniul.	*Virful Omului.*	*Gugoasa.*
Mamaiul.	*Galitzii.*	*Draganul* (s).
Inâul.	*Vîrfureasa.*	*Goiasa* (s).
Biscaia.	*Rebra* (s).	*Saiul.*
Câlimanul.	*Iza.*	*Ciribucul.*
Ousorul.	*Cârlibaba.*	

Parmi les rivières et ruisseaux, nous citerons :

Iza.	*Apa.*	*Lapistea.*
Mara.	*Trisca* (s).	*Târâtzcâul.*
Cisla (s).	*Siopârca.*	*Agul mare.*
	Vizeul (s).	

Le nom de cette dernière rivière qui se jette dans la Theïss ne dérive pas du hongrois *viz* = eau, mais bien du slavon *vizâ* qui désigne une sorte de poisson.

Nous examinerons aussi les Carpathes Moldaves, non par rapport aux noms hongrois qui y manquent presque complètement, mais pour démontrer que les noms d'origine slave sont loin d'y être dans une aussi forte proportion qu'on se plaît à le croire.

Voici les noms des principaux pics :

Clâbucul.	*Bucinisul.*	*Gâboaia.*
Runcul.	*Rarul.*	*Verdele.*
Nemira.	*Ciumerna.*	*Grintziesul.*
Obrâjescul (s).	*Clâtita* (s).	*Budacul.*
Lâposul (s).	*Bunâul.*	*Crestisorul.*
Mierusul.	*Lâcâutzul.*	*Dobreanul.*
Solintoroiul.	*Butucii* (s).	*Mâgura* (s).
Dermoxa.	*Gorul* (s).	*Strimba.*
Aldamasul (h).	*Hârtanul.*	*Tisarul.*
Ghimesul (h).	*Rareul.*	*Giamalâul.*
Toroglejul.	*Tarnitzele* (s).	*Ciahlâul.*
Tziblesul.	*Grebenii* (s).	*Cârpinisul.*
Pâltinisul.	*Clifele.*	*Stinisoara* (s).
Dragoaica (s).	*Cârâboiul.*	
Câlimanul.	*Bârnarul* (s).	

Citons encore quelques-uns des innombrables torrents et ruisseaux qui descendent sur leurs flancs :

Lipsa.	*Anta* (s).	*Galul.*
Cernica (s).	*Ticosul* (h).	*Haita.*
Pascariul.	*Pisirigul.*	*Scafa.*
Slânicul (s).	*Frântura.*	*Serisciorul.*
Câcicâesul (h).	*Cencera.*	*Valea arsâ.*
Nemira (h).	*Pânticul.*	*Pârâul Lupului.*
Bârzâutii.	*Boina* (s).	*Neagra.*
Ciobanasul.	*Susitza.*	*Pârâul alb.*
Cârunta.	*Tisitza* (s).	*Crucea.*

Sultza.	*Suha* (s).	*Lesul* (s).
Aghipioasa.	*Farcasul* (h).	*Holda* (s).
Cioghiesul (h).	*Frumosul.*	*Buhalnitza.*
Tarhoasul (h).	*Dreptul.*	*Rápciunii.*
Bolohánusul.	*Largul.*	

L'étude de ces noms fournit, ainsi que nous l'avons remarqué, un nouvel et puissant argument en faveur de notre thèse. Nous observons en premier lieu que les noms des montagnes ainsi que ceux de leurs chaînes sont presque partout d'origine roumaine. On ne rencontre les noms hongrois que dans les districts habités par les Szèkles où la terminologie roumaine a disparu, en grande partie, à cause de l'extinction du peuple lui-même. La proportion des noms slaves est plus forte pour les rivières que pour les montagnes, car la plupart de ces rivières, descendant dans la plaine, ont pu recevoir leur nom des populations qui habitaient aussi les pentes de la montagne. Bien des noms de montagnes et de ruisseaux sont irréductibles et leur étymologie ne saurait être rapportée à aucune des langues connues, par exemple, *Runcul*, *Hartanul*, *Lacociul*, *Budacul*, *Bucecea*, *Gâboaia*, *Voinagul*, *Cindrelul*, *Jaragul*, *Godianul*, *Balindrul*, *Sidul*, *Bârsa*, etc. etc. Sont-ce peut-être des restes de la langue des Daces, les anciens habitants de la Dacie? Il est toutefois hors de doute que ces noms ne sauraient appartenir ni à l'idiome slave, ni à celui des Hongrois. Ils doivent donc appartenir aux Roumains, le seul peuple qui ait habité ces régions à côté des deux autres.

Si nous rapprochons maintenant cette observation d'une autre, qui a été faite plus haut, que les rivières principales de la Dacie ont conservé leurs noms anciens, donnés par les Daces, nous arriverons à la conclusion que les éléments principaux de toute région géographique, les montagnes et les rivières portent des noms qui appartiennent par leur origine au peuple roumain. L'ossature du pays est roumaine; les artères de ce même corps sont désignées par des noms roumains et l'on voudrait que le peuple qui a donné ces noms aux éléments primitifs du sol fût d'une origine plus récente dans le pays que ceux qui ont imprimé leur individualité aux vallées et à la plaine!

Pour expliquer cette anomalie, il faudrait admettre que les Roumains, en revenant dans la Dacie, ne trouvèrent pas la plaine conforme à leurs besoins et préférèrent gravir la montagne pour en faire leur demeure habituelle; on pourrait même être tenté d'expliquer ce

fait par la circonstance que les Roumains, lorsqu'ils arrivèrent de l'autre côté du Danube, étaient un peuple de bergers. Mais d'abord les bergers ne recherchent la montagne que pendant l'été et la fuient en hiver, quand elle serait mortelle pour leurs troupeaux. Ainsi l'on voit encore aujourd'hui les bergers transylvains chercher de l'autre côté du Danube un refuge contre les rigueurs de l'hiver carpathin. La montagne n'est un établissement constant pour les bergers que lorsqu'ils y sont contraints. En outre, comme on l'a vu plus haut, les Roumains apparaissent précisément dans la plaine vers le commencement du XIIIe siècle et leur nombre ne cesse de s'accroître jusqu'à ce qu'ils arrivent à former des états. Or, comment veut-on expliquer cette apparition des Roumains dans la plaine si en même temps on veut leur faire entreprendre l'ascension des montagnes?

Lorsqu'un peuple occupe un pays, il commence par donner des noms aux éléments de la nature environnante; les montagnes, les rivières, les forêts, les vallées et divers autres accidents de terrains sont les premières choses qu'il individualise. C'est pour lui un moyen de s'orienter dans son ancienne patrie s'il est autochthone, dans sa nouvelle s'il y est immigré. La vie nomade ne cesse pas tout d'un coup pour se changer en une vie sédentaire. Bien des fois elle se continue encore pendant un temps assez long. Le peuple prend donc possession de son pays d'abord d'une manière générale, avant de l'occuper en détail, de le diviser en parcelles, d'y établir la propriété individuelle, laquelle est d'habitude contemporaine de l'établissement des villes et des villages. Ainsi, les Hongrois menèrent leur vie de pillards et de maraudeurs longtemps encore après qu'ils eurent occupé la Pannonie. Pendant tout le temps que dure la vie nomade, l'habitation du peuple est la tente mobile et le chariot. Il ne peut y avoir de villages particuliers et il ne saurait par conséquent exister de noms spéciaux pour les désigner. Le pays pourtant est parcouru dans tous les sens; chaque élément principal d'abord, plus tard même ceux de moindre importance reçoivent un nom particulier. C'est ainsi que le peuple prend intellectuellement possession de son pays, par le baptême qu'il donne à tous ses éléments. Imaginez les Hongrois et les Allemands arrivant dans un pays désert ou à peu près et ne donnant pas de noms allemands ou hongrois aux montagnes élevées qui fermaient au loin l'horizon, à ses grandes rivières au cours long et sinueux, mais attendant que les Roumains vinssent leur apprendre ces noms! Si les Hongrois ou les Allemands avaient été les premiers habitants de la Dacie, les noms au moins des principales montagnes et des

principaux cours d'eau seraient d'origine allemande ou magyare. Tout au contraire, ils sont d'origine roumaine ou dace. Que faut-il en conclure, si ce n'est que, lorsque les envahisseurs occupèrent la Dacie, ils n'avaient plus besoin de donner des noms aux montagnes et aux rivières, car ces noms existaient déjà dans la bouche du peuple qui les avait précédés sur cette terre; ils se contentèrent de les lui emprunter. La population nouvelle qui s'établit dans la plaine donna des noms à ses créations nouvelles, aux villes et aux villages qu'elle élevait de tous côtés. De leur côté, les Roumains, descendus de leurs montagnes, fondèrent aussi auprès d'elle des établissements réguliers et leur donnèrent des noms empruntés à leur langue. C'est ainsi que prit naissance cette terminologie trilingue de la Transylvanie qui paraît parfois si bizarre. Chaque peuple qui se fixait plus tard dans une localité fondée et nommée par un autre, adaptait à sa langue le nom de celle-ci. C'est ainsi que se sont produits les noms rapportés par nous plus haut. Les nouveau-venus recherchaient habituellement la plaine; la montagne restait réservée aux Roumains qui l'habitent encore de nos jours. Celle-ci put donc conserver ses noms à peu près intacts, quelquefois entamés par des noms hongrois, ainsi que cela est arrivé dans les districts des Szèkles. En général, on peut observer une règle constante dans la répartition des noms géographiques : les hautes montagnes et les grandes rivières portent presque toutes des noms roumains; les pics secondaires ainsi que les cours d'eaux de deuxième ordre portent encore pour la plupart des noms roumains; les montagnes et les ruisseaux ne portent des noms hongrois que dans le voisinage de la plaine ou bien dans les districts où la nationalité roumaine a disparu devant celle des Hongrois. Les villes portent en général des noms étrangers. Quant aux noms slaves, ils sont mêlés d'une manière bien plus intime aux noms roumains. C'est que leur origine remonte plus haut, à l'époque même où s'est formé le peuple roumain; quelques fois de hauts pics portent des noms slaves; quelques pics secondaires et bon nombre de rivières portent des noms de la même origine. Ce mélange intime des noms roumains et slaves s'expliquerait de la manière la plus naturelle en admettant que l'ancienne peuplade des Sarmates qui habitait la Dacie occupait la montagne; on expliquerait ainsi en même temps pourquoi, dans la formation du peuple roumain, l'élément slavon est si puissant [1].

1. Que les Sarmates occupaient les montagnes de la Transylvanie où les Daco-Romains cherchèrent un refuge et qu'ils y habitèrent par conséquent en commun.

Une dernière observation, suggérée aussi par l'étude des noms de lieux. Les Slaves, qui ont donné un fort contingent de noms aux pays habités par les Roumains, ont totalement disparu et ont été absorbés précisément par l'élément roumain. Ce fait est prouvé en outre par la terminologie géographique où *partout les noms slaves des localités se sont conservés dans la bouche des Roumains, tandis que les Magyares et les Allemands emploient des noms différents pour le même objet.* Ainsi nous trouvons que les Roumains ont conservé dans les localités suivantes le nom slavon incontestablement plus ancien que les noms parallèles allemands ou hongrois :

ROUMAIN-SLAVON	HONGROIS	ALLEMAND
Belgrad.	*Karoly-Fejervar.*	*Karlsburg.*
Ocna.	*Visakna.*	*Salzburg.*
Bran.	*Törczvar.*	*Törzburg.*
Cetatea de baltâ.	*Kukullövar.*	*Kokelburg.*
Sâbenitza.	*Görgeny Sóakna.*	*Salzhau.*
Gerla.	*Szamos ujvàr.*	*Armenierstadt.*
Orâstia.	*Szaszvaros.*	*Broos.*
Plesa.	*Uvegsür.*	—
Grâdistea.	*Varhely.*	—

Pour un grand nombre de noms de villages, de cours d'eau et de montagnes qui n'ont que des noms slavons, ces noms ont tous été conservés dans la forme que leur a donnée le roumain et c'est à cette langue que les autres idiomes de la Transylvanie les ont empruntés. La plupart n'existent même que dans la langue roumaine et sont reproduits d'après les formes de cette langue par les autres peuples de la Transylvanie. C'est pour les besoins de l'écriture que la forme roumaine peut prendre jusqu'à un certain point un caractère étranger; quelquefois des assonances fortuites peuvent contribuer à la modifier; par exemple les Allemands ont fait de *Vladeni*, nom qui provient du nom propre slave *Vlad* ou *Vladislav, Vladein*, les Hongrois ont transformé le nom de la montagne *Virful Covasnei* en *Kovasnaï-*

voir Ammien Marcellin, XXXI, 4 : « Athanaricus paria pertimescens abscessit — ad Caucalandensem locum altitudine silvarum inaccessum et montium, cum suis omnibus declinavit, *Sarmatis inde extrusis* ». Plusieurs auteurs anciens nomment les Sarmates parmi les peuples qui attaquèrent en premier lieu la province romaine : Spartien, *Hadrian*, 5 : « Sarmatae bellum inferebant ». Dion Cassius, LXXII, 15, nomme Commode « Sarmaticus ». Hérodien, VII, 2, donne le même surnom à Maximinus.

pilis, celui de la rivière *Trotus* (en slavon = rapide) en *Tatros,* de la même manière dont ces peuples ont transformé les noms anciens de *Vulcan* en *Wolkendorf, Buzeu* en *Bodsau, Ompoiu* en *Ompoly.*

Les Slaves ont été incontestablement de plus anciens habitants de la Dacie que les Magyares ou les Allemands. Comme nous retrouvons aujourd'hui les noms laissés par eux dans la bouche des Roumains et non dans celle des Magyares ou des Allemands, il est évident que le peuple slave, qui a disparu, a du être en contact en premier lieu avec le peuple roumain pour lui transmettre ces dénominations, par conséquent celui-ci a dû aussi précéder sur cette terre les Hongrois et les Allemands. Mais si l'on trouve les Roumains contemporains des Slavons sur le territoire de la Dacie, il faut nécessairement admettre qu'ils ne l'ont jamais quitté, car les y faire rentrer vers le cinquième siècle, comme le veut M. Miklosisch, c'est ramener les enfants à l'invasion devant laquelle avaient fui leurs parents.

L'étude de la nomenclature du pays roumain confirme donc d'une manière indubitable la justesse de notre théorie.

VIII

LANGUE

Nous n'avons pas l'intention de traiter *ex professo* la question de la langue roumaine dans ses rapports avec la théorie rœslérienne. Il nous suffira, pour compléter aussi sur ce point le cadre de notre étude, d'examiner seulement d'une manière générale les diverses objections que les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie ont tirées de la langue parlée par ce peuple, laissant aux philologues de profession l'étude détaillée de la partie philologique.

Les arguments tirés de la langue des Roumains contre leur continuité dans la Dacie trajane sont de deux sortes : premièrement on invoque l'identité du langage des Daco-Roumains avec celui des Roumains de la Macédoine, identité qui ne saurait être expliquée que par le développement de ces deux peuples sur le même territoire. En second lieu, on objecte la présence ou l'absence, dans le langage des Roumains du Danube, de certains éléments qui ne sauraient être comprises que dans l'hypothèse de la formation sud-danubienne de la nationalité roumaine.

Examinons ces deux arguments.

L'identité de la langue des Daco-Roumains avec celle des Roumains d'au-delà des Balkans n'est pas considérée comme absolue, même par les plus zélés défenseurs de l'immigration transdanubienne. Ainsi Rœsler dit « que la langue macédo-valaque se présente, dans sa grammaire ainsi que dans son vocabulaire, comme un *dialecte frère* du daco-roumain. Celui-ci est resté plus fidèle au consonnantisme du latin ; son mélange connu avec des éléments étrangers, quelque considérable qu'il soit, est encore surpassé par l'idiome méridional qui

manque en outre de toute culture littéraire [1]. » M. Hunfalvy constate aussi que « la plus grande différence que l'on observe entre les dialectes de la langue roumaine est celle qui existe entre le Roumain du nord et celui du midi [2]. » Pourtant lorsque M. Hunfalvy ajoute que les Roumains du nord du Danube comprennent facilement le macédo-roumain, il est absolument dans l'erreur, car il est suffisamment connu qu'un Roumain du nord du Danube ne saurait, sans une étude ou une habitude préalable, entendre l'idiome parlé au sud des Balkans et *vice-versâ*. Il est facile d'ailleurs de se convaincre de cette vérité en mettant en regard quelques textes dans ces deux langues.

MACÉDO-ROUMAIN	DACO-ROUMAIN	FRANÇAIS [3]
Amirâul de ao are una hilliâ ahât musatâ, ce care uâ vede, de musuteatza ce are, pana in 24 de ori nu poate sa ramânâ bun; i va sâ glâreascâ, i va sâ zurlueascâ, i va sâ vatâmâ de ahâta vrere ce prinde câtrâ musuteatza a lei.	Imparatul de aice are o fiica atât de frumoasâ câ cine o vede de frumusetza ce are pânâ in 24 de oare nu poate sâ ramânâ teafâr; sau o sâ cazâ in prostie, sau o sâ inebuncescâ, sau o sâ se ucigâ, de atâta iubire ce prinde câtrâ frumusetza ei.	L'empereur d'ici a une fille tellement belle, que qui la voit, de sa beauté jusqu'en 24 heures ne peut rester bon (en esprit); ou il s'idiotise, ou il devient fou, ou il se tuera, tant est grand le désir qu'il prend de sa beauté.

CANTIC	CANTEC	CHANSON
LÂ 'mi me si spelai 'mi me	Me lâui si me spelâi	Je me lavais la tête et me [lavais
La sioputlu din chiare	La sipotul de la umbrâ	A la source de l'ombre
LÂ 'mi me si doele bracia	Me spelâi si pe ambele bratze	Je me lavais les deux bras
Si 'mi arucai in doele facia	Si 'mi aruncâi (apa) pe ambile fetze	Je me jetais (de l'eau) sur les [deux visages
Si 'mi arucai ocli in sus	Si 'mi aruncâi ochii in sus	Et je jetais les yeux en haut
Si 'mi vezui un gione	Si 'mi vezui un tener	Et je voyais un jeune (homme)
Cu'nel curat in mânâ.	Cu inel curat pe mînâ.	Avec une bague propre à la [main.

Ces deux dialectes — si dialecte il y a — sont donc suffisamment différents, au moins au premier abord. Étudions maintenant leurs différences de constitution et voyons s'il est possible que ces deux idiomes soient le produit du même peuple et du même territoire.

Pour prouver cette origine commune des deux langues roumaines,

1. *Rom. Stud.*, p. 103.
2. *Ansprüche*, p. 197.
3. Traduction littérale. Ces deux exemples sont pris dans un recueil de morceaux macédo-roumains publiés par un professeur du pays même : Vangeliu Petrescu Crusoveanu, *Mostre di dialectul macedo-romîn*. Bucuresti, 1882.

M. Hunfalvy met en regard plusieurs mots dont la forme serait identique dans les deux langues et en déduit leur développement commun. Ce fait ne saurait pourtant absolument rien prouver, attendu qu'il existe une foule de termes identiques entre le Roumain et les idiomes issus du latin dans l'occident de l'Europe, et personne ne voudrait en déduire qu'ils se sont développés sur le même territoire. Nous citons les exemples suivants que l'on pourrait multiplier à volonté :

Roumain :	a asculta.	*Ital. :*	ascoltare.	*Fr. :*	écouter.
—	a descoperi.	—	discoprire.	—	découvrir.
—	acru.	—	acro.	—	aigre.
—	aer (pron. a-er).	*Prov. :*	aïr.	—	air.
—	a desunfla.	*Catal. :*	desinflar.	—	désenfler.
—	a agiunge.	*Ital. :*	aggiungere.	—	atteindre.
—	a ajuta.	—	ajutare.	—	aider.
—	altar.	*Prov. :*	altar.	—	autel.
—	alunâ.	—	aulona.	—	noisette.
—	amar.	—	amar.	—	amer.
—	amendoi.	*Ital. :*	amenduoi.	—	tous les deux.
—	an.	*Prov. :*	an.	—	an (année).
—	apoi.	*Ital. :*	poi.	—	après [1].

La ressemblance entre le roumain et le vieux français est encore plus surprenante. Ainsi on trouve dans cette langue un grand nombre de mots presque identiques par la forme à ceux que l'on rencontre aujourd'hui dans la langue roumaine, qui ont la même signification et dérivent du même mot latin.

VIEUX FRANÇAIS	ROUMAIN	FRANÇAIS
abscons, escons.	ascuns.	caché.
absters, ters.	sters.	effacé.
aigrest.	agris.	groseille.
angust.	ângust.	étroit.
adiuda-my.	ajutâ-mi.	aide-moi.
alinter.	alinta.	dorloter.
cest.	acest.	celui-ci.
crud.	crud.	cru.
despriz.	despretz.	mépris.
furt.	furt.	vol.
locuste.	locustâ.	sauterelle.
moult.	mult.	beaucoup.

1. Tous ces vocables sont empruntés au Dictionnaire d'étymologie daco-roumaine par A. de Cihac, Frankfort-s.-M., 1870. Ceux que nous avons énumérés sont tous pris dans la première moitié de la lettre *A*. On peut donc juger du nombre total de mots communs au Roumain et aux langues occidentales d'origine romanique.

moust.	must.	moût.
oust, ost.	oaste.	armée.
occire.	ucide.	tuer.
primavère.	primavarâ.	printemps.
paulme.	palmâ.	paume.
plasmateur.	plâsmuitor.	faussaire.
roupt.	rupt.	rompu.
sagette.	sâgeatâ.	flèche.
verme.	verme.	ver.
issit.	esit.	sorti (issu [1]).

Un autre argument aussi peu probant de M. Hunfalvy, est la déviation identique de la signification du mot latin dans les deux idiomes roumains. Il cite comme exemple les mots *barbat* signifiant mâle dans les deux dialectes, dérivé du latin *barbatus* = barbu ; *dor,* désir, du latin *dolor* = douleur ; *gura* = bouche, du latin *gula* = gosier, gorge, etc. Si M. Hunfalvy s'était donné la peine d'étudier ce phénomène dans les diverses langues d'origine latine en comparaison du roumain, il aurait trouvé que bien des mots latins souffrent la même déviation de leur signification primitive non-seulement dans les deux dialectes roumains, mais encore dans toutes les langues issues du latin, y compris le roumain. Nous citerons comme exemples les suivants que l'on pourrait aussi multiplier :

Focus, en latin = âtre, foyer (Végèce seulement après 350 l'emploie dans le sens de *feu*) :

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
foc.	fuoco.	fuego.	fogo.	foc.	feu.

Fortuna, en latin = fortune, sort, hasard, donna, on ne sait trop comment, dans les langues dérivées du latin, naissance à des formations qui signifient tempête, ouragan :

Roum.	*Ital.*	*Esp*	*Port.*	*Prov.*	*Vieux franç.*
furtuna.	fortuna.				fortune (tempête).

Caballus, en latin = cheval ordinaire, cheval de fatigue, tandis que le nom générique du cheval était *equus :*

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
cal.	cavallo.	caballo.	cavallo.	caval.	cheval.

1. Voir Cihac, l'auteur du dictionnaire d'étymologie daco-romane qu'on vient de citer, dans un article inséré dans l'organe de la Société littéraire de Jassy, *Junimea, Les Convorbiri literare*, sous la direction de M. Jacques Negruzzi, 10e année, 1876, p. 36, sous le titre de « *Cîte va cuvinte din Rabelais* ».

Manducare, en latin = mâcher, prend dans toutes les langues romaniques la signification plus large de manger :

Roum.	*Ital.*	*Prov.*	*Franç.*
mînca.	manucare, mangiare.	mangiar.	manger.

Caldarium, en latin = étuve ; dans les langues romaniques = chaudière, chaudron :

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
caldare.	caldaro.	caldera.	caldeira.	caudeira.	chaudière.

Ficatum, en latin, pour *jecur ficatum* = foie d'oie engraissée avec des figues *(Ars culinaria,* par Apicius), prend dans toutes les langues romaniques le sens de foie :

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
ficat.	figato.	higado.	figado.	fetge.	foie.

Hostis, en latin = étranger, ennemi ; dans les langues romaniques = armée.

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*V. franç.*
oaste.	oste.	hueste.	hueste.	host.	ost.

Necare, en latin = tuer, se spécialise dans les langues romaniques et désigne la mort par immersion :

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
înneca.	annegare.	anegar.		negar.	noyer.

Tornare, en latin = façonner au tour, arrondir, prit partout le sens de verser (de l'eau), tourner, retourner.

Roum.	*Ital.*	*Esp.*	*Port.*	*Prov.*	*Franç.*
a turna, a se turna.	tornare.	tornar.			se tourner.

Il va sans dire que les deux idiomes roumains sont plus rapprochés l'un de l'autre qu'ils ne le sont avec les langues romaniques de l'occident, et cela est très naturel car ces deux idiomes ont trois éléments communs : le thrace, le latin et le slave, tandis qu'avec leurs congénères occidentaux ils n'en ont qu'un seul : le latin. Voilà comment s'expliquent les particularités qu'ils possèdent à eux seuls en commun, tel que le changement des gutturales en labiales dans les deux idiomes : *apa* de *aqua; lapte* de *lacte*, *lemn* de *lignum*, etc. Le changement de *e* en *ea* lorsque la deuxième syllabe est muette comme : *earba* du latin *herba*, *doamna* du latin *domina; oaste* de *hostis*, etc.

Le changement identique du sens d'un même mot latin dans les deux langues roumaines, celle de la Macédoine et celle de la Dacie, ne prouverait absolument rien pour un développement territorial commun de ces langues, car le même phénomène se reproduit sur une

plus large échelle entre tous les membres de la famille latine, lesquels ont tous indubitablement la même origine — l'élément latin — mais qui n'ont jamais habité ensemble le même territoire. Cet argument de M. Hunfalvy n'a donc aucune valeur. Mais si l'on admet que les Roumains de la Dacie se sont développés en commun avec ceux de la Macédoine, il serait naturel que les langues de ces deux peuples possédassent, quant aux mots d'origine latine, le même terme pour la même idée. Il en va tout autrement : quoique ces langues aient puisé à la source commune du latin, elles emploient souvent des termes différents, toujours d'origine latine, pour exprimer la même idée. Ainsi :

	Se dit en daco-roumain :	*en macédo-roumain :*
mois,	luna (de luna),	mesu (de mensis).
jeune homme,	tîner (de tenerus),	gione (de juvenis).
vingt,	douezeci (duo-decem),	gingitzi (viginti).
penser,	cugeta (cogito),	mintuesc [1] (mens).
envoyer,	trimite (transmitto),	pitrec [2] (per trajicio).
demander,	cere (quaero),	dimandare (de mandare).
vent,	vînt (ventus),	avra (aura).
embrasser,	sâruta (salutare),	basare (basiare).
fièvre,	friguri (frigus),	hievra (febris).
terre,	pâmînt (pavimentum),	loc, tzarâ [3] (locus, terra).
casser, gâter.	strica (striga, stria),	rupere, spargere [4] (rumpo, spargo).

Comment serait-il possible d'expliquer cette différence d'origine des mots latins dans les deux langues? Qu'est-ce qui aurait pu pousser par exemple les Roumains de la Dacie à former le mot fièvre d'après le radical du mot froid — *frigus* — *friguri,* pendant que le macédo-roumain aurait formé le sien d'après la forme latine elle-même dérivée, *febra?* Qu'est-ce qui aurait déterminé le d.-roumain à dériver le mot embrasser, baiser, d'un autre mot que le prototype latin *basiare* et notamment de *salutare?* M. Hunfalvy relève seulement les ressemblances qui existent entre le daco et le macédo-roumain; si on procédait de la même manière avec l'italien et le roumain on aurait bientôt fait de prouver une ressemblance presque tout aussi pronon-

1. En daco-roumain *mîntuesc* avec l'*î* signifie sauver et dérive de *manu tueri* (voir plus bas).

2. En daco-roumain le mot *petrec* signifie passer le temps, accompagner.

3. Ces mots existent aussi dans le d.-roumain, mais ont d'autres significations : *loc* = lieu, endroit; *tzarâ* = pays, contrée. Le mot *pamînt* est totalement inconnu au sud des Balkans.

4. Ces mots ont dans le d.-roumain une autre signification : *rupe* = déchirer; *sparge* = fracturer, briser. Le mot *strica* n'existe pas dans le m.-roumain.

cée entre ces deux langues. Pour juger du degré d'affinité de deux idiomes, il nous semble qu'il ne faut point s'occuper des points de ressemblance, sans lesquels il ne saurait y avoir aucune communauté, mais bien des différences que ces deux idiomes présentent entre eux.

Ainsi à côté de formes nécessairement semblables, nous observerons pour la conjugaison les dissemblances suivantes entre les deux langues roumaines.

Le plus-que-parfait est formé d'une tout autre manière qu'en daco-roumain. Au lieu de la formation en *sem*, nous trouvons en macédo-roumain, comme dans le français, l'imparfait du verbe auxiliaire avec le participe passé :

Daco-roumain.	*Macédo-roumain.*	
Eu avusem.	Eu aveam avutâ.	J'avais eu.
Tu avusesi.	Tu aveai avutâ.	Tu avais eu.
El avusâ.	El avea avutâ.	Il avait eu.
Noi avusem.	Noi aveam avutâ.	Nous avions eu.
Voi avusetzi.	Voi aveatzi avutâ.	Vous aviez eu.
Ei avuserâ.	Elji avea avutâ.	Ils avaient eu.

Le conjonctif est formé en macédo-roumain dans tous ses temps d'une manière tout à fait particulière par l'auxiliaire *si furi* (le latin *fuerim*) pendant qu'en daco-roumain il se forme par la conjonction *sâ* = *que*, comme en français :

Daco-roumain.	*Macédo-roumain.*	
Sâ am.	Si furi câ eu âm.	Que j'aie.
Sâ ai.	— tu ai.	Que tu aies.
Sâ aibâ.	— el are.	Qu'il ait.
Sâ avem.	— noi avem.	Que nous ayons.
Sâ avetzi.	— voi avetzi.	Que vous ayez.
Sâ aibâ.	— elji au.	Qu'ils aient.

Le macédo-roumain possède ensuite des sens plus rapprochés du prototype latin que le daco-roumain. Ainsi *a vatama* = tuer, du latin *victimare*, pendant que dans le daco-roumain il a seulement le sens de blesser, nuire ; *a spune* du latin *exponere*, signifie en macédo-roumain *montrer*, pendant qu'en daco-roumain il a le sens de *dire*, etc.

Enfin ces deux langues diffèrent même dans leur constitution fondamentale, le système de leurs voyelles. Le macédo-roumain ne possède pas l'*î*, ce son profond et guttural, caractéristique pour la langue daco-roumaine, qui ne se retrouve dans aucune autre langue européenne et lui donne son cachet particulier. Cette voyelle est remplacée dans le macédo-roumain par l'*â* (dont le son correspond à l'*e* muet français) et que le daco-roumain possède aussi en dehors de l'*î*.

On conçoit facilement que dans le système d'un développement territorial commun aux deux langues roumaines cette différence resterait complètement inexplicable [1].

Les Daco-Roumains et les Macédo-Roumains sont donc deux peuples distincts par leur origine, qui doivent leur ressemblance au fait qu'ils sont composés des mêmes éléments constitutifs. Pour les Roumains de la Macédoine, le latin provient des colonies que le peuple romain envoya dans ce pays, dans l'Épire et la Thessalie, après la réduction de la Macédoine en province romaine. Le thrace était l'élément indigène sur lequel vint se greffer, tout comme dans la Dacie trajane, celui des colonies latines ; enfin le slave fut apporté par les Slovènes qui inondèrent l'Europe orientale, de la chaîne des Carpathes jusqu'au fond de la Grèce. Il n'est donc pas besoin, pour expliquer la présence d'un peuple d'origine latine au sud des monts Balkans, de l'y faire venir de la Dacie trajane, quand son origine différente est clairement attestée par toutes les sources de l'histoire romaine.

Mais examinons encore une difficulté, et celle-là insurmontable, qui s'élève, si l'on admet que la langue daco-romaine n'est qu'un dialecte du Macédo-Roumain, qui prit naissance après qu'une partie du peuple se fût détachée du tronc commun pour aller s'établir sur le cours du bas Danube.

C'est un fait reconnu par tous ceux qui ont visité les Roumains du nord du Danube que ce peuple forme un tout presque entièrement homogène. Quoiqu'il soit répandu sur un territoire de près de 300,000 kilomètres carrés de superficie, étendue égale à celle de l'Italie et qui surpasse la moitié de celle de la France, le peuple roumain ne présente presque pas de différences dans la langue dont il se sert; la langue roumaine du nord du Danube ne possède pas de dialectes. Il existe tout au plus des différences d'accent et quelques provincialismes qui n'affectent en rien l'essence de la langue même; celle-ci possède ce caractère unique d'être comprise partout, sans la moindre préparation, des bords de la Theïss à ceux du Dniester [2]. Ce fait peut

1. Voir Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn, 1856, I, p. 338 : « Merkwürdig ist, dass die südwalachische Mundart ihn (den *i*) nicht anerkennt, in dem sie *é* (*â*) an seine Stelle setzt, welches zugleich das nœrdliche è begreift, also mâná (manus), pâne (panis), sânge (sanguis), râd (rideo) », tandis qu'en daco-roumain ces mêmes mots se prononcent mînâ, pîne, sînge, rîd. — Notons encore le fait que les Roumains de la Macédoine conservent encore l'ancienne coutume des Thraces de pleurer à la naissance d'un enfant, coutume totalement inconnue au nord du Danube. Voir Hérodote, V. 3. Comp. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren*, p. 61.

2. Emile Picot, *Documents pour servir à l'étude des dialectes roumains*, Paris. Cf.

paraître assez extraordinaire quand on voit ailleurs les différences de dialectes s'accentuer d'une manière si prononcée d'une province à une autre; ainsi il est connu qu'en Italie par exemple le Lombard ne saurait s'entendre avec l'habitant de la Romagne, ou le Vénitien avec le Piémontais [1]. Chez ces peuples l'unité nationale n'est maintenue que par la langue cultivée qui pénètre partout. Chez les Roumains, cette unité est naturelle; la même langue sert au peuple entier comme moyen de communiquer ses idées; et cette unité du peuple n'est pas seulement intellectuelle, elle s'étend aussi à son moral, à ses mœurs et à ses habitudes. Cette homogénéité si parfaite du peuple roumain resterait inexplicable si l'on admettait que ses diverses parties se sont développées d'une manière séparée dans les divers pays qu'il habite aujourd'hui au nord du Danube. Au contraire, si l'on admet que les éléments dont se compose la nationalité roumaine se sont fondus en un seul tout au milieu des Carpathes, on trouve facilement la clé de l'unité ethnique du peuple roumain.

Il est vrai que l'hypothèse Rœslérienne expliquerait tout aussi bien l'unité nationale de ce peuple, en plaçant sa consolidation au sud du Danube. *Mais, dans ce cas, cette unité devrait s'étendre aussi aux Roumains de la Péninsule Balkanique,* ce qui n'a pas lieu, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Il faut observer en effet, que pour expliquer les différences *de dialectes* entre les Roumains de la Macédoine et ceux de la Dacie, on est forcé d'admettre que ces différences ont commencé à se produire depuis la séparation des peuples qui les parlent. La *formation de la langue roumaine n'était donc pas encore arrêtée* au moment où les Roumains, qui plus tard occupèrent la Dacie trajane, (dans l'hypothèse rœslérienne), se détachèrent du tronc originaire, les Roumains des Balkans, vers la fin du XIIe siècle. Et comme un dialecte, et surtout un dialecte aussi différent, ne se forme pas en quelques années, force nous est d'admettre que ces différences entre la langue daco-roumaine et la langue macédo-roumaine se continuèrent encore pendant longtemps, jusqu'à ce que ces deux idiomes arrivèrent à se fixer définitivement.

Cihac, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane, Eléments slaves,* Frankfort-s.-M., 1875, p. x. Hugo Schuchardt, *Ueber B. P. Hasdeu's altrumaenische Texte und Glossen :* « Hinlænglich bekannt ist die ausserordentlich geringe Differenzirung, welche wir an dem Rumænischen in Raum vnd Zeit wahrnehmen. Denn trotz seinem grossen und vielfach druchbrochenen und zerrissenen Gebiete *besitzt es keine eigentliche Mundarten* ».

1. Emile Picot, *Les Roumains de la Macédoine* Paris, 1875, p. 34.

Mais il existe des preuves positives que ces deux langues étaient déjà différentes au XIIIe siècle et notamment sur un point très important, la forme de l'article postposé qui est dans le daco-roumain *ul* et dans le macédono-roumain *lu*. Ainsi l'*homme* sera en daco-roumain om*ul* et en macédo-roumain om*lu*. Les Byzantins (entre autres Porphyrogénète, Xe siècle) nomment les Serbes, Σέρβλοι, forme tout à fait inexplicable, si l'on n'admet que les Grecs connurent ce peuple par l'intermédiaire des Roumains de la Macédoine qui devaient, conformément à leur langue, appeler les Serbes *Sirblii*, pluriel de *Sirblu* (en d.-r. Sir*bul)*. Or les Daco-Roumains possédaient déjà à cette époque la forme *ul* pour l'article postposé. Voir Bui*ul*, fils de Stoie, dans le document de 1231 [1].

Si la formation de la langue roumaine n'était pas encore arrêtée lorsque ceux-ci occupèrent la Dacie, elle s'accomplit après l'établissement de ce peuple au nord du Danube. Or, on sait que les Carpathes opposèrent une barrière presque infranchissable aux peuples qui habitaient sur leurs deux versants. Voilà la cause première de la division politique du peuple roumain. La partie de ce peuple qui avait occupé la Transylvanie entra bientôt dans la sphère d'extension naturelle du peuple hongrois qui avait occupé la plaine de la Théïss et de là pouvait facilement pénétrer en Transylvanie par les vallées largement ouvertes du Samèche et du Mourèche. Le rameau oriental de la branche roumaine, qui occupe une partie de la grande plaine orientale de l'Europe où s'étendit bientôt la puissance des Russes, vit bientôt ses destinées déterminées par ce peuple. Mais les Carpathes n'ont pas élevé seulement entre les Roumains une barrière politique ; ils s'opposèrent même au contact physique des populations qu'ils séparaient. Les Roumains de la Moldavie et de la Valachie vécurent totalement isolés de leurs frères transcarpathins ; toute leur histoire le prouve surabondamment. Ainsi tandis que les faits caractéristiques de l'histoire des principautés danubiennes sont presque les mêmes dans les deux pays, ceux qui concernent l'histoire des Roumains de la Transylvanie en diffèrent totalement, tout comme si ceux-ci eussent été éloignés par des centaines de lieues. Il est prouvé par les documents et les historiens que, dès le XIIe siècle, on trouve mentionnés des Roumains d'une part en Moldavie, de l'autre dans la petite Valachie. Peu de temps après, nous les voyons descendre du Maramurèche en Moldavie. Or la distance entre ce dernier pays et la

1. Voir plus haut, p. 101.

petite Valachie est énorme. *Si la langue des Roumains était encore en état de formation lorsque les Roumains passèrent le Danube et vinrent s'établir au nord de ce fleuve, elle aurait dû donner naissance, dans la Dacie même, à des dialectes différents*, vu l'énorme distance et les difficultés de communication qui séparent ses provinces. La langue roumaine arrivant à son temps d'arrêt seulement *après que les Roumains eurent occupé les pays situés des deux côtés des Carpathes*, elle aurait dû continuer à se développer, et d'une manière nécessairement distincte, dans des régions séparées naturellement. Or, cela n'a pas lieu. Les Roumains du nord du Danube parlent tous la même langue, formant une unité ethnique parfaitement homogène.

La théorie rœslérienne ne saurait échapper à ce dilemme : ou bien la langue roumaine était en état de formation lorsque les Roumains passèrent le Danube, et alors il devrait exister des dialectes aussi parmi les Roumains de la Dacie trajane; ou bien leur langue était déjà formée, et alors la différence qui existe entre la langue des Daco et des Macédo-Roumains demeure inexplicable.

Passons maintenant aux éléments étrangers que contient la langue roumaine du nord du Danube et dont la présence ne saurait être expliquée — à ce que l'on prétend — que par la formation sud-danubienne de la nationalité roumaine.

La langue des Roumains de la Dacie contient quelques mots d'origine grecque et notamment anciens [1] dont l'introduction dans son organisme paraît devoir rester une énigme indéchiffrable pour ceux qui, comme nous, admettent que ce peuple n'a jamais quitté la Dacie. Ils s'expliqueraient, au contraire, très facilement dans l'hypothèse de la formation du peuple roumain dans le voisinage de la nationalité grecque. Nous citerons parmi ces mots : *mic* = μικρὸς (petit), *argat* = ἐργάτης (valet), *camâtâ* = κάμματος (usure), *martur* = μάρτυρος (témoin), *acum* = ἀκμὴν (maintenant), *pârâu* = πορὸς (ruisseau), *papurâ* = πάπηρος (jonc), *tufâ* = τύφη (fumée, vapeur; au figuré, dans l'expression *tufâ in pungâ* = qui a la bourse vide, gueux) [2], *cimbru* = θύμβρος (thym),

1. Les éléments grecs modernes ont été introduits dans la langue roumaine à l'époque de la domination des Grecs Fanariotes (1711-1821).

2. Il faut distinguer le mot dans cette acception, qui dérive évidemment du grec, d'un autre identique *tufa* = touffe d'herbe, broussailles, du latin *tufa*.

etc., etc. Pourtant l'explication de ce fait n'est nullement difficile. On sait qu'une partie des colonies transplantées par les Romains dans la Dacie étaient originaires de l'Asie-Mineure, c'est-à-dire de pays où l'on parlait le grec, et les colons arrivés de ces provinces devaient parler aussi cette langue, ce que nous sommes tenus d'admettre au moins pour la génération qui fut transplantée dans la Dacie. Elle disparut dans l'élément romain, mais non sans laisser des traces de son existence dans les quelques mots d'origine grecque qui se trouvent en roumain.

Ainsi, quoique la langue universellement adoptée pour les inscriptions soit le latin, on en trouve plusieurs rédigées en langue grecque [1]. Une cohorte auxiliaire de Grecs de la Commagène, province située en Asie, près de l'Euphrate, était établie en Dacie [2], et l'on sait que ces cohortes étaient composées d'étrangers expatriés précisément dans le but de détruire leur nationalité.

Ces colonies grecques envoyées en Dacie avaient leurs dieux, leurs temples, leurs prêtres et leurs associations particulières. Ainsi nous rencontrons le *Jupiter Tavianus* adoré par le *collegium Galatorum* à Zeugma; ailleurs les *Galatae consistentes,* le *collegium Asianorum* sous un *spirarcha,* le *collegium utriculariorum Adrastae.* Il en est de même du culte de *Jupiter Heliopolitanus* et *Erusenus,* de Ζεὺς Σαρδένδηνος, du *Deus Azizus* nommé encore *puer bonus posphorus,* de l'Esculape de Pergame, du Jupiter de Doliche, dieu des Commagènes, etc.

Les cultes d'*Isis* et de *Mithra,* quoique répandus dans tout l'empire romain, portent en Dacie un caractère grec tout particulier. Ainsi Isis porte l'épithète grec de *Myrionyma* et Mithra ou le soleil celui d'*Hierobulos* qui n'est autre que le dieu Ἱαρίβουλος de Palmyre.

Les prêtres qui desservaient ces divinités portent souvent des noms d'une couleur grecque indubitable; par exemple, pour Jupiter Dolichenus, nous trouvons l'inscription suivante qui mentionne des prêtres de nom évidemment grec :

Jovi optimo maximo Dolicheno et Deo Commagenorum Aurelius Marinus et Addebar Semei et Oceanus Socratis sacerdotes, votum libentes posuerunt [3].

1. Akner und Müller, *Rœmische Inschriften in Dakien,* Nr. 79, 192, 362, 541, 608, 666, 699, 850, 875, 877, 918. Comp. Hirschfeld, *Epigraphische Nachlese,* p. 30.

2. *Ibid.,* Nr. 50, 215, 229, 249, 253, 507, 869, 896. On rencontre encore des *milites Palmureni,* 675, et plusieurs cohortes d'Ituréens, que l'on considère sans raison comme des Juifs. C'étaient des Syriens. Voir Akner, Nr. 50, 208, 865, 867.

3. *Ibid.,* Nr. 558. Pour toute cette question, voir Goos, *Untersuchungen ueber die*

En outre, les inscriptions ne manquent pas de citer expressément des individus originaires d'Asie. Ainsi un civis *Bithinum,* une Isidora *domo Asiae* [1].

Tout cela indique que les Asiatiques étaient assez nombreux dans la Dacie, qu'ils y avaient gardé, au moins dans les premiers temps, la conscience de leur individualité distincte du reste de la société amenée dans la Dacie, par conséquent leur caractère particulier, grec.

Il serait tout à fait extraordinaire si, en face d'un pareil fait, on ne trouvait pas de mots grecs dans le langage des Roumains d'aujourd'hui [2]. Il n'est donc nullement besoin de recourir à la théorie de l'immigration transdanubienne pour expliquer les grécismes de leur idiome.

M. Hunfalvy donne surtout une grande importance au mot *biserică* = église, qu'il dérive du grec βασιλική ; il fait observer que, « dans toutes les langues slaves, l'église s'appelle *cirkve,* tandis que, dans les langues romaniques, son nom dérive partout du latin *ecclesia*. Si la langue roumaine avait pris naissance au nord du Danube, dans la Transylvanie ou dans la Roumanie actuelle, il faudrait que le nom de l'église fût, en supposant la continuité des Roumains dans la Dacie, *ecclesia* ou bien, à cause du voisinage des Slaves, *cirkve*. Le mot *bisirica* indique donc une origine méridionale, un voisinage de la nation grecque » [3].

D'abord, nous ferons remarquer que le mot roumain *biserică* ne dérive pas du prototype grec βασιλική, mais bien de son dérivé latin *basilica,* comme le mot français *église* tire son origine de la forme dérivée *ecclesia* et non de la forme grecque primitive ἐκκλησία. En effet, le mot roumain possède le *b* initial latin et non le β (vita) grec. Il en est de même de *botez* = baptême, qui vient du latin *baptisare* et non du

Innerverhæltnisse des traj. Dakiens, dans l'*Archiv für Sieb. Land.* 1874, pp. 108 et suiv. Comp. les inscriptions suivantes, dans Akner et Müller, qui contiennent des noms grecs : Nr. 124, Sozimos et Agathanghelus ; 78, Caius Spedius Hermias, prêtre d'Esculape de Pergame; 134, Lisinia Callityche; 135, Julia Afrodisia; 73, Severus Charisias. La Tab. cer. IV (Akner, Nr. 626) mentionne le « puerum Apalaustum natione græcum ».

1. *C. I. L.*, III, 1222, 1324.

2. On sait que la langue provençale contient un nombre assez considérable de mots d'origine grecque introduits par la seule colonie de Marseille, par exemple : Pelagre = πέλαγος, Fantaizar = φαρτάζω, marvir = μάρπτω, dipnar = δειπνέω (dîner), tapinar = ταπεινὸς, etc.

3. *Ansprüche,* p. 211.

grec βαπτίζω, car le β initial grec s'est partout conservé en roumain comme *v* dans les mots qui dérivent réellement du grec : ainsi *vâpsea* = couleur, de βάπτω; *Vasilicale* = βασιλικὰ; *varvar* βάρβαρος, etc. Ce mot, qui ne serait pas, d'après ce que nous avons vu, extraordinaire chez les Roumains du nord du Danube, même s'il dérivait du grec, a donc été introduit par les colons romains qui l'avaient déjà emprunté aux Grecs avant leur arrivée dans la Dacie. Mais ce qui prouve d'une manière irréfutable que ce mot n'a certainement pas été emprunté par les Roumains aux Grecs, c'est qu'il existe sous la même forme chez les Ladins de l'Engadine, *Baseilgia,* lesquels, pour sûr, n'ont jamais été en contact avec les descendants de Thémistocle. Voilà à quoi se réduisent les puissants arguments de M. Hunfalvy !

Mais, à propos de *biserică,* n'oublions pas de rappeler une objection — et celle-là bien plus extraordinaire — de M. Tomaschek, le disciple nouvellement acquis à la théorie de Rœsler et qui fait preuve, comme tous les néophytes, d'un enthousiasme tout à fait juvénile pour la théorie dont auparavant il avait — malheureusement — méconnu la vérité. Dans son ouvrage le plus récent sur la question des Roumains, il s'exprime à ce propos de la manière suivante :

« Il est de toute impossibilé de soutenir une continuité des demeures des Valaques dans la région carpathine à partir de la période romaine. *La langue représente, dans la plus grande partie de son élément romain, non le caractère du* sermo latinus *de la première époque impériale, mais bien un développement de beaucoup postérieur, l'état du* sermo rusticus *entre les années* 400 *et* 600 *après J.-C.* » M. Tomaschek cite à l'appui de ses paroles les mots chrétiens d'origine latine qui se trouvent en Roumain et que nous avons nous-même reproduits plus haut pour prouver que les Roumains avaient reçu les premières notions du christianisme dès le temps de la domination romaine. Ainsi il cite les mots *lege, dumnezeu, sânt, a se inchina, a blâstema, pacat, botez, pâgîn, cruce, ajun, pareasime* (quadragesima) [1], etc., etc. Puis il ajoute : « Très important pour la question valaque et l'une des preuves les plus concluantes pour la position et l'origine de ce peuple est aussi le mot qui sert à désigner l'église, *biserică,* en macédo-roumain *besiarica,* en istriote *baseriche.* Nous serions bien obligé, si les défenseurs de la continuité des Roumains dans la Dacie trajane savaient nous dire comment ce mot aurait pu se développer et se maintenir avec le sens qu'il possède dans la région des Carpathes, à moins qu'ils ne veuil-

1. Voir plus haut, p. 62.

lent mettre en danse les combinaisons les plus impossibles [1] ». Pourtant ce même auteur reconnaît que « ce même mot de *basilica* s'est conservé dans le sens d'église dans le dialecte des Grisons sous la forme *baselgia, baseilgia* ». Nous ne saurions comprendre à notre tour et nous saurions gré à M.. Tomaschek de nous expliquer pourquoi l'origine du mot chez les Roumains devrait nécessiter une « danse de combinaisons impossibles », tandis que sa présence chez les Grisons se comprendrait de soi-même. Et puis qu'est-ce que le *sermo rusticus* de M. Tomaschek, parlé par les Latins de la péninsule des Balkans, et dont l'élément romanique de la langue roumaine porterait le caractère! Il nous semble bien que, pour en retrouver une seule phrase, le *Hexentanz* le plus furieux n'y aboutirait guère. En a-t-on jamais entendu parler, si ce n'est par les deux mots de « torna fratre » conservés par Théophylacte et Théophanes [2]? Le texte le plus ancien de langue romane conservé jusqu'à nos jours est le serment de Charles le Chauve de l'année 842, et cela pour l'Occident qui possède une tradition littéraire si puissante. Et M. Tomaschek prétend reconnaître dans l'élément latin de la langue roumaine le caractère du dialecte romanique *oriental* du ve siècle! Avouons qu'une pareille prétention est tout bonnement absurde et que la question roumaine seule, où l'intérêt de la vérité n'est pas l'unique mobile des recherches prétendues savantes, pouvait donner lieu à de pareilles hallucinations.

Un autre élément dont la présence soulèverait des difficultés à la théorie de la continuité des Roumains dans la Dacie est l'élément dit *albanais*. Il est incontestable que la langue des Roumains du nord du Danube contient quelques mots qui se rapprochent de l'Albanais et qui paraissent en être dérivés. Le dictionnaire de M. Cihac en énumère une quarantaine dont la plupart pourtant sont contestables. Le peuple albanais étant complètement séparé géographiquement du peuple daco-roumain, on ne saurait expliquer autrement la présence de l'albanais dans la langue roumaine que par la formation sud-danubienne de ce peuple. Examinons cette objection qui paraît très sérieuse au premier abord.

Nous ferons observer en premier lieu que l'élément dit albanais de la langue roumaine n'existe point seulement dans son vocabulaire, lequel, au contraire, paraît en avoir été peu affecté, mais

1. Tomaschek, *Zur Kunde der Haemushalbinsel*, Wien, 1882, p. 54 : « Wenn sie nicht einen Hexentanz der abenteuerlichsten Combinationen aufführen wollen ».
2. Voir plus haut, p. 40.

bien encore dans les formes générales de la langue, telles que la formation du futur par le verbe auxiliaire *vouloir :* voiu avea = je veux avoir, j'aurai ; vei avea = tu veux avoir, tu auras ; va avea = il veut avoir, il aura, formation analogue à celle de l'albanais qui forme le futur de la même manière par l'auxiliaire *do* = vouloir : do kem, do kes, do ket = j'aurai, tu auras, il aura. Il en est de même de l'article qui se place, en Roumain et en Albanais, à la fin et s'attache au substantif, pendant que, dans les langues néo-latines occidentales, il forme un mot séparé qui précède le substantif : omu*l*, feme*a*, cî-nele = *l'*homme, *la* femme, *le* chien. En albanais nous avons : kjen*i* = *le* chien, kjen*te* = *les* chiens. Une troisième particularité commune aux langues roumaine et albanaise est le mode de formation des noms de nombre entre dix et vingt par l'intercalation de la préposition *spre* = *vers* entre les unités et les dizaines.

ROUMAIN	ALBANAIS	
Un spre zece	Vje mbe djete	un vers dix = onze.
Doi spre zece	Du mbe djete	deux vers dix = douze.
Trei spre zece	Tre mbe djete	trois vers dix = treize.

Il est évident que si le voisinage de deux peuples peut expliquer les emprunts mutuels qu'ils peuvent se faire dans leur vocabulaire, cette circonstance ne saurait suffire s'il s'agit de comprendre les influences exercées par une langue sur la constitution même de l'autre, sur la modification des flexions, des règles de la grammaire ou de la syntaxe. L'influence est, dans ce dernier cas, bien autrement profonde ; elle s'est attaquée à l'essence même de la langue et n'affecte plus seulement sa partie la moins importante, son répertoire de vocables. Or c'est précisément le cas avec l'Albanais. Pour expliquer une pareille influence, le voisinage de deux peuples n'est pas suffisant ; il faut qu'il y ait eu mélange, absorption d'une race par une autre.

M. Hunfalvy lui-même, quoiqu'il ne semble pas se rendre bien compte de la profonde différence de ces deux genres d'influence, admet la théorie de M. Tomaschek, lequel, pour expliquer précisément la présence de ces éléments albanais, *constitutifs de la langue roumaine,* les attribue au *mélange* de la race latine des conquérants romains avec le peuple thrace des Besses qui habitait, à l'origine, la région des Balkans. M. Hunfalvy qui admet comme nous l'avons dit la théorie de M. Tomaschek observe avec justesse : « *Quand un peuple se mêle à un autre,* comme les Thraces (et notamment les Besses) avec les colons romains et les vétérans, et perd sa langue, il fait passer dans son nouvel idiome quelques particularités, quelques mots et *quelques for-*

mes grammaticales de l'ancien » [1]. N'est-il pas étonnant de trouver à côté d'une pensée si nette et si vraie (laquelle pourtant n'est qu'empruntée) cette autre qui la contredit du tout au tout : « ces analogies des formes grammaticales doivent fortifier la supposition que l'*origine commune* de la langue roumaine doit être cherchée dans le sud, *à proximité* de l'Albanais » [2]. L'origine commune de la langue roumaine? avec quoi? M. Hunfalvy semble penser à une origine commune du Roumain et de l'Albanais ; il dit, en outre, expressément que cette origine doit être cherchée dans la proximité des Albanais. La proximité pourtant est tout autre chose que la communauté d'origine. D'après M. Hunfalvy, la langue roumaine aurait une origine commune avec l'albanais, se serait développée dans son voisinage et, en même temps, dériverait des Besses romanisés. Quelle logique !

Le voisinage des Albanais ne saurait donc expliquer l'élément *thrace* (voilà son vrai nom) de la langue roumaine. Les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie se voient forcés eux-mêmes de recourir à une autre explication. Ils admettent que cet élément est dû à un peuple d'*origine thrace*, comme les Albanais actuels, qui, absorbé par la toute-puissante influence de la romanisation, « fit passer dans sa nouvelle langue quelques particularités propres à l'ancienne ». S'il en est ainsi, pourquoi n'admettrions-nous pas que cet élément *thrace* de la langue daco-roumaine provient *du peuple gète ou dace,* que les Romains romanisèrent dans la Dacie trajane? Car il est aujourd'hui universellement reconnu que les Gètes et les Daces étaient de race thrace, tout comme les anciens Besses ou les Albanais d'aujourd'hui. Si l'on admet cette supposition si naturelle, l'élément prétendu albanais de la langue roumaine est complètement expliqué et sans qu'on ait besoin de recourir à l'hypothèse de la formation sud-danubienne de la langue et de la nationalité roumaines.

Quelques considérations philologiques que nous empruntons à M. Hasdeu [3] confirment cette manière de voir.

La langue albanaise possède aussi des éléments latins, quoiqu'ils soient bien moins nombreux que ceux qui se trouvent dans le Roumain; mais ces éléments sont, pour la plupart, autres que ceux du Roumain, par exemple :

1. *Ansprüche*, p. 213.
2. *Id.*, p. 212 : « So muss dies die Vermuthung bestærken, dass der *gemeinschaftliche* Ursprung der rumænischen Sprache im Süden *in der Nœhe* des Albanisischen gesucht werden müsse ».
3. *Istoria critică*, pp. 303 et suiv.

Albanais	*Latin*	*Roumain*	
tra,	trabs,	grindâ (slavon),	poutre.
mic,	amicus,	prieten (id.),	ami.
kembe,	gamba,	glesnâ (id.),	cheville, jarret.
giind,	gens,	neam (maghyare),	gent, famille.
fer,	infernum,	iad (slavon),	enfer.

D'autres fois le même objet est désigné dans les deux langues par des termes d'origine latine, mais différents :

Albanais	*Latin*	*Roumain*	*Latin*	
grie.	grex,	turmà,	turma,	troupeau.
liume,	flumen,	riu,	rivus,	fleuve, rivière.
fat,	fatum,	soarta,	sors,	sort.

Ceci ne fait que confirmer l'observation relevée plus haut (p. 172) que l'albanais, ainsi que le macédo-roumain, puisa son latin à une source différente de celle où le daco-roumain prit le sien.

Il existe quelques mots roumains apparentés à l'albanais, qui prouvent précisément et d'une manière indubitable, que l'élément dit albanais de la langue roumaine n'a pu être pris chez ce peuple, mais qu'il appartenait à un autre de la même race, ce qui explique suffisamment l'analogie que l'on retrouve entre des termes roumains et ceux de la langue albanaise.

Ainsi le mot *barzâ* [1] signifie en Roumain *cigogne* et notamment la variété toute blanche de cette famille d'oiseaux. Ce mot ne trouve son étymologie que dans l'albanais *bard,* qui signifie *blanc.* Pourtant les Albanais ne nomment pas la cigogne avec un nom dérivé de *bard,* mais bien avec un autre tout différent, *lelek.* Il est évident que les Roumains durent emprunter le terme de *barzâ* à une autre langue d'origine identique à celle de l'Albanais, dans laquelle se trouvaient et l'adjectif *bard* = blanc et le substantif *barzâ* = *cigogne,* dont ils ne prirent que ce dernier; car ils ne pouvaient emprunter aux Albanais une signification dérivée que ceux-ci ne possédaient pas eux-mêmes;

1. A. de Cihac, qui a un faible pour les étymologies slavones, dérive le mot *barzâ* du slave. Il dit (*Dictionnaire, El. étrangers*, p. 10) : « Cfr. *pol.* bag, *cigogne noire,* bocian, *russ.* buzan, *cech.* bocan, *sorabe* baczen, *bosn.* = *cigogne; ptr.* bocjan, *héron,* buziko, buseli, buzeku = cigogne ». Cette dérivation est faite, à ce qu'il paraît, à l'aide d'une seule lettre, le *b* initial! Mais ne dérive-t-il pas aussi le nom des rivières de la Transylvanie comme l'Olte (*lat.* Aluta), Tisa (*lat.* Tisia) du Magyare? (voir *Eléments étrangers,* pp. 518 et 533). Il oublie seulement d'expliquer comment les Magyares ont pu recevoir ces noms des anciens pour les transmettre aux Roumains.

si c'étaient les Roumains qui ont donné naissance à cette signification dérivée *barzâ* = cigogne, ils devraient, *a fortiori*, posséder dans leur langue le mot primitif *bard* = blanc; mais il ne s'y trouve pas et il est remplacé par le mot *alb* (= latin : *albus*). Les Albanais possèdent le mot originaire *bard* = blanc, et non son dérivé *barzâ* = cigogne. Les Roumains, au contraire, possèdent le dérivé *barzâ* sans posséder le primitif. Il nous semble évident que cet emprunt différent du même terme a été fait par les deux langues à une source commune, la langue thrace, qui était parlée au nord comme au sud du Danube. Il en est de même des mots suivants qui ont dans les deux langues roumaine et albanaise des significations différentes quoiqu'ils partent évidemment de la même racine :

Roum.	Mire (fiancé),	*Alb.*	mire (beau),	*Zend.*	mîreh (marié).
—	Codru (forêt),	—	kodre (tumulus),	*Celt.*	kod (forêt).
—	Mal (rivage, hauteur),	—	malli (colline),	*Scr.*	mala (crête d'une montagne).
—	Ciocârlie (alouette),	—	zok (petit oiseau),	*Perse.*	ciakur (perdrix).
—	Sioparlâ (lézard),	—	sapi (lézard),	*Grec.*	σάπρα (lézard).

Ces deux derniers mots sont surtout importants. En effet, quoique le mot roumain *ciocârlie* soit identique à l'albanais *zoc*, il est évident qu'il a dû provenir en roumain d'une langue apparentée à l'albanais, mais qui possédait ce mot sous une forme plus ample, analogue au perse *ciakur* (c+k+r). Le nom du lézard *sioparlâ* qui en Albanais a perdu l'*r*, *sapi*, et l'a conservé en roumain ainsi qu'en grec prouve évidemment la même chose. Le terme qui désigne fiancé en roumain *mire*, ayant une signification bien plus rapprochée du zend que du mot identique albanais, démontre encore que ce mot n'a pu être emprunté par les Roumains à la langue albanaise, mais qu'il dérive d'une langue de la même origine que l'albanais, quoique différente. Rappelons enfin le nom du Danube, en roumain *Dunâre*, que nous avons analysé plus haut (p. 143, note 3).

L'élément prétendu albanais de la langue roumaine n'est donc que l'élément *dace* laissé par les anciens habitants de la Dacie dans l'idiome que les Romains leur imposèrent, et il n'y a nul besoin d'aller chercher au-delà du Danube l'explication de ce phénomène.

Passons aux éléments qui ont pénétré postérieurement dans le roumain et en premier lieu au slavon.

L'élément slavon qui se trouve dans la langue roumaine est celui

des Slavons du sud ou Slovènes et non de ceux du nord ou Ruthènes. Rœsler, pour pouvoir mettre ce fait d'accord avec sa théorie, soutient que les Slovènes n'ont jamais habité sur la rive nord du Danube et que ces régions ont été inondées au temps de l'invasion par la famille slavonne des Ruthènes. « La langue valaque a pu recevoir son élément slave tout aussi bien au nord qu'au sud du Danube. Mais les idiomes slaves qui résonnaient derrière la Theïss au nord et au sud étaient essentiellement différents; au nord habitaient les Ruthènes (Russes) qui appartenaient à la grande famille des Slaves septentrionaux, au sud s'étendaient les Slaves bulgares, appartenant avec les Serbes au rameau de la langue slovène. Si le valaque a pris son élément slave dans le pays du nord, il devra porter les signes caractéristiques du dialecte septentrional; si, au contraire, il se l'est approprié au sud, il devra s'approcher de ceux du dialecte méridional. Or le slave dans le roumain apparaît comme slovène au lieu d'être ruthène, ainsi que l'exigerait la prétendue continuité des Roumains dans la Dacie » [1].

Nous l'avons déjà constaté plusieurs fois dans le cours de cette étude : Rœsler ne s'inquiète guère de ce que disent les textes lorsqu'il a intérêt à prouver quelque chose. Mais, cette fois, il se met dans une contradiction si flagrante avec les assertions les plus formelles des auteurs byzantins que la plus insigne mauvaise foi pouvait seule le pousser à soutenir une pareille thèse, à l'encontre des témoignages les plus précis.

Les auteurs byzantins rapportent que les Slaves commencèrent à envahir l'empire byzantin au temps de la domination des Avares en Pannonie. Ainsi Ménandre nous dit qu'en l'année 581, la quatrième du règne de Tibère, la Grèce fut ravagée par les Slovènes; pour cette raison, les Romains (Byzantins) prièrent les Avares de dévaster les pays des Slovènes pour forcer ceux-ci à abandonner l'empire romain. Le duc des Avares passe avec 60,000 cavaliers de la Pannonie dans l'Illyrie et de là il se dirige vers la Scythie, puis, repassant de nouveau le Danube, il dévaste de long en large les habitations des Slovènes [2]. Ce peuple habitait donc en ce temps au nord du Danube, dans la Valachie actuelle. Cette indication est confirmée par d'autres passages contenus dans les historiens byzantins. Ainsi Théophylacte rapporte que le général Priscus empêcha les Slovènes de franchir le

1. *Rom. Stud.*, p. 127.
2. Menander, édit. de Bonn, p. 404; voir plus haut, p. 79.

Danube [1]. Procope mentionne même l'existence des Slovènes sur la rive gauche du Danube en 533. Il rapporte que le général Chilbudius, passant le Danube avec beaucoup de Romains, engagea la lutte avec les Slovènes qu'il battit complètement [2]. Le même auteur caractérise le peuple des Slovènes de la manière suivante : « Les Slovènes n'obéissent pas à un chef et ont des institutions démocratiques. Ils reconnaissent un Dieu père de la foudre et lui sacrifient des bœufs et autres victimes; ils reconnaissent le destin, mais ne lui attribuent aucune puissance sur les mortels... Ils adorent aussi les fleuves et les nymphes et leur font des sacrifices d'où ils tirent des présages. Ils ont pour habitations des chaumières pauvres et changent de demeure de temps en temps. A la guerre, ils vont d'ordinaire à pied, portant des boucliers et des lances... Leur langue est très barbare. Tous sont grands, robustes, *n'ont pas la peau très blanche, ni les cheveux jaunes, mais ceux-ci ne sont pas non plus noirs; ils ont, au contraire, une teinte roussâtre*... Leur esprit n'est ni méchant, ni trompeur, et, comme ils sont très simples, ils ont bien des mœurs hunniques. *Ils occupent la plus grande partie de l'autre rive du Danube* » [3]. Ce passage indique de la manière la plus claire qu'il est question, en effet, des Slovènes qui s'établirent plus tard dans la péninsule des Balkans; on le voit surtout au portrait de ce peuple dont les cheveux ne seraient pas jaunes (comme ceux des Russes), mais bien roussâtres, et ces peuples sont placés par Procope au nord du Danube. Le même historien répète cette indication une foule de fois, et il ne fallait que l'ouvrir pour la rencontrer presque à chaque page. Ainsi il dit ailleurs que les Huns (Avares), les Slovènes et les Antes habitaient non loin de la rive du Danube, de l'autre côté de ce fleuve [4]. En 551, il rapporte que les bandes des Slovènes, passant le Danube, dévastèrent l'empire romain, s'avançant jusqu'à Naïssos [5]. Le célèbre slaviste Schafarik, après avoir rapporté ces différents passages et bien d'autres encore, en tire la conclusion suivante : « Il a été question jusqu'ici de ceux d'entre

1. Théophylacte, édit. de Bonn, p. 251 : « ἦρος δὲ ἀρχομένου ὁ στρατηγὸς ὑπὸ τοῦ Βασιλέως παρὰ τὸν Ἴστρον ἐπέμπετο, ὅπως τὰ τῶν Σκλαβηνῶν γένη διανήξασθαι τὸν ποταμόν ».

2. Procope, édit. de Bonn, II, p. 331.

3. Procope, II, p. 336 : « τὸ γὰρ πλεῖστον τῆς ἑτέρας τοῦ Ἴστρου ὄχθης αὐτοὶ νέμονται ».

4. Procope, II, p. 125 : « καὶ αὐτῶν οἱ πλεῖστοι Οὖννοί τε ἦσαν καὶ Σκλαβηνοὶ καὶ Ἄνται οἳ ὑπὲρ ποταμὸν Ἴστρον οὐ μακρὰν τῆς ἐκείνῃ ὄχθης ἵδρυνται ».

5. Procope, II, p. 449.

les Slaves qui habitaient la rive gauche du Danube dans l'ancienne Dacie, c'est-à-dire la Moldavie, la Valachie, la Transylvanie et la Hongrie du sud-est, depuis le Pruth jusqu'au confluent de la Save et de la Theïss avec le Danube. Il est hors de doute que ces *Slaves bulgares ou Slovènes,* ont habité une fois les régions occupées aujourd'hui par les Valaques, les Szèkles et les Saxons »[1].

L'assertion de Rœsler est donc d'une fausseté évidente; les Roumains pouvaient parfaitement acquérir l'élément slovène de leur langue dans la Dacie trajane, puisque ce peuple s'y était établi et que c'est d'ici qu'il s'étendit plus tard dans la péninsule balkanique.

Cet élément slovène qui commence à pénétrer dans la nationalité roumaine avec l'établissement des Slovènes au milieu d'eux se renforça plus tard d'une manière puissante par la domination, huit fois séculaire, de l'église bulgare ou slovène chez les Roumains, qui rendit forcément cette langue aussi officielle et seule cultivée (v. ch. IV).

Rœsler ne se contente pourtant pas de dissimuler toutes ces preuves irrécusables du contact des Roumains avec les Slovènes au nord du Danube; il veut encore prouver avec plus de force que le peuple roumain n'aurait pu acquérir l'élément slavon de sa langue qu'au sein des Bulgares.

Les Bulgares étaient, à l'origine, un peuple de race finnoise, parent des Magyares et des Turcs. Chose assez extraordinaire, Rœsler s'efforce de prouver que le Roumain a gardé dans son vocabulaire des restes de la langue ancienne des Bulgares[2], et comme de cette dernière il ne subsiste aucun monument, Rœsler a recours aux dialectes finnois et samoyèdes de l'Oural pour prouver que les Roumains possèdent dans leur langue ce qu'il désire tant y trouver, des vestiges de leur établissement au sud du Danube.

Reproduisons quelques-unes de ses étymologies :

Le refrain d'une chanson populaire roumaine : *insirâ-te mârgârite,*

1. Schafarik. *Slavische Alterthümer,* II, p. 159. Voir tout le chapitre : *Ueber die Bulgarischen Slaven,* pp. 152 et suiv.

2. Rœsler veut découvrir le caractère de l'ancienne langue bulgare et, au lieu de chercher des restes de cette langue dans la langue bulgare actuelle, il s'efforce de les découvrir dans le Roumain. Il dit, p. 253 : « Vielleicht hat die Sprache der heutigen Bulgaren noch Wœrter in sich, die uns auf die Spur brœchten was die alten nicht-slavischen Bulgaren für ein Volk gewesen. Ich muss es andern überlassen, das Bulgarische darauf hin zu prüfen... ich will mich auf eine kleine linguistische Streife in Romœnischen beschrœnken ». Méthode bien extraordinaire. Les restes de l'ancien Bulgare sont douteux dans la langue même qui en dérive directement, et on veut les trouver en Roumain !

est tout ce qu'il y a de plus latin, le verbe *insira* n'étant que le latin *insero* et *te* le pronom *tu;* mais Rœsler tire ce mot du nom d'une divinité samoyède *Sirtje!* [1] Il en est de même du roumain *noean* = abîme qu'il dérive du tagwy-samoyède *noane* = plongeon, probablement parce que les plongeons plongent dans les abîmes! Le roumain *calic* = pauvre, qui n'est autre que le slave *kalika* = pèlerin, pauvre, estropié, dériverait d'après lui du tagwy *kaaliku* dont il ne donne pas même la signification; *deal* = montagne, qui n'est que le slavon *deal* = montagne, serait le jurak-samoyède *teal* = montagne; *lapatâ* = pelle, en vsl. *lopata* = omoplate, russe *lopata* = pelle, omoplate viendrait de l'ostiak-samoyède *lap, laba* = aviron; *toropi* = battre, vsl. *trupiti* = battre, aurait son origine dans le jurak-samoyède *tyrieu* = battre, etc., etc. Rœsler affirme que tous ces mots sont des énigmes étymologiques [2], résolues pour la première fois à l'aide des dialectes ouraliens, tandis que leur origine était facile à trouver dans les éléments constitutifs du Roumain : le Latin et le Slave.

L'étymologie la plus monstrueuse est celle de *curcubeu* = arc-en-ciel. La dérivation la plus naturelle et même la seule possible de ce mot est du latin *concurvus*. Rœsler pense que cette étymologie serait impossible [3] et il propose la suivante :

Les Samoyèdes nomment l'arc-en-ciel *num-banu* dans lequel *num* signifierait le ciel, par suite la divinité. Comme l'ours est adoré par ce peuple, ils le confondent assez souvent avec la divinité, de sorte que *num* « pourrait tout aussi bien » servir à désigner cet animal. Comme l'ours est cher aux Samoyèdes, ils lui donnent toute sorte de noms caressants, tels que « le vieux » = en finnois *ukko, aka, aga,* d'où le nom de l'arc-en-ciel chez les Finnois *ukon kaari.* Lorsque les Samoyèdes appellent l'arc-en-ciel *num-banu,* ce mot ne signifie pas autre chose que : le manteau de l'ours, ou mieux encore : le bord du manteau de l'ours, car *pan, ban,* signifie dans cette langue bord d'un manteau. Toutes les tribus samoyèdes ont pour l'ours un autre appellatif; c'est *kuerg* dans le dialecte karamsim; chez les Samoyèdes du cours moyen de l'Obi *kuerge, kuorga.* « On peut donc admettre » que chez ces tribus

1. *Rom. Stud.*, p. 259 : « Aufgefallen ist mir noch die Sirte-Margarite in einem Volkslied das Murray erzæhlt, und ich finde dass sie durchaus den Vorstellungen von der Sirtje bei den Samoieden entspricht ». Comme on voit, Rœsler n'entendait pas un mot du roumain; et pourtant il entreprend d'expliquer cette langue.

2. P. 257 : « Zu dem unerklærten calic »; « Romæn. toropi hat noch keine Etymologie gefunden ».

3. *Rom. Stud.*, p. 256.

il a dû exister à côté de la forme *num-banu* une autre *korga-kuerga-banu* qui serait le prototype de *curcubeu!!* [1] Citons enfin une dernière étymologie qui couronne l'œuvre de Rœsler : c'est celle de *pisâ* = chat qu'il tire du jurak-samoyède *pisea* = souris!!! [2]

Mais laissons ces fantaisies philologiques; nous ne les avons rappelées que pour interrompre un moment, par une page plus amusante, l'aridité de nos recherches.

Il nous paraît évident que si les Roumains avaient vécu au milieu des Bulgares pendant si longtemps, on devrait trouver dans la langue actuelle de ce dernier peuple quelques mots d'origine roumaine. Voilà ce qui précisément n'a pas lieu. M. Pic dit à ce sujet : « Il est, dans tous les cas, extraordinaire que le contact des Slaves avec des éléments étrangers dans la péninsule des Balkans ne leur ait pas communiqué une influence romane » [3]. Les Roumains du Pinde et de la Macédoine ne pouvaient pas agir davantage sur la langue des Bulgares; le contact entre ces deux peuples était, en effet, assez rare, car ils habitaient, l'un sur la montagne, l'autre dans la plaine. Voilà ce qui explique encore le nombre infiniment moindre d'éléments slaves dans le macédo-roumain, circonstance qui confirme encore le rôle secondaire que nous avons attribué aux Valaques dans l'histoire de l'Etat valacho-bulgare.

Mais, objecte encore Rœsler, si les Roumains ont continué d'habiter la Dacie trajane après l'invasion des Goths, il faudrait nécessairement que leur langue gardât le souvenir de la domination des Goths; la langue roumaine ne présente, au contraire, pas un seul mot d'origine gothique [4].

Lorsqu'ils arrivèrent en Dacie, les Goths étaient un peuple de mœurs nomades; aussi ne s'y établirent-ils jamais définitivement, mais ils la pillèrent, ainsi qu'ils le firent d'ailleurs aussi avec l'empire byzantin. Ammien Marcellin rapporte que déjà en 251, avant l'abandon de la Dacie, ils avaient passé le Danube et avaient dévasté la Moesie, spécialement la ville de Marcianopolis [5]. Avant 270, ils ont déjà passé sept fois le Danube et ils arrivent jusque dans la Grèce, en Asie et en Cappadoce. Dans leur dernière expédition en 268-270, ils partent *des bords*

1. P. 259. Cette explication occupe trois pages entières; nous n'en avons reproduit que la quintessence.
2. *Rom. Stud.*, p. 255.
3. *Abstammung der Rumænen*, p. 53.
4. *Rom. Stud.*, p. 123.
5. Ammien Marcellin, XXXI, 5.

du Dniester pour attaquer l'empire byzantin du côté de la mer, et ils détruisent d'abord la ville de Tomi dans la Dobroudcha[1]. Jusqu'à cette époque, ils n'avaient donc point quitté leurs anciennes demeures, et ce sont leurs *incursions* en Dacie, ce n'est pas leur *établissement* dans cette province qui motiva la retraite des légions. C'est toujours dans ces régions que les trouve l'invasion des Huns arrivée cent ans après, en 375; Ammien Marcellin, qui rapporte les luttes engagées entre les Goths et les nouveaux envahisseurs, ne place pas ces luttes dans la Transylvanie, qu'elles auraient dû avoir pour théâtre dans le cas où la Dacie aurait été occupée d'une manière constante par les Goths, mais bien dans la région du Pruth, dans la plaine moldave, et c'est seulement lorsque le roi Athanarik est battu qu'il se réfugie dans le Caucaland, c'est-à-dire dans les Carpathes; encore s'y arrêtent-ils très peu de temps et ils ne tardent pas à passer le Danube[2]. L'invasion des Goths eut donc pour effet de faire fuir la partie de la population daco-romaine qui n'abandonna pas la Dacie, dans les montagnes où les Goths ne la suivirent point, car les peuples nomades aiment mieux se tenir dans la plaine. Les Goths n'occupèrent ni la Transylvanie, ni la petite Valachie, ni le Banat, pays montagneux que les Goths ont pu dévaster, mais où ils ne se fixèrent jamais; ils ont toujours gardé leurs repaires dans les plaines qui avoisinaient la Dacie du côté de l'Orient, et c'est de là qu'ils dirigèrent toutes leurs expéditions contre l'empire byzantin.

Mais les Goths, chassés de leur pays, la Bessarabie actuelle, passent dans l'empire romain; la plus grande partie de ce peuple s'établit en Espagne. Cependant Jornandès nous dit que de son temps (vers 550) il y avait encore des Goths établis dans la Moesie[3], et un auteur byzantin, Malchus, ajoute que des mariages avaient eu lieu en Albanie entre les Goths et les indigènes[4]. Si donc les Goths ont pu laisser quelque part en Orient des traces de leur passage, ce n'est pas dans la

1. Zozime, I, 42.

2. Am. Marc., XXXI, 4 : « Athanaricus paria pertimescens abscessit, memor Valentem dudum, cum fœderaretur concordia, despexisse, adfirmantem se religione devinctum, ne calcaret solum aliquando Romanum, hacque causatione Principem firmare pacem in medio flumine coegisse ; quam simultatem veritus ut adhuc durantem ad Caucalandensem locum altitudine Silvarum inaccessum et montium, cum suis omnibus declinavit, Sarmatis inde extrusis ».

3. Jornandès, c. 51 : « Erant siquidem et alii Gothi qui dicuntur minores, populus immensus cum pontifice suo Vulfila, qui iis dicitur et litteris instituisse, *hodieque* sunt in Moesia regionem incolentes Europolitanam ».

4. Malchus, *Excerpta de legationibus*, édit. de Bonn, p. 258.

Dacie trajane qu'il faut les chercher, mais bien de l'autre côté du Danube où il s'en trouve encore de nos jours dans la langue bulgare. Ainsi nous reproduirons d'après Schafarik les mots suivants : *vr'tograd* bulgare = jardin, du gothique *aurtigards,* dérivé de *aurts* = herbe ; *userez* = boucle d'oreille, de *ausahriggs,* dérivé de *auso* = oreille; *sabota* = jour, de *sambas,* idem, *buky* de *boka,* etc. Le gothique présente à son tour aussi des slavismes qu'il n'a pu acquérir qu'au sud du Danube où il vint plus tard en contact avec les Slavons : ainsi le gothique *klismo* vient du slavon *klik* = bruit; *plinsjan* de *pliasati* = sauter; *chleb* de *chliab,* etc. [1]

La langue roumaine pourrait plutôt présenter des vestiges de gothique si elle s'était précisément développée au sud du Danube.

Quant aux Gépides, le second peuple de race germanique qui aurait pu laisser des germanismes dans le roumain, ils n'ont pas non plus habité la Dacie; ce peuple descend de ses habitations primitives près de la Vistule, traverse la Dacie trajane et s'établit dans celle d'Aurélien, que les auteurs latins et grecs confondent aisément avec celle de Trajan. Ainsi Jornandès dit que les Gépides occupaient « toute la Dacie » [2]; mais Procope, la source la plus sûre pour l'histoire de ce temps et de ces peuples, dit expressément que les Gépides avaient en leur puissance la ville de *Sirmium* et toute la Dacie, chose qu'il répète à plusieurs reprises [3]. Il est donc évident qu'il s'agit de la Dacie aurélienne.

Cette analyse met donc en pleine lumière pourquoi la langue roumaine ne présente pas de gothismes dans son vocabulaire. C'est que les Goths et les Gépides n'eurent avec les Daco-Romains que des rapports hostiles, et pour qu'une nation puisse influer sur une autre et lui communiquer quelques-uns de ses éléments, il faut qu'elles entrent en relation d'affaires, pratiquent des échanges, s'établissent à côté l'une de l'autre et mènent en général une vie commune.

M. Hunfalvy croit avoir découvert un nouvel argument, tiré de la langue des Roumains, dans les rapports qui existent entre cette langue et celle des Hongrois. « S'il était vrai que les Roumains se sont

1. *Slavische Alterthümer.*
2. Jornandès, XII.
3. Procope, *De Bello Goth.*, III, 33, 34; I, 15; *Hist. arcana,* 18. *De Bello Vandalico,* I, 2.

formés au nord du Danube, dans la Transylvanie et la Valachie, la carte ethnographique de la Hongrie et de la Transylvanie indiquerait, au temps de l'occupation magyare, à partir de la rive occidentale de la Theïss jusqu'à la Marche orientale (aujourd'hui l'Autriche), l'existence d'une population *slovène*, à l'orient de la Theïss et jusqu'à la frontière orientale de la Transylvanie et même au-delà, jusqu'au Sereth et au Pruth, une population *roumaine*. Cette différence ethnographique aurait nécessairement exercé une influence sur la langue magyare... *Cette langue devrait dans son extension orientale contenir tout autant et même plus de mots roumains qu'elle ne contient de slavismes dans son extension vers l'occident*. Que trouvons nous au lieu de cela? Que la langue magyare, aussi loin qu'elle s'étend, conserve le même caractère au point de vue du lexique, qu'elle possède partout les mêmes mots slavons. La langue hongroise démontre donc par là que l'occupation magyare trouva dans toute l'étendue de la Hongrie et de la Transylvanie une seule et même population, d'origine slave, à laquelle elle doit les slavismes dont elle est pleine. La langue hongroise contient, il est vrai, surtout en Transylvanie, quelques mots d'origine roumaine; mais ce sont seulement des mots qui ont rapport à la vie pastorale; pas un seul ne provient d'une sphère plus élevée, politique ou religieuse »[1]. M. Hunfalvy passe ensuite à l'analyse des mots hongrois qui se trouvent dans le roumain.

Nous ferons observer en premier lieu qu'il serait assez extraordinaire que, tandis que le roumain contient des éléments hongrois, cette dernière langue n'ait rien emprunté au roumain, si ce n'est quelques termes relatifs à la vie pastorale. Si cela existait en réalité, il faudrait expliquer l'absence d'éléments roumains dans la langue hongroise autrement que par l'absence d'une population roumaine dans la Transylvanie au temps de l'occupation de ce pays par les Magyares. Les Roumains apparaissent incontestablement en Transylvanie à partir de 1200; il y a donc aujourd'hui au moins sept cents ans qu'ils vivent en commun avec les Hongrois dans ce pays. Pendant cet immense espace de temps, le roumain, d'après M. Hunfalvy, n'a pas été capable d'introduire un seul mot dans la langue des Magyares; il ne faudrait donc pas s'étonner qu'un pareil phénomène se fût produit, quand même les Roumains se seraient trouvés dans le pays à l'époque de la conquête hongroise, qui n'arriva que deux cents ans plus tôt. Si sept cents ans ne suffirent pas à faire subir au magyare une influence roumaine, com-

1. Hunfalvy, *Die Rumænen und ihre Ansprüche*, pp. 223-225.

ment deux cents ans de plus y auraient-ils suffi? Serait-ce donc que le magyare n'est pas susceptible de recevoir des éléments étrangers? Nullement, puisque cette langue regorge de mots slaves. Ou bien faudrait-il admettre la supériorité de l'esprit hongrois? Pas davantage, surtout si l'on considère la langue qui lui sert d'organe : on sait, en effet, que le hongrois est une langue agglutinée et non une langue à flexions. L'absence du roumain dans le hongrois resterait donc, d'après l'état actuel de la science, une énigme.

Heureusement, le mot de cette énigme est facile à trouver. Il est faux, en effet, que le magyare ne contienne pas d'autres éléments roumains que quelques termes servant à la vie pastorale. Une assertion de cette nature n'a plus rien qui doive nous étonner; nous devons seulement regretter de nouveau que la vérité soit supprimée encore une fois et avec tant de hardiesse.

Il existe dans la langue magyare *un grand nombre* de mots d'origine roumaine, ainsi que nous le montre le premier dictionnaire de cette langue qui nous tombe sous la main. En outre, bien des slavismes de la langue magyare y figurent sous la forme que leur a donnée le roumain. Nous allons énumérer quelques termes que le magyare a empruntés aux *éléments latins* de la langue roumaine et qui, par conséquent, ne sauraient laisser aucun doute sur leur origine :

MAGYARE	ROUMAIN	
papuzsa	pàpusa	rouleau, carotte de tabac, signification dérivée de poupée (voir *Dictionnaire d'étymologie* par A. de Cihac. *El. latins*).
szak	sac	sac.
suba	schubà	fourrure, *ital.* giubba.
kolaka	claca	corvée.
mamuc	momle	épouvantail (momerie).
kurta	scurt	court.
dérivés :		
kurtaly		carabine courte.
kurtalyos		carabinier.
kurtan		court (adv.).
kurtany		canon court.
kurtasag		brièveté.
kurtit		écourter.
kurtitas		abréviation.
kurtka		vêtement court.
parlug	perlau	le mot roumain formé de *per* et *lau* (lavare) signifie baquet à lessive ; le mot hongrois veut dire lessive.

puia	puiu	le mot hongrois signifie homme délicat, efféminé, et dérive du roumain puiu = poulet.
puica	puicà	en hongrois dinde; en roumain, poulette.
katrincza	catrintzà	jupe. M. de Cihac fait dériver le mot roumain du hongrois; mais le suffixe *intzà* est essentiellement roumain.
kaponya	capatzinà	tête (caput).
csonka	ciung	tronqué, estropié. M. de Cihac dérive encore le roumain du magyare. Mais, dans ce cas, comment expliquer l'italien *ciongo* = mutilé?
csonkás		élagué.
csonkásag		coupure.
csonkit		raccourcir.
kofa	cofaritzà	revendeuse, poissarde. Le mot *cofà* en roumain seau, baquet, donne naissance à *cofaritzà* par la raison que les revendeuses apportent leurs fruits, leurs œufs, dans des seaux. Le mot *cofa* vient du grec κοῦφα, comparez le latin *cupa*.
pasztor	pâstor	pâtre (pasteur, berger).
masa [1]	moascha	sage-femme.
paszuly	fasolà	haricot (phaseolus).
mascara	mascà	masque.
miora	mioarà	agneau femelle.
olaj	uleiu	huile.
sor	schir	série, rangée.
recse	retzea	réseau (réticelle).
recsés		tressé.
recze	ratzà	canard (de anas, anatis, par le changement de *n* en *r* très commun en roumain [2]).
szeczel	sâcel, sâticel	petit village, de *sat* (thrace)
berbecs	berbece	bélier (vervea).
aratni	ara	le mot hongrois = moisson; le roumain = labourer (aro-are).
alakor	alac	épeautre (alica).
banya	baie	bain, mine (baiae, il bagno).
sereg	schireag	collier (series).
arany	aur	or.
anis	anison	anison.
bot	bâtz	bâton.
berek	berc	parc.
dainolni	a doinà	chanter (thrace).
fustely	fust	petite verge (comp. fustiger).
bordély	bordeiu	demeure souterraine (thrace).
bolt	boltà	voûte (*ital. et port.* volta).

1. L'*s* hongrois se prononce *ch*; quand il est suivi d'un *z*, il prend le son de l'*s* français.

2. V. M. Burla, *Studii filologice*, Jasi 1880.

lacat	lâcat	cadenas, loquet (*it.* lachetto).
csatorna	cetîrnâ	citerne.
lestyan	leustean	une sorte de plante aromatique (levisticum).
szarica	saricâ	sarrau (sarica).
szamar	samar	âne (*ital.* samaro).
kapolna	câplînâ	tombeau (de capella).
riih	rîie (rînie)	gale, rogne (*it.* rogna [1]).
riihes		galeux.
menta	mintâ	menthe.
mesgye	mezuinâ	espace libre entre deux bandes de terre labourée (de medium).
kœmeny	chimin	cumin.
szecska	secicâ	nourriture hachée pour les bestiaux (de secare).
szapony	sâpun	savon.
kad	cadâ	cuve (cadus).
cseresnye	cereschâ	cerise.
eczet	otzet	vinaigre (acetus).
rontani	a rupe	rompre.
kocsi	cocià, carutza	charrette, coche (*ital.* cocchio).
kakas	cucosch	coq.
halom	holm	monticule (culmen, voir plus haut, p. 92).
szombat	sîmbâtâ	samedi [2].

Mais la langue magyare nous découvrira encore une autre particularité à laquelle M. Hunfalvy est loin de s'attendre, c'est que les Hongrois ont emprunté aux Roumains une partie de leur terminologie religieuse, ce qui suppose nécessairement que les Roumains ont dû prendre une part active à la conversion des Magyares au christianisme. On sait, en effet, que ce peuple embrassa d'abord le christianisme oriental. Ainsi Cedrenus rapporte qu'un prince hongrois de la Transylvanie, Gyula, fils de Horra, reçut le baptême à Constantinople en 948 [3]. La fille de Gyula, Sarolta, détermina aussi son mari, le roi de Hongrie Geysa II, à embrasser le christianisme, et c'est seulement son fils Étienne le Saint qui fit passer les Hongrois à l'église catholique. Le peuple magyare avait, à ce qu'il paraît, adopté le christianisme avant la conversion pour ainsi dire officielle de ses chefs et la pré-

1. M. de Cihac classe ce mot parmi les éléments hongrois ; il est cependant bien d'origine latine, comme le montre, en dehors des formes analogues françaises et italiennes, la forme macédo-roumaine ῥῥάντε ; car celle-ci au moins n'a pu être empruntée au magyare. Voir V. M. Burla dans un article inséré dans *Cultura*, Revistâ literarâ, Jasi 1881, n° 1.

2. Le mot hongrois provient sans aucun doute du roumain, ce que l'on reconnaît à l'intercalation de l'*m* qui ne se trouve dans aucune des autres langues d'où le hongrois l'aurait pu emprunter : lat. *sabbatum*, bulg. *sabotu*, pol. cech. *sobota*.

3. Cedrenus, Bonn, II, p. 328.

sence de mots chrétiens d'origine roumaine dans la langue magyare prouve que les premières notions de cette religion leur sont venues par ce canal.

MAGYARE	ROUMAIN	
torony	turn	tour.
pop	popâ	prêtre.
kantor	cantor	chantre.
kereszteny	crestin	chrétien.
kereszt		croix.
keresztelni		baptiser.
keresztseg		baptême. (Tous ces mots dérivent directement du roumain qui possède encore la forme latine *chrestianus* avec l'*e* radical : crestin.)
szent	sînt	saint.
pogany	pagîn	barbare, payen (de paganus).
poganysay		paganisme.
menteni	mîntui [1]	sauver. Ce mot est considéré par MM. de Cihac et Hunfalvy comme dérivé du hongrois ; nous pensons, au contraire, que c'est le hongrois *ment, menteni* qui dérive du roumain *mîntui*, et cela pour les raisons suivantes : en hongrois la racine *ment*, qui existe, a un tout autre sens que celui de protéger. Elle signifie : tout de suite, à l'instant. La seconde signification de la même racine doit donc provenir d'une source étrangère. Ensuite le mot roumain *mîntui* se retrouve dans toutes les langues latines ; il dérive du latin *manu tueri* ou *manu tenere*, et signifie, par conséquent, se défendre, se sauver. C'est toujours de cette forme que dérive le français *maintenir*, l'espagnol *mantenere* et l'italien *mantenere*, d'où le substantif *mantenitore* en roumain *mîntuitor* = sauveur. Ce terme surtout est employé dans les deux langues italienne et roumaine pour désigner la rédemption, le Rédempteur ; il possède, par conséquent, le caractère religieux.

Citons aussi quelques-uns des nombreux mots d'origine slave qui

1. Nous omettons quelques termes que le hongrois a pu emprunter directement au latin, qui fut pendant plusieurs siècles la langue de l'église et de l'état magyare, tels que : *par* (latin : par), *cupa* (cupa), *virgacs* (virga), *sors* (sors), *regula* (regula), *pava* (pavo), *summa* (summa), *guta* (gutta), *rosza* (rosa), *czirkalom* (circulum), *malom* (mola), *templom* (templum), *altar* (altar), *anghyal* (angelus), *puspek* (episcopus), *szekreny* (scrinium). Nous n'avons rapporté que les mots dont l'origine roumaine est évidente.

ont pénétré dans le magyare, sous la forme que leur a imprimée le roumain, ce qui prouve que ces mots ont été empruntés par les Hongrois directement à la langue roumaine et seulement d'une manière indirecte au slavon.

MAGYARE	ROUMAIN	
rezsnyicze	rîschnitzâ	moulin à bras, en slavon zernice, changé dans le mot roumain par une métathèse.
parancs	poroncâ	ordre. On reconnaît que le mot hongrois a été emprunté au roumain par l'introduction de l'*n* qui n'existe pas dans le prototype slavon : poraciti, poracâ.
parasina	prâjinâ	perche. Le mot roumain a été formé d'un radical slavon : pratù = verge, par le suffixe roumain *ină*. Les Magyares ont donc emprunté leur mot au roumain et non au slavon où il n'existe même pas.
parna	perinâ	coussin. En slavon se trouve seulement le mot *pero* = plume, d'où les Ronmains ont formé leur terme par le même suffixe *ină*.
pecset	pecete	cachet en slavon avec l'*a* : *pecati*.
zamos	zâmos	juteux, succulent (du grec ζαμός).
zsumorka	zâmurcâ	mauvais potage ; *urcă* est un suffixe roumain.

Nous pourrions continuer à former de longues listes de mots empruntés à l'élément latin du roumain ou de mots d'origine slave pris par l'intermédiaire du roumain. Mais comme nous n'avons nullement l'intention d'épuiser la partie philologique de la question, les exemples cités jusqu'ici suffiront pour caractériser la méthode suivie par M. Hunfalvy. Maintenant on peut juger s'il a raison d'affirmer que le magyare ne contient pas un seul mot d'origine roumaine, à l'exception de quelques termes relatifs à la vie pastorale. Les exemples apportés par nous prouvent au contraire que l'élément roumain de la langue magyare s'étend à toutes les occupations de la vie, que le christianisme lui-même se présente à l'origine chez les Magyares revêtu d'une forme roumaine.

Si nous passons maintenant à l'élément magyare contenu dans la langue roumaine, la présence de cet élément nous servira précisément à établir d'une manière indubitable le fait que les Roumains ont dû être trouvés en Transylvanie par les Hongrois à leur arrivée et qu'ils n'ont pu y arriver du sud du Danube. En effet, l'élément magyare se trouve répandu dans la langue de *tous les Roumains* du nord du Danube, laquelle, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, porte un caractère profondément unitaire. Or les Magyares n'ont jamais occupé les ver-

sants extérieurs des Carpathes ; ils ne pouvaient donc communiquer l'élément magyare qu'aux Roumains avec lesquels ils vinrent en contact, ceux de la Transylvanie. Si les Roumains sont venus de l'autre côté du Danube, ils ont dû s'arrêter dans la plaine qui environne les Carpathes, et une partie seulement de ce peuple passa les montagnes pour s'établir en Transylvanie. Nous avons relevé plus haut le rôle isolateur des Carpathes par rapport aux différentes provinces habitées par les Roumains sur le cours inférieur du Danube. Si donc les Roumains en venant du sud s'arrêtèrent en partie à la base de ces montagnes, cette partie du peuple, restant isolée de celle qui les franchit, ne saurait contenir dans sa langue l'élément magyare avec lequel il n'a jamais eu de contact. Pour expliquer la présence universelle de l'élément magyare chez les Roumains, il faut absolument admettre que tout ce peuple forma sa nationalité en Transylvanie, sous l'influence du magyarisme qu'il emporta avec lui lorsqu'il descendit plus tard dans la plaine.

Pour faire concorder la théorie rœslérienne avec le fait que les Roumains de toutes les parties de la Dacie trajane présentent dans leur langue l'élément magyare, il faudrait faire faire aux Roumains un saut périlleux pour les transporter d'un seul bond de ce côté du Danube dans la Transylvanie où ils auraient pris l'élément magyare qu'ils auraient, plus tard, apporté avec eux dans la plaine.

Nous verrons dans le chapitre suivant comment la présence de l'élément magyare dans la langue de tous les Roumains du nord du Danube concorde avec une autre circonstance, la fondation des principautés de Valachie et de Moldavie par des Roumains *descendus des montagnes vers la plaine* et non, comme l'exigerait l'hypothèse rœslérienne, par des Roumains *montant de la plaine aux montagnes.*

IX

ARGUMENTS GÉNÉRAUX

Exposons maintenant, pour terminer cette étude, quelques considérations générales qui militent, elles aussi, en faveur de la continuité des Roumains dans la Dacie.

Les Roumains de ce côté du Danube sont tous adonnés à l'agriculture ; ils semblent même, à l'exemple des Romains, leurs ancêtres, mépriser les occupations industrielles et commerciales. Cette tendance a existé de tout temps dans les pays roumains du nord du Danube et jamais le peuple roumain de cette région ne s'est adonné à d'autres occupations productives qu'aux travaux agricoles. Cet éloignement que la population roumaine manifeste pour tout autre travail que celui de la terre, n'a pas sa raison d'être seulement dans des causes économiques, — car alors toute la population des pays roumains devrait être soumise à cette influence, — tandis que nous voyons celle d'origine étrangère se livrer avec profit à des occupations industrielles et commerciales. C'est le caractère du peuple roumain ou plutôt une habitude invétérée, qui lui fait fuir les autres occupations et diriger toute son activité vers la culture du sol. Une pareille habitude n'a pu être introduite dans ses mœurs qu'à la suite d'une longue pratique, qui lui fit considérer comme noble et belle la profession exercée par ses ancêtres. Cette préférence des Roumains pour l'agriculculture montre donc que cette occupation a du être exercée de tout temps par ce peuple.

Il semble en effet que pendant les longs siècles que dura l'invasion des barbares, le travail de la terre fut, à côté de l'élevage des troupeaux, la seule occupation à laquelle ait pu se livrer la population

roumaine. L'industrie, sauf quand elle est encore tout à fait primitive, exige, pour pouvoir fleurir, des temps plus calmes ainsi qu'un bien-être qui permette au peuple de rechercher les commodités et le luxe de la vie. Il en est de même du commerce, en tant qu'il ne se borne pas à l'échange des choses indispensables à la vie journalière. Or, ces deux occupations étaient rendues impossibles aux Roumains qui, retirés dans leurs montagnes, ne pouvaient guère songer à adoucir leur existence.

Les Roumains, peuple autrefois sédentaire et agricole, ne pouvaient se résigner facilement à retourner à la vie nomade de bergers et ne le faisaient que poussés par la nécessité. Aussitôt que les Barbares s'établirent dans la plaine voisine de leurs refuges, ils en descendirent pour continuer sur une plus vaste échelle les occupations agricoles qu'ils n'avaient jamais négligées, même sur le haut de la montagne [1]. Plus tard, lorsque les Roumains constituèrent des états, ils continuèrent de se livrer à l'occupation qu'ils avaient exercée jusqu'alors. Celle-ci prit le caractère prédominant et exclusif de toute occupation à laquelle sont consacrées pendant longtemps les forces vives d'une nation.

C'est par des causes analogues — les persécutions auxquelles elle était exposée dans le courant du moyen âge — que la race juive fut poussée au trafic de l'argent pour lequel elle acquit, avec le temps, des dispositions particulières fortifiées par l'hérédité. C'est encore la même circonstance qui explique le caractère profondément religieux et militaire que le peuple Espagnol acquit pendant sa lutte séculaire contre les Maures.

Cette tendance des Roumains à négliger toute occupation productive autre que la culture de la terre, est devenue, même de nos jours, l'obstacle le plus sérieux à leur développement, car, par suite de la division nécessaire du travail qui s'opère entre les peuples, les Roumains qui s'adonnent presque exclusivement à l'agriculture et importent tous les objets fabriqués à l'étranger, gardent pour eux le travail le plus rude et le moins profitable et deviennent par conséquent les vrais esclaves de la civilisation européenne.

Toute occupation productive réclame des conditions naturelles et économiques déterminées, sans lesquelles elle ne saurait exister. Ainsi il serait tout aussi impossible à un peuple de s'adonner à la

1. Nous avons vu plus haut (p. 18) les Valaques des Balkans exercer l'agriculture dans leurs montagnes.

navigation sans une mer qui baignât les côtes de son pays, qu'à l'agriculture, s'il ne possède pas de terre qu'il puisse cultiver. Si donc nous voyons le peuple roumain d'en deçà du Danube adonné d'une manière si constante à l'agriculture, il faut nécessairement en induire qu'il a dû toujours posséder en propre un territoire sur lequel il a pu exercer cette occupation.

Les Irlandais paraissent être le seul peuple de l'Europe qui s'occupe d'agriculture, quoiqu'il n'ait presque pas de terres en sa propriété; mais cette situation anormale a été amenée par des causes historiques suffisamment connues, pour que nous puissions nous dispenser de les rappeler ici. Quand même l'histoire de l'Irlande serait ignorée, le seul fait que le peuple de ce pays est formé en grande majorité d'exploiteurs ruraux, permettrait de conclure qu'il a dû être, à une époque précédente, propriétaire du pays qu'il habite.

On prétend que, lorsque les Roumains arrivèrent dans la Dacie, ils y trouvèrent déjà établis les Slaves, les Hongrois et les Allemands. Or, l'établissement d'un peuple commence toujours par la prise de possession du territoire, et il est évident que si ces peuples étaient les maîtres du pays, ils devaient en être aussi les propriétaires. Comment expliquer alors que les Roumains, qui seraient venus postérieurement dans le pays, s'y adonnent à l'agriculture, ce qui suppose nécessairement, ainsi que nous l'avons vu, la propriété du sol? Et si plus tard les Roumains, surtout dans les pays hongrois, furent dépouillés de leur propriété, ce ne fut que par l'effet de la force; ils n'en continuèrent pas moins, comme les Irlandais, de se livrer à l'agriculture, preuve qu'ils avaient possédé le sol autrefois.

Les Roumains seraient-ils donc devenus propriétaires après leur arrivée, en supplantant les autres peuples dans la possession du sol? Par quel moyen ces serviteurs, ainsi que nous devons nous imaginer les Roumains dans l'hypothèse rœslérienne, auraient-ils exproprié leurs maîtres? Ou bien on est forcé d'admettre que les Roumains auraient conquis la Dacie à main armée; cette supposition ne saurait avoir lieu, car dans ce cas, les Roumains auraient dû former la classe dominante du peuple, tandis que nous les trouvons au contraire réduits pendant longtemps presque à l'état d'esclaves. Arrivant dans un pays antérieurement occupé, les Roumains auraient dû s'adonner, comme les Juifs ou les Tsiganes, à des professions autres que celle de l'agriculture, ce que l'on ne trouve nulle part.

Si nous étudions maintenant les occupations habituelles des Roumains qui vivent au sud des Balkans, nous les trouvons totalement

différentes de celles qu'exercent ceux du nord du Danube. L'agriculture y est presque complètement négligée ; ceux qui vivent dans les montagnes sont pour la plupart des bergers ; ceux qui en descendent ne s'arrêtent pas dans la plaine pour la cultiver, ils habitent la ville où ils s'adonnent avec un grand succès aux occupations industrielles ou commerciales. Il est pourtant un fait hors de toute contestation, c'est que la vie de l'agriculteur, sédentaire et régulière, est la condition nécessaire de toute formation d'états, encore une preuve indirecte que les Roumains du nord du Danube, que nous voyons constitués en états dès la première mention qu'on rencontre d'eux dans ces régions, n'étaient point des nomades, comme se plaît à les présenter M. Hunfalvy. Ceux du sud des Balkans, au contraire, n'arrivèrent jamais à former un état, car chez eux la vie nomade et vagabonde l'avait toujours emporté sur la vie sédentaire. Nous avons vu plus haut à quoi se réduit le rôle des Valaques dans l'état valacho-bulgare [1]. Or, comment faire sortir un peuple sédentaire d'un peuple nomade et, qui plus est, d'un peuple immigré? Comment admettre que le tronc de ce peuple ait été incapable de donner naissance à une vie organisée et que ses rameaux aient pu le faire, quand dans une pareille émigration, tout à fait volontaire, entreprise pour chercher de meilleurs pâturages pour les troupeaux, il est évident que ce sont précisément les éléments les plus mobiles, les plus vagabonds qui durent émigrer? Comment peut-on seulement imaginer que ce sont justement ceux-ci qui arrivent à se fixer, pendant que leurs frères, qui montraient des dispositions plus sédentaires, persistent à mener dans leurs montagnes une vie quasi nomade? Et l'on ne saurait invoquer en faveur des Roumains cis-danubiens une vie plus exempte de dangers, qui aurait facilité leur établissement ; car si l'invasion musulmane rend précaire le sort des populations transbalcaniques, celle des Tartares, qui se continua presque sans interruption jusqu'à la fin du siècle dernier, ne laissait pas à celles qui habitaient la rive gauche du Danube plus de calme ni de tranquillité.

Donc l'hypothèse d'une immigration transdanubienne laisserait inexpliqués deux faits principaux de l'histoire des Roumains : le premier, que l'agriculture est l'occupation habituelle des Roumains cis-danubiens ; le second que les Roumains arrivent à former des états au nord du Danube et non au sud des Balkans.

---

1. Voir plus haut, p. 42.

Passons à un autre ordre d'idées.

Il est incontestable que les Slavons ont inondé la Dacie dans le courant du ve siècle, ainsi que nous le montre Procope, dans son *De Bello gothico*. Ces Slavons, qui étaient de la famille slovène, disparaissent totalement dans la suite, absorbés par l'élément roumain des contrées du bas-Danube, mais après avoir exercé une profonde influence sur son organisme. La forte proportion d'élément slavon que contient l'idiome roumain et les termes assez nombreux qui désignent les localités, montagnes et rivières, indiquent suffisamment que l'élément slavon, absorbé par les Roumains, a dû être assez considérable et montre implicitement la puissance non moins forte de l'élément absorbant : le roumain.

Cette disparition de l'élément slavon dans le sein du roumain peut être expliquée de deux manières. Dans la théorie rœslérienne, on admet que les Slavons habitaient la Dacie à l'arrivée des Roumains et qu'ils ont disparu sous le flot toujours croissant de l'immigration roumaine. Dans celle de la continuité des Roumains au nord du Danube, on doit considérer les Slavons comme survenant dans un pays habité par les Roumains et perdant leur nationalité au fur et à mesure qu'ils s'établissaient au milieu de l'ancienne population.

Laquelle de ces deux opinions est la plus probable?

Si nous examinons la manière dont les divers peuples de l'histoire ont perdu leur nationalité en changeant de pays ou de domination, nous constaterons une règle qui possède un caractère tellement général, qu'on pourrait la formuler comme une loi : *Le peuple immigrant adopte toujours la nationalité du peuple envahi. Le contraire n'a lieu qu'à la suite d'une conquête et d'une colonisation faites dans le but même de détruire le caractère du peuple soumis, par une nation qui a pleinement conscience de son existence.* La supériorité intellectuelle ou l'état de civilisation relatif des deux peuples accélère ou retarde l'accomplissement de cette loi.

Exposons quelques-uns des faits principaux qui viennent à l'appui de ce principe.

Les barbares qui envahirent l'empire romain subirent partout l'influence de l'élément latin, bien que politiquement l'empire leur fût soumis. Ainsi dans les Gaules, en Italie, en Espagne, les Germains, tout en introduisant une dose assez forte d'élément teuton dans les nationalités latines ou latinisées de ces pays, n'en subirent pas moins une influence bien plus puissante que celle qu'ils avaient exercée et

donnèrent partout naissance à des peuples de caractère romanique. Si la Bretagne fait exception à cette règle, c'est que l'élément romain ne fut jamais puissant dans cette contrée et qu'après la retraite des légions en 406 « il ne resta dans le pays que des femmes et des enfants qui bientôt devinrent Cambriens, » ainsi que le rapporte une vieille chronique. Partout cependant les Germains étaient les maîtres; ce sont eux qui donnèrent leur nom aux Gaules qu'ils firent appeler « France », à la Bretagne qu'ils nommèrent « Angleterre » et à la partie supérieure de l'Italie qui prit le nom de « Lombardie ». Cette suprématie politique ne put pourtant les garantir contre l'influence toute puissante du milieu où ils s'étaient établis.

Les Normands, après avoir pendant longtemps pillé la France, s'y établirent en 911. Quoiqu'ils y fussent arrivés presque en conquérants et eussent donné leur nom au pays qu'ils occupèrent — la Normandie, — ils perdirent dans le courant d'un siècle leur nationalité d'une manière si complète que lorsqu'en 1066 ils conquirent l'Angleterre, ils y introduisirent l'élément français qu'ils avaient adopté, au lieu de leur élément originaire.

Lorsque les Bulgares — race finnoise — vinrent s'établir dans la Moesie, ils devinrent les maîtres de ce pays qui prit le nom de Bulgarie et y fondèrent bientôt un état bulgare (678). Toutefois, deux siècles s'étaient à peine écoulés (862) que les Bulgares avaient complètement oublié leur langue et avaient adopté celle de leurs sujets, la langue slovène, qui devint synonyme de langue bulgare.

Les Varègues, d'origine scandinave, s'établissent au milieu des Slaves du nord-est de l'Europe sous le nom de Russes et imposent ce nom aux populations slavones qui acceptent leur domination. Mais ils subissent l'influence du milieu environnant et se slavonisent bientôt, de sorte qu'aujourd'hui on a de la peine à se figurer que les Russes aient jamais pu être autre chose que des Slaves.

Il en est de même des individus qui s'établissent au milieu d'un autre peuple. Quand même ils seraient bien supérieurs en civilisation, ils n'en adoptent pas moins, après quelque temps, la nationalité au milieu de laquelle ils vivent. C'est ainsi que les Français chassés par la révocation de l'édit de Nantes et qui cherchèrent un refuge en Prusse, sont devenus de nos jours d'excellents patriotes allemands [1];

1. M. Emile du Bois Reymond, le célèbre physiologiste berlinois, commença ses fameux réquisitoires contre la nation française en 1871 par les mots : « Meine Herren, entschuldigen Sie meinen franzœsischen Namen ».

à leur tour, les Allemands établis en Russie par Pierre le Grand sont devenus depuis longtemps des Russes à toute épreuve; il en est de même des Polonais établis en France, etc., etc.

Lorsque au contraire des envahisseurs viennent s'établir au milieu d'un autre pays avec leurs institutions et leur gouvernement qu'ils s'efforcent d'imposer à leurs sujets, en d'autres termes lorsqu'au lieu d'une masse tout simplement passive, destinée à subir l'influence étrangère, ils apparaissent sous la forme d'un corps disposé à imposer la sienne, alors les rôles sont complètement changés; c'est le peuple conquérant qui fait accepter sa manière d'être par le peuple soumis.

Ainsi lorsque les Grecs de l'Asie-Mineure ou de la Grèce s'établirent sur les côtes méridionales de l'Italie et y fondèrent leurs colonies, c'est eux qui dénationalisèrent les Italiotes, et non-seulement le pays prit le nom de Grande Grèce, mais le peuple qui l'habitait adopta en même temps la langue, les institutions et la religion des envahisseurs.

Il en est de même des Grecs introduits par Alexandre le Grand en Égypte et en Syrie. Ils y conservèrent leur nationalité et l'imposèrent même, en partie du moins, à leurs sujets, tandis que le même peuple (quoiqu'à une époque bien différente de son existence), immigré individuellement dans les principautés du Danube, y perdit sa nationalité et adopta celle des Roumains qui lui étaient pourtant soumis politiquement.

L'exemple le plus frappant de cette influence puissante de l'organisation d'un peuple sur la conservation et l'extension de sa nationalité, nous est fourni par les Romains qui l'imposèrent à tant de peuples divers, quoiqu'à l'origine la race romaine proprement dite fût très peu nombreuse. Les Romains ne se contentaient jamais de faire la conquête matérielle d'un peuple; ils voulaient le subjuguer aussi d'une manière intellectuelle et c'était sans aucun doute le moyen le plus sûr d'asseoir leur domination sur des bases durables. Ils avaient imaginé tout un système de mesures propres à dénationaliser dans le plus bref délai les peuples qu'ils soumettaient à leur puissance. Les routes magnifiques qui réunissaient les provinces au centre de l'empire, l'institution de colonies puissantes prises en Italie ou dans les autres provinces, mais toujours parmi les citoyens latinisés, l'influence décisive des légions qui stationnaient toujours au même endroit et facilitaient les relations des légionnaires avec les femmes du pays, l'affaiblissement de l'élément mâle indigène par le service militaire accompli, pendant une longue durée aussi, dans les cohortes

auxiliaires des provinces éloignées — toutes ces mesures et bien d'autres encore assuraient bientôt à l'élément romain sa prépondérance sur l'élément indigène et nous avons vu plus haut (p. 31) la rapidité extraordinaire avec laquelle les peuples soumis par Rome embrassaient la nationalité de leurs maîtres. Il est vrai que quelques provinces romaines, et notamment celles où prédominait l'élément grec, se sont soustraites à cette influence; telles sont la Grèce elle-même, l'Égypte, la Mœsie et les provinces asiatiques. La cause de ce fait est facile à donner. Les Romains avaient subi eux-mêmes l'influence de l'esprit et de la civilisation grecque, influence qui grandit même après la réduction de la Grèce en province romaine et qui devint toute-puissante au temps des empereurs. Comme les Romains avaient pleinement conscience de cette supériorité intellectuelle de la race grecque, ils n'entreprirent pas même de romaniser les provinces de nationalité hellénique. Ils n'envoyèrent pas une seule colonie en Grèce ou en Égypte, tandis qu'ils en avaient établi plusieurs en Afrique. Il va sans dire que si les Romains avaient tenté cette entreprise, la lutte aurait été bien plus longue et plus acharnée, parce que, si l'organisation d'une race comme peuple lui donne de la force pour l'attaque, elle lui donne aussi la faculté de résister avec plus de succès, et il est évident que les Grecs, dont la civilisation était si ancienne et si profondément enracinée, se seraient défendus avec bien plus de vigueur contre l'élément envahisseur que ne pouvaient le faire les Celtes, les Ibères, les Daces ou autres peuples presque barbares.

Un autre exemple pour ainsi dire classique de la dénationalisation d'une race par le fait de sa soumission à un peuple organisé est celle des Slaves de la Prusse par l'élément germanique qu'y apportèrent les chevaliers de l'Ordre teutonique.

Le fait que les Maures ne réussirent pas en Espagne, malgré leur puissante organisation politique et religieuse, à imposer leur nationalité aux Visigoths romanisés ne saurait rien prouver contre notre thèse, car la différence de religion et la haine mortelle qui en était la suite, les empêchaient d'exercer l'un sur l'autre une influence plus profonde. Il en est de même de l'établissement des Turcs en Europe et de celui des Hongrois en Transylvanie.

Les Normands, en subjuguant les Anglo-Saxons, s'établirent au milieu d'eux comme peuple constitué et prirent même des mesures très sérieuses pour garantir leur nationalité, telles que l'exclusion de la langue anglo-saxonne de l'église et de l'état, la destitution du clergé national et l'expropriation des anciens propriétaires. Comme ici deux

peuples presque égaux en force étaient mis en lutte, le résultat fut une proportion presque égale des deux éléments dans la constitution du peuple auquel ils donnèrent naissance : les Anglais. On sait en effet que l'élément français apporté par les Normands en Angleterre entre pour près de la moitié dans l'organisme de la langue anglaise. Quelle différence d'influence si nous la comparons à la dénationalisation si complète et si facile des Normands lors de leur établissement en France sous Charles le Simple (911) ! Or, il est évident que comme dans les deux cas nous avons à faire à la même race, la différence dans l'influence ne saurait être attribuée qu'à la différence dans l'organisation.

La colonisation de l'Amérique du nord, de l'Afrique et de l'Australie ne saurait servir à multiplier les exemples, car dans ces régions la prédominance de l'élément européen n'est pas due à la conquête intellectuelle des peuplades indigènes, mais bien à leur extermination physique. Au contraire, celle de l'Amérique du Sud par les Espagnols et les Portugais qui arrivèrent en conquérants et soumirent la race rouge, a donné la prédominance à l'élément européen, et rentre dans la loi exposée par nous.

Cette étude des principaux faits relatifs à notre thèse confirme la justesse des principes posés plus haut, que toute nationalité immigrante perd son caractère distinctif dans le sein du peuple soumis, excepté dans le cas où le conquérant entreprend de propos délibéré de lui faire perdre sa nationalité.

Après avoir établi la vérité de ces principes, revenons à la question roumaine.

Nous avons observé plus haut que dans l'hypothèse rœslérienne les Roumains ne sont pas venus occuper la Dacie en conquérants, auquel cas on devrait les y trouver comme race dominante. Ils se seraient donc infiltrés pour ainsi dire goutte à goutte dans le sein des Slaves qui habitaient avant eux la Dacie trajane. Or, si la loi exposée plus haut est juste, comment des Slaves se seraient-ils laissés absorber par les Roumains, lorsque c'est précisément le contraire qui aurait dû avoir lieu ? Il en est autrement si l'on admet que ce sont les Slavons qui en venant dans la Dacie au ve siècle y trouvèrent les Roumains et se fixèrent au milieu d'eux. Le fait rentre alors dans la loi générale et n'a plus rien d'extraordinaire.

Les traditions des peuples sur leur origine ou l'époque la plus ancienne de leur histoire ont incontestablement une valeur historique, surtout lorsqu'elles rapportent des faits, et non l'explication de faits existants. Quelles que soient les transformations que la tradition populaire leur ait fait subir, il n'en reste pas moins un fond de vérité, lequel, dégagé de toutes les fables qui l'entourent, reproduit de la manière la plus authentique les événements des temps passés. On ne saurait jamais rejeter complètement la tradition; il s'agit seulement de la soumettre à une analyse et d'en faire sortir le fait brut, matériel, sur lequel elle s'élève. Les traditions auxquelles cette opération peut être appliquée deviennent des auxiliaires très précieux pour l'histoire.

Les traditions roumaines relatives à la fondation des principautés de Valachie et de Moldavie viennent aussi à l'appui de notre thèse, et ces traditions sont d'autant plus dignes de confiance, qu'elles sont identiques pour les deux pays et que l'une d'elles, celle qui se rapporte à la Moldavie, est confirmée par des documents historiques d'une authenticité incontestable. Elles attribuent la fondation de ces deux états, valaque et moldave, à des Roumains venus de la Transylvanie. Par contre, la mémoire du peuple roumain n'a pas conservé le moindre souvenir d'une immigration transdanubienne, ce qui pourtant aurait dû avoir lieu, si les Roumains étaient arrivés dans la Dacie en passant le Danube.

Ces traditions ont été conservées, comme partout ailleurs, par les chroniqueurs du pays et les chants populaires.

« En l'année 1290, racontent les chroniques de la Valachie, le prince Radu Negru qui avait son siège à Fogaras depuis les ancêtres des Roumains qui étaient venus de Rome du temps de l'empereur Trajan, se décida à le transférer de ce côté du plateau carpathin. Il s'arrêta pendant quelque temps à Câmpu-Lung où il bâtit une belle et spacieuse église. De là, il passa à Arges où il établit sa résidence et y construisit un palais et une cathédrale qui existent encore aujourd'hui. Et il commença à pourvoir son pays de tout ce qui était nécessaire pour assurer son avenir, étendant sa domination jusqu'au Danube et au Sereth ».

Cette tradition est confirmée par plusieurs circonstances très importantes. La première, c'est la succession des capitales de la Valachie qui furent successivement, sans parler de Câmpu-Lung, Arges, Tergovistea et Bucharest; ces capitales descendent toujours plus bas dans la plaine, en partant de la montagne. La seconde, c'est le nom

de *Munteni, tzara Munteneascâ* (montagnards, pays montagneux) donné au peuple et au pays de la Valachie. Ce nom ne saurait s'expliquer autrement qu'en plaçant l'origine de l'état valaque dans les montagnes qui séparent au nord la Valachie de la Transylvanie, seule partie montagneuse de ce pays, tandis que sa plus grande étendue, toute la plaine du Danube, est complètement plate. Enfin la troisième et la plus remarquable provient du titre que portèrent pendant plusieurs siècles les princes de la Valachie et que prennent encore aujourd'hui ses métropolitains. Ce titre était le suivant : « Prince de toute la terre *ungro-roumaine* et des pays trans-carpathins, *ducs d'Amlas et de Fogaras* » [1]. Celui que les métropolitains portent encore de nos jours est : « Métropolitain de l'*Ungro-Valachie et exarque des montagnes* ». Quelle que soit l'origine de ce titre, qu'il ait servi à rappeler la domination magyare sur la Valachie ainsi que le prétendent les historiens hongrois et en dernier lieu M. Hunfalvy, ou bien qu'il ait désigné la domination des Valaques sur une partie de la terre hongroise, ainsi que le soutient avec bien plus de raison M. Hasdeu [2], il est évident que ce titre rallie l'origine de la principauté de Valachie aux montagnes de

1. Hasdeu, *Archiva istorică a Romaniei*, Bucuresti, 1865, I, I, pp. 73, 97, 98, 118, etc.

2. Ce titre n'est porté par les princes de Valachie que dans les documents internes du pays ou bien dans les actes adressés à d'autres souverains que ceux de la Hongrie. Rœsler reconnaît ce fait : « Dass die walachische Woewodschaft zuerst als Provinz der ungarischen Krone Geltung gewann, dass die Herrscher sich nur in Anlehnung an Ungarn erhoben, zeigt die Bezeichnung Ungro-Vlachia als Bezeichnung des Landes, gebraucht in *den eigenen Urkunden* der walachischen wajwoden » (*Rom. Stud.*, p. 309). Ce même titre est employé par les princes de Valachie dans leur correspondance avec le patriarche de Constantinople qui le leur donne à son tour : « αὐθέντα πάσης Οὐγγροβλαχίας » (*Acta patr. Const.*, I, pp. 383, 386). Par contre, il ne figure *jamais* dans les monuments latins échangés avec la Hongrie ou ses alliés. Dans tous ces actes les princes valaques s'intitulent : Vayvoda transalpinus ou Valachiae transalpinae (voir Doghiel, *Codex diplomaticus*, Vilnae, 1758, I, p. 597 : « Comitis Miricii woiewodae transalpini ». Battyanyi, *Leges ecclesiasticae Hungariae*. Claudiopoli, 1827, III, p. 217 : « Wajwoda transalpinus et banus de Zewrino, nec non dux de Fogaras ». Benkœ, *Milcovia*. Vienne, 1781, II, p. 288 : « In quibus non modo totius Valachiae transalpinae dominum, sed etiam Omlasii et de Fogaras ducem semet scribit ». Fejer, *Codex diplomaticus*, t. IX, IV, p. 273 : « Ladislaus wajwoda transalpinus et banus de Zewrino »). M. Hasdeu a donc pleinement raison de faire observer qu'il serait « souverainement comique de supposer que les princes de Valachie se seraient glorifiés continuellement vis-à-vis de leurs sujets, des Slaves et des Grecs de leur position subalterne à l'égard des Hongrois, comme si cette position eût été digne d'envie, et seulement envers leurs maîtres ils auraient caché précisément ce qui manifestait leur soumission » (*Ist. crit.*, I, p. 39).

la Transylvanie et l'en fait descendre ainsi que le rapporte la légende de Radu Negru. Pour que le prince valaque puisse s'intituler duc de Fogaras, district situé en Transylvanie, il faut, ou bien qu'un voévode de la Valachie l'ait conquis par les armes, ce que l'on ne saurait supposer avoir eu lieu dans les premières années de l'existence de la principauté, lorsque nous la voyons s'efforcer de rompre les liens qui l'attachaient à la Hongrie et non y faire des conquêtes, ou bien il faut que les princes de ce pays l'aient possédé antérieurement à la fondation même de la principauté, gardant plus tard sa possession d'après le droit féodal, comme vassaux de la couronne hongroise, ce qui n'aurait plus rien d'extraordinaire. Mais les prétentions mêmes des Hongrois à une suprématie sur la Valachie, comment seraient-elles explicables, si l'on ne plaçait l'origine de cet état du côté des montagnes transylvaines où les Hongrois exerçaient une domination qui pouvait, jusqu'à un certain point, justifier l'extension de leurs droits sur toute l'étendue de la principauté qui y prit naissance? Si l'état valaque s'était formé sur les bords du Danube, ainsi que l'exigerait la théorie rœslérienne, il serait resté en dehors de la sphère d'influence du peuple hongrois et aurait bien plutôt obéi aux Bulgares, lesquels, précisément à l'époque de sa fondation (fin du XIIIe siècle), étaient à l'apogée de leur puissance.

La tradition relative à la fondation de l'état valaque repose donc sur un fait parfaitement véridique, la descente des Roumains du Fogaras.

Rœsler, qui sentait bien l'importance de cette tradition, s'efforce de prouver qu'elle est impossible au point de vue historique. Pour la combattre plus facilement, il admet l'année 1241 (donnée par une chronique) comme date de cette fondation; il montre que précisément à cette époque les Tartares dévastaient la Valachie et que, par conséquent, les Roumains ne purent s'y établir. « Les Roumains ne pouvaient abandonner leur retraite dans le Fogaras, dans le cas où c'en était une, pour aller habiter un pays qui était tout à fait exposé aux Mongoles et dont les Cumans s'étaient à peine enfuis » [1]. Rœsler ne trouve pourtant aucun obstacle à ce que les Roumains *aient passé le Danube* du temps de l'invasion tartare; il dit, en effet, « que le Mongole, qui dévasta si inhumainement la Hongrie, semble avoir épargné la Valachie et la Moldavie; chez eux (les Roumains) il n'y avait pas d'empire à renverser, pas de trésors à piller. » [2]. Le patriote saxon se

1. *Rom. Stud.*, p. 272.
2. *Rom. Stud.*, p. 117. Comp. plus haut, p. 50.

moque tout bonnement de ses lecteurs. Comment! les Tartares étaient les amis des Roumains lorsque ceux-ci venaient par le sud et ils devenaient tout d'un coup leurs ennemis s'ils changeaient de direction et entraient par le nord! Mais si la descente des Roumains dans la Valachie était impossible en 1241, est-ce une raison pour nier qu'elle eut lieu plus tard, lorsque les Tartares se furent retirés après en avoir chassé les Cumans, et que le pays n'était plus soumis à aucun maître? D'ailleurs la date fixée habituellement par la tradition à cette sortie des Roumains du Fogaras n'est pas 1241; elle est de 1290. Mais il ne s'agit pas de discuter la date ni le nom du prince, lequel, selon toutes les probabilités, s'appelait en effet Radu Negru. Quant au fait même de l'exode des Roumains quittant la Transylvanie pour établir un état en Valachie, il a au moins pour lui la tradition, tandis que pour l'immigration trans-danubienne des Roumains, Rœsler ne peut même pas invoquer cet argument si faible en apparence.

Cette tradition est confirmée de la façon la plus éclatante par une autre qui a trait à l'origine de l'état moldave. Cette dernière, tout en prenant dans les croyances populaires la forme de la légende, est pourtant un fait historique positif, prouvé par des documents. Voici ce qu'elle raconte : « Le prince Dragos, fils de Bogdan, originaire du Maramurèche, traversa les montagnes en chassant et, rencontrant un bœuf sauvage, se prit à le poursuivre jusqu'à la rivière de la Moldova où il le tua près d'un endroit que l'on nomme encore Boureni (bour ou zimbru en roumain = bœuf sauvage). C'est de là que provient la tête de bœuf que l'on voit dans les armes de la Moldavie. Descendant vers la plaine, Dragos et ses compagnons arrivèrent à l'endroit où s'élève aujourd'hui le monastère d'Etzkany; il y avait là plusieurs rûches appartenant à un certain Etzko, de nation ruthène, qui leur apprit que le pays s'étendait au loin jusqu'au Danube et au Dniester, où commençait la Pologne. Et Dragos nomma la rivière où il avait pris le bœuf Moldova, d'après le nom d'une chienne Molda qui, s'étant fortement échauffée à la chasse de l'animal, but trop d'eau à cette rivière et périt. Dragos voyant que ces endroits étaient très riches en forêts, pâturages et prairies et arrosés de rivières magnifiques, de retour en Maramurèche, lui et ses compagnons y prirent tout leur avoir et sortirent de ce pays pour s'établir dans la contrée qui prit plus tard le nom de Moldavie » [1].

1. *Chronique de Moldavie,* par Nicolas Kostin, dans *Letopisetzele tzerei Moldovei publicate penten intaiasi dată,* de M. Kogalniceanu. Jasi, 1852, I, p. 90.

Cette tradition qui attribue la fondation de l'état moldave à une colonie roumaine venue du Maramurèche est, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, confirmée par plusieurs diplômes du roi hongrois Ludovic (1342-1382) ; l'un de ces actes, de l'année 1365, déclare félons et traîtres Bogdan et ses descendants parce que, pleins de méchanceté et du venin de la trahison, comme un instrument aveugle de leur noir égoïsme, poussés par le démon, ils avaient entrepris de quitter le pays hongrois et de fonder un état dans une dépendance de la couronne hongroise ; en conséquence, le roi dépouille l'infidèle Bogdan et ses descendants des terres qu'il possédait dans le Maramurèche ; entre autres, il leur enlève la grande propriété de Kuchnie et les donne au voévode Balk, fils du voévode Sass de Maramurèche, ainsi qu'à ses frères Dragos, Dragomir et Stéfan, parce qu'ils avaient gardé fidélité envers la couronne hongroise, opposé de la résistance à l'entreprise de Bogdan, offert la Moldavie au roi et en général se seraient comportés avec beaucoup de zèle et de fidélité, ce qui les rendait dignes d'une pareille récompense [1].

Rœsler est forcé lui-même de reconnaître ce fait : « Le lecteur critique, le seul auquel je m'adresse, sera d'accord avec moi, que la légende de Dragos ou Bogdan ne saurait posséder la valeur d'un témoignage historique, tout aussi peu que la tradition valaque sur Radu

1. Fejer, IX, III, p. 469, anno 1365 : « Ludovicus — strenuo viri Balk filio Saaz Moldavo, wajwodae Maramarusiensi, quod idem adhuc in terra Moldavana regi fideliter adhaeserit, ibique complexa vulnera, amissis servitoribus suis, pro rege sustinendo, terrasque proprias et iura ibidem relinquendo, regem in Hungariam secutus fuerit, ipsi Balgh et per eum Drag, Dragomer et Stephano fratribus uterinis possessionem Kunya vocatam cum appertinentiis — in comitatu Marmarus existentem, quae per infidelitatem et notam Bogdan wajvodae eiusque filiorum, qui terram regis Moldavanam occupantes, clandestine in contumeliam regis moliuntur conservare, ad se devolutas, solemni privilegio confert. » — Cf. Thurocz *Chronica Ung.*, III, c. 49 : « Huius (Ludovici) tempore Bogdan waiwoda Olachorum de Marmarusio, coadunatis sibi Olachis eiusdem districtus in terram Moldaviae, coronae regi Hungariae subiectam sed a multo tempore propter vicinitatem Tartarorum habitatoribus destitutam, clandestine recessit, et quamvis per exercitum ipsius regis saepius impugnatus exstitisset, tamen crescente magna numerositate Olachorum inhabitantium illam terram in regnum est dilatata ». Plus tard nous rencontrons encore d'autres défections. Les voévodes ou knèzes roumains quittent la Transylvanie et passent les montagnes en Moldavie : ainsi trois knèzes du district de Hatzeg, Costa, Stanciul et le pope Volcul, s'enfuient en 1435 en Moldavie après avoir dévasté leurs domaines (voir plus haut, p. 114, note 1). D'après deux documents inédits rapportés par M. Hunfalvy, la fuite de Bogdan en Moldavie aurait eu lieu avant 1319. Voir *Ansprüche*, p. 113. Voir encore un document de 1360 dans Fejer, IX, II, p. 139.

Negru. Le seul trait véridique qui concorde avec l'histoire est celui qui rattache les Roumains de la Moldavie au territoire du Maramurèche et qui place l'origine du voévodat sur ce peuple en dehors des limites du pays. » C'est uniquement par système et parti pris que Rœsler commence par dénier toute valeur historique à cette tradition, puisque ensuite il concède que les Roumains de Moldavie sont originaires du Maramurèche et que le fondateur de l'État était venu du dehors du pays. Reste donc la seule question du nom ; mais d'abord celui-ci est indifférent ; puis le document hongrois le nomme Bogdan et nous ne voyons aucun motif pour mettre ce nom en doute. Aussi Rœsler revient-il plus bas sur ces paroles et résume de la manière suivante les faits qui résultent de sources positives : « Un voévode du Maramurèche abandonne sa patrie avec *un grand nombre* de compagnons d'origine roumaine et essaie de fonder une domination indépendante des Hongrois dans un pays plus éloigné, qui portait déjà, en 1359, le nom de Moldavie [1]. » Pour affaiblir la portée de ce fait indubitable, il y ajoute les considérations suivantes : « Il serait désirable de connaître l'importance du nombre des immigrants du Maramurèche et si ceux-ci trouvèrent déjà en Moldavie un nombre considérable de conationaux, en d'autres termes si la population roumaine actuelle de la Bukovine et de la Moldavie, bien entendu celle d'origine purement roumaine et non les Ruthènes ou les Cumans romanisés, doit être rapportée exclusivement à l'immigration du Maramurèche. Nous ne sommes pas en état de donner sur cette question une réponse positive. Nous considérons toutefois comme *très probable* que déjà dans le courant du XIIIe et XIVe siècle, la population roumaine avait commencé à affluer aussi du côté du sud, *mais nous ne saurions apporter aucune preuve à l'appui de cette assertion*. De même, il nous paraît permis de supposer que la migration des Valaques du Maramurèche vers les plaines de la Bukovine et de la Moldavie avait commencé depuis longtemps et que la fondation d'un voïvodat transcarpathin ne s'établit que lorsque, par l'augmentation de la population, celui-ci put trouver une base nationale sur laquelle il pût s'élever. Le soulèvement de Bogdan ne fut donc pas le commencement mais bien la fin de cette émigration [2]. »

1. *Rom. Stud.*, p. 342.

2. *Rom. Stud.*, p. 343 : « Wir halten für hœchst wahrscheinlich dass schon im Laufe des 13 und 14 Jahrhunderts *auch* von Süden her walachische Bevœlkerung auf dem Boden der Moldau sich eingefunden, *aber ein Zeugniss dafür vorzubringen vermœgen wir nicht* ».

Que trouve Rœsler à opposer à des faits indubitables? Rien que des suppositions, pour lesquelles *il déclare lui-même ne pouvoir apporter aucune preuve à l'appui*, et cela après avoir écrit un ouvrage entier précisément dans le but de le faire. Il reste donc démontré d'une manière irréfutable que la fondation de l'état moldave et sa colonisation avec de la population d'origine roumaine provient, ainsi que Rœsler le reconnaît lui-même, du Maramurèche. Peut-on maintenant trouver tellement extraordinaire que la fondation de l'état valaque et sa colonisation aient leur origine dans le Fogaras, lorsque le Maramurèche est infiniment plus éloigné des bords du Danube que le berceau de la Valachie? Ou bien Rœsler et ses disciples sont-ils plus heureux avec ce dernier pays? Apportent-ils ici des preuves à l'appui d'une immigration par le sud? Non.

Nous croyons donc être en droit d'admettre que les traditions roumaines relatives à la fondation des principautés contiennent un fond de vérité et de placer l'origine de ces États dans les montagnes de la Transylvanie — là où nous avons toujours trouvé le peuple roumain, là où il a laissé des traces indélébiles de son existence dans les noms géographiques.

On peut facilement pénétrer la cause qui poussa les Roumains à s'expatrier. Cette cause fut précisément la conquête de la Transylvanie par les Hongrois. Il paraît que de toutes les parties de la Transylvanie le Fogaras et le Maramurèche furent les seules régions qui ne furent pas de sitôt soumises aux Hongrois. Les Roumains qui étaient tyrannisés de la manière la plus barbare dans les parties du pays soumises à la domination de ces nouveaux maîtres, se réfugiaient dans ces deux provinces qui gardèrent pendant quelque temps une certaine indépendance. La population dut augmenter donc dans des proportions tout à fait anormales. Tant que les Cumans occupèrent la plaine moldo-valaque, cette population, malgré son agglomération, n'osait se répandre en dehors des montagnes qui l'abritaient. Mais lorsque l'ouragan de l'invasion mongole eut nettoyé ces contrées de tous leurs envahisseurs et qu'eux mêmes se furent retirés de ces pays, et retournèrent en Asie, pour vider leurs querelles intestines (1243) [1], les riches vallées et les plaines qui s'étendaient aux pieds du Carpathes et qui conviaient déjà depuis longtemps les Roumains à venir y habiter, reçurent dans leur sein le trop plein de la population roumaine.

1. Eudoxius von Hurmuzaki, *Fragmente zur Geschichte der Rumænen*, I, p. 182.

Si la tradition roumaine est véridique, la thèse de Rœsler devient absolument impossible ; car d'après cette tradition, ce ne sont pas les principautés danubiennes qui furent peuplées par les Roumains en premier lieu, mais bien la Transylvanie, d'où la population roumaine descendit dans la plaine. Cette tradition confirme de la manière la plus éclatante le fait tant de fois relevé par nous, et à l'appui duquel nous avons apporté des preuves aussi nombreuses que concluantes, que les Roumains ont habité la montagne durant l'époque de l'invasion et que c'est de ces refuges que la race roumaine sortit petit à petit pour se répandre dans la plaine. Elle s'y établit d'abord à côté des Slaves qui avaient inondé la Dacie dans le courant du ve siècle. C'est alors que furent fondés plusieurs villes et villages dont le nom slave a été conservé par les Roumains, dans le sein desquels la population slave a disparu. L'invasion hongroise, qui arrive en Transylvanie pendant le xie siècle, refoule de nouveau une partie de cette population dans les montagnes du Fogaras et du Maramurèche, d'où descendent plus tard vers la partie libre de la Dacie, la plaine moldo-valaque, les Roumains que nous retrouvons aujourd'hui en Roumanie.

Si la thèse de Rœsler était vraie, si la population roumaine était venue dans la Dacie trajane en passant le Danube, il est évident que c'est la plaine qui aurait dû d'abord être peuplée et ce n'est que plus tard que nous pourrions trouver des Roumains dans la Transylvanie. Au lieu de cela, nous voyons les Roumains de la Transylvanie venir peupler la Moldavie et la Valachie. Pour concilier la thèse de Rœsler avec le fait indubitable que la Valachie et de la Moldavie ont été colonisées par les Roumains de la Transylvanie, il nous faudrait admettre une autre impossibilité, à savoir que les Roumains de la Moesie allèrent directement en Transylvanie, en traversant seulement la Valachie pour redescendre plus tard de nouveau vers ce pays et vers la Moldavie.

Que l'on remarque la série de migrations impossibles que, pour établir sa monstrueuse thèse, Rœsler doit faire entreprendre à ce malheureux peuple roumain. D'abord les Daco-Romains quittent entièrement la Dacie au temps d'Aurélien pour passer dans la Moesie ; plus tard ils en reviennent tous, jusqu'au dernier, car aujourd'hui on ne retrouve plus de Roumains dans la Moesie ; mais cette rentrée des Roumains dans leur ancienne patrie ne se fait pas d'une manière normale ; ils passent tout d'un coup en Transylvanie pour entreprendre enfin une troisième émigration qui les établit définitivement là où nous les trouvons encore de nos jours. C'est en théorie seulement

que l'on peut faire faire à des peuples de pareilles promenades. Dans la réalité des choses, un peuple ne se décide à quitter son pays qu'à la dernière extrémité.

CONCLUSION

Tous les faits examinés dans cette étude concourent à établir une seule et même vérité, l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les Daco-Romains d'abandonner leur patrie et par suite la continuité non interrompue de leur habitation au nord du Danube.

Rœsler et ses disciples soutiennent le contraire de cette thèse, qui paraît pourtant la plus naturelle. Ils font partir toute la population daco-romaine de la Dacie, pour ne l'y faire rentrer que mille ans plus tard.

Dès l'abord, il faut observer que, si l'on trouve un motif au moins plausible pour faire fuir aux Daco-Romains le pays de leurs ancêtres, on n'en trouve absolument aucun pour les y faire revenir et cela à quelque époque que l'on veuille placer ce retour de la population dans l'ancienne Dacie. On ne saurait la faire rentrer dans les premiers siècles après sa prétendue fuite, car ce serait ramener les enfants à l'invasion devant laquelle s'étaient sauvés leurs pères. Et il ne faut pas oublier que, pour l'Europe orientale, l'invasion se continue longtemps encore après qu'elle eut cessé en Occident et que précisément la Dacie, surtout la plaine moldo-valaque, fut toujours le théâtre le plus visité par les hordes des peuples nomades, dont les derniers venus furent les plus terribles, une autre race de Magyares, d'une férocité et sauvagerie sans exemple dans l'histoire : les Petchénègues en 950, les Cumans en 1050, les Tartares en 1241. La théorie de Rœsler, avec toutes les modifications apportées par MM. Tomaschek et Hunfalvy, doit absolument placer la rentrée des Roumains dans la Dacie pendant la domination de l'un de ces trois peuples sur le Bas-Danube. Or les Roumains, pour être ramenés en Dacie, sont présentés comme

un peuple nomade de bergers, qui possédaient pour tout avoir de nombreux troupeaux; leur établissement au milieu de barbares nomades qui considéraient précisément les troupeaux comme la fortune la plus désirable, était tout simplement impossible, car c'eût été les faire arriver de bon gré dans la gueule du loup.

Il n'y avait donc aucun motif qui attirât les Roumains dans la Dacie. Mais peut-être y en avait-il pour les pousser contre leur volonté à quitter la péninsule des Balkans, où l'on prétend qu'ils vivaient, et à se réfugier en Dacie? On en trouve tout aussi peu. Les émigrations vers le nord, qui prennent leur origine au sud du Danube, telles que celles des Serbes et des Bulgares, ont lieu à une époque plus rapprochée de notre temps et trouvent leur explication dans les progrès de l'invasion musulmane. C'est aussi à cette invasion que Rœsler et surtout M. Hunfalvy veulent attribuer l'augmentation de la population roumaine au nord du Danube; mais cette cause est évidemment fausse, car les Ottomans apparaissent en Europe vers le milieu du XIVe siècle (1356) et c'est seulement en 1365, sous Amurat Ier, qu'ils passent les Balkans. Or, à cette époque, la population roumaine était déjà nombreuse dans la Dacie trajane; les états de Valachie et de Moldavie étaient déjà constitués. Le peuple roumain était donc arrivé en Dacie avant l'invasion musulmane. Si cette cause, la seule qui ait pu pleinement justifier une émigration des Roumains de la péninsule des Balkans dans l'ancienne Dacie, fait défaut, où pourrait-on en trouver une autre? L'oppression de la part de l'empire byzantin ne saurait être invoquée, car cette oppression provoque justement la révolte des Valaques et des Bulgares et les pousse à faire constituer un état indépendant. Si les Valaques *se révoltent,* c'est qu'ils ne voulaient pas *fuir* l'oppression, mais y résister. D'après Rœsler, ce fut précisément à l'occasion de cette révolte que les Valaques, forcés de passer maintes fois le Danube pour se mettre en sûreté, auraient retrouvé de cette manière la route de leur ancienne patrie; cette opinion n'est pas sérieuse, car les faits sur lesquels elle repose ne sont pas exacts. Les Valaques ne passèrent qu'une seule fois le Danube, au commencement de l'insurrection; dans la suite, étant toujours vainqueurs, ils n'eurent plus besoin de le faire. Puis il serait tout à fait extraordinaire que les Valaques quittassent leur patrie au moment même où, ayant obtenu l'indépendance, ils pouvaient y jouir de tous leurs droits, et cela pour aller chez les Cumans ou les Tartares qui les attendaient pour les détrousser.

Mais où pouvait exister une masse aussi considérable que la popu-

lation roumaine cis-danubienne au sud de ce fleuve? Nous avons vu qu'elle ne pouvait venir de la Moésie, attendu qu'une pareille population n'a jamais habité ce pays. Elle n'aurait donc pu immigrer en Dacie que des pays situés au sud des Balkans. Mais dans ce cas, comment expliquer la différence qui existait jusque vers le milieu du XVIIe siècle entre la langue liturgique des Roumains de la Macédoine et de ceux de la Dacie, différence qui s'étendait aussi aux caractères avec lesquels on écrivait ces deux idiomes — le grec et le bulgare? Si les Roumains étaient arrivés en Dacie des pays situés au sud des Balkans, ils devraient officier dans leur église en langue grecque et non dans la langue bulgare, qui n'a été remplacée par la langue roumaine qu'à partir de l'année 1640. On veut expliquer la présence de la langue bulgare dans l'église et l'état daco-roumain par l'immigration de ce peuple de la Bulgarie actuelle (la Moesie); nous avons démontré que la chose est impossible, parce qu'il n'y avait pas de population roumaine dans ce pays et parce que, dans ce cas, les Roumains auraient dû être soumis spirituellement au patriarche de l'état valacho-bulgare, lequel résidait à Tirnovo, tandis que nous les trouvons de tous temps obéissant à celui d'Ohrida.

En outre, la langue des Roumains de la Dacie, qui ne possède pas de dialectes, présente une différence assez profonde avec la langue parlée par les Roumains de la Macédoine. Si cette différence s'est produite après leur séparation, leur langue était encore à l'état de formation lorsqu'ils immigrèrent en Dacie; elle aurait donc dû donner naissance aussi au nord du Danube à des dialectes entre des provinces séparées par de hautes montagnes, entre lesquelles la communication était rare et difficile. Si on n'y retrouve aucun dialecte, c'est que cette langue était déjà formée lors de leur prétendue arrivée dans la Dacie. Mais alors elle devrait posséder des formes communes avec le macédo-roumain, ce qui n'a pas lieu.

Donc cette théorie de l'immigration transdanubienne des Roumains se heurte de tous côtés à des difficultés qu'on ne saurait éliminer d'aucune manière. Elle laisse inexpliqués plusieurs faits généraux de l'histoire des Roumains et nous pensons que c'est précisément dans l'explication de ces considérations générales que réside la pierre de touche de toute théorie historique.

Mais cet abandon de la Dacie par sa population était tout aussi peu naturel qu'il est impossible historiquement. Un peuple établi abandonne-t-il jamais son pays? Si les riches même pourraient le faire, comment saurait l'entreprendre la classe pauvre et, par conséquent,

nombreuse de la population? Jamais, dans toute l'histoire, on n'a rencontré un pareil fait et c'est pour la seule Dacie qu'on a trouvé une exception à la loi qui veut *que les peuples nomades seuls se déplacent devant une invasion, tandis que ceux qui sont établis la subissent et s'y soumettent.* Les Roumains en particulier ont été exposés, même plus tard, dans le cours de leur histoire, à des invasions qui se répétaient périodiquement, celles des Tartares; et c'est surtout chez eux qu'on peut étudier les effets d'une invasion sur la masse d'une population. Que faisaient-ils pour éviter les périls auxquels ils étaient exposés? Abandonnaient-ils le pays? Jamais. Ils se sauvaient à proximité de leurs demeures dans les refuges naturels des montagnes et des forêts et en sortaient pour revenir dans leurs habitations aussitôt que le courant s'était écoulé. Pourquoi admettre que les choses se soient passées autrement du temps des Romains qu'elles ne se passeraient de nos jours? L'histoire humaine se compose de deux séries de faits distincts : ceux qui changent continuellement, ce sont les faits de l'intelligence, qui se ressemblent de moins en moins avec le progrès des temps, et ceux qui ont trait surtout à la vie morale de l'homme, à ses sentiments, à ses passions. Ceux-là ne changent pas et se répètent à peu près toujours sous la même forme. Les effets qui ont pour mobiles ces dernières forces de l'âme se reproduisent toujours de la même manière.

Aussi, pour arriver à expliquer cette retraite de la population daco-roumaine devant les barbares, que de suppositions arbitraires est-on obligé d'admettre! D'abord la faiblesse de l'élément romain dans la Dacie, qui aurait compté à peine quelques dizaines de mille hommes. lorsque nous avons vu, au contraire, qu'il devait être d'une puissance exceptionnelle; ensuite le manque de population indigène sur laquelle ait pu se greffer l'élément conquérant, supposition que nous avons vue tomber devant des faits indiscutables. Enfin, en désespoir de cause, on dit : lors même que la Dacie aurait gardé après la conquête un reste de population originaire, l'élément romain serait resté étranger à cette population; il ne serait pas mêlé à elle; les Daces ne se seraient pas romanisés et, lorsque l'invasion arriva, les colons se retirèrent, sans laisser des traces de leur existence sur le sol de la province. Nous avons démontré, au contraire, que l'élément national dace disparut presque complètement dans celui des Romains, tout en laissant des traces ineffaçables de son existence par l'élément thrace quel'on retrouve encore aujourd'hui dans la langue des Roumains, ainsi que dans les anciennes dénominations géographiques conservées jusqu'à nous.

Nous avons vu, en effet, que cet élément prétendu albanais ne saurait être expliqué par le seul voisinage du peuple albanais. Quand même les Valaques du nord du Danube se seraient développés à proximité des Albanais au sud des Balkans, ce fait ne saurait expliquer que la présence de mots empruntés au vocabulaire de cet idiome et non l'influence bien plus profonde qui s'étend à la constitution même de la langue roumaine. Pour expliquer ce phénomène les défenseurs de l'immigration transdanubienne doivent eux-mêmes avoir recours au mélange des Romains avec un peuple d'origine thrace *autre que les Albanais, les Besses.* Ils reconnaissent donc implicitement que l'élément dit albanais de la langue roumaine n'a pas été pris *chez les Albanais proprement dits* par des relations de voisinage avec ce peuple, mais provient du mélange d'un autre peuple *de la même race que les Albanais* avec les conquérants romains. S'il en est ainsi, l'explication de l'élément, improprement appelé albanais, du roumain est trouvée, sans qu'il soit nécessaire de faire entreprendre à ce peuple le voyage des Balkans. C'est un reste de la langue des Daces et des Gètes, qui étaient aussi des peuples de race thrace.

Quant aux éléments grecs, nous avons vu qu'ils trouvent leur explication dans la présence d'un grand nombre de Grecs amenés de l'Asie-Mineure pour coloniser la Dacie ; il en serait de même des éléments celtiques que l'on pourrait découvrir dans l'idiome des Roumains de la Dacie et qui proviendrait des colonies transplantées de la Gaule.

En face des faits positifs légués par l'histoire, Rœsler et ses disciples sont forcés d'admettre que la population romaine de la Moesie elle-même se réfugia dans les montagnes du sud de ce pays, les Balkans, pour échapper à l'invasion qui couvrait toute la péninsule. Ils font descendre les Valaques de l'Haemus, souche de toute la race roumaine selon eux, surtout de la population romaine qui embrassa dans ces montagnes la vie de bergers. Or, si l'on est forcé de recourir à cette explication, même pour les Valaques du sud du Danube, pourquoi ne pas l'admettre *de plano* pour ceux du nord et leur donner aussi la montagne comme refuge, au lieu de leur faire passer le Danube pour sauver leur existence et pour s'aller mettre à l'abri dans d'autres montagnes ?

Tout ce tissu de contradictions et d'impossibilités, sans lequel la théorie rœslérienne ne saurait subsister, trouve son explication dans un seul fait, le témoignage des historiens romains sur l'abandon de la Dacie. Or nous avons examiné le degré de confiance que

toutes ces sources méritent : elles ont toutes été copiées l'une après l'autre sur une relation officielle rédigée d'après les ordres et sous les yeux de l'empereur, lequel avait tout intérêt à donner à l'abandon d'une aussi belle province un caractère moins compromettant. Si ces auteurs latins n'avaient pas existé, ou s'ils n'avaient pas relaté les faits de pareille manière, cette théorie n'aurait jamais vu le jour, tant elle est peu naturelle. Mais on peut juger de son sérieux et de la solidité de la base sur laquelle elle s'appuie, lorsqu'on sait que cette base n'est autre chose qu'une sorte de proclamation officielle de l'empire romain.

Dans tout le cours de cette étude, nous nous sommes efforcé de mettre en lumière surtout un fait important qui rend la théorie de Rœsler sans but comme nous avons vu qu'elle était sans cause : la population daco-romaine ne quitta pas la Dacie ; elle se réfugia dans les montagnes qui entouraient le pays de tous les côtés. Ce fait a été observé partout où la population, habituée à la vie calme et paisible de l'empire romain, fut exposée aux premiers chocs de l'invasion qui étaient aussi les plus violents. Ainsi on la rencontre dans les Balkans comme dans les Alpes, et les Carpathes n'ont pu faire exception à cette règle générale. Retirés dans leurs montagnes, les Roumains furent oubliés par l'histoire qui n'en parle que lorsque quelque grand état vient en contact avec eux. Voilà l'explication du silence que gardent sur les Roumains les écrivains du moyen âge. Les Valaques du sud du Danube sont mentionnés par les auteurs byzantins et ceux du nord par les chroniqueurs et les documents hongrois. Nous avons vu que quelques-unes de ces mentions remontent assez haut tant pour les Roumains de la Dacie que pour ceux du Pinde. La chronique de l'Anonymus Notarius, confirmée par d'autres chroniques hongroises contemporaines, montre les Roumains comme d'anciens habitants de la Dacie ; le chroniqueur russe Nestor et le chant des Niebelungen viennent confirmer ces récits. Enfin nous avons vu que les documents présentent ce même peuple comme établi, propriétaire, constitué même en états, ayant une église organisée et quelque civilisation. L'étude des documents nous a découvert encore un point bien autrement important : c'est que les Roumains de la Transylvanie jouissaient dans les anciens temps de bien plus de droits qu'ils n'en eurent par la suite, qu'ils possédaient une noblesse, complètement disparue aujourd'hui dans le sein du peuple conquérant, les Magyares ; qu'ils

étaient gouvernés par les règles d'un droit coutumier valaque reconnu par l'état hongrois; que, plus tard, les Roumains, étant tous les jours opprimés davantage par les nations privilégiées de la Transylvanie, se révoltèrent à plusieurs reprises pour secouer le joug de fer qui pesait toujours plus lourdement sur leurs têtes, et que ces révoltes, éteintes dans le feu et dans le sang, empirèrent continuellement le sort des Roumains qui devinrent, avec le temps, les véritables ilotes des Magyares et des Allemands. Mais si la population roumaine avait immigré en Dacie après l'arrivée des Allemands et des Hongrois, il serait naturel de la trouver, au commencement de son existence en Transylvanie, privée de droits et soumise au bon plaisir de ses maîtres et la voir s'émanciper peu à peu; c'est ce qui eut lieu pour toutes les populations immigrées dans des pays étrangers, telles que les Juifs ou les Tsiganes. Le contraire renverse la raison elle-même, car comment est-il possible qu'à l'origine de l'immigration des Roumains on les trouve obéissant à leurs propres coutumes, gouvernés par leurs voévodes, possédant une noblesse nombreuse et puissante, prenant part aux assemblées du pays, et que tous ces droits soient perdus pour eux dans la suite des temps? L'oppression toujours plus pesante sous laquelle gémissent les Roumains s'explique, au contraire, très naturellement si l'on considère le peuple roumain comme *soumis* par les armes, au lieu d'être *immigré,* et l'histoire peut citer plusieurs cas où un peuple soumis, lequel à l'origine avait encore conservé quelques-uns de ses droits, les perdit dans la suite pour tomber, vis-à-vis du peuple conquérant, dans un véritable esclavage.

Les Roumains n'ont donc jamais été nomades dans la Dacie trajane, à l'exception de la classe, toujours plus restreinte, des bergers. Leur langue le prouve d'une manière évidente, car plusieurs termes relatifs à l'agriculture sont d'origine latine, et ceux qui survinrent dans la suite sont, sans exception, slavons, pendant qu'il n'y en a pas un seul magyare ou allemand. Au contraire, ce sont les Hongrois qui ont emprunté aux Roumains quelques mots relatifs à l'agriculture. Ceci prouve que les Roumains ont habité le pays en commun avec les Slavons bien du temps avant l'arrivée des Hongrois. Mais l'agriculture est l'occupation favorite des Roumains; ils s'y adonnent dans tous les pays habités par eux au nord du Danube. Or cette occupation suppose nécessairement la propriété du sol. Si l'on admet que les Roumains vinrent dans la Dacie après que d'autres peuples y avaient pris possession de la terre, nous devrions les y trouver pratiquant non l'agriculture, mais toute autre occupation, telles que le

commerce ou l'industrie, branches que nous avons trouvées délaissées par les Roumains et abandonnées par eux aux étrangers, tandis que, chez les Valaques du sud des Balkans, ces occupations sont précisément le plus en honneur et l'agriculture est négligée par eux. Si les Roumains, en arrivant dans la Dacie, trouvèrent le pays partagé par ceux qui les avaient précédés sur cette terre, comment expliquer la dépossession de ces peuples par les Roumains qui ont dû posséder des terres en propre pour pouvoir s'adonner à l'agriculture? Ceci n'aurait pu arriver que dans le cas d'une conquête; mais alors les Roumains devraient former, à la place des Hongrois, la classe dominante du pays. Et puis si les Roumains se sont infiltrés petit à petit dans la Dacie, comment ont-ils pu dénationaliser les peuples qu'ils y trouvèrent, contrairement à la loi générale d'après laquelle c'est le peuple immigré qui perd sa nationalité dans le sein de celui au milieu duquel il s'établit? Le cas inverse ne saurait avoir lieu que dans l'hypothèse d'une conquête par un peuple pleinement conscient de son individualité, ce qui n'est pas celui des Roumains.

Parmi les barbares qui inondèrent la Dacie, les seuls qui présentaient plus d'affinités avec les Roumains étaient les Slavons, tandis que les autres étaient presque tous d'origine tartare. Ces derniers, à l'exception des Hongrois, avaient en outre des habitudes nomades, ce qui les empêchait de se mêler à la population roumaine. Les Slavons, au contraire, paraissent s'être de bonne heure établis au milieu des Roumains et s'être amalgamés avec eux, ce qui explique qu'ils aient perdu leur nationalité.

Ces Slavons étaient d'origine slovène; on n'a donc nullement besoin de chercher au sud du Danube l'explication de la présence de l'élément slovène dans la langue roumaine lorsqu'on trouve cette race des Slovènes répandue sur toute la rive gauche du fleuve. On sait que la langue hongroise contient aussi une grande quantité de slavismes, tous aussi d'origine slovène; mais comme les Magyares n'ont jamais habité que la rive nord du Danube, on ne saurait expliquer cette influence slovène dans le magyare, si les Slovènes n'avaient jamais existé en Pannonie et dans la Dacie. Cet élément slovène de la langue roumaine reçut de nouvelles forces lorsque les Bulgares qui étaient devenus aussi des Slovènes à la suite de leur établissement en Moesie, étendirent leur domination sur l'ancienne Dacie trajane, ce qui explique aussi l'introduction du rite bulgare chez les Roumains de la rive gauche du Danube. Cette circonstance ne put qu'augmenter l'influence de l'élément slovène sur le Roumain, d'autant plus que la

langue de l'église devenant nécessairement celle de l'état, elle s'imposa dans toutes les relations officielles.

Plus tard arrivèrent les Hongrois qui ne purent s'unir à aucun des peuples soumis par eux, à cause de la profonde diversité de leur race, à laquelle se joignit bientôt la différence de religion, lorsque les Hongrois eurent adopté le catholicisme. Ceci pourtant n'empêcha pas une influence — il est vrai tout à fait extérieure — du hongrois sur le roumain *et vice versa;* cette influence se voit par les emprunts mutuels que ces deux langues se sont faits dans leur vocabulaire. La langue hongroise contient des mots roumains empruntés soit directement à cet idiome soit par son intermédiaire au slavon. Le roumain contient à son tour un nombre assez considérable de mots d'origine hongroise: Cet élément hongrois de la langue roumaine existe dans toute l'étendue de la Dacie, dans toutes les provinces habitées aujourd'hui par les Roumains, jusque sur les bords du Dniester [1], du Danube et de la Mer noire dans le Dobroudcha. Mais comme les Hongrois n'ont jamais passé les Carpathes, si ce n'est par groupes très restreints (par exemple ceux qui habitent aujourd'hui le district de Bakau), cette universalité de l'élément hongrois dans la langue roumaine cis-danubienne resterait inexplicable, si on admettait que le peuple roumain, venant de l'autre côté du Danube, se serait arrêté en grande partie dans la plaine qui s'étend au pied des Carpathes. Comment les Hongrois qui ne se sont jamais *établis* en dehors des Carpathes auraient-ils pu exercer de l'influence sur une population roumaine soustraite à leur contact? Les Roumains ont dû recevoir l'élément hongrois dans les montagnes de la Transylvanie où l'invasion magyare alla les chercher. Continuellement repoussés par celle-ci, ils descendirent vers la plaine moldo-valaque, qu'ils peuplèrent bientôt, apportant avec eux les termes d'origine magyare qu'ils avaient empruntés à leurs maîtres.

C'est encore à ce développement commun des Roumains dans les Carpathes qu'il faut attribuer l'unité extraordinaire de la langue roumaine qui ne possède aucun dialecte au nord du Danube. Si les Roumains s'étaient établis dès le commencement sur les deux ver-

1. Il existe même un assez grand nombre de villages roumains au-delà du Dniester dans les gouvernements de Kerson et de Kamenietz Podolska. M. T. Burada, membre de la cour d'appel de Jassy, explorateur infatigable en ce qui concerne l'ethnographie des pays roumains, les a visités dans le courant de l'année passée et n'a trouvé presque pas de différence entre ces Roumains et ceux de la Moldavie, surtout quant à la langue dont ils se servent (voir *Convorbiri literare*, XVIIe année, n° 8).

sants des montagnes, les deux parties de ce peuple qui n'auraient plus eu de communication régulière auraient nécessairement donné naissance à des dialectes différents; car les partisans de la théorie rœslérienne sont forcés d'admettre que la langue des Roumains, lors de leur arrivée en Dacie, était encore en voie de formation, pour pouvoir ainsi expliquer son développement ultérieur, différent au nord du Danube et au sud des Balkans, qui a donné naissance aux deux dialectes des Macédo et des Daco-roumains.

Ce séjour des Roumains dans les Carpathes rend compte aussi du fait relevé par nous que toute la terminologie de la montagne en Transylvanie et dans les pays adjacents est roumaine; qu'elle contient tout au plus quelques éléments slavons dans la partie la plus élevée du pays, ce qui s'explique par la communauté d'existence avec les Slavons dès le commencement de leur refuge dans la montagne (peut-être même les Slavons Sarmates, les y avaient-ils précédés); les termes magyares ou allemands ne commencent que dans la plaine et s'appliquent pour la plupart aux villes et aux villages. Les districts occupés par les Szèkles font seuls exception à cette règle. Mais nous en avons examiné la cause et trouvé que ces districts étaient aussi à l'origine occupés par une nombreuse population roumaine; cette dernière était sans aucun doute plus ancienne dans le pays que les Szèkles qui s'établirent plus tard sur son territoire; elle fut, dans la suite des temps absorbée par l'élément hongrois qui magyarisa non-seulement la population roumaine, mais aussi la terminologie de la montagne.

L'union plus intime des Roumains avec les Slaves est prouvée par plusieurs faits caractéristiques. Premièrement ce sont les Slaves qui ont influencé jusqu'à un certain point la terminologie de la montagne; secondement les Magyares ont emprunté plusieurs mots au slavon dans la forme que leur avait donnée le roumain; troisièmement la terminologie agricole des Roumains, qui est en grande partie latine, n'a fait des emprunts qu'aux Slavons et pas un seul au Magyare, tandis que celui-ci au contraire prend plusieurs termes tant aux Slavons qu'aux Roumains; enfin c'est dans la bouche des Roumains que se sont conservés les termes géographiques d'origine slave donnés par le peuple slave qui a disparu. Cette union plus intime des Roumains avec les Slaves prouve que ces deux peuples ont dû avoir une communauté d'existence sur le territoire de la Dacie et comme il est universellement reconnu que les Slaves ont précédé les Magyares dans l'occupation de ce pays, il en résulte implicitement

que les Roumains, qui sont pour ainsi dire les plus proches héritiers des Slaves dans la Dacie, sont aussi plus anciens que les peuples dominateurs.

Enfin rappelons une dernière circonstance qui ne saurait permettre une autre explication que l'existence primitive du peuple roumain dans les Carpathes : ce peuple, poussé par l'invasion hongroise, est descendu vers la plaine moldo-valaque pour y constituer les deux états de Valachie et de Moldavie, fait qui est non-seulement universellement admis par la tradition nationale des Roumains, mais qui se trouve encore confirmé par des documents authentiques. Par contre, il n'existe pas la moindre allusion dans toutes les traditions nationales des Roumains à une immigration transdanubienne, si ce n'est celle qui se rapporte à la colonisation de la Dacie par l'empereur Trajan; mais elle ne saurait être confondue avec la réimmigration du peuple roumain dans la Dacie, que la théorie rœslérienne soutient avoir eu lieu au XIIe siècle. Les chroniques du pays qui rapportent les deux traditions existantes sur l'origine de la population de la Moldavie et de la Valachie distinguent d'une manière très claire et précise deux *descentes* (descâlicare), l'une faite par les Roumains sous l'empereur Trajan, venant nécessairement par le sud en passant le Danube, l'autre attribuée à Radu Negru et Bogdan Dragos qui vient du nord et a son origine dans les montagnes de la Transylvanie et du Maramurèche. Cette origine des états roumains dans la partie élevée du pays se trouve encore confirmée par les prétentions que la Hongrie a toujours manifestées à une suprématie sur la Valachie et la Moldavie, prétentions qui resteraient inexplicables dans le cas où l'origine de la population et des états roumains devrait être cherchée sur les bords du Danube. Dans ce cas, la Valachie surtout aurait dû se trouver placée sous l'autorité du royaume bulgare qui était à l'apogée de sa puissance juste au moment où se constitua cet état roumain et qui aurait dû garder la suprématie sur un peuple, d'après Rœsler, sorti de son sein.

Pour toutes ces raisons, la théorie de Rœsler ne saurait être fondée scientifiquement. Voilà pourquoi ceux qui la soutiennent ont été forcés de recourir à des moyens indignes de la science pour établir ce qu'ils appellent la vérité. Nous les avons vus employer toutes les ressources de la sophistique la plus exercée lorsqu'il s'agit de combattre les preuves évidentes qui seraient de nature à renverser leur thèse, admettre au contraire sans le moindre contrôle les textes qui lui viennent à l'appui; nous les avons trouvés tronquant des passages

pour en altérer le sens, ou même passant sous silence des documents ou des textes importants. Ils nient en outre des faits évidents, tels que la présence du peuple slovène au nord du Danube ou celle de l'élément roumain dans la langue magyare, pour pouvoir tirer de pareilles prémices des conclusions conformes à leurs désirs. Cette manière de procéder n'est pas celle de savants qui ont pour but d'établir la vérité, mais bien celle d'avocats pour qui tous les arguments sont bons. C'est dégrader la science que de la faire servir à un autre but qu'à celui de la vérité ; et ce qui nous a le plus frappé dans cette étude, c'est plutôt la méthode suivie par nos contradicteurs que les résultats auxquels ils étaient parvenus. Nous savons qu'il existe un bon nombre de savants de bonne foi qui ont admis cette théorie sur la réputation scientifique de ses auteurs. Espérons que la présente étude les désabusera et les fera retourner à la vérité historique qui est simple comme tout ce qui est naturel.

Les Roumains n'ont donc jamais quitté la Dacie trajane, ils seront peut-être encore longtemps martyrisés par les Magyares, ils auront encore longtemps à souffrir leur joug intolérable. Cela ne saurait pourtant leur enlever le droit de protester contre leurs oppresseurs, ni l'espoir qu'un jour la Dacie passera aux mains de ses véritables enfants, de ceux qui peuvent invoquer en leur faveur le droit historique.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 1

I. — HISTORIQUE DE LA QUESTION.— Jean Thunmann, 1774.— Fr. Jos. Sulzer met en avant la théorie de l'abandon de la Dacie par les Roumains, 1781. - S. Chr. Engel, 1794. — Les slavistes : Schafarik, Kopitar, Miklosisch. — Robert Rœsler. *Romaenische Studien*, 1871. — W. Tomaschek, jusqu'en 1876 adversaire de la théorie rœslérienne, l'adopte à partir de 1877: les Roumains descendent du peuple des Besses romanisés. — Bidermann. — Julius Jung et Ladislas Pic combattent la théorie de Rœsler. — Paul Hunfalvy: les Hongrois sont les plus anciens habitants de la Dacie 5

II. — ÉVACUATION DE LA DACIE. — Les historiens romains : Flavius Vopiscus, S. Rufus et Eutrope; confiance que méritent leurs témoignages. — La Moesie ne pouvait servir de refuge aux habitants de la Dacie. — Rœsler ramène les Roumains de la Moesie. — Les généraux d'Hadrien conseillent à celui-ci de ne point abandonner la province pour ne pas laisser une foule de Romains en proie aux barbares. — La Dacie, bien qu'elle fût exposée à l'invasion avant 270, n'avait point été abandonnée.

La Dacie conserva-t-elle sa population dace? — Les inscriptions qui contiennent des noms daces. — Les auteurs anciens qui mentionnent les Daces après la conquête romaine. — Système suivi par les Romains pour dénationaliser les peuples. — Influence de l'organisation militaire. — Les provinces se romanisaient en un temps très court

Les riches abandonnèrent la Dacie; les pauvres se retirèrent dans les montagnes. — Où se réfugia le peuple roumain devant les invasions postérieures? — Partout où l'invasion fut violente la population roumaine se retira dans les montagnes. — Un peuple établi ne fuit pas devant une invasion 15

III. — RÉIMMIGRATION DES ROUMAINS DANS LA DACIE. — Différentes opinions à ce sujet : Sulzer et Rœsler, Engel, Miklosisch, Tomaschek. — Les Roumains ne pouvaient revenir de la Moesie, car ils n'y ont jamais habité. — Absence complète de Roumains d'origine ancienne en Bulgarie. — Analyse des auteurs byzantins relativement aux régions occupées par les Roumains dans la péninsule des Balkans pendant le moyen âge.

Question de l'empire valacho-bulgare. — Rœsler et ses disciples soutiennent que l'élément valaque jouait le rôle principal dans cet empire. — Les

slavistes soutiennent le contraire. — Véritable caractère de l'empire valacho-bulgare. — Les Roumains ne pouvaient quitter les pays de l'État valacho-bulgare pour venir dans la Dacie.

Variante de M. Miklosisch. — Théorie de M. Tomaschek sur la romanisation des Besses; contradictions dans lesquelles tombe cet auteur; manque de sérieux de ses opinions. — Le stratège byzantin Κεχαυμένος 38

IV. — L'ÉGLISE ROUMAINE DE RITE SLAVE. — Comment s'explique la présence du rite bulgare chez les Roumains du nord du Danube? — L'empire bulgare s'étendait aussi sur la rive gauche du fleuve; démonstration de ce fait.

Les Roumains étaient déjà chrétiens sous la domination romaine; preuve linguistique. — Histoire du christianisme chez les Bulgares. — Les églises de la Valachie et de la Moldavie soumises au patriarche d'Ohrida. Efforts du patriarche de Constantinople pour les soumettre à son autorité. — La soumission des églises roumaines au patriarche d'Ohrida renverse la théorie de Rœsler. — Origine de la suprématie d'Ohrida sur les églises roumaines. *Prima Justiniana* et la novelle XI de l'empereur Justinien 56

V. — CHRONIQUEURS ET HISTORIENS. — Argument tiré du prétendu silence gardé par les écrivains du moyen âge par rapport aux Roumains. — Comment les adversaires de la continuité des Roumains dans la Dacie arrivent à cet argument. — L'*Anonymus Belae regis notarius*. — Rœsler et ses disciples rejettent son témoignage. — Les chroniques contemporaines de l'*Anonymus notarius* mentionnent la présence des Roumains en Transylvanie à l'arrivée des Hongrois. — Le chroniqueur russe Nestor concorde sur ce point avec l'Anonyme. — Les Valaques de Nestor sont-ils les Francs de l'empire carlovingien ou les Roumains du Danube? — Le chant du Nibelungen mentionne les Roumains.

Les auteurs byzantins. — Passage de Cinnamus relatif aux Roumains du nord du Danube, 1161. — Mauvaise foi de Rœsler dans l'interprétation de ce passage. — Passage de Nicétas Choniate, 1164. — Région qu'habitaient les Roumains mentionnés dans ces deux passages, déterminée à l'aide de la charte d'Ivanco Rotislavovici de 1134 72

VI. — LES DOCUMENTS. — Le premier document hongrois sur la Transylvanie qui y mentionne les Roumains date de 1197; analyse du terme *Hegesholmu*. — Documents de 1211, 1222, 1224 et 1252. — Analyse du document de 1247. — Document de 1234 et détermination de la région où s'étendait l'évêché des Cumans. — Argument de M. Hunfalvy tiré du document de 1293. — M. Hunfalvy passe sous silence l'important document de 1260. — Étendue de la région occupée par les Roumains d'après les documents et les chroniques.

Etat social des Roumains d'après les documents. — Les Roumains ont toujours été un peuple agriculteur; preuve linguistique. — Les Roumains avaient une église organisée. — Ils connaissaient l'écriture et l'enseignaient aux Szèkles. — Condition sociale des Roumains d'après l'important document de 1247.

Condition politique des Roumains. — Les voévodes. — Les knèzes. — Caractère des voévodes et des knèzes d'après M. Hunfalvy. — Le droit coutumier des Valaques. — La noblesse roumaine et sa dénationalisation; familles hongroises d'origine roumaine. — Participation des Roumains aux congrégations (assemblées politiques) de la Transylvanie et du Banat. — Explication du document de 1291 d'après M. Hunfalvy.

L'état politique des Roumains, assez favorable dans les premiers temps après l'invasion, empire considérablement par la suite. — Les Roumains se révoltent à plusieurs reprises pour recouvrer leurs droits. — Insurrection de 1437; son véritable caractère; critique des appréciations de M. Teutsch. — Insurrection de 1512. — Celle de 1785. — Ces luttes ne peuvent s'expliquer qu'en admettant une conquête de la Transylvanie par les Hongrois; elles deviennent une énigme si l'on suppose une immigration des Roumains dans ce pays après l'établissement des Hongrois 92

VII. — La toponymie. — Importance de l'argument tiré de l'absence prétendue de noms géographiques anciens dans les pays roumains. — Noms anciens de localités habitées. — Pourquoi il y en a si peu. — Parallèlement ont disparu chez les Roumains les notions relatives à la vie de l'État romain. — Au contraire, les accidents physiques du sol ont conservé la trace de noms anciens; ils sont en petite quantité pour les montagnes, nombreux pour les cours d'eau. — Dénominations laissées par les barbares.

Villes et villages fondés par les Hongrois et les Allemands et ceux d'origine roumaine. La terminologie des villes et des villages, en dehors des quelques restes anciens, ne saurait trancher la controverse. — Importance de la nomenclature conservée dans la montagne, en particulier dans la partie des monts Carpathes habitée par les Roumains. — Frontière orientale du Banat. — Bassin du Jiu supérieur. — Entre le Jiu et l'Olte. — De l'Olte à Brasov. — Entre la terre de Bârsa et Bouzéou. — Entre Bouzéou et Bistritza. Les districts des Szèkles; dénationalisation des Roumains; magyarisation de la nomenclature de la montagne. — Entre Bistritza et Dorna. — Les montagnes du nord. — Celles du Bihar et de la Vlâghiasa. — Celles du Banat. — Celles du Maramurèche. — Les Carpathes moldaves.

Les montagnes et les rivières principales portant des noms roumains ou daces. — Impossibilité de concilier ce fait avec la théorie de Rœsler. — Les noms d'origine slave, donnés par la population slave disparue, se retrouvent dans la bouche des Roumains..... 133

VIII. — Langue. — Les deux arguments des adversaires tirés de la langue des Roumains. — Examen de la prétendue identité entre la langue des Daco-Roumains et celle des Roumains de la Macédoine; arguments de M. Hunfalvy. — Leurs éléments latins puisés à des sources différentes. — Grammaire et vocalisme. — Pourquoi ces deux langues se ressemblent. — La théorie de Rœsler ne peut expliquer pourquoi il n'y a pas de dialectes dans la langue des Roumains du nord du Danube.

Elément grec ancien dans le roumain. — Colonies amenées d'Asie-Mineure par Trajan. — Argument de M. Hunfalvy tiré du mot *biserică*. — Argument de M. Tomaschek tiré des mots latino-chrétiens de la langue roumaine.

Elément prétendu albanais. — Il a influencé la constitution même de la langue roumaine et non-seulement son vocabulaire. — Confusion de M. Hunfalvy à ce sujet. — L'élément prétendu albanais n'est que l'élément laissé par les Thraces (Gètes et Daces) dans la langue des Roumains. — Preuves philologiques fournies par M. Hasdeu.

L'élément slavon de la langue roumaine est le vieux slovène ou bulgare. Mauvaise foi de Rœsler qui nie la présence de Slavons d'origine slovène sur la rive gauche du Danube à l'encontre des témoignages les plus précis des auteurs byzantins. — Argument de Rœsler tiré de la présence de mots d'origine ouralo-finnoise dans le Roumain. — Étymologies extraordinaires de cet auteur. — Absence d'élément roumain dans la langue des Bulgares.

Argument de Rœsler tiré de l'absence de l'élément goth et gépide dans le roumain. — Explication de ce fait.

Argument de M. Hunfalvy tiré de l'absence d'éléments roumains dans la langue hongroise. — Fausseté de cette assertion. — Analyse des éléments roumains qui se trouvent dans le magyare. — Mots empruntés par cette langue aux Slavons par l'intermédiaire du roumain. — Comment il se fait que l'élément magyare du roumain se retrouve dans la langue de tous les Roumains du nord du Danube..... 167

IX. — Arguments généraux. — L'agriculture, occupation nationale et exclusive des Roumains, inexplicable dans la théorie de Rœsler. — Tout aussi peu explicable serait la dénationalisation des Slavons par les Roumains, dans le cas où ceux-ci se seraient établis parmi eux à la suite d'une immigration venue du sud du Danube. — Les traditions relatives à la fondation des deux États roumains placent l'origine de ces principautés dans les montagnes de la Transylvanie. — Tradition valaque. — Tradition moldave; documents qui

la confirment. — La théorie de Rœsler qui ramène les Roumains d'au-delà du Danube inconciliable avec le fait incontestable qu'ils sont descendus des montagnes. — Combien de migrations les Roumains auraient dû entreprendre dans l'hypothèse rœslérienne..... 200

CONCLUSION 218

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 61. Ajoutez encore les preuves suivantes de l'existence d'une Bulgarie cis-danubienne :

Un continuateur des *Annales fuldenses* rapporte à l'année 896 le fait suivant : « Pacem ergo Graeci eodem anno cum Avaris, qui dicuntur Ungari, facientes, quod eorum concives Bulgari in pravum vertentes, hostili expeditione contra eos insurgunt et omnem regionem illorum usque portam Constantinopolitanam devastando insecuntur. Quod ad ulciscendum Graeci astucia sua naves illorum contra Avaros mittunt *ac eos (Graecos) in regnum Bulgarorum ultra Danubium transponunt. Illi transpositi, manu cum valida gentem Bulgarorum ingressi*, maximam partem caedendo neci tradiderunt. Hoc audientes positi in expeditione Bulgari cum omni festinatione patriam deliberare ab infesto hoste recurrunt, consertoque illico praelio victi sunt » (Pertz. *Script.* I, 412. Cf. Katona, *Historia critica primorum Hungariae ducum*, Pestini, 1778, p. 164).

Ainsi, pour se venger des incursions faites par les Bulgares dans leurs pays, les Grecs font semblant d'attaquer les Hongrois et passent le Danube, se dirigeant en apparence contre ceux-ci ; mais aussitôt qu'ils ont gagné la rive supérieure du fleuve, ils tournent subitement leurs armes contre les Bulgares, pour forcer ceux-ci, par le coup porté à leur royaume au nord du Danube, à abandonner les provinces byzantines. Donc, non-seulement l'état bulgare s'étendait au nord du Danube, mais encore il y possédait un centre assez important pour que les Grecs, en l'attaquant, forçassent les Bulgares à accourir pour le délivrer.

C'est à la suite de la domination des Bulgares sur les pays qui

constituaient l'ancienne Dacie trajane que plusieurs parties de ces pays ont conservé longtemps pendant le moyen âge le nom de Bulgarie.

Ainsi d'Ohsson, dans son *Histoire des Mongols* (La Haye, 1834, II, p. 627-8), reproduit à l'année 1240 un passage de la chronique perse de Fazel-Ullah-Raschid : « Les princes des Mongols *passèrent les montagnes galliciennes pour entrer dans le pays des Bulgares et des Hongrois.* Orda, qui marchait vers la droite, après avoir traversé ce pays, rencontra Bazaram-bam avec une armée qu'il battit. Cadan et Buri s'avancèrent contre les Saxons et les vainquirent dans trois batailles. Buzek passa du pays des Saxons par dessus les montagnes chez les Karavalaques et battit les peuples valaques. »

Le pays des *Bulgares* et des Hongrois dans lequel les princes mongols entrent après avoir passé les Carpathes et la Gallicie n'est autre chose que la Transylvanie qui gardait, ainsi que nous l'avons vu (p. 60) en 1231, le souvenir de la domination des Bulgares et qui était toujours connue dans les rapports officiels, d'après lesquels Raschid composa sa chronique, sous son ancien nom de terre des Bulgares, quoique à l'époque de l'invasion mongole en 1240 (plus exactement 1241), cette domination bulgare sur la Transylvanie eût cessé d'exister depuis longtemps.

Remarquons encore à ce sujet que le prince Bazaram-bam, qui n'est autre chose qu'un ancêtre de la dynastie roumaine des Bessarabes (d'où le nom de Bessarabie), vint à la rencontre des Tartares avec une armée, en 1240. Il voulait donc défendre son pays. Le passage nous dit encore que Buzek passa dans le pays des Valaques, situé au-delà des montagnes, sur le versant méridional des Carpathes, là où le document de 1247 place aussi l'existence des Roumains (voir p. 97). Les Roumains donc à cette époque devaient être un peuple établi et organisé, puisqu'ils possédaient un pays et s'efforçaient de le défendre.

Une lettre du roi Béla IV au pape Grégoire IX de l'année 1287 (Pray, *Annales*, I, p. 48) dit que la population aurait augmenté d'une façon extraordinaire « in terram Zemram circa partes Bulgariae » et il répète la même chose dans un diplôme de l'année 1234 (Theiner, *Monumenta historica Hungariae*, I, p. 171) : « Circa partes Bulgariae in terra quae Zeuren nominatur ». Zeuren, Zemram n'est que la terre Zewrino du document de 1247 (p. 108) qui s'étendait, d'après ce document « usque ad fluvium Olte » ; c'est le Banat de Craiova, l'Olténie d'aujourd'hui. Voilà donc le nom de pays des Bulgares, Bulgarie,

que Raschid appliquait en 1240 à la Transylvanie, donné par le roi Béla à une autre partie de la Dacie, la Valachie.

Une carte catalane de 1375 donne toujours à la Valachie ce nom corrompu de Burgaria tandis qu'elle réserve la forme correcte de Bulgaria pour la Bulgarie proprement dite (Un atlas en langue catalane dans les *Notices et extraits des manuscrits*, IV, deuxième partie).

Dans un document du roi Mathias Corvin, les Valaques de la terre de Bârsa (voir p. 94) sont nommés Bulgares : « Bulgari in civitate nostra Brassoviensi et terra Barcza commorantes temporibus diversum regum Hungariae praedecessorum nostrorum de ovibus eorum nunquam aliquos proventus quinquagesimales solverint » (Hasdeu, *Columna lui Traian*, 1874, p. 127). Voilà pourquoi les Hongrois nomment encore aujourd'hui le quartier roumain de Brasov (Kronstadt) Bolgárszek. Cela prouve bien que les Roumains furent trouvés sous la domination des Bulgares lorsque les Hongrois firent irruption en Transylvanie.

P. 90, ligne 17, après contestée, ajoutez : 1164.

P. 91, ligne 16, au lieu de *Tekoutsch*, lisez *Berlad*.

P. 101. Aux documents qui mentionnent l'existence des Roumains dans la Dacie, ajoutez le suivant : dans la bibliothèque du musée de Pesth se trouve un manuscrit intitulé : Simonchich, *Noctium Marmaticarum vigiliae*, qui porte le numéro 274; il reproduit à la p. 19 le document suivant : « Hujus Urcund filii *Negrile* et Radomir dicuntur esse progenitores familiae Tomay-aga, *nobiles Valachi* in Borsa. In cujus probam authenticam adducimus protocolarem comitatus Marmaros extractum qui sic est : Familiae Tomay-aga successores producunt anno 1763 coram legitimario comitatus foro nobilitatis recognitionem Kenderes de Malomvize comitis comitatus ejusdem anno 1445 in qua Petrus Mandra, Han, Kosta, Sandrinus, Nicolaus de Pap et Nicolaus de Viso specificantur, quod ipsorum primis parentibus *Negrile* et Radomir vocatis *collatio adhuc a St. Stephano facta sit,* pro fidelibus servitiis in kenezatu de Viso ». (Le passage a été reproduit d'après l'original par M. Hasdeu dans son *Istoria critica a Romînilor* (Bucarest, 1874, p. 123, note 17). Il se trouve déjà traduit par Sincaï dans la *Cronica Romînilor*, Jasi, 1857, II, p. 30 (d'après une collection manuscrite de Daniel Cornides).

Le document dit expressément qu'il s'agit de *nobiles Valachi*. En outre, les noms de Mandra (mândru = fier, orgueilleux), Costea (forme roumaine raccourcie de Constantin), Sandrinus (diminutif d'Alexandre avec le suffixe roumain *in*), Negrilâ (de negru = noir avec